

anxp

N


6971

G41

S67

v.15





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute



BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

15^{de} JAAR. — 15^{me} ANNÉE.

GENT,

A. SIFFER, DRUKKER.

—
1907.

BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- EN OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

—

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

15^{de} JAAR. — 15^{me} ANNÉE.

GENT

A. SIFFER, DRUKKER

1907



Eerevoorzitters :

De Gouverneur van de provincie Oost-Vlaanderen.
De Burgemeester der Stad Gent.

Samenstelling van den Bestuurraad voor 1907.

Voorzitter : de heer kanunnik *Gabriel vanden Gheyn*.

Ondervoorzitters : de heeren *Joris Hulin* en *Victor van der Haeghen*.

Secretarissen : de heeren *Paul Bergmans* en *Alfons Roersch*.

Schatmeester : de heer *Robrecht Schoorman*.

Boekbewaarder : de heer *Alfons Diegerick*.

Raadsleden : de heeren *Ernest Coppieters Stochove*, *Armand Heins* en *Alfons van Werveke*.



Présidents d'honneur :

Le Gouverneur de la Flandre orientale.

Le Bourgmestre de la Ville de Gand.

Composition du Comité directeur pour 1907.

Président : M. le chanoine *Gabriel vanden Gheyn*.

Vice-présidents : MM. *Georges Hulin* et *Victor van der Haeghen*.

Secrétaires : MM. *Paul Bergmans* et *Alphonse Roersch*.

Trésorier : M. *Robert Schoorman*.

Bibliothécaire : M. *Alphonse Diegerick*.

Conseillers : MM. *Ernest Coppieters Stochove*, *Armand Heins* et *Alphonse van Werveke*.



ECHANGES. — LETTERKUNDIG VERKEER.

BELGIQUE. — BELGIË.

1. AARLEN. — ARLON : Institut archéologique du Luxembourg (Bulletins et Annales).
2. AALST. — ALOST : Société archéologique de la ville et de l'ancien pays d'Alost (Annales).
3. ANTWERPEN. — ANVERS : Académie royale d'archéologie de Belgique (Bulletin et Annales).
4. — Société royale de géographie d'Anvers (Bulletin et Mémoires).
5. — Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen.
6. BERGEN. — MONS : Cercle archéologique de Mons (Annales et Bulletin).
7. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Mémoires).
8. BRUGGE. — BRUGES : Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre (Annales).
9. BRUSSEL. — BRUXELLES : Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (Bulletin et Annuaire).
10. — Commission royale d'histoire (Bulletin).
11. — Commissions royales d'art et d'archéologie (Bulletin).
12. — Société d'archéologie de Bruxelles (Annales et Annuaire).
13. — Société royale de numismatique (Revue belge de numismatique).
14. — *Analecta Bollandiana*.
15. — *Jadis*. Recueil archéologique et historique pour tout l'ancien territoire de la Belgique.
16. — *Revue bibliographique belge*.
17. CHARLEROI : Société paléontologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi (Documents et rapports).
18. DENDERMONDE. — TERMONDE : Oudheidkundige Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde (*Gedenkschriften*. Annales. — *Buitengewone uitgaven*. Publications extraordinaires).
19. DOORNIK. — TOURNAI : Société historique et archéologique de Tournai (Annales).
20. EDINGEN. — ENGHEN : Cercle archéologique d'Enghien (Annales).
21. GENT. — GAND : Dietsche Warande en Belfort.
22. HASSELT : Société chorale et littéraire Les Méliphiles de Hasselt (Bulletin de la section littéraire).

23. LEUVEN. — LOUVAIN : Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.
 24. LUIK. — LIÉGE : Institut archéologique liégeois (Bulletin).
 25. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (Bulletin).‡
 26. MECHELEN. — MALINES : Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines (Bulletin).
 27. MAREDSOUS : Revue bénédictine.
 28. NIJVEL. — NIVELLES : Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles (Annales).
 29. SINT-NIKLAAS. — SAINT-NICOLAS : Oudheidkundige Kring' van het Land van Waas (Annalen).
 30. TONGRES : Société scientifique et littéraire du Limbourg (Bulletin).
 31. TURNHOUT : Taxandria. Annales du Cercle historique et archéologique de la Campine.
 32. VERVIERS : Société verviétoise d'archéologie et d'histoire (Bulletin).
 33. ZINNIK. — SOIGNIES : Cercle archéologique. Canton de Soignies.
-
34. FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE (Annales).

ALLEMAGNE. — DUTSCHLAND.

35. BONN : Verein für Alterthumsfreunden im Rheinlande (Bonner Jahrbücher).
36. GIESSEN : Oberhessischer Geschichtsverein (Mittheilungen).
37. METZ : Metzger Akademie (Mémoires de l'académie de Metz).
38. STRASSBURG : Historischer litterarischer Zweigverein des Vogesenclubs (Jahrbuch).
39. TRIER : Trierisches Archiv.
40. WIESBADEN : Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung (Annalen).

ESPAGNE. — SPANJE.

41. MADRID : Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos.

FINLANDE. — FINLAND.

42. HELSINGFORS : Finnische Alterthumsgesellschaft (Zeitschrift).

FRANCE. — FRANKRIJK.

43. AIX-EN-PROVENCE : Annales des facultés de droit et des lettres d'Aix.
44. AMIENS : Société des antiquaires de Picardie (Bulletins et Mémoires).
45. ANGOULÊME : Société archéologique et historique de la Charente (Bulletin et Mémoires).

46. ARRAS : Académie des sciences, lettres et arts (Mémoires).
47. AVESNES : Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Mémoires).
48. BEAUVAIS : Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise (Mémoires).
49. CAEN-PARIS : Société française d'archéologie (Congrès).
50. DUNKERQUE : Union Faulconnier, société historique (Bulletin).
51. — Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts (Mémoires).
52. LILLE : Comité flamand de France.
53. — Société d'études de la province de Cambrai.
54. LILLE-PARIS : Revue de l'art chrétien.
55. LYON : Bulletin historique du diocèse de Lyon.
56. — Revue d'histoire de Lyon.
57. NANCY : Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain (Mémoires).
58. ORLÉANS : Société archéologique et historique de l'Orléanais (Bulletin et Mémoires).
59. PARIS : Le tour du monde. Guide du touriste.
60. — Archives de la France monastique. Revue Mabillon.
61. — Société nationale des antiquaires de France (Bulletin et Mémoires).
62. — Notes d'art et d'archéologie. Revue de la société Saint-Jean.
63. POITIERS : Société des antiquaires de l'Onest (Bulletin).
64. ROUBAIX : Société d'émulation (Annales).
65. ROUEN : Commission des antiquités de la Seine-inférieure (Bulletin).
66. SAINT-MALO : Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
67. SAINT-OMER : Société des antiquaires de la Morinie (Bulletin historique et Mémoires).
68. SAINT VALÉRY-SUR-SOMME : Bulletin mensuel de la société d'histoire et d'archéologie du Vimeu.
69. TOULOUSE : Société archéologique du Midi de la France (Bulletin et Mémoires).
70. TOURS : Société archéologique de Touraine (Mémoires et Bulletin).
71. VERDUN : Société philomatique (Mémoires).

*GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — GROOT-HERTOGDOM
LUXEMBURG.*

72. LUXEMBURG. — LUXEMBOURG : Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (Publications).

GRANDE BRETAGNE. — GROOT BRITTANJE.

- 73. CAMBRIDGE : Antiquarian Society (Octavo Publications).
- 74. EDIMBURG : Society of Antiquaries of Scotland (Proceedings).
- 75. OXFORD : The Oxford University Antiquarian Society (Oxford Journal of Monumental Brasses).

ITALIE. — ITALIËN.

- 76. ROME : Institut historique belge.

PAYS-BAS. — NEDERLAND.

- 77. AMSTERDAM : Koninklijk Oudheidkundig Genootschap (Nederlandsche oudheden beschreven en afgebeeld — Jaarverslag.)
- 78. — Noord-Hollandsche oudheden.
- 79. — Nederlandsche oudheidkundige bond.
- 80. LEEUWARDEN : Friesch Genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde (De Vrije Fries. — Verslag).
- 81. LEIDEN : Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde (Handelingen en mededeelingen. — Levensberichten der afgestorven medeleden).
- 82. UTRECHT : Historisch Genootschap Bijdragen en mededeelingen).
- 83. — Provinciaal Utrechts Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (Aanteekeningen van het verhandelde in de vergaderingen en ter gelegenheid van de algemeene vergadering).

PORTUGAL. — PORTUGAAL.

- 84. PORTO : Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portugues.

SUËDE. — ZWEDEN.

- 85. STOCKHOLM : Kongl. Vitterhets historie och Antiqvitets Akademie (Manadsblad. — Antiqvarisk tidskrift för Sverige).

SUISSE. — ZWITSERLAND.

- 86. NEUCHÂTEL : Société Neuchâteloise de géographie (Bulletin).
-

LISTE DES MEMBRES.

(15 janvier 1907).

I. — Membres effectifs.

(La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre effectif.)

1. *Boddaert, Charles*, avocat, échevin de la ville de Gand, rue des Baguettes, 141, à Gand (1893).
2. *Claeys, Prosper*, avocat, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, membre de la Commission des archives, rue Haute, 15, à Gand (1893).
3. *Clarys, Henri*, curé de l'église St-Nicolas, membre de l'Académie royale flamande, quai des Dominicains, 9, à Gand (1893).
4. *Cloquet, Louis*, professeur à l'université de Gand, membre de la Commission provinciale des monuments, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Léopold, 9, à Gand (1893).
5. *Coomans, Frans (Frère Mathias)*, directeur de l'Académie St-Luc, rue d'Angleterre, 56, à Gand (1893).
6. *Coupé, Joseph*, aumônier adjoint de la Maison centrale pénitentiaire, rue courte des Violettes, 33, à Gand (1893).
7. *de Bethune, baron Jean*, gouverneur de la Flandre Occidentale, à Bruges et au Château d'Oost-Roosebeke (1893).
8. *De Ceuleneer, Adolphe*, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale flamande, conseiller communal, secrétaire de la Commission provinciale des monuments, rue de la Confrérie, 5, à Gand (1893).
9. *de Limburg Stirum, comte Thierry*, docteur en droit, sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles (1893).
10. *De Neffe, Victor*, professeur émérite à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de médecine et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, conseiller communal, rue de la Station, 66, à Gand (1893).
11. *de Neve de Roden, chevalier Emile*, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, château de Waesmunster (1893).
12. *de Pauw, Napoléon*, procureur général près de la Cour d'appel de Gand, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission royale d'histoire, rue longue des Violettes, 297, à Gand (1893).

13. *De Vigne, Jules*, avocat, échevin de la ville de Gand, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue Charles-Quint, 14, à Gand (1893).
14. *De Waele, Joseph*, architecte, professeur à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et locale des monuments, boulevard de la Citadelle, 59, à Gand (1893).
15. *Diegerick, Alphonse*, conservateur des archives de l'Etat, membre de la Commission des archives de la ville, boulevard de la Citadelle, 14, à Gand (1893).
16. *Dutry, Albert*, juge de paix, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue des Thérésiennes, 26, à Gand (1893).
17. *Fredericq, Paul*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission des archives, rue des Boutiques, 9, à Gand (1893).
18. *Lacquet, Ernest*, trésorier de la Commission locale des monuments et membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue Haut-Port, 10, à Gand (1893).
19. *Lybaert, Théophile*, artiste-peintre, membre de la Commission provinciale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place St-Michel, 8, à Gand (1893).
20. *Mortier, Étienne*, architecte provincial, membre du Comité provincial des monuments, quai des Augustins, 1, à Gand (1893).
21. *Pirenne, Henri*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission royale d'histoire, de la Commission locale des monuments et de la Commission des archives, rue neuve St Pierre, 132, à Gand (1893).
22. *Pyffercen, Oscar*, professeur à l'Université, boulevard de l'Heirnisse, 75, à Gand (1893).
23. *Soenens, chevalier Émile*, membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie de Gand, bourgmestre, à St-Denis-Westrem (1893).
24. *Tierenteyn, Louis*, docteur en droit, rue Haut-Port, 10, à Gand (1893).
25. *Tydgadt, Louis*, directeur honoraire de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission du Musée des beaux-arts, place du Béguinage, 21, à Gand (1893).
26. *Van Assche, Auguste*, architecte, membre de la Commission royale et de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue Ducale, 13, à Gand (1893).
27. *Van Biesbroeck, Louis*, professeur à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, rue d'Egmont, 17, à Gand (1893).

28. *Vanden Gheyn, chanoine Gabriel*, supérieur de l'Institut St-Liévin, membre du Comité provincial et de la Commission locale des monuments, secrétaire du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue d'Argent, 1, à Gand (1893).
29. *Van den Heuvel, Jules*, avocat, Ministre de la Justice, rue de la Loi, à Bruxelles (1893).
30. *van der Haeghen, Ferdinand*, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, membre honoraire de l'Académie royale flamande, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, président de la Commission des archives, 2, fossé d'Othon, à Gand, et à St-Denis-Westrem (1893).
31. *van der Haeghen, Victor*, archiviste de la ville, chargé de cours à l'Université, secrétaire de la Commission locale des monuments, membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue de la Colline, 77, à Gand (1893).
32. *Van Duyse, Florimond*, auditeur militaire, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Laurent Delvaux, 4, à Gand (1893).
33. *Van Rysselberghe, Charles*, architecte de la ville de Gand, rue de Loo, 21, à Gand (1893).
34. *Van Werveke, Alphonse*, archiviste-adjoint de la ville de Gand, conservateur du Musée d'archéologie de Gand, boulevard d'Akkerghem, 48, à Gand (1893).
35. *Verhaegen, Arthur*, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, Vieux quai au Bois, 62, à Gand (1893).
36. *Hulin, Georges*, professeur à l'Université, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place de l'Évêché, 3, à Gand (1894).
37. *Geerts, Joseph*, ingénieur, rue du Casino, 15, à Gand (1894).
38. *Bergmans, Paul*, docteur en philosophie et lettres, sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Forge, 49, à Gand (1896).
39. *De Smet-Duhayon, Joseph*, docteur en droit, greffier-adjoint à la Cour d'appel, président du Cercle artistique et littéraire, chaussée de Courtrai, 22, à Gand (1896).
40. *Heins, Armand*, artiste-peintre, secrétaire-adjoint de la Commission locale des monuments, rue Basse, 18, à Gand (1897).
41. *Casier, Joseph*, conseiller communal, consul du Paraguay, membre de la Commission locale des monuments et de la Commission du Musée des beaux-arts, 3, rue des Deux-Ponts, à Gand (1898).
42. *Scribe, Fernand*, artiste-peintre, président de la Société des Amis du Musée, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de la Chênaie, 2, à Gand (1898).

43. *Maeterlinck, Louis*, artiste peintre, conservateur du Musée des beaux-arts, rue du Compromis, 6, à Gand (1899).
44. *Schoorman, Robert*, conservateur adjoint des archives de l'État, Coupure, 193, à Gand (1900).
45. *Dubois, Ernest*, directeur de l'Institut supérieur de commerce, rue des Peintres, 51, à Anvers (1900).
46. *Fris, Victor*, docteur en philosophie et lettres, archiviste-paléographe, professeur à l'Athénée royal de Gand, rue de l'Avenir, 76, à Gand (1900).
47. *Coppieters Stochove, Ernest*, consul de Hawaï, vieux quai des Violettes, 28, à Gand (1902).
48. *De Prætere, abbé Florent*, régent, rue Léopold, 13, à Alost (1902).
49. *Gilleman, Charles*, préfet de l'Athénée royal d'Ostende, 21, rue de St-Pétersbourg, à Ostende (1902).
50. *Siffer, Alphonse*, imprimeur-éditeur, conseiller communal, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Croix, 3, à Gand (1902).
51. *Willem, Victor*, docteur en sciences, chef des travaux pratiques de zoologie à l'Université, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue Willems, 8, à Gand (1902).
52. *Willems, Léonard*, avocat, boulevard du Béguinage, 19, à Gand (1902).
53. *De Noyette, Modeste*, architecte, rue de l'Eglise, 109, à Ledeborg (1903).
54. *Serdobbel, Ernest*, avocat, avenue de la place d'Armes, 5, à Gand (1903).
55. *Vanden Berghe, Raphaël*, 1^{er} sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission des archives, rue du Jambon, 45, à Gand (1903).
56. *de Smet de Naeyer, Maurice*, industriel, rue de la Vallée, 47, Gand (1904).
57. *Roersch, Alphonse*, chargé de cours à l'Université, rue de l'Avenir, 75, à Gand (1904).
58. *Willemsen, Gustave*, président du Cercle archéologique du pays de Waes, rue de la Station, 15, Saint Nicolas (1906).
59. *Coppieters Stochove, Hubert*, docteur en philosophie et lettres, conservateur-adjoint des archives de l'Etat à Anvers, vieux quai des Violettes, à Gand (1906).
60. *Le Roy, Hippolyte*, artiste sculpteur et peintre, rue aux Truies, 9, à Gand (1906).

II. — Membres honoraires.

- Adan, Auguste*, capitaine-commandant pensionné, rue de Flandre, 33, à Gand.
- Adan, Jean*, ingénieur, chef de section du Service électrique de la ville de Gand, rue de Flandre, 33, à Gand.
- Archives communales*, Hôtel de ville, à Gand.

- Baertsoen, Marc*, avocat, échevin de la ville de Gand, rue longue du Marais, 13, à Gand.
5. *Balieus, Hector*, docteur en philosophie et lettres, archiviste-paléographe, professeur à l'Athénée royal, rue Liévin de Winne, à Gand.
- Behagel, chevalier Gaston*, avocat, conseiller provincial, bourgmestre de Ruyen, quai aux Tilleuls, 16, à Gand.
- Bergmans, Oscar*, chef de bureau à l'administration communale, rue de Chénaie, 8, à Gand.
- Berten, Désiré*, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Léopold, 38, à Gand.
- Bethune, baron Emmanuel de*, château de Marcke, près Courtrai.
10. *Bethune, baron Joseph de*, bibliothécaire et conservateur du Musée d'archéologie, chalet de Rouxhove, à Courtrai.
- Beyaert, Léon*, notaire, rue de la Station, 13, Gand.
- Bibliographie de Belgique*, avenue de la Brabançonne, 12, Bruxelles.
- Bibliothèque communale*, à Lille.
- Bidez, Joseph*, professeur à l'Université, 59, boulevard Léopold, à Gand.
15. *Blyau, Albert*, 78, chaussée de Bruxelles, Ledeborg.
- Boddaert, Henri*, avocat, conseiller provincial, Coupure, 46, Gand.
- Boddaert, Maurice*, avocat, rue des Baguettes, 141, à Gand.
- Boen, Edouard*, docteur en médecine, boulevard de la Citadelle, 181, à Gand.
- Boone, Louis*, fabricant de pianos, rue Magelein, 19, à Gand.
20. *Bourdon, Ed.*, orfèvre, rue de la Catalogne, 5, à Gand.
- Braun, Emile*, bourgmestre de la ville de Gand, membre de la Chambre des représentants, place du Commerce, 3, à Gand.
- Braun, Georges*, industriel, Coupure, 170, à Gand.
- Bressers, Léon*, artiste-peintre, rue du Poivre, 22, à Gand.
- Broeckaert, Auguste*, négociant, rue du Jardin, 14, à Gand.
25. *Brunin, Georges*, attaché honoraire au Cabinet des médailles de l'Université, place du Marais, 6, à Gand.
- Bruyninx, Edmond*, professeur à l'Athénée royal, chaussée de Courtrai, 152, à Gand.
- Buysse, Auguste*, industriel, place d'Artevelde, 15, à Gand.
- Callier, Alexis*, avocat-général, chaussée de Courtrai, 88, à Gand.
- Campe, Victor*, juge de paix, à Nederbrakel.
30. *Campers, Pierre*, professeur à l'école normale de l'État, à Gand, rue du Nord, 12, à Ledeborg.
- Canfyn, A.*, propriétaire, rue Haut-Port, 33, à Gand.
- Carels, Alphonse*, industriel, marché au Lin, 12, à Gand.
- Casier, Amand*, industriel, conseiller communal, place Laurent 7, à Gand, et château ter Beken, à Tronchiennes.

- Casier, baron Victor*, consul de Colombie et de Monaco, rue des Remouleurs, 89, à Gand.
35. *Célis, abbé Gabriel*, 5, boulevard de l'Heirnisse, à Gand.
- Claeys Bouúaert, Alfred*, avocat et sénateur, rue d'Orange, 6, à Gand.
- Claeys Bouúaert, Gustave*, banquier, conseiller provincial, rue St-Michel, 9, à Gand.
- Cobbaert, Eugène*, ingénieur-architecte, répétiteur à l'Université, rue Nassau, 22, à Gand.
- Compyn, Victor*, ingénieur de la ville, rue du Vieil-Escaut, 9, à Gand.
40. *Cooreman, Gérard*, ancien ministre, membre de la Chambre des Représentants, conseiller communal, place du Marais, 1, à Gand.
- Coppejans, François*, artiste-peintre, rue longue des Pierres, 7, à Gand.
- Coryn, Edgard*, rue des Jardiniers, 29, Ledeborg.
- Cruyplants, Raymond*, industriel, plaine des Chaudronniers, 2, à Gand.
- Cruyt, abbé Maurice*, curé de St-Antoine, rue de l'Avenir, 60, à Gand.
45. *Cumont, Frantz*, professeur à l'Université, conservateur délégué aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue des Vanniers, 29, à Gand.
- De Baets, Herman*, avocat, rue des Boutiques, 11, à Gand.
- De Bersaques, Charles*, chirurgien-suppléant à l'hôpital civil, rue de la Croix, 6, à Gand.
- De Brabandere, Victor-Camille*, professeur à l'Université, rue neuve St-Pierre, 80, à Gand.
- De Bruycker, Aimé*, secrétaire communal, rue Van Eyck, 54, à Gand.
50. *de Crombrugghé de Looringhe, baron A.*, vice-président au Tribunal de 1^{re} instance, rue Savaen, 12, à Gand.
- De Dryver, Léon*, Fossé courbe, 7, à Gand.
- de Formanoir de la Cazerie, chevalier Auguste*, rue courte du Marais, 6, à Gand et château de Ter Lucht St André (par Bruges).
- de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, vicomte Amaury*, rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles, et château d'Elseghem.
- de Ghellinck d'Elseghem, chevalier Jean-Baptiste*, bourgmestre de Wan-negem-Lede, membre de la Chambre des Représentants, château de St-Denis-Westrem.
55. *de Grave, O*, greffier provincial honoraire, boulevard Frère-Orban, 19, à Gand.
- de Haerne, Werner*, attaché aux archives de l'État, boulevard de la Citadelle, 96, à Gand.
- de Hemptinne, Alexandre*, professeur à l'Université de Louvain, rue basse des Champs, 51, à Gand.
- de Hemptinne, comte Joseph*, industriel, rue Charles-Quint, 29, à Gand.
- de Kemmeter, baron Adolphe*, ingénieur, rue du Gouvernement, 5, à Gand.

60. *de Kerchove de Denterghem, comte*, digue de Brabant, 3, Gand.
de Kerchove d'Exaerde, baron, vieux quai des Violettes, 26, à Gand, et château de Lovendegem.
de Kerchove d'Exaerde, Albert, conseiller à la Cour d'appel, place Liévin Bauwens, 3, à Gand.
de Kerchove d'Exaerde, baron Raymond, gouverneur de la Flandre Orientale, place Laurent, 4, à Gand.
de Kerchove d'Exaerde, Robert, rue Quellin, 1, à Anvers,
- 65 *de Kerchove d'Ousseghem, E.*, sénateur, 7, rue de la Croix, à Gand, et château de Landegem.
Delacre, Maurice, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, boulevard du Fort, 16, à Gand.
de la Kethulle de Ryhove, Adrien, conseiller à la Cour d'appel, rue Charles-Quint, 25, à Gand.
de Lanier-Van Monckhoven, A., ingénieur, industriel, sénateur, consul de Danemark, chaussée de Courtrai, 20, à Gand.
De Lannoy, Charles, professeur à l'Université, rue Louis Hap, 83, à Bruxelles.
70. *de l'Arbre, Albert*, avocat, archiviste de la ville, place de la Station, à Grammont.
De la Royère, W., professeur à l'Université, rue de la Concorde, 61, à Gand.
Delvin, Jean, artiste-peintre, directeur de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre du Comité provincial et de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de Rooigem, 262, à Gand.
Demoulin, A., professeur à l'Université, rue Joseph Plateau, 10, à Gand.
De Munter, Edgard, peintre décorateur, vieux marché aux Veaux, 3, à Gand.
75. *De Muynck, Georges*, industriel, chaussée de Courtrai, 76, à Gand.
de Pelichy, Baron Léon, juge au Tribunal de 1^{re} instance à Gand, à Gendbrugge, vieux chemin de Bruxelles, 79.
De Perre, Edmond, juge au Tribunal de 1^{re} instance, rue des Servantes, 4, à Gand.
De Reu, Louis, docteur en droit, greffier de la province de la Flandre Orientale, vieux quai au Bois, 6, à Gand.
De Rudder, Ernest, avocat, rue Charles-Quint, 94, à Gand.
80. *De Rudder, Henri*, ingénieur, à Boussu.
de Smet de Naeyer, Christian, rue neuve St-Pierre, 34, à Gand.
de Smet, Firmin, échevin de la commune de Vinderhaute, château de Schauwbroeck à Vinderhaute.
de Smet de Naeyer, Frédéric, propriétaire, rue de la Vallée, 47, à Gand.
de Smet de Naeyer, Henri, industriel, rue de la Vallée, 47, à Gand.
85. *De Smet, Léon*, industriel, chaussée de Courtrai, 10, Gand.
de Smet de Naeyer, comte Paul, Ministre des finances, Chef du Cabinet, membre de la Chambre des Représentants, rue de la Loi, à Bruxelles.

- De Sloop, Gustave*, conducteur principal des ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 167, à Gand.
- De Tavernier, A.*, libraire, rue courte du Jour, 22, à Gand.
- de Tracy, Henri*, artiste-peintre, rue Saint-Sauveur, 65, à Gand.
90. *De Vaere, Maurice*, conducteur des ponts et chaussées, Coupure, 61, à Gand.
- De Vos, Gustave*, curé à Scheldewindeke.
- De Vriendt, Isidore*, négociant en bois, rue neuve St-Pierre, 92, à Gand.
- De Weert, Maurice*, avocat, conseiller communal, rue des Hospices, 1, à Gand.
- De Wilde, Victor*, notaire, à Laerne.
95. *Degaert, Joseph*, professeur à l'école de Tissage, rue Guinard, 16, à Gand.
- D'Havé, Albert*, entrepreneur-architecte, rue du Jambon, 87, à Gand.
- d'Hoop, Emile*, ingénieur des ponts et chaussées, rue Guillaume-Tell, 29, à Gand.
- D'Hoy, Constant*, photographe, rue courte du Jour, 25, à Gand,
- Diergerick, Emile*, ingénieur du service technique provincial, rue de la Chénaie, 6, à Gand.
100. *Dierkens, Ferdinand*, architecte, rue de la Liève, 11, à Gand.
- Donnet, Fernand*, secrétaire de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, rue du Transvaal, 53, à Anvers.
- Doutretuigne, J.*, conducteur principal des ponts et chaussées, 11, rue Miry, à Gand.
- Drubbel, Jules*, professeur au Conservatoire royal de musique, rue de la Vallée, 39, à Gand.
- Duclos, Adolphe*, chanoine titulaire de la cathédrale, boulevard Conscience, 1, à Bruges.
- 105 *Dutry-Van Loo, Jules*, négociant, rue des Champs, 14, à Gand.
- Eygen, Jean-L.-M.*, substitut du procureur d'Etat, à Stanleyville (Congo), et rue Guinard, 20, à Gand.
- Eggermont, Albert*, architecte-entrepreneur, Coupure, 93, à Gand.
- Fagen, Arnold-R.*, docteur en philosophie et lettres, assistant à l'Institut historique belge à Rome, 18, piazza Rusticucci, Rome.
- Feyerick, Albert*, industriel, rue neuve St-Pierre, 47, à Gand.
110. *Feyerick, Jacques*, industriel, rue neuve St-Pierre, 104, à Gand.
- Fleischer, Berthold*, chimiste, professeur à l'Ecole industrielle, rue Ledeganck, 11, à Gand.
- Fraeys, Henry*, membre de la Société d'Emulation, rue Espagnole, 14, à Bruges.
- Fraeys-Papejans de Morchoven*, candidat-notaire, rue Basse, 45, à Gand.
- Fredericq, Albert*, avocat, rue du Jardin, 9, à Gand.
115. *Gallet-Miry, Achille*, sténographe du Sénat de Belgique et du Conseil provincial de la Flandre Orientale, rempart de la Biloque, 306, à Gand.
- Geernaert, Georges*, imprimeur, rue du Lac, 11, à Gand.

- Geirnaert, Henri*, architecte, fossé d'Othon, 26, à Gand.
- Goderus, Amand*, juge au Tribunal de 1^{re} instance, rue du Poivre, 8, à Gand.
- Goethals, comte Dorsan*, propriétaire, rue longue du Marais, 16, à Gand.
120. *Goffin, Léon*, docteur en droit, aide-bibliothécaire à l'Université, quai de l'Évêché, 14, à Gand.
- Goossens, Honoré*, membre de la Commission de l'Académie des Beaux-Arts, rue Laurent Delvaux, à Gand.
- Grootaert, Ernest*, ingénieur des chemins de fer de l'Etat, rue du Poivre, 7, à Gand.
- Gruel, Léon*, président honoraire du Syndicat patronal de la reliure et de la brochure, rue St-Honoré, 418, Paris.
- Hauman, G.*, peintre-décorateur, rue de Wondelgem, 68, à Gand.
125. *Heins, Maurice*, docteur en droit, chef de bureau de l'Administration communale, rue Metdepenningen, 4, à Gand.
- Herry, baron Harold*, château de Schelderode.
- Heyman, Edmond*, chef de bureau à l'Administration communale, rue du Nouveau Bois, 15, à Gand.
- Hoste, Hubert*, architecte, place St Anne, 11, à Bruges.
- Hulin, Jules*, place de l'Évêché, 3, à Gand.
130. *Hyde, Gustave*, rue des Foulons, 9, à Gand.
- Hyde, Paul*, rue des Foulons, 9, à Gand.
- Hye de Crom, Léon*, consul de Vénézuéla, chaussée de Courtrai, 75, à Gand.
- Janson, Louis*, propriétaire, rempart des Chaudronniers, 30, à Gand.
- Jothier, L.*, artiste-peintre et statuaire, rue de la Forge, 33, à Gand.
135. *Kerryn de Meerendré, Daniel*, avenue de la Place d'Armes, 7, à Gand, et Baerle.
- Kervyn de Meerendré, Raymond*, propriétaire, rue longue du Verger, 20, à Gand.
- Ladon, A.*, artiste-verrier, fossé Ste-Elisabeth, 11, à Gand.
- Lamberty, Achille*, avocat, conseiller provincial, boulevard du Béguinage, 38, à Gand.
- Lameere, Jules*, conseiller à la Cour de Cassation, rue de Naples, 45, à Bruxelles.
140. *Laroy, Ch.*, surveillant des ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 102, à Gand.
- Laurysen, C.*, receveur des actes judiciaires, rue des Sœurs Noires, 6, à Gand.
- Laurwick, Oswald*, lieutenant-général, vieille Route, 52, à Anvers.
- Leboucq, Hector*, recteur de l'Université, membre de l'Académie royale de médecine, Coupure, 145, à Gand.
- Lebrun, Emile*, artiste-peintre, place d'Armes, 5, à Gand.
145. *Le Fèvre de Tenhove, chevalier*, propriétaire, rue des Sœurs Noires, 13, et château de l'Ermitage, Gendbrugge.

- Le Fèvre de Tenhove, Gustave*, avocat, à Gendbrugge.
- Léger, Théodore*, avocat, sénateur, rue d'Angleterre, 14, à Gand.
- Leirens, Jules*, industriel, boulevard du Jardin Zoologique, 35, à Gand.
- Libbrecht, Joseph*, avocat, bourgmestre de Dastelbergen, conseiller provincial, rue Haute, 21, à Gand.
150. *Lievevrouw-Coopman, L.*, littérateur, rue Leleganck, 27, à Gand.
- Ligy, Arthur*, avocat, rue de la Vallée, 2, à Gand.
- Lippens, Hyacinthe*, vicaire de St-Paul, rue Van Monckhoven, 1, à Gand.
- Lippens, Maurice*, avocat, conseiller provincial, bourgmestre de Moerbeke-Waes, rue de Flandre, 23, à Gand.
- Tybaert, Karel*, conseiller communal, boulevard du Jardin Zoologique, 88, à Gand.
155. *Maenhout, J.*, bourgmestre de Lemberge, membre de la Chambre des Représentants, à Lemberge par Moortzeele.
- Maertens, Albert*, président de la Banque de Flandre, consul d'Autriche-Hongrie, rue de la Croix, 9, à Gand.
- Maertens, Joseph*, consul de Bolivie, secrétaire de la Chambre syndicale provinciale des arts industriels, secrétaire adjoint de l'Union des arts industriels et décoratifs, place d'Armes, 4, à Gand.
- Marchand, Achille*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue des XII Chambres, 80, à Gand.
- Martiny, H.*, rue des XII Chambres, 82, à Gand.
160. *Mast de Maeght, Charles*, avocat, rue du Hainaut, 27, à Gand.
- Mechelynck, Albert*, avocat, juge suppléant au tribunal de 1^{re} instance, membre de la Chambre des Représentants, digue de Brabant, 16, à Gand.
- Millard, E.*, capitaine-commandant du génie, rue du Jardin, 15, Gand.
- Minne, Achille*, architecte, professeur à l'Athénée et à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, rue courte des Violettes, 25, à Gand.
- Miry, J.*, peintre décorateur, rue des Champs, 34, à Gand.
165. *Morel de Boucle St-Denis, Eugène*, industriel, Coupure, 9, à Gand.
- Morel de Boucle St-Denis, Lucien*, industriel, secrétaire de la société « la Lys », quai de la Lys, 106, à Gand.
- Nève, Joseph*, avocat, rue de la Croix, 11, à Gand.
- Nève, Léon*, notaire, rue de Bruges, 92, à Gand.
- Nyssens, Pierre*, ingénieur, directeur du Laboratoire agricole de l'Etat, rue du Jambon, 16, à Gand.
170. *Ondereet, Alphonse*, percepteur des télégraphes, place du Commerce, 6, Gand (centre).
- Parmentier, Georges*, docteur en droit, greffier-adjoint au Tribunal de 1^{re} instance, rue de la Chênaie, 10, à Gand.
- Pauwels, Armand*, négociant, Tolpoortstraat, 41, à Deynze.
- Phlipppo, Georges*, greffier-adjoint au tribunal de 1^{re} instance, rue de Bruxelles, 1, à Gand.

- Piers de Raveschoot, Gabriel*, propriétaire, château de Cruyshautem.
175. *Potjes, Edouard*, professeur au Conservatoire royal de musique, Coupure, 162, à Gand.
- Prayon de Pauw*, consul de l'Empire d'Allemagne, rue des Violettes, 10, à Gand.
- Preudhomme, Léon*, professeur à l'Athénée royal et chargé de cours à l'Université, rue Nassau, 4, à Gand.
- Raepsaet, Paul*, sénateur, bourgmestre d'Audenarde, à Audenarde.
- Reymaekers, D.*, médecin de bataillon de 1^{re} classe, boulevard des Hospices, 303, Gand.
180. *Ramlot, Robert-Fr.*, ingénieur, consul de Siam, administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale de Belgique à Termonde, place d'Armes, 9, à Gand.
- Richébé, Raymond*, avocat, ancien élève de l'école des Chartes, avenue de Wagram, 152, à Paris (XVII^e).
- Rigidiotti, Victor*, étudiant, Gavere et 51, rue Léopold, à Anvers.
- Rinskopf, Georges*, industriel, rue du Miroir, 17, à Gand.
- Roland, A*, conseiller à la Cour d'appel, quai des Tonneliers, 17, à Gand.
185. *Rooms, Remy*, statuaire, rue de l'École, 36, à Gand.
- Rothlisberger, Albert*, industriel, Place St-Elisabeth, 24, à Gand.
- Sacré, Edmond*, photographe, rue de la Calandre, 1, à Gand.
- Sarton, Georges*, étudiant, rue St-Michel, 5, à Gand.
- Sauer, Oscar*, imprimeur, rue des Champs, 89, à Gand.
190. *Servais, Clément*, professeur à l'Université, Coupure, 153, à Gand.
- Sinaeve-Dhondt, A.*, sculpteur, rue des Ramoneurs, 8, à Gand.
- Snoeck, Charles*, rue neuve St-Jacques, 38, à Gand.
- Société Littéraire « Le Club »*, place d'Armes, 25, à Gand.
- Soens, abbé E*, professeur à l'Athénée royal, rue Marnix, 33, Gand.
195. *Speltinckx, J.*, industriel, rue aux Vents, 3, à Gand.
- Stepman, Henri*, éditeur, rue longue des Violettes, 23, à Gand
- Steyaert, Emile*, président du Tribunal de 1^{re} instance, quai des Moines, 48, à Gand.
- Stillemans, Mgr. Antoine*, évêque de Gand, place de l'Évêché, 1, à Gand.
- Sugg, Albert*, éditeur, boulevard Frère-Orban, 9, à Gand.
200. *Tibbaut, Victor*, docteur en droit, avoué, rue d'Assaut, 12, à Gand.
- Timmermans, Th.*, major, commandant le corps des Chasseurs-Éclaireurs de la garde civique, boulevard du Jardin Zoologique, 51, à Gand.
- Tydgadt-Vander Straeten, A.*, négociant, rue Haut-Port, 27, Gand.
- Tyman, A.*, notaire, rue du Limbourg, 39, à Gand.
- Vaerwyck, Henri*, architecte, rue Terre-Neuve, 22, à Gand.
205. *Valcke, Henri*, architecte, rue de la Pacification, à Ledeborg.
- Van Assche, Guillaume*, notaire, rue basse des Champs, 38, à Gand.

- Van Autryve, Jean*, entrepreneur architecte, boulevard des Hospices, 45, à Gand.
- Van Bambeke, Ch.*, professeur émérite à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Haute, 7, à Gand.
- Van Bambeke, Florimond*, propriétaire, rue longue des Pierres, 11, à Gand.
210. *Van Brabandt, Joseph*, avocat, rue longue des Violettes, 51, à Gand.
- Van Crombrugge, Jules*, industriel, rue des Foulons, 15, à Gand.
- Van den Bosch, Firmin*, substitut du Procureur-Général, chaussée de Courtrai, à Gand.
- Vanden Hende, Jules*, architecte, boulevard du Château, 347, à Gand.
- Vanden Hove, Désiré*, propriétaire, à Moortzeele.
215. *Van de Putte, Cyrille*, docteur en philologie germanique, professeur à l'Athénée royal d'Ath.
- vander Bruggen, baron Maurice*, ministre de l'Agriculture et des Beaux-Arts, rue de la Loi, à Bruxelles.
- Van der Gucht, Louis*, rue courte du Jour, 13, à Gand.
- Van der Haeghen, Arnold*, imprimeur, rue des Champs, 69, à Gand.
- Van der Linden, Herman*, chargé de cours à l'Université de Liège, rue de Tirlemont, 124, à Louvain.
220. *Vanderlinden, J.-F.*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur de l'Université, Cour du Prince, 27, à Gand.
- Vander Mensbrugge, André*, avocat, Coupure, 131, à Gand.
- Vander Mensbrugge, Robert*, ingénieur, Coupure, 131, à Gand.
- Vander Meulen, A.*, imprimeur, Digue de Brabant, 22, à Gand.
- Van der Poorten, Gustave*, imprimeur-éditeur, rue de la Cuiller, 18, à Gand.
225. *Vander Stichele, Albert*, propriétaire, rue du Patyn, 79, à Gand.
- Van Doosselacre, Victor*, imprimeur, Pêcherie, 61, à Gand.
- van Egeren, Julien*, conseiller à la Cour d'appel, boulevard de la Citadelle, 55, à Gand.
- Van Goethem, Emile*, libraire, rue des Foulons, 1, à Gand.
- Van Hamme, Ernest*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue longue de la Monnaie, 52, à Gand.
230. *Van Hoecke-Peeters, Emile*, architecte, rue Haute, 81, à Gand.
- Van Houcke, A.-H.-L.*, ingénieur-architecte, architecte principal au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, rue de Molenbeek, à Laeken.
- Van Houtte, Hubert*, chargé de cours à l'Université, Pêcherie, 76, à Gand.
- Van Isegheem, P.*, conseiller à la cour de Cassation, rue de Florence, 30, à Bruxelles.
- van Malcote de Kessel, Karl*, bourgmestre de Zulte, marché au Lin, 13, à Gand et château de Zulte.
235. *van Oost, Georges*, industriel, consul de Perse, Coupure, 110, à Gand.

- Van Ortroij, Ferdinand*, professeur à l'Université, quai des Moines, 37, à Gand.
- Van Thorenburg, Constant*, négociant en vins, Cour du Prince, 26, à Gand.
- Varenbergh, Alfred*, avocat, rue neuve St-Jacques, 31, à Gand.
- Varlez, Louis*, avocat, rue des Baguettes, 58, à Gand.
240. *Verhaegen, Pierre*, avocat, conseiller provincial, place du Marais, 5, à Gand.
- Verhagen, Joseph*, boulevard du Béguinage, 30, à Gand.
- Verhaeghe de Naeyer, G.*, ancien marché aux Moutons, 1, à Gand.
- Vermast, A.*, directeur de l'École moyenne, rue de l'Etrille, 2, à Gand.
- Verstraeten, Camille*, docteur en médecine, professeur à l'Université, place Van Artevelde, 15, à Gand.
245. *Voortman, Robert*, industriel, place du Marais, 1, à Gand.
- Vuytsteke, Maurice*, libraire-éditeur, rue aux Vaches, 15, à Gand.
- Vyt, Camille*, libraire, rue basse des Champs, 13, à Gand.
- Willems-Linnander, Felix*, ancien conservateur des Hypothèques, Rempart St-Jean, 18, à Gand.
- Willems, Pierre*, industriel, rue Joseph Plateau, 47, à Gand.
250. *Williams, Charles*, rentier, rue du Chantier, 11, à Gand.
- Wollers, Frédéric*, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'Université, rue du Jardin, 55, à Gand.
- Wollers, Gustave*, inspecteur général des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Gand, rue de l'Avenir, 47, Mont-St-Amand.
- Fsabié, Achille*, directeur de l'Académie d'Alost, rue Haute, 6, à Gand.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

(1^{er} janvier — 31 décembre 1906.)

MEMBRE EFFECTIF :

C^{te} O. de Kerchove de Denterghem, sénateur, ancien gouverneur du Hainaut.

MEMBRES HONORAIRES :

Charles Blommaert, bourgmestre d'Oostacker.

Gustave De Ceuninck, courtier maritime.

Henri De Marez, homme de lettres.

Alfred D'Hondt, pharmacien.

Achille Fiers, propriétaire.

Emile Fiévé-Claeys, industriel.

Hippolyte Lippens, sénateur, ancien bourgmestre de la ville de Gand.

J. Vermeulen, artiste-peintre.

Algemeene vergadering van 16 Januari 1907.

Assemblée générale du 16 Janvier 1907.

Dagorde. — Ordre du jour :

I. Mededeelingen. — Communications.

II. Compte-rendu analytique des ouvrages offerts à la Société (A. Diegerick).

III. Rapport sur les travaux de la Société en 1906 (A. Roersch).

IV. Rapport sur la situation financière (R. Schoorman).

V. Un poète latin gantois du XVIII^e siècle : Olivier, baron de Reylof (P. Bergmans).

La séance est ouverte à 8,30 h. du soir sous la présidence de M. le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé au registre de présence : MM. le chanoine Van den Gheyn, président; V. van der Haeghen, vice-président; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins, conseiller, et MM. J. Casier, G. Claeys-Bouüaert, E. Coryn, J. Dutry-Van Loo, Fris, Gallet-Miry, G. Hyde, P. Hyde, L. Janson, H. L. Roy, L. Maeterlinck, G. Phlipppo, Serdobbel, A. Van der Mensbrugge, R. Van der Mensbrugge, Vermast.

I.

Communications.

M. le Président.

Je suis heureux de vous annoncer que M. le Général Ligy donnera en notre local, le premier jeudi de février, une conférence sur « la Campagne de Dix Jours, en 1831 ». Nous aurons l'honneur d'inviter les familles de nos membres à y assister.

Un mot, Messieurs, au sujet de deux congrès archéologiques qui auront lieu en 1907.

Le premier, celui de la Société Dunkerquoise pour l'Encouragement aux sciences, lettres et arts, se réunira à Dunkerque, le 15 juillet prochain. Le programme, qui nous en a été envoyé, prouve qu'il est digne de toutes nos sympathies.

Le second congrès est celui qu'organise notre Société. Tous nous avons à cœur de le voir réussir.

Les adhésions nous arrivent nombreuses et, j'espère fermement que, grâce à nos efforts réunis, nous arriverons à réunir plus de mille adhérents.

Ballottage de membres honoraires.

M^r Honoré Goossens, membre de la Commission de l'Académie des Beaux-Arts, à Gand ;

M^r Firmin Van den Bosch, substitut du Procureur général, à Gand, sont nommés membres honoraires de la Société.

II.

Compte-rendu analytique des ouvrages offerts
à la Société.

M^r A. Diegerick.

MESSIEURS,

Le nombre et la nature des ouvrages dus à l'activité des membres de notre Société et généreusement offerts par ceux-ci à notre bibliothèque pendant l'année 1906, ont certes lieu de nous réjouir. Ils nous permettent d'une part de nous acquitter de ce que l'on est convenu d'appeler, et non sans raison, le devoir le plus agréable de la charge d'un bibliothécaire, et, ceci est plus sérieux, ils nous donnent un critérium exact de l'activité intellectuelle de nos confrères. Or, ce n'est point sans un certain sentiment de fierté que nous aimons à constater que celle-ci a été très intense pendant l'année qui vient de s'écouler et que dans les domaines de l'histoire, de l'archéologie et des beaux-arts, nous avons à signaler, outre les notices et mémoires parus dans nos Bulletins et nos Annales, des œuvres d'un grand mérite, déjà favorablement connues et appréciées par l'opinion publique et les comptes-rendus des revues les plus autorisées.

L'exposition Van Eyck à Gand, tel est le titre d'une communication faite par notre honorable président, Monsieur le Chanoine Vanden Gheyn, à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique à Anvers. Dans ce discours, l'auteur rappelle le projet caressé à cette époque (il y a un an), de voir reconstituer momentanément à Gand le polyptyque de l'Agneau mystique des frères Hubert et Jean Van Eyck, et exposer en même temps d'autres œuvres de ces deux peintres célèbres. M. Vanden

Gheyn saisit l'Académie de ce projet d'exposition afin d'obtenir de ses membres une efficace adhésion qui devrait se traduire par une active propagande en faveur de l'exposition annoncée.

On sait que le secret espoir, que nous nourrissions tous alors, de voir réussir ce projet si alléchant de l'exposition Van Eyck fut à jamais déçu, le musée de Berlin ne consentant pas à se dessaisir des six volets de l'Agneau qu'il possède.

Monsieur le Vicomte de Ghellinck Vaernewyck a bien voulu compléter l'exemplaire de la splendide publication qu'il consacre à l'histoire de la famille van Vaernewyck et dont nous possédons le tome I, grâce à la libéralité testamentaire de notre regretté collègue, M. van den Bemden. Le tome II des *Chartes et documents concernant la famille van Vaernewyck* comprend la reproduction de 870 documents des années 1400 à 1500, extraits principalement des archives communales et des archives de l'état à Gand. Ces documents offrent une profusion de renseignements et de détails du plus haut intérêt, non seulement pour l'histoire de la famille van Vaernewyck, mais aussi pour l'élucidation de nombreuses questions d'histoire, de droit, d'usages et de toponymie.

De son côté, M. le Professeur Paul Fredericq enrichit notre bibliothèque par le don du tome III de son beau travail si documenté sur l'histoire de l'inquisition pontificale et épiscopale dans nos provinces, travail intitulé : *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae*. Ce dernier volume contient un supplément de 149 documents des années 1236 à 1513, destinés à compléter et à corriger ceux déjà imprimés dans les deux premiers volumes. Tous ces documents sont des plus intéressants. Nous voudrions, Messieurs, signaler à votre attention plusieurs de ceux-ci, mais les limites de ce rapide compte-rendu nous interdisent toute incursion, si

intéressante qu'elle puisse être, dans le vaste champ ouvert par M. Fredericq aux études historiques du XVI^e siècle principalement.

Mentionnons les excellentes tables qui terminent ce volume et qui donnent la liste des différentes hérésies, des hérétiques dans les Pays-Bas de 1025 à 1520, et de tous les documents cités dans les trois volumes de cet ouvrage qui restera un des travaux les plus importants et les mieux conçus dus à la critique historique Belge.

Deux nouveaux membres de notre Société, MM. les abbés Célis et Lippens, ont publié deux études consciencieuses relatives à la cathédrale de St. Bavon. Le premier, M. Célis, dans son opuscule intitulé : *La cathédrale de St. Bavon. Guide du visiteur*, publié dans les deux langues, nous en décrit l'architecture, les trésors artistiques, tableaux, statues, mausolées, sculptures, etc.

Quant à M. Lippens, dans sa notice publiée sous le titre de : *Anciens ornements sacerdotaux de la cathédrale de St. Bavon à Gand*, il nous dépeint ce que l'on appelle l'ornement de Saint-Liévin, composé d'une chape, d'une chasuble, d'une tunique et d'une dalmatique dont les broderies accusent le XVI^e siècle. De bonnes gravures rehaussent l'intérêt du travail de M. l'abbé Lippens.

C'est un peu tardivement peut-être que nous venons vous entretenir, Messieurs, du *Guide illustré de Gand* édité par la maison Van der Haeghen, qui a fait hommage à notre bibliothèque d'un exemplaire de ce livre. Publié sous les auspices de la commission locale des monuments, qui s'associa le concours de quelques collaborateurs d'une compétence reconnue, ce guide contribuera à établir encore plus solidement la réputation historique, archéologique et monumentale que notre ville s'est acquise depuis quelque temps et qui chaque année lui

amène des groupes de plus en plus nombreux de touristes et d'amateurs du beau. On l'a dit à maintes reprises et avec raison : ce guide est un petit chef-d'œuvre de science, de goût et de charme, aussi bien écrit que richement illustré de plus de deux cents photogravures. Aussi, une première édition, tirée à 1000 exemplaires, pensons-nous, fut-elle rapidement enlevée. Notre guide illustré de Gand en est actuellement à sa seconde édition.

C'est réellement un bon et consciencieux travail que vient encore de publier un de nos confrères, M. De Vos, curé à Scheldewindeke, ancien chapelain et archiviste de l'hôpital de Grammont. Dans un beau volume de 600 pages, intitulé : *Onser Liever Vrouwen Hospitaal van Geeraardsbergen van zijne stichting af tot na de fransche omwenteling*, M. De Vos nous retrace l'histoire de l'hôpital de Grammont, dont l'origine remonte au commencement du XIII^e siècle. Grâce à notre historien, les précieuses archives de cet établissement ont pu être en partie sauvées d'une destruction complète. La manière dont il découvrit ces archives est assez bizarre pour que nous la rapportions ici. Un jour, M. De Vos remarqua qu'une des religieuses de l'hôpital nettoyait les couteaux au moyen d'un vieux fragment de parchemin qu'il reconnut être un acte de bail de l'hôpital des années 1500. Interrogée sur la provenance de ce parchemin, notre bonne religieuse avoua qu'il venait du grenier, qu'il y en avait encore des tas et que depuis deux ans on se servait régulièrement de ces parchemins pour le nettoyage des couteaux, ce qui valait bien mieux que le mauvais papier de nos jours.

Bref, grâce à cette circonstance, les archives de l'hôpital étaient découvertes et sauvées. M. De Vos les classa et les étudia avec une patience de bénédictin. De cette étude naquit le bel ouvrage que nous citons ici et qui peut être considéré

comme un modèle de monographie d'établissement charitable. L'ouvrage est illustré par la reproduction de nombreux sceaux, de la première page du texte de la règle des Frères et Sœurs du couvent, de nombreux portraits de Supérieures des sœurs, et par la reproduction de tableaux, etc.

Abordons maintenant : *Le genre satirique dans la peinture flamande. Deuxième édition augmentée, revue et corrigée par L. Maeterlinck, Conservateur du Musée des Beaux-Arts à Gand.* En 1901, l'Académie royale de Belgique mit au concours : *l'histoire du genre satirique tel qu'il se manifeste dans la peinture flamande au moyen-âge et à l'époque de la renaissance.* M. Maeterlinck, auteur du mémoire couronné en réponse à cette question, a eu la bonne fortune de voir la première édition de son livre, publiée en 1903, enlevée en l'espace de quelques semaines. La maison Van Oest de Bruxelles vient d'en publier une seconde édition. « Tenant compte, dit l'auteur dans sa préface, d'avis précieux, nous avons remanié et complété la plupart de nos chapitres, en nous attachant surtout à pousser plus avant l'étude si intéressante des mœurs et des coutumes de nos ancêtres médiévaux, recueillant leurs « kluchten » ou plaisanteries parfois barbares ; les relations de leurs fêtes populaires de l'âne ; celles du pape des Fous et de l'évêque des Innocents, ainsi que les souvenirs de leurs mascarades et cortèges grotesques où figuraient monstres et géants, ribauds et ribaudes avec leur roi. Les parodies bourgeoises des tournois, que les villes flamandes subsidiaient, ne sont pas oubliées, et nous verrons tous ces souvenirs trouver un écho curieux non seulement dans les enluminures de nos premiers manuscrits, mais même dans les peintures comiques et satiriques de nos peintres drôles qui formèrent une école flamande spéciale dont Jérôme Bosch et Breughel le Vieux furent les maîtres incontestés. »

Les illustrations de cette seconde édition ont été considérablement augmentées, et le livre, comme toutes les productions de la maison Van Oest, est richement édité. La lecture, ajoutons-le, en est des plus attrayantes.

Nous devons à M. le Professeur Fris, qui traite avec le même savoir et la même maîtrise les pages d'histoire du moyen-âge et des temps modernes, un livre d'une lecture bien captivante intitulé : *'t Jaar 50. Een Volksboek*. Dans cet ouvrage, notre historien retrace les différents épisodes du règne de Guillaume I dans nos provinces, la révolution de 1830 et la fondation du royaume de Belgique. D'excellentes bibliographies complètent ce livre appelé à un succès incontestable, car il nous fait revivre une des parties de notre histoire encore trop peu connue, précisément parce qu'elle se rapproche trop du temps présent.

Notre collègue, M. l'architecte Van Houcke, a bien voulu nous offrir un exemplaire de son travail intitulé : *Grondbeginselen van de geschiedenis der Bouwkunst*, divisé en trois volumes abondamment illustrés. Le premier volume est consacré à l'architecture dite payenne, le second à l'architecture chrétienne, et le troisième consacré à l'architecture moderne comprend les différentes renaissances, les styles Louis XIV, XV et XVI et le style du premier Empire. L'œuvre de M. Van Houcke est destinée à un grand succès de vulgarisation. Ecrite d'une façon claire et sans prétention, elle contribuera certes à répandre dans les masses les connaissances artistiques qui leur font encore trop souvent défaut et dont l'absence rend presque incompréhensible la notion du beau.

Monsieur Vanderpoorten, éditeur à Gand, nous a envoyé un lot de 20 volumes, écrits dans les deux langues, consacrés à l'enseignement de la géographie et de l'histoire dans les établissements d'enseignement primaire et moyen, et dus à

notre érudit confrère, M. Vermast, Directeur de l'école moyenne de notre ville.

Nous en remercions l'éditeur et l'auteur. La réputation de M. Vermast est suffisamment établie et il nous paraît superflu de faire l'éloge de ses écrits pédagogiques universellement appréciés et approuvés.

M. Ch. Gilleman, Préfet des études à l'Athénée royal d'Ostende, a publié une courte notice intitulée : *Un portrait de Théodore Van Berckel*, dessiné en 1786 par son ami Jean Malpé, peintre à Gand. Jusqu'ici on ne connaissait que deux portraits du célèbre graveur.

Nous avons reçu de M. Willemsen, Secrétaire de la Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale, le *Compte-rendu de la IV^e session tenue à Termonde le 24 Juin 1906*, par la dite fédération. Cette session comprit la visite de Termonde et une excursion à Mespelaere et à Wieze. Elle a laissé, malgré l'inclémence du temps, le meilleur souvenir à tous ceux de nos collègues qui y prirent part.

Monsieur Arnold Fayen, membre de l'Institut historique Belge à Rome, nous communique dans sa notice intitulée : *Lettres Plantiniennes (1574-1581)*, trois groupes de documents relatifs à la publication de la Bible en 1574, à l'hommage qu'en fit Plantin au cardinal de Caraffa, et à la correspondance échangée entre l'imprimeur Anversois et Hercule Ciofano, philologue et poète italien, concernant la réédition à Anvers de ses observations sur les Métamorphoses d'Ovide, imprimées chez Alde en 1575.

Notre collègue M. Schoorman, comme suite à ses envois précédents, nous a adressé un tiré-à-part de la publication du registre aux privilèges du pays de Waes, coté N° 125, qu'il édite dans les Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. Ce travail abonde en documents de haut intérêt con-

cernant l'histoire, le droit, les mœurs et usages du pays de Waes.

Monsieur Louis Stroobant, Président du Cercle archéologique et historique de la Campine, nous envoie un intéressant travail intitulé : *La Taxandrie préhistorique. Essai de carte avec catalogue alphabétique des découvertes antéromaines et franques faites en Taxandrie*. Cette étude est accompagnée d'une carte au $\frac{1}{320000}$ et d'une liste alphabétique des communes où des trouvailles ont été faites.

Enfin, M. Houlé, archéologue à Mouy (Oise), nous communique le résultat de ses fouilles dans la notice : *Les fouilles à Bury. Cimetière franc*. Abondante est la récolte faite par le distingué archéologue français. Armes, boucles et plaques de ceinturons, poteries, objets de toilette, parures, monnaies, ustensiles divers remontant au V^e siècle, sont les témoignages muets de la présence des Francs à Bury à cette époque. La notice de M. Houlé est richement illustrée.

Il nous reste encore, Messieurs, à remercier ceux de nos collègues qui ont bien voulu déposer sur les rayons de notre bibliothèque des tirés-à-part de notices et mémoires parus soit dans le Bulletin, soit dans les Annales de notre Société. Ces remerciements s'adressent à MM. Bergmans, Claeys, Fredericq, Fris, Maertens et à M. le Chanoine Vanden Gheyn.

(*Applaudissements.*)

M^r le Président.

Nous avons été, Messieurs, d'autant plus heureux d'entendre aujourd'hui M. Diegerick qu'une longue et cruelle maladie l'avait retenu si longtemps loin de nous. Le fait qu'il est venu prendre la parole et rendre compte des accroissements de notre bibliothèque, nous donne l'espérance que notre cher archiviste et bibliothécaire a recouvré entièrement cette précieuse santé que nous lui souhaitons de pouvoir conserver longtemps encore.

Nous avons été très heureux, en même temps, de constater avec lui que nous devons ces accroissements à nos membres dont l'activité se déploie, non seulement ici, dans nos assemblées générales, mais aussi au dehors.

Puisse ce compte rendu si précis, si méthodique et si intéressant inspirer à nos membres de nouvelles et généreuses initiatives.

III.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1906.

M. Alphonse Roersch, *secrétaire*,

MESSIEURS,

Les prescriptions du Règlement imposent à votre secrétaire l'obligation de vous faire, au début de chaque année nouvelle, un rapport sur les travaux de la Société pendant l'exercice écoulé. Quand ces travaux ont été variés, nombreux et intéressants, ce devoir ne peut être que facile et agréable à remplir. Est-il nécessaire de vous dire que c'est bien le cas en ce qui me concerne aujourd'hui?

Dans toute énumération, Baedeker, homme pratique, voulant indiquer les noms de ceux qu'il considère comme les plus recommandables les désigne d'une astérisque à l'attention de ses lecteurs. Si je faisais la même chose, quelques-uns de nos travailleurs les plus décidés et de nos orateurs les plus diserts mériteraient certes la flatteuse petite étoile; mais, en bonne justice, nul n'en serait plus digne que M. Victor Fris.

Car, si les études historiques proprement dites ont été

largement représentées à votre tribune c'est, avant tout, au zèle de cet infatigable travailleur qu'on le doit.

Il a, en retraçant la carrière de Jan van Coppenhole, évoqué l'un des épisodes les plus pathétiques de la lutte des communiers gantois contre leurs seigneurs. Ses recherches sur la querelle des Blavotins et des Ingherkins constituent un chapitre fort curieux de l'histoire de la Flandre maritime et il fallait, pour l'écrire, de maîtresses qualités d'érudition, de méthode et de critique.

M. Léonard Willems nous a donné quelques pages substantielles sur le même sujet, ce qui nous a valu d'assister à une passe d'armes courtoise entre deux adversaires également informés et dont les connaissances historiques et philologiques se complétaient à merveille.

De plus, nous devons à M. Fris une liste critique des baillis de Gand, une bibliographie provisoire des Van Eyck et, enfin, une bibliographie historique de Gand au Moyen-âge, ouvrage des plus considérable, destiné à faire l'objet d'une publication extraordinaire de la Société.

L'apparition de ce précieux répertoire ne saurait être accueillie avec assez de faveur et je me fais un devoir de remercier le vaillant chercheur qui a bien voulu placer cette œuvre sous les auspices de notre Compagnie. (*Applaudissements.*)

M. Balieus a commenté, en termes excellents, une chartre de Charles le Bon, conservée aux archives de l'Évêché. M. Eggen vous a résumé son mémoire, couronné par l'Académie royale flamande, sur les habitants des Pays-Bas espagnols bannis et réfugiés dans les Provinces-Unies, au cours des troubles du XVI^e siècle. Il vous a montré la prodigieuse activité déployée dans le Nord par nos compatriotes ; il vous a dévoilé quelles réserves de forces vives, quels trésors d'énergie nous furent ravis en ces temps malheureux.

Un de nos membres fixé à Rome, M. Arnold Fayen, nous a envoyé un petit travail sur l'élection de Foulque à la dignité d'abbé de S^t-Pierre au Mont-Blandin. Les documents qu'il a trouvés sur cette question, aux Archives Vaticanes, jettent quelque lumière sur la vie intime de la célèbre abbaye, en un moment de crise financière, et débrouillent un point obscur de notre histoire religieuse.

Pas plus que cette dernière, l'histoire économique n'est demeurée étrangère à vos préoccupations : M. Willemsen vous a adressé un mémoire, qui paraîtra bientôt dans nos Annales, sur les crises linières en Flandre aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Enfin, Messieurs, trois des vôtres vous ont parlé histoire littéraire.

J'ai eu l'honneur de vous soumettre quelques considérations générales sur la Renaissance des lettres anciennes en Belgique. C'était une vue d'ensemble et quelque peu abstraite : à défaut d'autre mérite, elle eut, du moins, celui de servir d'introduction toute naturelle aux travaux dans lesquels le R. P. J. Vanden Gheyn et M. V. van der Haeghen étudièrent de façon concrète une personnalité du monde des humanistes.

Le premier vous a présenté Robert de Keyser, imprimeur gantois et professeur, auteur d'un joli volume, rehaussé de miniatures, offert en notre ville à l'empereur Charles-Quint en 1520. Le second a exhumé des Archives de la Ville quantité de renseignements concernant ce personnage et qui le replacent, de manière amusante, dans le milieu où il vécut, dans la maison paternelle, puis dans sa demeure du *Lintworm*, au sein de sa famille. Ces deux intéressantes notices sont destinées aux Annales et vous les relirez, je n'en doute pas, avec plaisir.

De même, j'évoquerai certainement dans votre esprit les

meilleurs souvenirs, en vous rappelant les communications charmantes que vous fit M. Armand Heins sur les vues de Gand ; et dans lesquelles, il nous montra le plus grand de nos artistes travaillant dans le cadre où s'écoule notre existence, empruntant pour peindre les paysages de ses chefs-d'œuvre quelque chose au décor qui nous est familier.

L'histoire des beaux-arts a toujours été, Messieurs, très populaire parmi vous. Cette année encore, elle a fait l'objet de travaux érudits et attrayants.

M. Louis Maeterlinck a commenté avec autant de conscience que de talent quelques tableaux fort intéressants de nos collections publiques et du cabinet du prince de Salm-Salm.

Avec cette virtuosité critique qui lui est coutumière, M. Hulin vous a fait connaître la vieille peinture murale retrouvée, au *Spykeboort*, dans la rue de la Monnaie ; il vous a décrit quelques tableaux du Musée et de la Cathédrale, il est parvenu à identifier plusieurs d'entre eux, il vous a fourni des détails sur nos miniaturistes locaux.

Enfin, sur la maison du *Spykeboort*, théâtre de la découverte que je viens de rappeler, MM. H. Le Roy et Fris vous ont donné de précieux renseignements.

Après les séductions de l'art, les jouissances moins accessibles à tous, mais très douces pour les initiés, des recherches et des trouvailles archéologiques. M. Joseph Maertens vous a exposé les résultats des fouilles qu'il a entreprises à Melle. M. Victor Willem vous a présenté, à ce sujet, quelques observations savantes et utiles.

Comme par le passé, la Société s'est montrée la gardienne vigilante et éclairée de nos sites et de nos monuments. La conservation de l'*Achter-Sikkel*, l'agrandissement de l'église d'Afsné, le déplacement du pilori d'Evergem, la reconnaissance des vestiges de notre ancien *Schepenhuys*, la restauration

de notre merveilleuse cathédrale ont tour à tour été l'objet de sa sollicitude. Rien de ce qui touche au domaine de l'art ne lui est demeuré étranger et elle a consacré une séance à la discussion de l'éducation esthétique dans l'enseignement moyen, discussion introduite par un rapport de M. Vermast.

Nos publications se sont succédées nombreuses et régulières. Voulez-vous me permettre une métaphore? — hardie, je vous en prévient! Elles me font penser à une armée imposante et bien ordonnée. Trois corps de troupes : L'infanterie, laborieuse et vaillante, toujours et partout prête à marcher et à combattre pour la bonne cause : notre Bulletin. La cavalerie, crâne et brillante, dont l'éloge n'est plus à faire : notre Inventaire archéologique. L'artillerie, lançant de temps à autre dans les rangs de l'ennemi quelque gros boulet meurtrier : nos Annales. Et s'il faut citer le nom de l'intrépide officier organisateur de la victoire : Paul Bergmans. (*Applaudissements.*)

Les tomes VI (2^e partie), VII (1^{re} partie) et VIII (id.) de nos Annales ont paru. Ils contiennent la suite du remarquable travail de M. Victor van der Haeghen sur la corporation des peintres et sculpteurs de Gand, une monographie curieuse de M. Prosper Claeys sur les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix à Gand au XVIII^e siècle, les Régestes de Philippe d'Alsace, consciencieuse étude de M. Hubert Coppieters Stochove, les « Oorkonden betreffende den Opstand van Gent tegen Philips den Goede » par M. Fris. M. L. Willems nous a donné une série de notes relatives aux Régestes de Philippe d'Alsace : elles paraîtront prochainement.

Un dernier mot.

Notre Société a le culte du souvenir. Dans la séance publique et solennelle qu'elle a tenue en février, son président

a consacré quelques paroles émues à Félix De Vigne, ce respectable devancier de nos travaux, dont le portrait vient d'être placé dans notre local, de même que celui d'un autre précurseur : Goetghebuer.

Je ne puis terminer ce rapport sans adresser une pensée de profond regret à ceux de nos membres qui sont morts dans le courant de l'année : le comte de Kerchove, membre effectif et MM. Charles Blommaert, Gustave De Ceuninck, Henri De Marez, Alfred d'Hondt, Achille Fiers, Émile Fiévé-Claeys, Hippolyte Lippens, J. Vermeulen, membres honoraires.

Le comte de Kerchove de Denterghem, ancien gouverneur du Hainaut, membre du Sénat, décédé en notre ville le 20 mars, faisait partie de notre Société depuis sa fondation. Il aimait les études historiques et publia notamment quelques articles remarquables sur des sujets d'histoire contemporaine. Quand la mort le surprit, il réunissait les éléments d'une histoire de la révolution de 1830, dont il avait déjà exposé les préliminaires en 1897, dans la *Revue de Belgique*. Il suivait avec intérêt nos recherches et encourageait nos efforts. Plusieurs d'entre nous n'ont pas oublié la manière à la fois généreuse et délicate, avec laquelle il entendit s'associer à l'hommage que nous avons rendu à Van Lokeren.

La Société d'histoire et d'archéologie conservera fidèlement le souvenir du comte de Kerchove de Denterghem.

(*Applaudissements.*)

M^r le Président.

MESSIEURS,

C'est la première fois que M. Roersch prend la parole comme secrétaire et ce début fait bien augurer de ses rapports futurs.

Vous savez que, cette année, nous n'aurons pas de séance

publique à l'Hôtel de Ville. Nous voulons, en effet, réserver toutes nos forces et toutes nos ressources pour le Congrès. C'est pour ce motif que nous avons cru pouvoir demander à M. le Secrétaire de présenter, dans la séance de ce soir, le rapport traditionnel sur les travaux de la Société pendant l'année écoulée. M. Roersch a bien voulu accepter cette tâche et je le félicite de la façon délicate, gracieuse et littéraire dont il a bien voulu s'en acquitter. (*Applaudissements.*)

IV.

Rapport sur la situation financière.

M^r R. Schoorman, trésorier.

MESSIEURS,

Conformément à l'article 27 des statuts de notre Société, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma gestion comme trésorier pendant l'année sociale 1906. Cette année-ci, nous avons eu le plaisir de voir augmenter de fr. 559,02, les recettes ordinaires.

Le budget pour 1906 comportait en recettes fr. 4,170 00
et nous avons reçu » 4,729 02

De ce chef nous avons pu imprimer d'intéressants mémoires dans les Annales de notre Société.

RECETTES.

Espèces en caisses au 1 ^{er} Janvier 1906	Fr.	3 37
Cotisations des membres	»	3,188 65
Subside du Gouvernement	»	500 00
Subside de la Province	»	300 00
Subside de la ville	»	250 00
Vente de médailles	»	30 00
Vente de publications	»	457 00
	Fr.	4,729 02

DÉPENSES.

Entretien du local, chauffage, éclairage	Fr.	180 10
Indemnité au sténographe	»	300 00
Frais d'administration, du secrétariat et de la trésorerie	»	187 00
Travaux d'impression. Frais d'envois	»	2,896 13
Frais de gravure.	»	121 81
Inventaire archéologique	»	500 00
Achat de livres, reliures	»	57 30
Remboursement partiel de l'emprunt (2 ^e annuité)	»	457 00
Imprévus	»	30 10

Fr. 4,729 44

Le présent compte se clôture donc :

En dépenses	Fr.	4,729 44
En recettes.	»	4,729 02

Il en résulte un déficit de Fr. 42

Gand, le 31 Décembre 1906.

(Applaudissements.)

M^r le Président.

Deux postes de notre bilan doivent nous réjouir particulièrement : ceux qui sont relatifs aux cotisations des membres et à la vente de nos publications.

En ce qui concerne le dernier, je dois vous dire que notre honorable vice-président, M. V. van der Haeghen a bien voulu nous céder une partie des tirés à part de son livre si apprécié sur « Les Peintres gantois ». C'est ainsi que la Société a pu, par la vente seule de ce bel ouvrage, réaliser un joli bénéfice.

(Applaudissements.)

Je me permets d'adresser toutes mes félicitations à notre Trésorier. La Société ne périclitera pas entre ses mains habiles.

(Applaudissements.)





Hôtel Roylof, rue Haute, à Gand. Etat actuel (1907).

UN POÈTE LATIN GANTOIS DU XVIII^e SIÈCLE.

OLIVIER DE REYLOF.

M^r Paul Bergmans.

Les maisons de la rue Haute, à Gand, portant actuellement les n^{os} 28 et 30, formaient naguère un seul et même hôtel qui fut construit en 1724 par le baron Olivier de Reylof (1).

Ce personnage était un lettré, qui devint plus tard trésorier de la ville. Comme emblème de ses goûts studieux, il fit placer un globe terrestre sur le fronton de la façade.

J'ai eu à retracer sa carrière dans la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale de Belgique. Mais les nécessités du tirage m'ont obligé de laisser paraître mon article avant que je sois arrivé à déterminer exactement le lieu et la date de naissance de Reylof (2).

Les biographes (3), en effet, le font naître à Gand, en

(1) Cet hôtel fut construit sur l'emplacement d'une propriété appartenant au baron de Reylof. Nous donnons aux pièces justificatives, n^o II, le texte de sa requête aux échevins pour obtenir l'autorisation de bâtir. Elle est signalée dans V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Catalogue général* (Gand, 1896), p. 19. — Cf. PR. CLAEYS, *les Monuments de la ville de Gand* (Gand, 1905), pp. 449-450.

(2) *Biographie nationale*, t. XIX, 1^{er} fascicule (Bruxelles, 1906), col. 197-199.

(3) Le principal biographe de Reylof est PAQUOT, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. X (Louvain, 1767), pp. 219-224. Cet article était basé, notamment, sur une note fournie à Paquot par M. de Castro de Puyvelde, ancien haut échevin du pays de Waes. Il a été résumé dans J.-CHR. ADELUNG et H.-W. ROTERMUND, *Fortsetzung zu Chr.-J. Jöchers allgemeinem Gelehrten-Lexiko*, t. VI (Brême, 1819), col. 1921; DELVENNE, *Biographie du royaume des Pays-Bas* (Bruxelles, 1829), t. II, p. 296, et dans C. PIRON, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 323.

1668 ou en 1670; mais nous avons vainement cherché son nom dans les registres de l'état-civil de cette ville. D'après un registre des états de biens, aux archives de Gand (1706-1707, f° 20 v°), il était âgé de vingt-deux ans en 1706, ce qui reporte la date de sa naissance à l'année 1684. D'autre part, Reylof se donne, sur le titre de ses poésies, la qualification d'*Amstelodamensis*, ce qui indique qu'il vit le jour à Amsterdam.

Or une aimable communication de M^r le Bourgmestre d'Amsterdam, à qui je m'étais adressé, me permet de déterminer maintenant ce point avec certitude.

Par les actes, dont ce haut fonctionnaire a bien voulu m'adresser des copies (1), il est établi que Jacques Reylof, négociant gantois, âgé de 46 ans et orphelin, établi à Amsterdam, *op de Oude Zijds-Achterburgwal*, a contracté mariage en 1683 avec Madeleine Geelham (2), de Koeverden, âgée de 24 ans et habitant *in de Warmoesstraet*.

De cette union est né à Amsterdam, le 6 novembre 1684, Olivier, dont nous allons rappeler brièvement l'existence.

Il fit de solides études d'humanités. Suivant le témoignage autorisé de Paquot, il était versé dans l'histoire sacrée et profane, la théologie et les belles-lettres, la philosophie, et même l'histoire naturelle. Il aimait, paraît-il, à prendre part aux examens ou « disputes » des collèges (3), notam-

(1) Voir le texte aux pièces justificatives, n° I.

(2) Geelhand, suivant Paquot, *loc. cit.*

(3) Paquot dit à ce sujet : « il ne se faisoit point à Gand de dispute publique sur ces sciences, qu'il n'y allât proposer des difficultés aux répondans ». Il a emprunté ce détail à la préface des *Poemata* de Liévin De Meyer : *Hinc nullum est publicum certamen literarium, ad quod editis thesibus provocantur eruditi, in quo te argumentantium cœtum cum laude non inseras*. Cf. ce passage de la préface de l'*Epulum linguarum* de X. van Larebeke : ... *hoc in publicis quibuscumque scholarum disputationibus non semel et leviter notatum esse dum solidissimis rationum momentis sapissime adversarios aut hæsitantes, aut piscibus effcis mutiores...*

ment, sans doute, du collège des Jésuites et de celui des Augustins de Gand, dont son grand-oncle paternel, Alipe Reylof avait été prieur.

Cet Alipe Reylof (1) était né en 1612 et mourut à Gand, le 30 décembre 1682 (2). Il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin et fit sa profession au couvent de Gand, en 1632; il reçut la prêtrise en 1636. Après avoir enseigné la philosophie pendant six ans au couvent de Gand, il donna des cours de théologie à Bruges, puis à Louvain. En 1652, il fut nommé prieur à Ypres, puis en 1655 à Gand. Nommé professeur (*magister*) de théologie par le général de l'ordre, Jérôme Valvasorius ou de Valvasoribus (3), le 15 octobre 1671, il fut définitivement admis à jouir des privilèges de ce titre, le 20 janvier 1673. Après son priorat, il s'était voué de nouveau à l'enseignement de la théologie, qu'il abandonna, vers la fin de sa vie, pour se consacrer à la prédication et à la confession. Ossinger n'hésite pas à le nommer *vir incomparabilis, et in philosophicis aequè quam theologiacis disciplinis ornatissimus*. On lui doit un ouvrage intitulé : *De anima ad mentem S. P. Augustini*. Gand, M. Graet, 1664; in-folio. Il est dédié à Gerelme Borluut, seigneur de Boucle-Saint-Denis, protecteur des Augustins

(1) Voyez sur lui N. DE TOMBEUR, *Provincia belgica ord. Ff. Eremitarum S. P. Augustini* (Louvain, 1724), p. 144 (v^o *Reylof*), repris dans J.-F. OSSINGER, *Bibliotheca Augustiniana* (Ingolstadt, 1748), p. 741 (v^o *Reylof*). — F. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, t. II (Gand, 1860), p. 195, n^o 1354. — A. KEELHOFF, *Geschiedenis van het klooster der Eerw. Paters Eremyten Augustynen te Gent* (Gand, 1864), p. 246-247.

(2) Dans le recueil des *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale*, 2^e série, Eglises conventuelles, t. I (Gand, 1866), p. 181, le décès du P. Reylof est erronément placé en 1681.

(3) Nous publions, dans les pièces justificatives, n^o III, le texte de la lettre de J. Valvasorius (copie contemporaine, à la bibliothèque de l'université de Gand, *Documents divers*, v^o *Reylof*).

gantois. Ce volume est devenu rare et manque à la collection gantoise, si riche cependant, de la bibliothèque de Gand.

Olivier Reylof cultivait avec assiduité la poésie latine, en digne ami et émule du P. Jésuite Liévin De Meyer, qui lui dédia le recueil de ses poésies : *Poematum libri duodecim* (Bruxelles, E.-H. Frick, 1727; pet. in-8°). Déjà auparavant, Reylof avait reçu la dédicace de l'*Epulum linguarum* de Jacques-Xavier van Larebeke (Gand, P. De Goesin 1715; pet. in-8°); qui le qualifie de *Artium liberalium Cultor et Mæcenas*.

En 1711, — il avait alors vingt-sept ans, — Reylof fit imprimer à Gand, chez Michel Graet, deux volumes de poésies latines, intitulés tous deux : *Poematum libri tres*, mais se distinguant par les sous-titres suivants : [a] *Continent Eglogas sacras et profanas, Librum de Piscibus, et alterum de Ranis cum Appendice* (pet. in-8°, xxiv-176 pp.); [b] *Continent Effectus mirabiles divini amoris, Sermonem de Invidia et Zelotypia, Querelam animæ in Inferis detentæ cum appendice* (pet. in-8°, xviii-191-1 pp.). Le second recueil fut réimprimé en 1728, par Pierre de Goesin (in-8°, xxxiv-230 pp. et 1 f.), et le premier en 1732, par le même typographe (pet. in-8°, ii-317 pp.). En 1738, Pierre de Goesin publia le premier volume des *Opera poetica omnia* de Reylof (pet. in-8°, 310-x pp.), contenant une série de pièces qui n'avaient pas paru dans les deux premiers recueils, mais que l'auteur avait fait imprimer séparément : *varia ab auctore per minores particulas in lucem edita* (1). Cette édition ne fut pas continuée,

(1) La préface de P. de Goesin est tout à fait affirmative sur ce point : *Non erat auctori nostro illa mens, dum opuscula sua poetica tunc publicæ luci dedit, hic pedem figere : sed annuatim per particulas minores, aliquando etiam per paucas paginas, tanquam per prodromos, emittere; ut doctiorum suffragia colligeret, sciretque quæ digna essent, ut iterum sub prælo sudarent,*

probablement à cause de la mort de Reylof. D'autre part, en 1735, P. de Goesin avait édité un *Dramatum liber unus cum appendicula* (pet. in-8°, VIII-246-II pp.), contenant quatre tragédies en vers : *Philippus*, *Jonathas* (1), *Cræsus* et *Gedeon* (2).

Dans ses vers, Reylof a traité les sujets les plus variés. Les « effets admirables de l'amour divin », la Vierge, la vie du Christ, les plaintes d'une âme aux enfers, l'envie, les quatre saisons, l'éloge de la ville de Gand, et jusqu'aux poissons et aux grenouilles constituent tour à tour les thèmes de ses amplifications poétiques, quand il ne célèbre pas des événements contemporains, tels que l'anniversaire de la naissance du pape Clément XI ou la mort de Benoît XIII, la mort de l'archevêque de Malines, Humbert-Guillaume de Precipiano (1711), l'empereur Léopold 1^{er}, l'élection de l'empereur Charles VI (1712), l'incendie de Stockholm en 1723, la paix conclue à Vienne, en 1725, entre Charles VI et Philippe V, l'arrivée dans les Pays-Bas, la même année, de l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Elisabeth, l'élection du XIV^e évêque de Gand, Jean-Baptiste De Smet (1732). Certaines pièces ont un

et ita cum aliqua specie laudis transirent ad posteros. Cumque ex rumore publico jam sæpius intellexissem quod authoris nostri opuscula, vel (ut melius loquar) primæ istorum opusculorum editiones, multis mendis, quæ haud dubie perlegentium incuria, vel typographi negligentia hinc inde satis frequentes irrepserant, essent refertæ; placuit novam hanc editionem severo supercilio, et iterum oculis fidelibus observandam committere, ut ab omni fuligine purgata, magis arrideat eam volentibus perolvere. Nous n'avons pu retrouver ces premières éditions isolées.

(1) Pour la description des éditions de Reylof, voir F. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise* (Gand, 1853-1869), *passim*. Tous ces volumes se trouvent à la bibliothèque de Gand.

(2) L'examen du résumé des deux pièces montre qu'on ne peut pas identifier le *Jonathas* de Reylof avec la tragédie *Jonathas et David*, représentée par les élèves du collège des Jésuites à Gand, le 9 septembre 1739, et dont l'argument a été imprimé par P. De Goesin (in-4°, 1 f.)

caractère intime, notamment celles relatives à l'attaque d'apoplexie dont il fut frappé le 2 juillet 1738, et dont il attribua la guérison à l'intercession de la Vierge honorée, sous le vocable de Notre Dame aux sept douleurs, dans la chapelle du Schreyboom.

L'églogue, l'épigramme et l'ode sont les formes préférées de l'auteur, qui ne dédaigne point, d'ailleurs, l'épître ou l'épigramme. Ce bagage poétique est assez considérable pour qu'il y ait lieu de s'étonner de ne pas voir mentionné le nom de Reylof dans le mémoire de Peerlkamp sur les Belges qui ont composé des vers latins. La lecture de ces recueils fait reconnaître en lui un poète élégant et harmonieux, doué d'une certaine imagination et d'une plume facile.

Le bon Paquot vante surtout sa morale : « Ce qu'il y a de plus louable dans son attachement à la Poésie, » dit-il, « c'est que loin de la prostituer en la faisant servir d'amorce au vice, il en a toujours fait un usage légitime, et en a même souvent employé les beautés à célébrer les mystères de la Religion, ou d'autres objets qui la touchent de près » (1).

On trouve encore dans ces volumes quelques discours latins, purs exercices de rhétorique, comme on en jugera par ces titres : *Oratio de nihilo* ou *Oratio circa aliquid*, discours sur rien ou sur quelque chose. Notons aussi un panégyrique de saint Augustin et même un art poétique, où Reylof défend les théories d'Aristote et d'Horace contre Scaliger et les novateurs (2).

Il n'est pas sans intérêt de relever les confrères du noble poète, dont les recueils nous offrent le nom, soit dans des pièces qu'il leur dédie, soit dans des pièces qu'eux-mêmes

(1) *Mémoires* cités, t. X, p. 220.

(2) *Poematum libri tres*, édition de 1732, pp. 78-80.

lui adressent. Ce sont les Pères Liévin De Meyer, Jacques de Croes, Jacques De Laet, Emmanuel Diricx, R. van Hove, de la Compagnie de Jésus, le curé Jacques-Xavier van Larebeke, le peintre Robert van Audenaerde. On sait que ce dernier était, en effet, un latiniste habile. Il peignit le portrait de Reylof et consacra une longue pièce de vers à cette œuvre (1), qui devait être fort ressemblante, si l'on s'en rapporte au témoignage du principal intéressé :

*Quod mihi sim similis per te depictus, id omnes
Qui necumque vident sponte, Roberte, notant* (2).

Reylof était grand collectionneur de livres, puisque la vente de sa bibliothèque, mise aux enchères après son décès, dura deux jours les 16 et 17 mai 1742 (3).

Il aimait aussi les plantes et possédait, en ville même, un vaste jardin dans la paroisse de Saint-Sauveur. Les plantes furent vendues le 4 juin 1742, et la *Gazette van Ghendt* signale les plate-bandes de tulipes, au nombre de huit, de renoncules, d'anémones et d'autres fleurs, *te lang om die al te specificeren, dog daer en zyn noyl par venditie in dese stadt verkocht soo schoone sorten van blommen* (4).

En 1731, Reylof avait été élu trésorier de la ville de Gand, en remplacement de Médard de Clerque de Sousberghe. Il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, soit pendant douze ans (5).

(1) *Poematum libri tres*, édition de 1732, pp. 82-84.

(2) *Poematum libri tres*, édition de 1728, p. 193.

(3) Le catalogue est annoncé dans la *Gazette van Ghendt*, n° du 26 avril 1743; un exemplaire s'en trouve cité dans le catalogue Rymenans, n° 396 du supplément. Nous n'avons pu le retrouver.

(4) N° du 28 mai 1742.

(5) *Memorieboek der stad Ghent*, t. III (Gand, 1854), pp. 352-359.

Il avait été créé baron, par lettres patentes datées de Barcelone, le 20 octobre 1712 (1). Il posséda les seigneuries de Kerchove et de Ten Durpe, à Heusden, r. levant du vicomté de Gand. Le fief de Kerchove était attaché à une maison de campagne située près de l'église de Heusden (2), où Reylof passait l'été.

Nous reproduisons ici sa signature, d'après un document d'intérêt privé, daté de 1727 et conservé à la bibliothèque de Gand.



La femme d'Olivier de Reylof mourut en 1729. A cette occasion, le P. Jacques De Laet adressa à son confrère une ode : *In obitum conjugis* (3).

Le poète lui-même mourut à Gand (4), le 13 avril 1742, dans sa cinquante-huitième année. Il fut inhumé, suivant Paquot, dans l'église abbatiale d'Oost-Eecloo, aujourd'hui démolie. On y voyait sa tombe, qui ne portait que ses armoiries : *d'or à une hure de sanglier de sable, languée de gueules,*

(1) J. DE SEUR, *La Flandre illustrée* (Lille, 1713), p. 272.

(2) Cf. *Messenger des sciences historiques*, 1844, p. 354 (notice de PH. BLOMMAERT sur Heusden).

(3) *Poematum libri tres*, édition de 1732, pp. 78-80.

(4) Dans sa maison du marché au Lin, où il était allé habiter après avoir quitté son hôtel de la rue Haute, d'après une note manuscrite de Mr F. van der Haeghen (bibl. Gand).

dépendue et allumée d'argent, et l'inscription : *Obiit 15 aprilis 1742* (1).

Notre érudit confrère, M^r Fris, vous parlera le mois prochain de son projet de publier une *Biographie gantoise*, afin de rappeler le souvenir de tous les hommes de valeur qui naquirent ou résidèrent dans notre ville. Il ne m'en voudra pas d'avoir apporté, dès aujourd'hui, cette petite pierre au monument qu'il voudrait édifier.

(*Applaudissements.*)

M^r le Président.

Je lève la séance, Messieurs, en émettant le vœu que l'année 1907 puisse être pour nous aussi heureuse et aussi féconde que celle qui vient de s'écouler.

La séance est levée à 10 heures.

(1) PAQUOT, *Mémoires* cités, p. 220. Nous n'avons pas trouvé trace de son décès dans les divers registres paroissiaux conservés à l'Etat-civil de Gand.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Extraits des registres de l'Etat-Civil d'Amsterdam.

COPY-EXTRACT uit het Puy register van 4 October 1681 — 11 December 1683. (D. F. B. n° 693.) [En marge :] Sij moeders consent goet ingebracht.

Vrijdach, den 15 October 1683.

Compareerden voor de Heeren Wevering en Trip, commissarissen, JACQUES REYLOFF, van Gent, koopman, oud 46 jaren, op de Oude Zijds-Achterburgwal, ouders dood, geassisteert met Egbert Jans Blocqzijl, en MAGDALENA GEELHAM, van Koeverden, oud 24 jaren, in de Warmoestraat, geassisteert met haar oom Gerrit Geelham, moeder aldaar.

Versoekende hare drie sondaagse uytroepingen.

Jacques Reylof.

Magdalena Geelham.

* * *

COPY-EXTRACT uit het Doopboek der Roomsch-Katholieke Kerk « het Vrede Duifje ». D. F. B. n° 358.

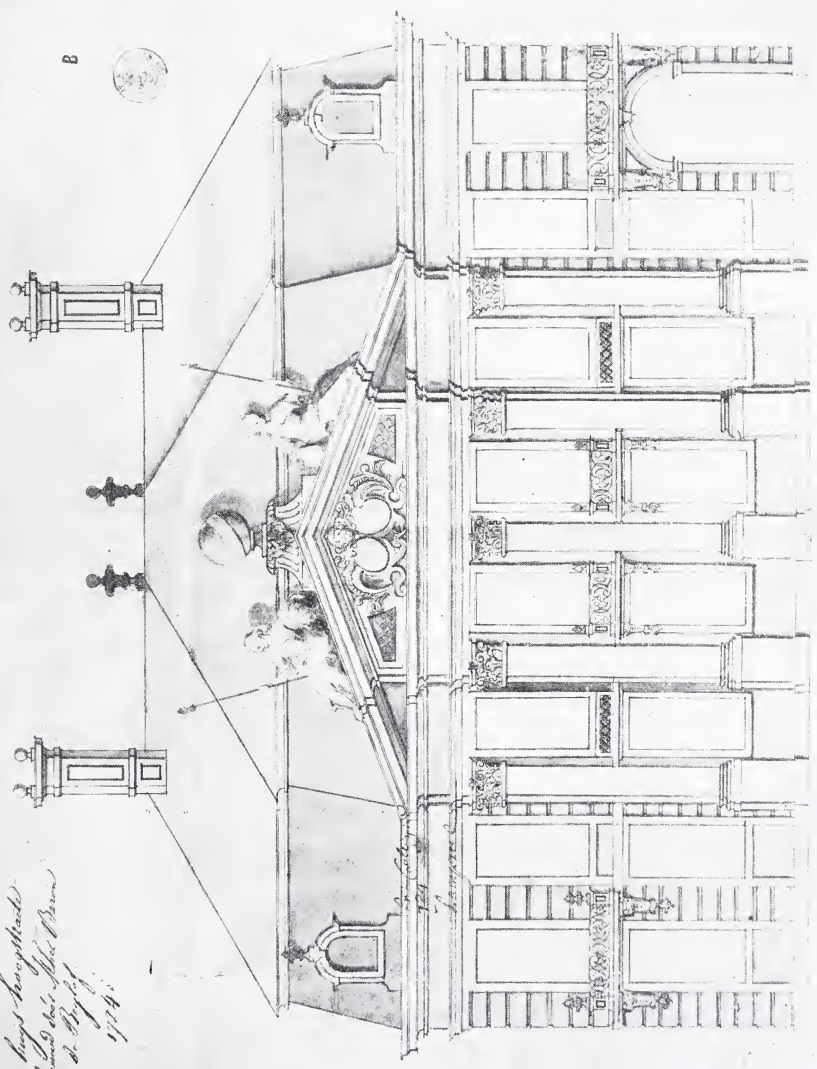
1684.

Den 6 Nov. JACOBUS REYLOF, en MAGDALENA GEELHAM, filius OLIVIER. Patr. Olivier Reylof. Matr. Joanna Maria Reylof.

23

B

1^{er} Projet
 pour l'Hotel de M^{rs} de S^{te} Anne
 par M^r de S^{te} Anne
 1724
 16



Projet primitif de l'hotel Reylof (1724).

II.

Requête d'Olivier de Reylof, en 1724.

Supplierende verthoont reverentelyck Mher Olivier baron de Reylof, proprietaris van sekeren huysel, steede en erfve ghestaen ende gheleghen op de Hooghstraete binne dese stadt, dat hy van intentie is af te breken den voornoemden huysel ende van nieuwe op te bouwen op een rechte lingne volghens d'annexe modelle, ende alsoo sulcx niet en magh ghebeuren sonder UEdelen consent, oorsaeke den verthoonder hem keert tot UEdelen....

(Archives de la ville de Gand : *Opbouwingen van huizen*, série 535, 106 (*Hoogstraat*)).

L'apostille des échevins est datée du 15 septembre 1724, et l'autorisation est accordée le 18 septembre. Ces deux apostilles sont signées par le secrétaire P.-F. de Lampreel, de même que le plan annexé à la requête et que nous reproduisons ici.

Déjà le 17 mars 1718, le baron de Reylof avait demandé l'autorisation de rebâtir la partie postérieure de sa propriété de la rue Haute, donnant dans la rue du Cumin.

III.

Lettre de Jérôme Valvasorius, du 20 janvier 1673.

Magister frater Hieronymus Valvasorius Mediolanensis, totius ordinis eremitarum sancti Augustini prior generalis.

Venerabiles patres et fratres, salutem in Domino. Quandoquidem anno 1671 et die 15 mensis octobris, ex peculiari

concessione S^{mi} D. D. Clementis Papæ X^{mi} feliciter sedentis, nobis remissum fuit ut pro nostro arbitrio patrem Alipium Reylof, provinciæ Belgicæ seu Coloniensis, magistrum in S. Theologia crearemus, nosque apostolica suffulti auctoritate sub die 24 dictorum mensis et anni patentes nostras dederimus litteras, quibus præfatum patrem constituimus, creavimus et declaravimus magistrum cum omnibus honoribus, privilegiis, exemptionibus etc, prout in iisdem nostris litteris expresse patetur;

Evenit postea ut sub die 2 februarii anni 1672 quibusdam oppositionibus respondentes declaraverimus R^{do} patri provinciali, nostræ mentis non fuisse ut dictus Pater Magister Alipius Reylof privilegiis, indultis, exemptionibus, antelationibus, ceterisque hujus modi gauderet nisi eo tempore quo Adm. R^s Pater Magister Michael Hechius, nunc provinciæ assistens, extra Belgii provinciam degeret; quam quidem declarationem in isto nostro conventu publice lectam et publicatam fuisse percepimus;

Cum vero præfatus Adm. R^s Pater Magister Michael Hechius, qui tunc erat in alma hujus Romanæ urbis universitate sacræ scripturæ lector et professor, nunc per apostolicas litteras in forma brevis a S^{mo} qui supra D. N. Clemente X^{mo} ad assistentis Germaniæ munus fuerit assumptus; et idcirco si aliquando in Belgium feliciter sit reversurus, dutis et amplioribus privilegiis sit gavisurus, non tamquam magister de senario numero a provincia admissus et acceptatus, sed tamquam assistens et assistentis munere functus et dictus locus et numerus vacans censeatur et fit :

Idcirco nos tenore præsentium muneris nostri auctoritate



Fig. 1. — JANE GREY
par Lucas de Heere. Appartient à l'Earl Spencer de Londres.

juxta facultatem nostro a S^a Sede, ut supra remissam arbitrio declaramus patentales magisterii litteras die 24 mensis octobris anni 1671 in favorem præfati patris magistri Alipii a nobis concessas et expeditas, in tota sua amplitudine esse et fore intelligendas, ulla absque conditione, restrictione aut interpretatione, ita ut dictus Pater Magister Alipius Reylof nunc et semper magisterialibus indultis, privilegiis, exemptionibus, antelationibus, immunitatibus, etc. gaudeat et gaudere possit, etiamsi Adm. R^s Pater Magister Michael Hechius aliquando in dictam provinciam Belgii et conventum Gandavensem sit, ut Domino Deo placuerit, reversurus.

Ex nunc etenim et prout ex tunc et pro quavis temporum differentia, declaramus præfatum patrem magistrum Alipium Reylof verum esse istius Belgicæ provinciæ magistrum, et in omnia consueta, indulta et privilegia, nec non in omnes exemptiones, immunitates et antelationes, sicut ceteri dictæ provinciæ magistri super numæarii, jus habere, iisque ulla absque molestia esse et fore gavisurum, etiamsi Adm. R^m patrem qui supra Germaniæ assistentem aliquando contingat fortasse fore reversurum.

Porro sub pœnis per nostras patentales supradictas 24 octobris anni 1671 expressis mandantes ne quis nobis inferior audeat illi impedimento esse, quo minus præfatis indultis, privilegiis, exemptionibus, antelationibus, immunitatibus, etc. libere perfruatur.

Et insuper præcipimus ut hæc nostræ in isto Gandavensi conventu publicatæ coram omnibus patribus perlegantur, deinde earumdem exemplar, fideliter rescriptum, ad R^m Patrem provincialem transmittatur publicandum, ne quis, de ignoran-

tia præsumens, huic dictæ declarationi seu sanctioni audeat se opponere, et sive per se, sive per alios, mediate aut immediate sub quovis prætextu adversari præsumat.

Datum Romæ, in conventu nostro S. Augustini, die 20 Januarii 1673.

(Bibliothèque de l'université de Gand, *Documents divers*, v^o *Reylof.*)

OLIVIER DE REYLOF.

Note additionnelle.

Notre obligé confrère, M^r le Bⁿ Joseph de Bethune, bibliothécaire de la ville de Courtrai, a bien voulu nous signaler une édition séparée et anonyme du panégyrique de saint Augustin par Olivier de Reylof :

Magni patris S. Augustini panegyricon. Accedit ode de Inventione Reliquiarum ejusdem Magni Patris, cum carmine altero.

Gandavi, P. de Goesin, s. d. (1729).

In-4°, 28 pages.

Cet opuscule fait partie d'une très volumineuse collection de brochures relatives au Jansénisme, formée, vers le milieu du XVIII^e siècle, par deux chanoines de la collégiale Notre-Dame de Courtrai, Jacques Tack et Pierre-Ignace Surmont, et conservée actuellement à la bibliothèque de Courtrai (fonds Goethals-Vercruysse, case 37, n^o 1028^c, *tomus praemialis*, p. 663).

Une assez longue note manuscrite de P.-I. Surmont attribuée à Reylof la paternité de cet écrit. Elle nous révèle à la fin un détail relatif à la fortune de Reylof, qui nous explique l'abandon de l'hôtel de la rue Haute :

Verum hic Baro, urbis Gandensis thesaurarius perdives, propria neglexit negotia; unde anno 1735, debitis gravatus, magnificentissimam domum suam cum bibliotheca sua vendere compulsus fuit.

Algemeene vergadering van 7 Februari 1907.

Assemblée générale du 7 Février 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

La campagne de dix jours (2 août-12 août 1831) : conférence par M. le Général Ligy.

M. le Général Ligy a pris la parole devant un auditoire particulièrement nombreux et choisi. Voici un résumé de sa savante causerie qui a été fort goûtée.

L'orateur après avoir établi ses sources et leur valeur respective, telles que les Mémoires de Niellon et d'Eenens, les études de Huybrechts, de Poplimont et Navez, du côté belge, et du côté hollandais, celles de Bosscha et du général Den Beer Portugael, — a esquissé les préliminaires des événements tragiques qui ont mis notre jeune patrie naissante à deux doigts de sa perte.

Il a insisté sur le désarroi qui régnait dans les esprits après la révolution de 1830, et indiqué les défections, les lâchetés et les trahisons, dont malheureusement les chefs de l'armée et de l'administration se rendirent coupables.

La première des grandes conspirations militaires fut celle d'Ernest Grégoire, dont le major des pompiers de Gand, Van de Poele, eut facilement raison ; elle eut pour conséquence l'échec définitif de la candidature du prince d'Orange au trône de Belgique.

La seconde trahison qui avorta également fut celle de Van der Smissen ; jusqu'alors le gouvernement, par une aberration incompréhensible, avait tout fait pour démoraliser

l'armée. Après la découverte de cette nouvelle machination, Gendebien fonda l'Assemblée patriotique qui jeta l'effroi parmi les factieux.

Ce que le gouvernement hollandais a dépensé de millions pour corrompre officiers et fonctionnaires belges à cette époque est incroyable ; on l'a évalué à plus de trente millions.

Le 21 juillet, Léopold I prêta serment à la Constitution ; les jours suivants, les chefs-lieux des provinces lui préparèrent de magnifiques joyeuses-entrées.

Tout à coup, le 2 août, sans que rien n'eût pu faire prévoir cette rupture de l'armistice, l'armée hollandaise passa la frontière. Niellon, Daine et Goethals avaient deviné l'invasion et la marche des opérations ; seul le ministre de la guerre, de Failly, n'avait rien saisi des plans du prince d'Orange. Pour comble de maladresse, après avoir donné les ordres les plus invraisemblables, il donna sa démission le 4 août, abandonnant son portefeuille au général d'Hane, qui multiplia des ordres non moins bizarres et non moins lâches que ceux de son prédécesseur.

Dans ces conditions, ce devait être la débâcle. Le 11 août, le prince d'Orange était aux portes de Louvain.

Sans l'appel du roi Léopold aux troupes françaises du maréchal Gérard, l'armée belge était anéantie.

Le 13 août, Louvain fut rendu aux Hollandais ; le même jour, les troupes hollandaises, devant les menaces des Français, reprenaient la route de la frontière.

Après avoir évoqué ces journées tristes et néfastes de l'histoire de la fondation de notre royaume, l'orateur a terminé sa conférence aussi captivante qu'érudite en opposant à la défection et à la méfiance de jadis, la confiance réciproque qui anime aujourd'hui officiers et soldats, fonctionnaires et administrés.

L'éminent conférencier a été chaleureusement applaudi par l'auditoire. M. le Président l'a félicité et lui a exprimé la reconnaissance de la Société dans les termes les plus heureux.

Algemeene vergadering van 20 Februari 1907.

Assemblée générale du 20 Février 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Mededeelingen. — Communications.

II. Contributions à la Biographie gantoise : Olivier van Minjau, Josse Vydt, Pierre de Ville, etc. (V. Fris).

III. Lucas de Heere peut-il être identifié avec le peintre des demi-figures de femmes ? (L. Maeterlinck).

IV. L'art à l'école. Proposition pratique (A. Vermast).

V. Une lettre inédite de Daniel Heinsius (Alph. Roersch).

La séance est ouverte à 8.30 h. du soir sous la présidence de M. le Chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé au registre de présence : MM. le Chanoine Vanden Gheyn, président ; G. Hulin, vice-président ; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires ; R. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire, A. Heins, conseiller, et MM. M. Boddart, H. Coppieters-Stochove, E. Coryn, J. Dutry-Van Loo, V. Fris, Gallet-Miry, H. Goossens, H. Le Roy, Lievevrouw-Coopman, L. Maeterlinck, Joseph Nève, Léon Nève, G. Philippon, E. Sacré, F. Scribe, Serdobbel, E. Soens, L. Van Biesbroeck, Em. Van Goethem, V. Willem, G. Willemsen.

Ballottage de membres honoraires.

M. Camille De Bast, sénateur, à Gand ;
le Dr. F. Van Imschoot, professeur à l'Université, à Gand ;
M. Jules Grenier, industriel, à Gand ;
M. Jules De Clercq, capitaine de la garde civique, à Gand, sont nommés membres honoraires de la Société.

I.

Communications.

M^r le Président.

Vous apprendrez avec plaisir, Messieurs, que le nombre des adhésions à notre congrès s'élève déjà à 568. Il n'est donc pas téméraire d'espérer que d'ici à quatre mois, ce nombre atteindra le chiffre de onze à douze cents. Je vous prie, Messieurs, de vouloir user de votre influence dans les milieux où nous n'aurions pas encore pu pénétrer. Nous avons envoyé des circulaires aux membres de toutes les sociétés savantes, mais nous avons dû nécessairement nous borner à peu près à ces milieux scientifiques. Évidemment, il y a, en dehors de ces sociétés, beaucoup de personnes susceptibles de s'intéresser à notre congrès et ce sont celles-là qu'il faudrait nous amener.

Dans trois semaines, les rapports sur les questions proposées seront déjà publiés. Ils pourront donc être remis aux membres du congrès trois mois à l'avance. C'est spécialement à raison de cette publication que j'insiste tout particulièrement pour que vous fassiez une propagande intensive de façon à ce que, d'ici à quelques jours, nous puissions être fixés, de façon approximative, sur le nombre des adhésions.

M^r P. Bergmans. Vous avez reçu, Messieurs, le premier fascicule du Bulletin de 1907, alors que le dernier fascicule de 1906 n'a pas encore paru. Ce retard est dû à

notre ancien imprimeur que nos démarches réitérées n'ont pu décider à hâter son travail.

D'autre part, j'ai le plaisir de vous annoncer que la publication d'un nouveau fascicule des « Annales » est déjà très avancée. Il comprendra le travail du R. P. Van den Gheyn sur l'imprimeur de Keyser et celui de M^r Coppieters Stochove sur le cartulaire d'Elseghem.

M^r Fris a publié la *Bibliographie historique de Gand*. Dans les premiers jours du mois prochain vous recevrez le prospectus détaillé de cet ouvrage avec l'invitation à y souscrire. Vous savez que les membres bénéficient d'un rabais sur le prix de l'ouvrage dans le commerce.

II.

Contributions à la Biographie Gantoise.

M^r V. Fris.

Nous n'avons pas besoin de rappeler dans cette enceinte que c'est de notre Société qu'est partie l'heureuse initiative de la rédaction d'un *Inventaire Archéologique local*; et nous sommes justement fiers de cette remarquable création que les cercles archéologiques nous envient.

C'est un motif pour ne pas s'arrêter en si bon chemin. Cet heureux résultat doit être un stimulant pour tenter de nouvelles entreprises. Aussi venons-nous proposer aux hommes de bonne volonté de faire pour l'histoire ce qui a été si favorablement réalisé pour l'archéologie.

Dans la *Bibliographie de Gand au Moyen-Age*, qui paraîtra avant Pâques, nous avons énuméré les noms d'au moins deux cents Gantois qui se sont illustrés dans tous les domaines de l'activité humaine jusqu'à l'an 1500; en dépouillant les catalogues de nos Bibliothèques et de nos Archives pour les Temps Modernes, on pourrait facilement doubler cette liste.

Nous osons donc soumettre à nos confrères le projet de la rédaction d'une *Biographie des Gantois célèbres*.

Une telle œuvre rendrait de grands services ; car il faut bien avouer que beaucoup de notices des six premiers volumes de la *Biographie Nationale de Belgique*, commencée depuis 1866, et dans laquelle figurent un grand nombre de Gantois, sont surannées et erronées, et que beaucoup de personnages qui n'intéressent que notre ville ont dû être omis.

La tâche d'ailleurs n'est pas si difficile qu'elle le paraît à première vue ; d'abord, parce qu'il en est parmi nous qui sont tout désignés pour diriger l'entreprise, M. Paul Bergmans, le secrétaire de la *Biographie Nationale*, et M. Alphonse Roersch, un des collaborateurs de la *Bibliotheca Belgica* ; ensuite, parce que grâce au dépouillement d'un grand nombre de nos pièces d'archives, nous disposons d'une masse de renseignements aisée à consulter.

Nous avons déjà pour notre part rédigé un grand nombre de notices ; pour prouver que nous possédons une foule de détails sur des personnages de natures fort différentes, nous avons choisi à dessein les biographies d'un homme politique, d'un phénomène, d'un entrepreneur, d'un financier, d'un moine et d'un mecène.

Lippe de Loddere.

Un personnage historique reste toujours au fond une énigme psychologique, à moins qu'il ne nous ait communiqué dans des mémoires posthumes ses intentions ou ses visées ; mais ces révélations d'outre-tombe sont fort rares à l'époque médiévale.

Ce sont donc les seuls témoignages des contemporains qui peuvent éclairer, dans une certaine mesure, le caractère intime d'un homme illustre, à condition que les détails biographiques qui nous sont transmis concordent sur la plupart des points. Mais combien de fois les chroniqueurs médiévaux ou les documents authentiques sont-ils d'accord sur cette question épineuse que constitue le portrait psychologique d'un personnage célèbre ?

Il semble que par suite de pareilles contradictions la vie privée et le caractère de Philippe van Artevelde resteront eux aussi enveloppés d'une nébulosité énigmatique.

En effet, dans les Comptes du Bailli de Bruges de 1383 (1) paraît à plusieurs reprises, sous le nom de « Lippe de Loddere », le second des Artevelde. Si nous pouvions expliquer à plein cette épithète injurieuse, avec le sens que les Flamands du XIV^e siècle y attachaient, nous pourrions sans doute mieux pénétrer la personnalité du tribun gantois.

Que signifie *Loddere*? C'est proprement le séducteur (2), puis le paillard de bas étage, le saligaud (3).

Ne nous hâtons pas trop d'appliquer au sens de la lettre ce qualificatif infamant à Philippe van Artevelde. Car, dans les mêmes Comptes des Baillis (4), il est question d'un *Lodder* de Gand. On voit par là que ce mot est un sobriquet générique, appliqué par mépris au prolétariat gantois et synonyme d'émeutier ou de rebelle. Ce n'est, d'ailleurs, pas le seul nom injurieux qu'on leur applique. Nous voyons par la *Chronique rimée des troubles de Flandre* (5) que les partisans du comte et les patriciens, qui se nommaient eux-mêmes « li boin », traitaient leurs adversaires de « malfaiteurs », de « malvais », de « fellous », de « ribaus, kaitis et merdaille ». Olivier van Dixmude (6) de son côté les appelle les « quadien », « 't quadie », les « quaetdoenders », les « mau-fauteurs ».

(1) Publiés par M. NAP. DE PAUW, *Rekeningen der Baljuws* en Appendice de la traduction de *Jehan Froissart's Cronyke van Vlaenderen* par Geryt Potter van der Loo (Gent, 1900), t. II, p. 75, 76, 84, 85.

(2) OUDEMANS, *Bijdrage tot een Middelnederlandsch Woordenboek*, t. IV, p. 170.

(3) VERDAM, *Middelnederlandsch Woordenboek*, t. IV, p. 697, qui donne également le sens de tête fêlée, d'histriion et de vagabond.

(4) NAP. DE PAUW, *Rekeningen der Baljuws*, en appendice de la traduction hollandaise de *Froissart's Cronycke*, t. II, p. 596.

(5) Ed. H. PIRENNE (Gand, 1902), p. 9, 20, 22, 25, 30, 38, 41.

(6) *Merkwaerdige Gebeurtenissen* (Ypres, 1835), p. 1, 6, 12, 14, 21.

Seulement le mot Lodder a encore une autre signification, d'origine cléricale celle-ci. En effet, il désigne souvent le *libertin*, pour ne pas dire l'hérétique, qui « varie » sur quelque point de la foi catholique ou qui ne vit pas en bonne harmonie avec les membres de cette église. On le trouve dans ce cas confondu ou mêlé dans des énumérations avec l'appellation *Lollaert* (1). Les Lollards, secte originaire, semble-t-il, des bords du Rhin, appelés également Fratricelles, formaient des communautés semblables à celles des Cellites et furent poursuivis par les évêques; tout comme les Bogards le furent, aussi longtemps qu'ils n'eurent pas embrassé la règle du Tiers-Ordre, jusqu'à leur suppression par Jules II en 1511. En Angleterre, le mot *Lollard* a pris le sens absolu d'hérétique et plus spécialement la signification de sectateur de John Wycliffe (2).

C'est cette synonymie plus ou moins vague entre *Loddere* et *Lollaert* qui aura induit en erreur le chroniqueur presque contemporain, Olivier van Dixmude, qui fut sous Philippe le Bon bourgmestre d'Ypres. Il connaissait le sobriquet de Philippe van Artevelde, mais il l'a compris dans le second sens du mot, et il écrit: « A Gand, l'on élut Philippe van Artevelde, qui était de l'église et qui menait la vie d'un *lollaerd*; et il s'opposa à son élection; mais lorsqu'il vit qu'il le fallait ainsi, il jeta le froc » (3). Olivier van Dixmude s'imaginait

(1) Voyez PAUL FREDERICQ, *Corpus documentorum Inquisitionis*, t. I, p. 196, à comparer avec le texte de la p. 198, et t. II, p. 132, à comparer avec la p. 133. Sur le mot, voyez VERDAM, *Middelnederlandsch Woordenboek*, t. IV, col. 745-746; l'auteur les confond avec les Alexiens ou Cellites, membres d'une communauté religieuse irrégulière, qui auraient reçu ce nom d'après leurs prières et leurs chants lentement murmurés (*lollen*); il renvoie pourtant également à Walter Lollardus, hérétique, brûlé à Cologne en 1322. Cf. FREDERICQ, *Corpus*, t. I, p. 172.

(2) *Encyclopædia Britannica*, t. XIV (1882), col. 810-813, art. de T. M. Lindsay. Cf. H. Ch. Lea, *History of the Inquisition in the Middle-Ages*, t. II, p. 350-413; Lechler, *Johann von Wicliff und die Vorgeschichte der Reformation* (Leipzig, 1873), t. I, p. 221; Th. Rogers, *History of Agriculture in England*, t. I, p. 95-100.

(3) *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 10.

donc que Philippe van Artevelde appartenait à l'ordre néré-
tique des Fratricelles, et que lors de sa proclamation de chef-
capitaine de Gand, le 24 janvier 1382, il aurait après un
court moment d'hésitation, renoncé à la vie monastique.

Nous savons par contre que Philippe était marié et qu'il
avait épousé Yolande van den Broucke (1).

Écartons donc l'interprétation d'Olivier van Dixmude,
et examinons jusqu'à quel point le reward gantois mérite les
deux autres acceptions du mot *Lodder* : homme perdu de
mœurs ou vil et méchant individu.

Sont-ce des actes de sa vie publique qui ont fait donner
cette épithète à Philippe van Artevelde ?

Certes Philippe était un personnage peu commode, un
« quaet bloet », dit encore Olivier van Dixmude. Au lende-
main de son élection, il fit décapiter douze adversaires de la
politique municipale, parmi lesquels d'anciens ennemis de
son père. A la fin du mois, il tua de sa propre main, à l'Hôtel
de ville, le premier échevin Simon Bette, de l'Ameede (rue
aux Vaches), tandis que son acolyte Pierre van den Bossche
assassinait le bourgmestre de décembre 1379, Giselbrecht de
Grutere. Le jeudi suivant, Philippe fit exécuter Jean Sleepstaf,
Jean Romere et Jean Mahiu. Le 21 février, ce fut le tour du
doyen des bouchers, Jacques Seyssone (2). Le tribun n'y regardait pas à une tête près. C'étaient les mœurs de cette époque
troublée. « Homo homini lupus. » Que l'on compare, d'ailleurs,
les listes des exécutions dressées par les baillis comtaux avant
comme après Roosebeke, pour se faire une idée de la cruauté
que déployaient de leur côté les partisans du comte (3).

Ce n'est donc pas à raison de ces crimes politiques que
le second Artevelde a reçu le nom de Loddere.

(1) *Rekeningen der stad Gent, tijdcak van Philips van Artevelde*, publiés
par JULIUS VUYLSTEKE, p. 468-486.

(2) FROISSART, *Chroniques* (éd. Luce-Raynaud), t. X, p. 100, 147-151 ;
JACQUES DE MEYERE, *Annales Flandriae*, f^{is} 180 et 181 ; N. DE PAUW, *Bal-
juwsrekeningen* à la suite de *Froissart's Cronycke*, t. II, p. 387, 405, 406.

(3) N. DE PAUW, *Baljuwsrekeningen*, passim.

Ou bien, la cause en serait-elle dans la folle prétention qui éclate dans sa correspondance avec le roi de France en octobre 1382 (1), juste au moment où il démontrait si indiscutablement, au siège d'Audenarde, sa parfaite incapacité de conduire quelque opération militaire? Mais une telle hâblerie est loin d'être une exception au Moyen-Age.

Et la vie privée de Philippe? Froissart (2) nous raconte que, la veille de la bataille de Roosebeke (27 novembre 1382), Philippe avait une femme avec lui dans sa tente : « il me fu dit que Phelippes d'Artevelde avoit à amie une demoiselle de Gand, laquelle en ce voiage estoit venue avoecques lui. Et entrues que Phelippes dormoit sur une queute pointe, dalès le feu de carbon, en son pavillon, ceste femme, environ heure de miennuit, issi hors dou pavillon, pour veoir le chiel et le tamps et quelle heure il estoit, car elle ne pooit dormir ».

Rien n'empêcherait de supposer que ce fut pour ses accointances avec cette concubine que Philippe fut appelé le *saligaud*. Remarquons pourtant que nous sommes au début de l'époque où chaque chevalier et bientôt tout patricien flamand aura une ou plusieurs maîtresses et élèvera ses bâtards en famille.

Ne concluons donc pas trop vite. Nous avons écarté plus haut la possibilité d'appliquer les épithètes Loddere ou Lollaert à Philippe van Artevelde dans le sens de frère d'un ordre suspect. Seulement, si le tribun n'a pas été précisément un Fratricelle, il est toutefois possible qu'il ait été un Lollard, dans la signification d'ennemi de l'Église, ou du moins des ecclésiastiques catholiques. Ce qui ne devrait pas nous étonner à cette époque. C'est la période du Grand Schisme, durant laquelle deux papes et deux clergés se disputent le gouvernement spirituel de la catholicité, les Urbanistes et les Clémentistes. Gand, — et les démocrates qui suivent sa politique, —

(1) *Rekeningen der stad Gent*, éd. J. VUYLSTEKE, p. 461-463; FROISSART, t. X, p. 274-283.

(2) FROISSART, *Chroniques*, t. XI, p. 41.

est urbaniste depuis la consultation de Lygianus et la réunion du Clergé de Flandre au couvent des Dominicains de Gand, le 3 juin 1379 (1). Ypres, — et les partisans de la France, — est clémentiste(2); l'évêque de Tournai, — et tout le haut clergé flamand qui en dépendait, — tenait le parti du pape d'Avignon. De plus le parti populaire, étant réformiste, n'avait jamais été très sympathique au clergé, très conservateur et défenseur du pouvoir : qu'on se rappelle la haine réciproque des prêtres et moines et de Jacques Peyt, le farouche ami de Zannekin en 1325 (3).

Si Philippe n'a jamais, à notre connaissance, dirigé quelque persécution contre le clergé, nous voyons pourtant qu'à Ypres, lors de son entrée dans cette ville, ses amis les démocrates accusent, à l'occasion d'un léger tremblement de terre, les prêtres de sortilège et en font décapiter plusieurs (4). Ce fait ne suffit pourtant pas pour caractériser absolument la manière de voir de notre personnage. Pourtant, lorsque Philippe périt lui-même à Roosebeke avec des milliers de Flamands, le clergé de Bruges ne put contenir sa joie et vint depuis, à chaque anniversaire de la mort de Lippe de Loddere, offrir une chape magnifique à Notre-Dame de Roosebeke (5) : c'est l'origine de la procession annuelle de ce village (6).

Ainsi, la question n'est guère tranchée : saligaud ou libertin? Espérons que quelqu'un pourra résoudre l'énigme du sobriquet de Philippe van Artevelde.

(1) U. BERLIÈRE, *Jean de West, évêque urbaniste de Tournai*, dans *Bull. Comm. Roy. d'Histoire* (1904), t. 73, p. 351-388; N. DE PAUW, *L'adhésion du Clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand(?)*, *ibid.*, p. 671-702.

(2) G. SKALWEIT, *Der Kreuzzug des Bischofs Heinrich von Norwiche gegen Ypern im Jahre 1383* (Kœnigsberg, 1898).

(3) *Biographie Nationale*, t. XVII, col. 147, v^o Peyt.

(4) O. VAN DIXMUDE, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, p. 12-13.

(5) J. DE MEYERE, *Annales Flandriæ*, fo 191 v^o.

(6) J. VUYLSTEKE, *Eenige Bijzonderheden over de Artevelden in de 14^{de} eeuw*, dans ses *Verzamelde Prozaschriften*, t. IV (1891), p. 62-76.

Olivier van Minjau.

Dans l'église St. Nicolas pend au quatrième pilier de la nef gauche inférieure, un petit tableau, peint sur bois au XVI^e siècle, de peu de valeur artistique, mais intéressant par son sujet. Il représente un certain Olivier van Minjau avec sa femme Amelberge de Langhe, entourés de leur trente et un enfants ; au milieu du tableau pend le Christ en croix ; à droite est agenouillée Amelberge de Langhe avec ses dix filles priant à genoux et debout derrière elle se dresse sa patronne, S^{te} Amelberge ; à gauche, dans la même attitude, Olivier van Minjau avec ses vingt et un fils agenouillés et, derrière lui, debout, S^t Olivier son patron ; le fond du tableau est occupé par une vue de ville étrangère.

En dessous du tableau, dans un encadrement, on lit l'építaphe : « Hier licht begraven Olivier van Minjau ende Amelberghe sLanghen syn wettelyck wyf was ende hadden te samen een en dertich kinderen, met eensmaels thien dochters ende de reste zonen ».

Sur le cadre même une main de peintre de date postérieure ajouta : « Welcke al tsamen ghestorven zijn, vader, moeder ende kinderen in ougsti », et plus loin « 1526 » en chiffres arabes.

De bonne heure une légende s'est formée à Gand au sujet de ce petit tableau, et il faut avouer qu'elle a eu un succès extraordinaire.

Celui qui semble l'avoir reproduite le premier, c'est J.-B. Descamps dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (1769). De là, elle passa successivement dans les quatre éditions du *Guide des voyageurs dans la ville de Gand* (1826, 1831, 1843, 1846) d'Auguste Voisin, dans la *Volledige Beschrijving van Gent* (1838, 1847 et 1857) de J.-J. Steyaert, et dans les nombreuses contrefaçons de ces deux ouvrages par Jonglas, Dujardin, Ferrier, Gyselynck, Siret et d'autres encore. Kervijn de Lettenhove lui donna une place dans son *Histoire de Flandre* (1850), t. VI, p. 77 ; Philippe Kervijn

de Volkaersbeke fit la description du tableautin dans ses *Eglises de Gand* (1860), t. II, p. 173-174. Les *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Orientale* (1866) reproduisirent la peinture sur la planche II, à la fin du tome II. Willem Rogghé reprit la légende dans son *Guide* (1883), p. 54, et Fr. De Potter dans la *Geschiedkundige Beschrijving van Gent*, t. III (1885), p. 190. Enfin, M. E. Lacquet commenta la reproduction photographique du tableau sur la fiche 64 de l'excellent *Inventaire Archéologique de Gand*.

Voici cette légende d'après Auguste Voisin : « Lorsque Charles V fit son entrée à Gand, en qualité de comte de Flandre (24 février 1526), il avait remarqué Minjau, faisant partie du cortège, à la tête de ses vingt et un fils en uniforme. Etonné qu'un simple artisan eut pu donner une éducation honnête à une famille si nombreuse, il le fit venir à sa cour et lui assigna une pension. Peu de temps après, en août 1526, Minjau eut la douleur de voir mourir tous ses enfants de la *suette*, espèce de fièvre contagieuse qui parut pour la première fois en Angleterre en 1483, et pendant laquelle une sueur très abondante semblait brûler toutes les parties du corps qu'elle parcourait. Ce malheureux père succomba avec sa femme avant la fin du même mois, et ils furent enterrés à côté de leurs enfants, dans le cimetière qui entourait l'église S^t Nicolas » (*Guide*, éd. 1843, p. 135).

Voilà la légende. Pourtant M. Lacquet avait émis quelques doutes concernant l'authenticité de ce récit, et fit remarquer que la *suette* éclata dans les Pays-Bas non pas en 1526, mais en 1529.

D'ailleurs Fr. De Potter, à l'occasion de la description de la Place d'Armes au t. IV (1886) de la *Geschiedkundige Beschrijving van Gent*, avait déjà fait remarquer l'erreur de Descamps, Voisin et Steyaert, dans une note absolument perdue de la page 337, où il dit avoir rencontré le nom de Minjau et de sa femme dans une pièce authentique de 1428.

Et en effet, ces deux personnages ne sont pas du tout des contemporains de Charles-Quint, mais vivaient dans la

dernière moitié du XIV^e et au commencement du XV^e siècle.

D'après le *Jaerregister de la Keure* de 1409-1410, aux Archives de la ville, Olivier van Minjau, par sentence des échevins, mit entre les mains de Pierre Pieterssone en garantie légale une rente viagère de deux livres douze escalins de gros par an, qu'il devait à Pierre Scars, sise sur deux maisons l'une située à la Place d'Armes, et l'autre à côté de la ruelle de la Place d'Armes, derrière l'hospice des Tisserands (1).

Comme cet acte ne mentionne que le seul Olivier van Minjau, on pourrait douter de l'identité de ce personnage avec celui qui est représenté sur le tableau de l'église de St. Nicolas.

Mais dans un acte du 3 octobre 1428, il est mentionné avec sa femme Amelberge de Langhe, ce qui lève tout doute possible (2). Par contrat passé devant les échevins, les deux époux reconnaissent avoir vendu à Jean van der Asselt et sa femme Chrétienne van den Ecke, une nouvelle hypothèque de onze escalins de gros par an, sur leur maison de la Place d'Armes située vers l'emplacement actuel de la Banque de Gand.

Deux actes du 5 octobre 1437 et du 1 février 1438, nous

(1) *Jaerregister* 1409-1410, f^o 53 v^o, 4 avril 1410: « Olivier van Mingau, volghens vonnesse van scepenen, stelt in handen van Pieter Pieterssone, in wettelijke pande en verzekethede van 2 p. 12 sc. gr. 's jaers lijfrente, die hy Olivier sculdich is an Pieter Scars, ten twee paymenten... up twee huusen danof d'eene is staende an den Cauter ende is een dweerse loeve...., ende d'ander staende naest de Cauterveste bachten den Wevershuuse. .. ».

(2) « Kenlijc sij allen lieden dat Olivier van Mengau ende Amelberghe sLanghen. zyn wettelyke wyf, commen zyn vor scepenen van der kuere in Ghend, kenden dat zij hebben vercocht meester Jan Stommen, die men heedt van der Asselt, ende Kerstinen van den Ecke, zyn wettelike wyf, de somme van XI scellingen grote tsjaers . . . versekert up haerlieder huus ende stede, staende metter eener zyden an de Cautere. bachten der Wevershuus, met der eener ziden neffens de Veste ende metter ander ziden neffens Jans van der Haghe huus. .. Actum 3 Octobris, anno XXVIII ». *Jaerregister der Keure*, 1428-1429, f^o 15; reproduit dans Fr. De Potter, *Gent*, t. IV, p. 337, note 1.

apprennent qu'à cette date Olivier van Minjau était mort (1). Ce n'est donc pas la suette de 1526 ou 1529 qui l'a emporté.

Seulement en 1436 éclata à Gand une « pestilence » accompagnée d'une terrible disette, qui dura jusqu'en 1438; nous l'avons longuement décrite ailleurs (2). Il est probable qu'Olivier van Minjau fut une des victimes de cette épidémie.

Mais dans tous les cas sa veuve lui survécut, puisque le 1 février 1438, elle vendit sa maison de la Place d'Armes à Laurent Matten (1).

Comment expliquer cette légende et la fausse date 1526? Remarquons d'abord que le tableau-épitaphe est du XVI^e siècle, comme le montrent les costumes des personnages. De plus, l'inscription du cadre est bien du XVII^e siècle, mais antérieure à 1769, lorsque J.-B. Descamps la copia.

Nous supposons que le petit tableau primitif, si toutefois il y en eut un, portait la date, en chiffres arabes du XV^e siècle : 1436, que le peintre du tableau actuel aura lue : 1526; s'il y a eu une peinture antérieure, elle aura disparu sans doute durant les dévastations de St. Nicolas par les iconoclastes en 1566, ou par les calvinistes en 1578.

Quant à la légende, il se peut parfaitement que ces deux personnes aient eu trente-et-un enfants, les uns morts, les autres vivants. C'est ce qui expliquerait leur lent appauvrissement, constaté par les actes. Mais ce qui est sûr, c'est que père, mère et enfants ne furent pas enlevés tous à la fois en déans un mois, puisque Amelberge de Langhe, avec deux de

(1) « Lieven de Langhe wordt vooght van Hannekine ende Kerstine van Mingau, filii Oliviers, verstorven de patre. Actum 5 oct. anno XXXVII ». *Jaerregister*, 1437-38, fo 6. — « Vercoop door Amelberghe sLanghen, weduwe van Olivier van Mengau, an Lauwereyns Matten, f^s Jan, van Apouteren (?), van een huus ende stalle..., bachten de weverscapelle, an den Cautere, tusschen 't huus van Gillis Paesdach ende 't gonne van Jan van der Haghe, in welk huus voornoumden Olivier starf... Actum 1 Februaris 1437 ». *Jaerregister*, 1437-38, fo 72.

(2) *Schels van den Economischen toestand van Vlaanderen*. (Gand, 1900), p. 62-71.

ses fils, survécut à son époux. De la Joyeuse Entrée et de la pension de Charles Quint, il ne peut plus y avoir question.

Voilà donc encore une légende détruite !

Daniel van Zeveren.

L'un des plus grands entrepreneurs de menuiserie à Gand au début du XV^e siècle fut incontestablement maître Daniel van Zeveren. Il est fait mention, pour la première fois, de son nom dans un document du 23 mai 1413. Par cet acte, Daniel van Zeveren, entrepreneur de menuiserie, et Gautier Martins, maître-maçon, s'engagent, devant le *kerkmeester* de St. Nicolas et le doyen de la gilde de St. Georges, à reconstruire la chapelle de la Confrérie des arbalétriers de St. Georges, près l'église St. Nicolas, pour la somme de 52 livres (1).

Le 19 mars suivant, Daniel paraît avec Martins, en qualité d'*erfscheeder* de la ville, dans un différend de délimitation entre l'hôpital et de l'oratoire de St. Georges aux Cinq-Vannes et une propriété voisine, et ils assignent des bornes aux deux immeubles (2).

En 1416, Daniel fut choisi comme arbitre par les *kerkmeesters* de St. Jean dans leur différend avec l'entrepreneur-constructeur Jean van der Donct, qui avait construit d'une façon défectueuse la tour de St. Jean, et qui fut condamné à de nombreux dédommagements (3).

Puis, nous le voyons entreprendre avec Jean Hudgebaut, la réfection du plafond d'un *spey* ; il renouvela en effet le dallage de l'Ecluse de la Tour Rouge en 1421, et il construisit en pierre le parapet, antérieurement en bois, qui longeait la rive de la Lys depuis la *Pasbrugge* jusqu'au *Steendam*. A fin juin, lorsqu'on porta la chässe de St. Liévin comme

(1) F. DE POTTER, Gent, t. III, p. 318.

(2) Ibid., t. II, p. 198.

(3) Ibid., t. V, p. 308.

de coutume à Hauthem, on la fit passer par cette écluse et le lendemain elle fut derechef rapportée par le même passage (1).

On comprend qu'un entrepreneur de cette importance dût de bonne heure occuper d'importantes fonctions parmi les *Neerynghen van der Plaetse*.

Déjà en 1414, Daniël van Zeveren était doyen des menuisiers; et en cette qualité, il présida à la rédaction de l'ordonnance sur la façon dont les menuisiers entretiendront le guet lors de la foire de la Mi-Carême et il siégea encore comme doyen du même métier en 1420 et 1431 (2).

Chez les *Houtbrekers* ou marchands de bois, il paraît également comme chef de la corporation en 1416, 1418, 1423, 1426, 1428 (3). Ce fut lui entr'autres qui défendit les droits de ce métier à l'usage de la chapelle de S^{te} Catherine à St. Jacques, que leur disputait la famille de Jean Hauscilt, et qui finit par triompher de ses adversaires dans ce débat (1416) (4). Dix ans après, c'est encore lui qui édicta les statuts et règlements des *Houtbrekers* (1426) (5).

L'ascendant de Van Zeveren dans les métiers lui avait ouvert de bonne heure la voie vers l'échevinat. En 1413, 1419, 1428, 1430, nous le voyons désigner par les chefs-doyens comme électeur scabinal de la ville (6). En 1428-1430, Daniël devient lui-même chef-doyen des petits-métiers (7), c'est presque dire l'un des deux consuls de la cité. A ce titre, il adressa à Philippe-le-Bon une requête tendant à obtenir pour les métiers une grande bannière, d'un côté aux armes de Flandre, de l'autre aux lions rampants l'un contre l'autre, et sur la bannière particulière de chaque corporation un écusson aux mêmes armes; et le 15 mars 1430,

(1) *Memorieboek*, t. I, p. 174.

(2) F. DE POTTER, *Gent*, t. III, p. 439, 529.

(3) *Ibid.*, t. V, p. 639, 645.

(4) *Ibid.*, t. V, p. 552-553, t. VII, p. 45-46.

(5) *Ibid.*, t. V, p. 645.

(6) *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 157, 169, 184, 188.

(7) *Ibid.*, p. 187, 189.

le duc accorda ces privilèges au membre des petits-métiers (1).

Daniël, qui avait siégé comme deuxième échevin de la keure en 1423 et comme troisième en 1426, fut nommé derechef comme deuxième échevin en 1431 (2), à la sortie de son décanat en chef.

Le 7 juin 1432, il acheta avec deux de ses collègues, au nom de la ville, à M^e Daniël Alaerts, les maisons nommées *Caelmont* et *Peelgrim*, à côté de l'Hôtel de ville, dans le dessein d'agrandir celui-ci (3).

Quelques jours après, il trouvait la mort dans une échauffourée au Marché du Vendredi; voici, en quelles circonstances :

En 1432, à propos d'une réforme de la monnaie, qui amena une crise économique à Gand, le commun accusa le magistrat de prévarication et de dilapidation des deniers publics (4).

Le 12 août 1432, jour de S^{te} Claire, les tisserands prirent les armes, brisèrent les portes du Châtelet et occupèrent le Marché du Vendredi. L'échevin Daniel van Zeveren, le doyen des tuiliers et le grand-doyen tentèrent d'apaiser la foule; mais celle-ci les traita de « *levereters* », mangeurs de foie, c. à d. voleurs publics, et les massacra sans pitié. Cinq jours après la ville dut implorer le pardon du duc pour les violences commises et par sa lettre de rémission du 18 août, Philippe-le-Bon consentit à pardonner aux Gantois la mort de Daniël van Zeveren et de ses compagnons.

Pierre de Ville.

Dès le XIII^e siècle, des financiers italiens, désignés sous le nom de Lombards, étaient venus s'établir en Flandre pour

(1) VAN DUYSE, *Inventaire des chartes de Gand*, p. 189, n^o 545^{bis}; cf. *Bull. Comm. royale d'Histoire*, 2^e s., t. V, p. 301.

(2) *Memorieboek*, t. I, p. 177, 181, 194.

(3) F. DE POTTER, *Gent*, t. II, p. 238.

(4) Voyez notre article *De Onlusten te Gent in 1432-1435*, dans les *Bulletins de la Société de Gand*, t. VIII (1900), p. 163-173.

y faire le commerce de l'argent. Ils prêtaient à intérêt, mais à un intérêt si élevé, qu'ils étaient en fait de véritables usuriers. Aussi la plupart d'entre eux réalisèrent d'énormes fortunes; les plus connus des Lombards fixés à Gand furent Conte Galterozzi, qui fut receveur en cette ville du temps de Louis de Nevers, Simon de Mirabello, qui épousa la sœur bâtarde du comte et devint *Reward* de Flandre sous l'administration de Jacques van Artevelde, et Odon Machet, watergrave de Flandre.

Au XV^e siècle, les Lombards établis dans notre ville ne semblent plus avoir joué un rôle politique et administratif aussi important que leurs devanciers. Ils tenaient table de prêt (*tafel van leeninghe houden*) (1) au *Pauw*, devenu depuis l'Hôtel Faligant ou Club des Nobles à la Place d'Armes; à la *Sterre*, dans la rue du Bas-Polder, et à la *Clocke*, dans la ruelle du *Balai* donnant sur la rue de la Vallée (2).

On appelait leurs établissements des *Pussemen* (3), plus tard des *Wouckeren* (4); eux-mêmes étaient dénommés *lombarden*, *tafelhouders*, *pussemiers* ou *persemiers* (5). Ce dernier mot d'ailleurs avait pris une signification infamante, par suite des procédés souvent peu honnêtes de ces hommes d'argent; c'était un terme injurieux que les échevins punissaient de ban (6).

Le nom de *Pussem* a passé aux deux ruelles qui longeaient les maisons de Lombards fixés à la Place d'Armes et près la rue de la Vallée. Seulement, la ruelle qui longeait le *Pauw* et qui menait du *Kouter* à la rue Longue du Marais,

(1) *Comptes Communaux* de 1451-52, f^o 143 r^o.

(2) Pour exercer leur métier, les Lombards devaient avoir un privilège du prince et le consentement du magistrat; ils payaient chaque année à la mi-mars une forte contribution; F. VAN DEN BEMDEN, *Registres*, t. XV, f^o 161.

(3) F. DE POTTER, *Gent*, t. IV, p. 417, t. V, p. 591, 586, t. VIII, p. 26.

(4) *Ibid.*, t. V, p. 537.

(5) *Ibid.*, t. V, p. 536, 591, etc.

(6) *Ibid.*, t. VIII, p. 26.

cette *Pussemstraatje* a disparu (1). Quant à la *Pussemstraatje* donnant sur *Onderbergen*, on a malheureusement déformé son nom en *Bezemstraatje*, d'où ruelle du Balai (2).

Mentionnons encore le *Lombaerdensteen*, situé dans la rue Neuve St. Jacques, non loin du Pont-Neuf (3); et le quartier de Lombardien, situé entre la rue Courte d'Argent et la rue du Pot d'étain (4).

Les Lombards, qui habitèrent plus tard la *Sterre*, semblent avoir résidé d'abord au coin de la rue du Miroir; du moins nous trouvons établi en cet endroit, en 1388, le financier italien Antoine Troya, probablement le successeur d'un certain Gautier le Lombard (5).

Au *Pauw* habitaient depuis le milieu du XV^e siècle, les Garet. Thuzet Garet prit en location cette maison de Germain Wale; et la veuve de celui-ci la céda définitivement à Mathieu Garet. Ses fils, Antoine, Secondine et Georges Garet reçurent également de Philippe-le-Bon le droit de tenir table de prêt. Ces financiers, issus d'Asti en Piémont, prirent l'hôtel à cens des échevins de la Keure. A la fin de l'année 1462, ils obtinrent des échevins et doyens de Gand, le consentement et l'octroi de pouvoir s'associer d'autres lombards et de commettre ceux-ci dans leur maison de prêt pour y continuer le commerce d'argent (6). Le 23 décembre, Antoine Garet et ses frères louèrent le *Pauw* à Pierre de Ville, fils d'Oudart (7).

Pierre de Ville, fils d'Oudart, était originaire de Chieri en Piémont; son frère Claude et son neveu Ottenin l'avaient accompagné dans les Pays d'en-bas (8); dès 1464, il se fixa de

(1) *Gent*, t. IV, p. 331-332, 417.

(2) *Ibid.*, t. VIII, p. 24-27.

(3) DIERICX, *Mémoires sur la Ville*, t. II, p. 326; F. DE POTTER, *Gent*, t. VII, p. 183, 200.

(4) DIERICX, *Ville*, t. II, p. 675-676.

(5) FR. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 535-536.

(6) F. VAN DEN BEMDEN, *Registres*, t. IX, f^o 83; F. DE POTTER, *Gent*, t. IV, p. 330-333; DIERICX, *Ville*, t. II, p. 677.

(7) DIERICX, *Ville*, t. II, p. 131; F. VAN DEN BEMDEN, *Registres*, t. IX, f^o 84.

(8) FR. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 311.

préférence dans la rue du Bas-Polder, rue étroite et fermée, très propice au marché d'argent et où se tenaient d'autres Lombards.

Le 11 août 1466, il obtint des échevins la concession à cens perpétuel et héritable du château de Gérard le Diable (situé à cette époque entre l'habitation de maître Philippe Sersanders et du Couvent-Ecole des Hiéronymites), moyennant une rente de deux livres de gros par an; l'acquéreur, qui n'entraît en jouissance de l'immeuble qu'à la Saint Jean 1467, s'obligeait pour lui et ses successeurs à n'y jamais tenir ou faire tenir table de prêt, et à réparer le château délabré en déans les trois ans jusqu'à concurrence d'une somme de cinquante livres de gros (1).

Vers la même année, Pierre de Ville, intervint pour un montant de 25 livres gros dans les travaux de la nouvelle tour de l'église St. Jean et des deux chapelles accolées à la tour. De plus le 10 mai 1467, il s'engagea à faire aux fabriciens un nouveau don de 60 livres, à condition que lui, son frère et leurs descendants puissent disposer de la chapelle septentrionale comme lieu de sépulture, sans que personne d'autre y ait droit de siège ou d'ensevelissement. Le donateur laissait les frais de complète réfection de la chapelle à charge de l'église, mais déclarait vouloir payer de ses propres deniers les vitraux, autels, peintures, images et ornements de sièges; il se réservait le droit d'y placer des grilles et des chaires, d'y faire peindre ses armoiries et sa devise, d'y élever des statues ou d'y faire graver des épitaphes, et de plus de l'entretenir convenablement à perpétuité (2). Et déjà le 21 mai, il versait aux kerkmeesters un acompte de 40 livres (3).

En 1442, un Lombard, Daniël Bobe, avait acheté l'ancienne auberge *De Sterre*, rue du Bas-Polder, et y avait transféré la table de prêt qui se tenait auparavant dans la

(1) FR. DE POTTER, *Gent*, t. IV, p. 520; DIERICX, *Ville*, t. II, p. 317-319.

(2) FR. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 311-312; DIERICX, *Ville*, t. II, p. 28.

(3) FR. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 313.

maison du coin du Quaetham (rus du Miroir). En 1449, nous y rencontrons Antoine Bobe, Pierre et Bezant Bezants, probablement ses associés (1). Son fils Georges Bobe y est fixé en 1452 (2).

Or, en 1468, nous trouvons établi à la *Sterre*, Pierre de Ville qui possédait, depuis le 26 juillet 1464, également la maison contiguë, à l'enseigne *De Jacht* (3); mais encore, il avait acquis les maisons voisines *De Cleene Sterre* et la *Loove van Portugaële*, avec les deux petites maisons situées de chaque côté de ces immeubles (4). De sorte que notre financier était propriétaire de presque tout le bloc du Neder-Polder du *Quaetham* à la *Roskamstraat*; en effet, dès le mois de juin 1471, il avait acheté la moitié de la *Maecht van Ghent*, au coin de *Quaetham* (5) et possédait des hypothèques sur plusieurs immeubles de la rue Haut-Port (6).

Dès ce moment, notre Lombard touchait au petit Hôpital, fondé vers 1400 en faveur des enfants des pauvres marchands forains par Gérard de Stoevere. Le 16 février 1469, du consentement des descendants du fondateur, le riche Lombard prit sur lui l'entretien et l'administration du petit hôpital qui menaçait ruine (7).

Entretemps, son frère Claude était retourné outre les monts au pays natal; sans doute, il s'adonnait au Piémont à la culture des céréales ou des olives, car le 11 décembre 1471, son frère Pierre conclut avec le maître menuisier, Josse Cornelis, un accord par lequel celui-ci s'engageait à partir pour l'Italie avant le nouvel an, et d'y construire pour Claude de Ville, en moins d'une demi-année après son arrivée, un moulin à vent (8).

(1) F. VAN DEN BEMDEN, *Registres*, t. XV, f^o 161.

(2) *Comptes Communaux manuscrits* de 1452-1453, f^o 245 r^o.

(3) F. VAN DEN BEMDEN, *Registres*, t. XV, f^o 159.

(4) *Ibid.*, t. XV, p. 164; FR. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 159.

(5) F. VAN DEN BEMDEN, *Registres*, t. XV, f^o 168.

(6) *Ibid.*, t. XI, f^o 170.

(7) FR. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 523-524.

(8) FR. DE POTTER, *Gent*, p. 525.

Vers cette époque, Pierre de Ville céda le château de Gérard le Diable aux Hiéronymites moyennant une rente perpétuelle de 6 livres de gros par an. Seulement, il transporta cette rente à la Gilde de St. Georges, à charge pour celle-ci de célébrer une messe quotidienne à la nouvelle chapelle de St. Georges que la gilde des arbalétriers venait de construire au Marché au Beurre (31 juillet 1476) (1).

Pierre de Ville mourut entre le 15 juillet 1478 et le 20 septembre 1480 (2). Il laissait deux enfants, Pierre et André, qui eurent comme tuteurs Gabriel van den Zoldere (3) et Secundine de Willelmino (4). Au 16 mai 1491, Ottonin de Ville acheta le *Pauw* à André son cousin-germain, mais en 1497 l'hôtel de la Place d'Armes avait déjà cessé d'être un Lombard (5). La *Stevre* resta un wouckere jusqu'après 1493 (6).

Jacques Weyts, dominicain.

Les magistrats médiévaux étaient très jaloux de la bonne réputation de leur ville et de leurs administrés. Le moindre blâme lancé contre leurs bourgeois, sous forme de calomnieuses insinuations, ou d'odieux sobriquets, était puni de fortes amendes ou d'humiliantes rétractations. Même des membres du clergé, qui se permettaient de critiquer dans des prêches publics les mœurs de la population en général, étaient, pour de pareilles incontinences de langage, poursuivis en justice par les autorités communales.

Une telle cause sensationnelle se produisit à Gand en 1481-82, Adrien Vilain, chevalier, sire de Rassegheem, étant premier échevin (7), Jean van den Bundere, chef-doyen des

(1) *Ibid.*, t. II, p. 199, t. IV, p. 606.

(2) F. VAN DEN BEMDEN, *Registries*, t. XV, f° 169.

(3) *Ibid.*, t. IX, f° 85.

(4) *Ibid.*, t. XV, f° 169.

(5) *Ibid.*, t. XV, f° 85.

(6) FR. DE POTTER, t. V, p. 537.

(7) *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 320. Voyez sa vie, par V. FRIS, dans *Biographie Nationale*, t. XVI, art. Rassegheem.

métiers (1) et Arnold de Cleerck, chef-doyen des tisserands (2).

A fin août 1481, dans un sermon aux Frères-Prêcheurs, rue de la Vallée, le dominicain Jacques Weyts avait prétendu « qu'il y avait plusieurs mescréans et gros chrétiens » en ville, c.-à-d. des hérétiques ou des gens doutant de certains articles de la foi chrétienne (3).

Ces propos furent rapportés aux échevins. Émus de cette accusation, les seigneurs de la loi décidèrent de faire paraître le Jacobin, et exigèrent de lui qu'il nommât les incrédules ou les sectaires visés, afin de pouvoir les traiter selon la justice, comme les juges scabinaux avaient fait en janvier passé du malheureux Louis van der Linden. Seulement le Dominicain, sans doute pour le bon motif que le délit était de son invention, refusa de nommer les personnes incriminées.

Les échevins, gravement irrités, résolurent d'agir contre les Jacobins et de dénoncer le Frère-prêcheur auprès de l'évêque de Tournai, leur diocésain. Le 1 septembre, ils envoyèrent le clerc de la Keure, le fameux Jean van Coppenhole (4) à Bruges, auprès de l'Official de l'évêque, pour introduire l'affaire. Quant aux Jacobins, ils s'adressèrent sans tarder à un avocat de Louvain, sans doute à un caoniste, professeur à l'Université de cette ville. C'est pourquoi le 11 septembre, Jean van Coppenhole fut également envoyé là-bas avec le pensionnaire de la Keure, Josse Yoens, le doyen des Chaperons Blancs, un notaire et le vicaire de Tournai, afin de traiter avec l'avocat choisi par les Dominicains. On rédigea des procurations, des actes notariels, des répliques et des dupliques.

(1) VAN DUYSE, *Inventaire des archives de Gand*, p. 253, n° 726; Fr. DE POTTER, *Gent*, t. VI, p. 526.

(2) *Memorieboek*, t. I, p. 321.

(3) Presque toutes les pièces sont publiées au t. II du *Corpus documentorum Inquisitionis Neerlandicæ* de M. PAUL FREDERICQ, pp. 273-276, et au t. III, p. XVI-XVII.

(4) Voyez l'article de V. FRIS, dans les *Bulletins de la Société d'Histoire de Gand*, t. XIV, 1906.

En attendant le prononcé de la sentence, Jacques Weyts fut arrêté le 20 septembre et enfermé chez le curé de St. Nicolas, Michel Vermachtelt, sous la surveillance de deux sergents et d'un messenger de la Keure. C'est là que le doyen de la chrétienté, Pierre Doolaghe, qui paraît l'avoir gardé également quatre jours, vint l'examiner; après vingt-huit jours de réclusion, on emprisonna le Dominicain au Châtelet, Marché aux Grains, le 17 octobre, où il resta douze jours. Mais entre-temps les Dominicains avaient « appelé et insinué », de sorte que Weyts paraît avoir été libéré le 29 octobre.

Dès le début, de l'affaire, les échevins avaient réuni la Collace, qui avait déclaré unanimement le 25 septembre, qu'on défendrait dans toute la châtellenie aux Dominicains de collecter ou de recevoir quelque aumône, et cette ordonnance fut créée dans toute la ville au son du clairon.

Mais, le 24 octobre, voyant la tournure que l'affaire menaçait de prendre, le corps échevinal boycotta le Couvent des Jacobins, et fit défendre sur la grosse amende de vingt livres de gros dans toute la ville, de se rendre encore aux Dominicains, soit pour leur parler ou pour y entendre la messe, soit pour les favoriser publiquement ou secrètement, et le magistrat ordonna de fermer le Couvent. Et comme le vendredi suivant (26 octobre), une vieille fille dévote, demeurant à la Posterne, s'enhardit pourtant à pénétrer chez les Jacobins et osa proférer ensuite des paroles injurieuses contre les magistrats en présence de quelques membres de la loi, elle fut bannié de Flandre.

Entretemps, l'évêque de Tournai, en sa qualité d'inquisiteur, « avait envoyé à Gand faire information pour connaître s'il y avait aucuns hérétiques ». Il fit interroger de notables personnes, dignes de foi, mais personne ne fut convaincu de ce crime. « La matière fut envoyée à Rome, où plaidèrent ceux de la ville contre lesdits Jacobins ».

Afin de ne pas perdre la faveur des dévots, les Dominicains continuèrent, nonobstant la fermeture de leur cloître, à distribuer des aumônes aux pauvres « et donnèrent autant

pour Dieu que paravant, dont grandement chacun s'esbabissoit ». Mais la ville ne se laissait pas attendrir par ce déploiement de charité et exigeait des excuses publiques et la rétractation de l'accusation téméraire.

Une des autorités, qui s'était toujours opposé à la réouverture du Couvent des Frères-prêcheurs, c'était le chef-doyen Jean van den Bundere, un très honnête homme, fort aimé du peuple. « Il estoit petit homme de corps, mais fort éloquent en deux ou trois langaiges, et plain de vif sens naturel ». Tout le monde savait avec quel désintéressement il administrait la chose publique; « même en faisant cette office, il exposa grandement de ses biens ». On se rappelait comment au début de sa charge, trois prévaricateurs, le receveur de la ville, Jacques van Wymeersch, les doyens Jean de Mey et Jean de Vechtere, avaient voulu l'amener à s'entendre avec eux pour disposer arbitrairement et de connivence des petits offices de la ville, et comment il les dénonça au bailli et à la loi, qui les fit déposer et les déclara désormais incapables de remplir toute charge. D'ailleurs, chose rare, Jean van den Bundere « refusoit tous dous qui lui estoient offerts ».

C'est auprès de cet incorruptible que les Dominicains firent des démarches, le 6 mars 1482, pour pouvoir rouvrir leur cloître afin de permettre aux fidèles de venir gagner dans leur église les indulgences que le légat du Pape venait d'accorder; le chef-doyen refusa net.

Or, le lendemain avait lieu le guet ou la revue générale que les Gantois tenaient à la mi-carême. Comme les milices passaient rue de la Vallée, voilà que Jean van den Bundere eut des mots avec plusieurs de ses gens; il se fâcha tellement que, devant l'église des Jacobins, il fut pris d'une attaque d'apoplexie et ne recouvra plus la parole jusqu'à sa mort.

Les Dominicains racontèrent que c'était là un miracle, une punition divine à cause de son refus...

Le peuple regretta beaucoup le brave homme, qui avait rendu tant de profitables services à la ville et qui avait rempli son office de façon exemplaire. Le jour de ses funérailles, sa

belle fille, femme de Nicolas van den Bundere, accoucha d'un garçon (1), qui fut tenu depuis sur les fonts baptismaux par son successeur, Jean van den Abeele, le fondeur de cloches, ancien-doyen des forgerons, et par deux des échevins.

Le 9 mars 1482, le collège fit rédiger, à l'occasion de ce long débat, un long acte notariel, qui conclut au maintien de la fermeture du Couvent.

Les Dominicains, furieux de cette décision, ouvrirent alors leur église de leur propre autorité, le 24 mars. Mais les échevins firent poursuivre tous ceux qui entrèrent aux Jacobins, comme contrevenants à une ordonnance collaciale et à une décision scabinale, et les condamnèrent à l'amende de dix livres parisis; de plus, le Frère Jean Mannens et maître Jean Utenhove furent arrêtés et enfermés au Châtelet.

Enfin, le 27 mars, après six mois de débats, un accord intervint entre le magistrat et les Dominicains, qui donna pleine satisfaction à la municipalité. Les Jacobins purent rouvrir leur Couvent, mais Jacques Weyts et ses confrères durent proclamer à trois endroits de la ville, qu'ils avaient méchamment prêché les susdites accusations, et prier le peuple de leur pardonner ce qu'ils avaient méfait envers ceux de la ville.

Ainsi se termina ce long conflit entre le pouvoir laïque et ces religieux.

Josse Vyt,

le Donateur de l'« Adoration de l'Agneau Mystique ».

Il peut être intéressant de connaître quelques détails biographiques sur le mécène qui chargea Hubert van Eyck de peindre le célèbre triptyque de l'église Saint-Bavon de Gand et qui pria Jean van Eyck d'achever le chef-d'œuvre de son frère.

(1) C'est le fameux dominicain et inquisiteur Jean van den Bundere, mort le 8 juin 1557. Voyez sur lui, PH. BLOMMAERT, *De Nederduitsche schryvers van Gent*. Gent, 1861, p. 96-99.

Josse Vyt, sire de Pamele, était issu d'une famille de financiers originaires du pays de Waas, au nord-est de Gand.

Son oncle Jean Vyt, châtelain de Beveren-lez-Saint Nicolas et receveur du pays de Waas, mourut prématurément le 3 décembre 1355. Le comte Louis de Male nomma comme son successeur dans ces fonctions, son frère Clais ou Nicolas Vyt (1). Celui-ci rendit de grands services à son souverain durant la révolte des Gantois contre leur prince et fut armé chevalier en 1382, vers l'époque de la bataille de Roosebeke; de 1385 à 1390, il figure parmi les fonctionnaires comtaux comme haut-bailli du pays de Waas (2). C'est à cette époque que Vyt, comme tous les capitalistes flamands de cette époque, aura entrepris des endiguements de schorres pour former de riches polders, et qu'il aura acquis la grande fortune dont héritèrent ses fils.

Nicolas Vyt avait épousé une patricienne gantoise, Amelberge van der Elst (3); vers 1390, il vint se fixer à Gand, habita depuis 1410 dans la rue du Haut-Escaut (actuellement rue du Gouvernement, sur l'emplacement de l'hôtel de M. le notaire de Naeyer) (4), et se fit recevoir dans la corporation de la « Poortery » ou patriciat gantois. Nicolas Vyt mourut à Gand avant 1413.

Il laissait deux fils : Jean, qui lui succéda comme receveur des Domaines de Beveren-Waas et qui vivait encore en 1433 (5), et Josse, dont nous voulons entretenir le lecteur.

(1) Comte Th. de Limburg-Stirum, *Cartulaire de Louis de Male*, t. II, p. 141, 432, acte du 16 décembre 1355.

(2) Napoléon de Pauw, *Baljuwsrekèningen achter de vertaling van Froisart's Cronycke door Gerryt Potter van der Loo*, t. II, p. 604; — L. P. Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 137.

(3) Ph. Kervyn de Volkaersbeke, *Histoire généalogique et héraldique de quelques familles de Flandre* (Gand, 1874, in-plano), p. 9 et planche 6.

(4) F. van den Benden, *Registres manuscrits à la Bibliothèque de l'Université de Gand*, t. VI, f. 20. Sur l'emplacement de cette habitation, voyez le livre récent de M. A. Heins, *La plus ancienne vue de Gand sur le volet du retable de l'Adoration de l'Agneau Mystique* (Gand, N. Heins, 1907). La maison avait une sortie dans la rue de la Croix; cf. Fr. de Potter, *Gent*, t. V, p. 123, n. 1.

(5) L. P. Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 137.

Josse épousa à Gand la riche héritière Elisabeth Borluut, de l'illustre famille patricienne de ce nom, et vint habiter aux environs de l'église Saint-Jean (aujourd'hui Saint-Bavon). La corporation des *Poorters* le désigna comme candidat à l'échevinat en août 1395, et, la veille de l'Assomption, les commissaires du prince lui assignèrent la septième place au banc des échevins inférieurs, dits des Parchons (1). En 1398, Josse prit en location, de l'abbé de Notre-Dame des Dunes lez Nieupoort, le refuge de cette grande abbaye, situé en face du cimetière de Saint-Jean, et cela pour dix ans, au prix de onze livres quinze escalins parisis l'an (2).

Vyt, qui occupait parmi les patriciens une situation enviée, représenta de nouveau les *Poorters* au banc des Parchons en 1415 (3). Quatre ans après, nous le trouvons en possession d'un grand hôtel, également situé devant la crypte de l'église Saint-Jean, et qui valait deux cents livres de gros eu monnaie flamande (4). Il le céda à Siger Baert; celui-ci le revendit le 18 janvier 1424 à l'abbé d'Eenham-lez-Audenarde, qui en fit le refuge de son abbaye (5).

Josse Vyt se fixa définitivement dans l'hôtel de la rue du Gouvernement où était décédé son père, à côté de la

(1) *Memorieboek der stad Ghent* (éd. P.-C. van der Meersch), t. I, p. 128. Sur l'application de la représentation proportionnelle aux trois membres de la ville et sur le pas ou préséance des échevins de chaque membre dans les deux bancs, voyez V. Fris, *La Réforme constitutionnelle de Gand en 1366*, dans les *Bulletins de la Société d'Histoire de Gand*, t. XII (1904).

(2) *Jaerregisters* (aux Archives de la Ville de Gand) de 1397-1398, f° 26; reproduit en partie dans Fr. De Potter, *Gent, geschiedkundige beschrijving*, t. V, p. 66, note 2.

(3) *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 161.

(4) Sur la valeur de la livre de gros à cette époque, voyez une note de V. Fris, *Dagboek van Gent van 1417 tot 1470*, t. I, p. 47, note 7; deux cents livres de gros valaient quinze cents francs d'or, et d'après Natalis de Wailly, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI (2^e p.), 1857, p. 257, le franc d'or valait, en 1424, 10 fr. 537.

(5) *Jaerregisters de 1423-1424*, f° 43 vo, reproduit en partie dans Fr. de Potter, *Gent*, t. V, p. 50, n. 1 et 2.

maison *De Aextre* (la Pie), qui lui appartenait également (1). En 1425, il fut nommé quatrième échevin de la « Keure » ou banc supérieur (2), acheta vers la même époque la seigneurie de Pamele sur les frontières du Brabant, et plus tard encore celle de Leedberghe. Il fut réélu dans l'office susdit en 1430 (3), et le 6 mai 1432, il fit exposer, dans la dixième chapelle méridionale de l'église Saint-Bavon, l'œuvre sur les volets de laquelle l'aîné des van Eyck avait immortalisé et ses traits et ceux de son épouse.

Est-ce par reconnaissance pour le don de cette œuvre incomparable qu'en août 1433 les patriciens le placèrent en tête de leur liste de candidats à l'échevinat? En tout cas, Vyt fut nommé *voorscepen*e ou bourgmestre de la ville pour l'année 1433-34 (4).

Durant son administration éclatèrent à Gand des troubles violents (5). La veille de l'Ascension 1434, quelques petits métiers et les foulons provoquèrent une émeute, dirigée contre le bailli et la loi. Les deux premiers échevins, Josse Vyt et Simon Bette (6), avertis du complot, prévirent les intentions des rebelles, occupèrent d'avance avec les « bonnes gens » et les partisans de l'ordre le Marché du Vendredi, et déployèrent les bannières du Comte et de la Ville. A la vue des précautions de l'autorité prévenue, les chefs du complot prirent la fuite avec leurs hommes et se dispersèrent dans les quartiers excentriques. Sept foulons, qui avaient dirigé l'émeute, furent arrêtés et décapités sur le pont de l'Exécution, en face du château des Comtes.

(1) F. van den Benden, *Registres manuscrits* (Bibliothèque de l'Université de Gand), t. VI, f. 19.

(2) *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 180.

(3) *Ibid.*, p. 188.

(4) *Ibid.*, p. 196.

(5) Voyez l'article de V. Fris, *De Opstand te Gent in 1432-1435*, dans les *Bulletins de la Société d'Histoire de Gand*, t. VIII, 1900.

(6) J. de Meyere, *Annales Flandriæ* (Anvers, 1561, f° 280 ro), d'après un manuscrit perdu du *Memorieboek*.

Le 15 juillet 1435, Josse Vyt vendit la maison *De Aextre* à Wulfaert, seigneur de Coyghem et de Grammene, qui, depuis quelque temps, avait pris à bail cette maison de son propriétaire (1). C'est le dernier acte du patricien gantois qui nous soit connu. Il mourut sans postérité vers 1439 (2); sa veuve, Elisabeth Borluut, lui survécut fort peu et mourut le 5 mai 1443 (3).

Vers 1420, Vyt et sa femme s'étaient chargés de faire reconstruire ou de remettre à neuf, de leurs deniers, la dixième chapelle de l'église Saint-Bavon, dans laquelle se trouve exposé le triptyque; de plus, ils la firent orner d'une verrière où figuraient leurs écussons et leurs sigles entrelacés, et d'une magnifique grille, qui servit de modèle à celle de la chapelle des boulangers à St-Jean (4). Le 15 mai 1435, les deux époux fondèrent une messe perpétuelle et quotidienne dans la chapelle et firent don, dans ce but, à l'église de St-Jean de 38 mesures (17 ha.) de terres de polders à Verrebroek et Vracene (5). La chapelle fut longtemps désignée sous le nom du généreux mécène (6). Il semble qu'il ait eu l'intention de se faire enterrer dans la chapelle de la crypte située immédiatement au-dessous de celle portant son nom dans l'église haute, et qui fut appelée depuis chapelle de Sainte-Agnès, d'après la Chambre de Rhétorique de ce nom qui en reçut la possession en 1469 (7).

(1) F. van den Bemden, *Registres manuscrits*, t. VI, f. 22.

(2) *Ibid.*, t. VI, f. 23. Cette date est établie par l'acte d'accord d'Elisabeth Borluut avec ses neveux les Triest.

(3) Fr. de Potter, *Second Cartulaire de Gand*, p. 391.

(4) *Ibid.*, p. 378; *Registre LL* (aux archives de la ville de Gand), f. 87, cité par F. De Potter, *Gent*, t. V, p. 471, note; t. VII, p. 323, note.

(5) Document connu sous le nom de Testament de Josse Vyt (13 mai 1435); M. Victor Van der Haeghen, qui a eu l'extrême obligeance de nous communiquer sa copie, publiera bientôt cet acte.

(6) *Gent*, t. V, p. 430, n. 1, à l'année 1479 : « de cappelle van Joos Vyt »; à l'année 1440 : « Joes Vyds trailge ende ziere capelle », F. De Potter, *Gent*, t. VII, p. 323.

(7) *Ibid.*, p. 470, n. 1.

Pourtant, d'après un épitaphier gantois composé en 1555 par Josse Borluut, seigneur de Schoonberge, Elisabeth Borluut, femme de Josse Vyt, fut enterrée à l'église Saint-Étienne-des-Augustins (1), et il est probable que son mari y reçut également la sépulture.

Le riche héritage de l'ancien receveur du pays de Waas fut partagé entre les Borluut et les Triest. Son neveu Nicolas Triest, qui fut haut-bailli de Gand de 1459 à 1467 (2), hérita de son hôtel de la rue du Gouvernement, et y reçut Louis XI, alors dauphin, lors de sa visite à la ville de Gand le 5 novembre 1459 (3).

L'opulence dans laquelle vécut le grand financier gantois sous le règne du duc Philippe le Bon nous permet de supposer que le talent des deux van Eyck aura trouvé en Josse Vyt un généreux mécène.

La brillante situation matérielle du riche propriétaire de polders nous permet, semble-t-il, de conclure que Vyt était en état de supporter les grands frais d'une œuvre aussi importante que le Retable. Il nous paraît donc qu'on peut résolument écarter l'hypothèse hasardée de M. J. Six; d'après lui, ce serait Guillaume IV de Hollande qui aurait commandé l'Agneau Mystique à Hubert van Eyck, et Josse Vyt aurait simplement fait achever le travail par Jean van Eyck. Outre que cette supposition ne repose sur rien, elle est absolument inutile, puisque nous venons de prouver que Vyt était riche assez pour faire face à cette grande dépense. De plus, elle est improbable, puisque le donateur du Retable avait fait travailler depuis longtemps à l'ornement de la chapelle, à laquelle le tableau était destiné. (*Applaudissements.*)

M^r le Président.

Nous remercions vivement M. Fris de son intéressante

(1) Fr. De Potter, *Second Cartulaire*, p. 391.

(2) V. Fris, *Les Baillis de Gand*, dans *Bulletins de la Société d'Histoire de Gand*, t. XIV, 1906.

(3) *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470* (éd. V. Fris), t. II, p. 187.

communication que nous verrons avec plaisir figurer dans notre Bulletin.

M^r G. Hulin. Je désire appuyer ce que vient de dire M. Fris, au sujet de la commande du retable de l'Agneau Mystique.

Pour ma part, j'ai toujours été extrêmement incrédule au sujet de la conjecture de Jh^r Six, que le retable aurait été commandé primitivement par le comte de Hainaut et de Hollande.

Cette supposition cadre, en effet, assez peu avec ce que nous savons des habitudes de nos maisons souveraines. Celles-ci n'ont pas joué, dans l'histoire de la grande peinture aux Pays-Bas, le rôle prédominant qu'ont tenu les rois en France. On peut dire que la peinture, en France, a vécu sous la dépendance des rois et de la cour, et que ce sont leurs commandes ou celles de quelques grands seigneurs qui étaient les supports financiers de l'art. Mais, il n'en était nullement ainsi chez nous, et nous ne connaissons aucun retable très important qui ait été exécuté, soit pour Philippe-le-Bon, soit pour Charles-le-Téméraire, soit pour aucun autre souverain des Pays-Bas au XV^e siècle. Toutes les œuvres très importantes ont été peintes soit pour des corporations religieuses, soit pour de grands financiers ou de hauts fonctionnaires qui avaient pu accumuler de grandes fortunes, tel, par exemple, Nicolas Rollin.

A côté de ceux-ci, il faut citer aussi les colonies d'Italiens et d'Espagnols fixés à Bruges, comme ayant fourni la base économique de l'efflorescence de l'art dans nos régions.

A priori, il était donc déjà très probable que ce grand retable de Saint Bavon n'avait pas été commandé par un souverain flamand. Lorsque nos comtes ou ducs consacraient de grandes sommes à des œuvres d'art dans les églises, c'était plutôt pour des tombeaux ou des verrières. Je parle, bien entendu, pour le XV^e siècle.

Je saisis cette occasion pour demander à M. Fris, qui a lu à peu près tout ce qui concerne Johannes van Eyck, si

le renseignement suivant a déjà été publié : a-t-il rencontré quelque mention d'un tableau de Johannes van Eyck, daté de 1414 et qui représenterait un prince maure ?

M^r Fris. Non.

M^r G. Hulin. Récemment, en poursuivant des recherches sur Breughel, j'ai été amené à consulter l'inventaire des œuvres qui formaient le fonds de commerce d'un grand marchand de tableaux de la fin du XVII^e siècle, Diego Duarte. Cet inventaire a été dressé en 1682 et se trouve à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Or, j'y note au verso du folio 23 ce qui suit :

« *Een mooren koninck ofte prins van Joan van Eyck, eersten schilder in olyverf, geschildert 1414... gl. 5.* »

Comment le détail chronologique a-t-il pu être ainsi précisé ? Il n'y a, je pense, qu'une explication possible, c'est que le tableau était signé et daté. Au XVII^e siècle, en effet, on s'intéressait bien trop peu aux Van Eyck pour se livrer, à leur sujet, à des suppositions. La note que je viens de lire offre donc une garantie de véracité. Si nous trouvions les mêmes indications au XIX^e siècle, nous pourrions présumer un faux. Mais, au XVII^e siècle, les œuvres des Van Eyck ne présentaient qu'un intérêt archéologique, parce que c'étaient les plus anciennes peintures à l'huile. Aussi bien, le prix de cinq florins dissiperait tout doute à cet égard s'il pouvait en subsister.

Nous pouvons donc croire que cette œuvre datée et signée était une œuvre authentique. Toutefois, il se peut fort bien que la date ait été mal lue par Duarte.

Rien n'empêche, il est vrai, que la date inscrite ait été en effet 1414, comme l'indique l'inventaire. D'autres témoignages rapprochés de celui-là, forment un faisceau de probabilités en faveur de la possibilité d'une telle date. Vasari rapporte que le perfectionnement de la peinture à l'huile date de 1410. Serrure nous renseigne un testament de 1413 par lequel un membre de la famille de Visch dit van der Cappelle lègue à sa sœur, religieuse à l'abbaye de Bourbourg, une œuvre de maître Hubrecht.

En dehors de ces renseignements, nous ne savons rien du lieu de résidence ni de l'emploi du temps des frères van Eyck en 1414. On ne peut songer à 1424; en effet, Johannes van Eyck était en 1424 à La Haye au service de Jean sans Pitié. Aussitôt après la mort de celui-ci, au début de 1425, il passa à la Cour de Philippe-le-Bon. Par conséquent, en 1424, il n'a eu aucune occasion de peindre un prince maure.

Par contre nous savons avec certitude que cette occasion se présenta en 1429, puisque Johannes van Eyck, alors en mission au Portugal, poussa jusque chez le roi de Grenade. Mais il paraît bien difficile d'admettre que Duarte ait pu se tromper sur *deux* chiffres à la fois, surtout alors que la comparaison avec le 1 initial devait faire ressortir la différence du 2 (1).

En tout cas, j'ai cru bon d'appeler l'attention sur cette information peu connue.

(1) Depuis cette communication, j'ai été frappé de la facilité avec laquelle le chiffre arabe 4, tel qu'on l'écrivait au temps de Johannes van Eyck, peut se confondre avec un 8, ou même un 9 légèrement mutilés du bas. La date pouvait donc être 1418 (ou 1419). Or il y a d'autres assez graves raisons de croire que tel était le cas.

En effet, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, je suis convaincu que certaines miniatures des *Heures de Turin* ont été exécutées après 1416 pour le duc Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande, par Hubrecht et par Johannes van Eyck. *On n'y remarque aucun arbre caractéristique des régions méridionales.* Le décès de Guillaume en 1417 interrompit brusquement ce travail. C'était pour nos artistes, une occasion toute naturelle d'entreprendre un long voyage. Dans les *Saintes femmes au tombeau du Christ* de la collection Cook; dans le *Calvaire* de Berlin, la végétation méridionale apparaît déjà. Ces considérations me portent à croire que le tableau de Duarte était daté en chiffres arabes: 1418 (ou 1419).

III.

Faut-il considérer LUCAS DE HEERE comme étant le maître des demi figures de femmes ?

M^r L. Maeterlinck.

Dans une communication précédente, consacrée à un curieux triptyque de Carl van Mander du musée de Gand : *Le Christ prêchant les huit Béatitudes*, nous avons parlé incidemment de Lucas de Heere, qu'il y aurait lieu d'identifier avec le peintre énigmatique, jusqu'ici désigné sous le nom du « maître des demi figures de femmes. »

Ce n'est pas à la légère, que nous avons cru pouvoir avancer cette attribution. Celle-ci a d'ailleurs été déjà admise, par le D^r A. von Wurzbach, dans son *Niederländisches Künstler-Lexikon* (1) dont le premier volume vient de paraître.

Le savant auteur allemand étaye l'identification de Lucas de Heere, et du maître des demi figures de femmes sur des preuves si sérieuses, qu'il y a lieu croyons-nous de les examiner, tout d'abord, avec la plus grande attention.

Une première présomption, serait le séjour prouvé de notre peintre et poète gantois à la cour de Fontainebleau, où il exécuta pour Cathérine de Médicis, en 1554, divers cartons de tapisseries ; ainsi que son voyage à Londres, où il fit plusieurs portraits portant ce même millésime. Ce double séjour a de l'importance, car il nous expliquerait la présence des motifs français et anglais que l'on remarque dans les œuvres jusqu'ici attribuées au maître des demi figures de femmes.

(1) DR. ALFRED VON WURZBACH *Niederländisches Künstler-Lexikon* auf grund archivalischer Forschungen bearbeitet mit 3000 monogrammen. Erster Band — A. K. Wien und Leipsig — Verlag von Halm und Goldmann. — 1906.

De plus, dans le tableau du comte de Harrach de Vienne⁽¹⁾, représentant des *jeunes filles faisant de la musique*, l'œuvre la plus typique du maître anonyme, on peut lire sur un cahier de musique ouvert, les vers suivants en langue française :

*Jouyssance vous donneray
Et si vous meneray là où prétens votre espérance
Vivante ne vous laisseray
Encore quand mort seray si vous array en souvenance.*

Or comme le fait observer M. von Wurzbach, la présence de ces vers français, sur une œuvre flamande, indique clairement pour leur auteur, un artiste possédant une culture d'esprit exceptionnelle, comme c'était le cas pour Lucas de Heere. On sait d'ailleurs que cette poésie est de Clément Marot, et que notre peintre gantois traduit son *Temple de Cupidon*. L'auteur rappelle en outre que la conversion de Lucas de Heere à la religion réformée, pourrait être attribuée en partie à son étude approfondie des œuvres du grand poète calviniste français.

L'examen du soi-disant portrait de *Jane Grey*, qui, depuis l'époque de son exécution, est reconnu comme étant une œuvre de Lucas de Heere (voir fig. 1) lui fournit une preuve encore plus convaincante.

M. von Wurzbach s'étonne qu'un connaisseur compétent, tel que le D^r F. Wickhoff⁽²⁾, ait pu attribuer les œuvres du maître anonyme à un peintre comme Jean Clouet, dit Jannet, un Flamand qui fut au service de François I, en 1515, alors que ces peintures ne peuvent avoir été faites avant 1550,

(1) Cette œuvre figura à l'exposition des primitifs flamands à Bruges. Nous n'avons pu nous en procurer une photographie cette peinture n'ayant pas été reproduite par la maison Brukmann.

(2) DR. FRANS WICKHOFF. *Die Bilder weiblicher Halbfiguren aus der zeit und Umgebung Frans I von Frankreich*. (Jahrbuch der Kunsthistorischen sammlungen des allerhöchsten kaiserhauses 1901).



Fig. 2. — Dame écrivain.
Peinture du Maître des demi figures de femmes.
Appartient à M. E. Pacully de Paris.

mettant ainsi la distance de toute une génération, entre les deux artistes (1).

Comme on le voit, les divers arguments qui nous sont fournis par le Dr von Wurzbach méritent toute notre attention.

La première de ces raisons semble irréfutable ; Luc de Heere est bien le seul de nos artistes appartenant à cette époque, qui ait travaillé à la fois aux cours royales de France et d'Angleterre. Dans ce dernier pays il faut observer qu'il travailla à une époque où les Horenbault, et Holbein (2), qui avaient des initiales presque semblables et qui peignirent pendant le règne d'Henri VIII étaient morts. Comme le remarque M. Lionel Cust, à l'époque où Lucas de Heere florissait à Londres, il n'existait en cette ville aucun autre peintre de quelque valeur ; Holbein et les Horenbault n'y ayant formé aucun élève (3).

La présence de vers de Clément Marot, sur une peinture flamande du temps de Lucas de Heere constitue une présomption non moins grande ; d'autant plus que le texte du poète français a été légèrement modifié et ne peut l'avoir été que par un peintre ayant lui-même cultivé les Muses. On sait en outre, que notre artiste s'inspira non seulement dans ses vers de *l'Ode à Cupidon* et de diverses autres compositions légères de Marot, mais qu'il traduisit aussi ses *Psaumes*, qui furent imprimés comme nombre d'autres œuvres littéraires de Luc de Heere, par notre grand imprimeur et éditeur gantois Manilius. L'examen du portrait dit de *Jane Grey*, qui figura en 1894 à l'exposition Tudor à Londres et en 1902 à la New Gallery (nous

(1) Notre confrère M. G. HULIN dans son *Catalogue critique de l'exposition des primitifs de Bruges en 1902*, admet en partie la manière de voir du Dr. Wickhoff et tout en excluant Clouet, il croit que les œuvres du maître des demi figures de femmes sont dues au pinceau d'un Flamand établi en France et travaillant à la cour de François I.

(2) HOLBEIN mourut en 1543.

(3) LIONEL CUST. *Lucas d'Heere painter and poet of Ghent*. The Magazine of Art. London, Cassel and comp. august 1891, p. 357.

en donnons une reproduction analogue à une phototypie parue dans le *the Connoisseur* de Mars 1902), nous montre, quand on le compare avec un des tableaux les plus typiques du soi-disant maître des demi figures de femmes : *la dame écrivant une lettre*, appartenant à M. E. Pacully de Paris (1), de telles ressemblances que le doute ne nous semble plus permis. Ces deux peintures sont incontestablement de la même main ; on y reconnaît les mêmes costumes, les mêmes dispositions des mêmes accessoires. Jusqu'au modèle de la femme tout semble identique dans les deux œuvres réunies reproduites fig. 1 et 2.

Or l'une de ces peintures, conservée depuis l'époque de son exécution dans la famille de l'Earl Spencer, fut toujours assignée à Lucas de Heere. Et cette attribution doit être acceptée comme exacte, car personne n'aurait eu un intérêt quelconque à attribuer faussement cette œuvre à un peintre peu connu, alors qu'on avait le choix entre des noms plus célèbres et plus haut cotés. Ce fut d'ailleurs le cas pour plusieurs portraits de notre peintre gantois qui figurèrent pendant longtemps dans certaines galeries anglaises sous les noms plus appréciés de Holbein ou d'Antonio Moro.

Si la ressemblance qui existe entre ces deux tableaux est incontestable, on se demandera peut-être comment il se fait que d'autres peintures exécutées en Angleterre et présentant la même authenticité, notamment : le double portrait de lady Burghley, épouse de lord Willam Cecil Lord Burghley (appartenant au marquis de Salisbury) (2); celui de la reine Elisabeth, au duc de Portland, et surtout l'effigie raide et figée de la reine Marie, fille d'Henri VIII, signée de son monogramme H. E.

(1) Ce tableau figura à l'exposition des primitifs de Bruges en 1902. M. G. DE LOO dans son *Catalogue critique* considère l'œuvre comme une des plus typiques du maître des 1/2 figures de femme.

(2) Ce double portrait a été reproduit dans le *Connoisseur*, t. II, p. 199. (Exposition Tudor à Londres en 1894).

et du millésime : 1554, dont nous donnons ci joint un croquis (fig. 3), peuvent avoir une origine commune (1).



Fig. 3. — Reine Marie.

De plus, comme nous le faisait justement observer notre savant confrère M. G. Hulin, les costumes des jeunes dames

(1) Le portrait de la Reine Marie appartient à la *Antiquarian Society*. Il est reproduit dans le *Connoisseur* et dans le *Magazine of Art*. Il a figuré à l'Exposition Tudor en 1894.

peintes par le maître des demi figures de femmes, semblent dater de 1535 ou de 1540 au plus tard et ne sont donc pas de l'époque où florissait Lucas de Heere, qui naquit en 1534.

Quoique l'écart entre 1540 et 1560 puisse être réduit, car nous avons vu plus haut que l'activité artistique de Luc de Heere commença avant 1554, date de son premier voyage à Londres et à Fontainebleau, nous reconnaissons que ces objections paraissent à première vue sérieuse. Et cependant lorsque l'on étudie plus complètement l'art et la personnalité de Lucas de Heere, on constatera que le problème posé est loin d'être insoluble.

Nous savons notamment par son élève Carl van Mander, toujours véridique et bien renseigné quand il s'agit de personnages de son temps, que tous les artistes d'alors déploraient les modes inesthétiques de leurs contemporains, modes encore exagérées à la Cour d'Angleterre.

En faisant la biographie de Lucas de Heere, Carl van Mander ne semble-t-il pas s'être souvenu des confidences de son maître, lorsqu'il s'exprime ainsi :

« Les Anglais ne sont pas seuls à montrer la plus grande versatilité dans leurs modes éphémères. Tantôt nous nous faisons des ventres qui pendent de beaucoup au dessous de la ceinture. Tantôt nous nous serrons dans nos habits au point de ne pouvoir respirer, ni remuer les bras ; ou bien nous avons des culottes de galériens, comme les esclaves enchaînés à la rame et telle chose d'origine française, telle autre d'origine espagnole ou portugaise....

« ... Mais ce sont nos dames qui atteignent le comble du grotesque avec leur *cache-enfant*, comme il est bien permis de l'appeler. Cela les rend aussi larges et rebondies que le cheval de Bayard ; à peine savent-elles franchir une porte et en même temps elles se pincent et se serrent la taille au point de ne savoir ni se courber, ni respirer.

« Et non contentes de se mettre elles-mêmes à la torture, elles martyrisent encore les innocentes fillettes qui peuvent à peine se développer.

« On en est venu à un tel degré de sottise en ce pays, que la sécheresse, la maigreur, — qu'il est permis de qualifier une maladie, — est tenue pour un ornement et une qualité... » (1).

Dans le recueil de 189 costumes, exécutés à l'aquarelle par Lucas de Heere, sous le titre : « Théâtre de tous les peuples et nations de la terre avec leurs habits et ornements divers, tant anciens que modernes » conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand (2), notre peintre poète et sculpteur gantois arrivé aux modes Anglaises représenta un de ces insulaires nu, tenant d'une main des ciseaux et de l'autre l'étoffe dont il compte faire le costume du lendemain. On sait que cette image satirique de la versatilité anglaise est accompagnée de vers français où de Heere se moque des courtisans de la reine Elisabeth et que celle-ci, ayant appris la boutade de son peintre, l'approuva en riant.

Forcé dans ses portraits officiels, de suivre tout en les déplorant, les goûts de ses modèles féminins d'alors, on comprendra que Lucas de Heere voulut se dédommager, en choisissant des costumes plus artistiques, dès que l'occasion se présentait.

Les gracieux tableaux de genre, groupant ou figurant dans leur « home », entourées de leurs objets familiers, de jolies dames et jeunes filles, attribuées jusqu'ici au maître des demi figures de femmes, doivent croyons nous être considérés comme une protestation de notre artiste contre les modes nouvelles. Il devait déplorer l'abandon des modes françaises anciennes, plus gracieuses, qu'il connut tout au moins par des peintures, lors de son séjour à Fontainebleau à la cour de Cathérine de Médicis. Le portrait dit de *Jeanne Grey*, qui dut lui être commandé sous le règne d'Elisabeth, après la mort de la reine

(1) H. HYMANS. *Le livre des peintres de Carl van Mander*, t. II, (traduction). Paris, 1881-1885, in-4°, 2 vol.

(2) Il y a lieu de croire que cette suite de dessins furent ceux commandés à Luc de Heere en 1570 par l'amiral Lord Clinton (voir Carl van Mander).

Marie, lui permettait un retour à des modes plus anciennes. On peut le considérer comme un de ces portraits « de mémoire » qu'il réussissait si bien d'après van Mander. Et ce fut probablement la vogue de ce tableau-portrait qui le poussa à faire de nombreuses peintures de fantaisie dans le même genre.

Cette facilité que lui reconnaît son biographe et élève, de faire de mémoire des portraits très reconnaissables, nous explique aussi comment il se fait que des peintures portant son monogramme et représentant des personnages anglais, tels que le Duc de Norfolk et sa femme Margaret Audley, daté de 1559, le double portrait d'Henri Stuart et lord Darnley son frère de 1571; Charles Stuart de Lenox, au Palais de Windsor et d'autres encore, purent être faits à des époques où nous savons que Lucas de Heere séjourna à Gand. Peut-être, comme le suggère M. L. Cust, les fit-il d'après des dessins ou des aquarelles envoyés de là-bas, ou faits par lui-même, avant son départ.

D'autre part, un curieux portrait exposé à Londres en 1890 à l'exposition Tudor : celui de Mary Nevill (Lady Dacre) dont nous donnons un croquis (fig. 4), nous montre que les dames anglaises séduites par le charme de tableaux dans le genre de celui de *la dame qui écrit*, ou du portrait dit de *Jeane Grey*, imposèrent parfois à l'artiste la même mise en page, pour leurs effigies même lorsqu'elles n'avaient ni la grâce, ni la jeunesse du modèle favori de Lucas de Heere. La grosse et mûre Lady Dacre, tenant un livre d'une main, écrivant de l'autre, placée dans son home entourée de meubles familiers, notamment du portrait de son mari mort jeune (1), rappelle complètement et à la fois, le faire de Lucas de Heere, et le genre spécial du peintre des demi figures de femmes (2).

Un portrait d'*Henri VIII entouré de sa famille*, accom-

(1) Pendu en 1541 pour le meurtre d'un garde pendant qu'il braconnaît en Sussen.

(2) Ce portrait attribué à Lucas de Heere depuis l'époque de son exécution est reproduit dans le *Magazine of Art* du mois d'août 1891.

pagné de *figures allégoriques*, conservé à Sudeley Castel, jadis faussement attribué à Antonio Moro, et définitivement restitué à de Heere lors de l'Exhibition de la New Galerie en 1890, vient nous prouver de la façon la plus certaine qu'il peignait et connaissait les costumes anglais des époques antérieures. La



Mary Nevill.

présence, à gauche, de la reine Mary accompagnée de Philippe II avec derrière eux le dieu de la guerre; l'image d'Elisabeth à droite, précédée de la déesse de la Paix, (Elisabeth offrant déjà l'aspect d'une personne ayant dépassé la jeunesse) nous prouvent de la façon la plus certaine que la peinture est

contemporaine de son règne et fut faite à l'époque où Luc de Heere était le peintre particulier de cette souveraine.

Une double inscription en langue anglaise nous apprend d'ailleurs d'une façon certaine que cette œuvre curieuse, mais assez mal peinte, a été donnée par Elisabeth à Francis Walsingham.

Dans une des peintures les plus authentiques de Luc d'Heere, — elle a été conservée dans les palais royaux de Kensington et de Hampton Court, depuis l'époque de son exécution et figure notamment dans un inventaire du roi James II sous le nom de « *de Cheere* » (1), — apparaissent également juxtaposées, des figures allégoriques romanisantes et des portraits raides et compassés, sanglés dans leurs costumes d'apparat.

Comme on peut le voir fig. 5, d'un côté la reine Elisabeth habillée de sa riche robe de cour, descend suivie de ses dames d'honneur l'escalier d'un palais, tandis que d'autre part des divinités payennes demi-nues ou vêtues à l'antique (Junon, Minerve et Vénus) fuient devant cette souveraine qui leur est si supérieure par ses vertus. On remarquera que ces dernières figures se détachent sur un paysage d'un aspect et d'un faire bien flamand (2).

Ce tableau porte le monogramme H. E. ainsi que la date de 1569. Sur le vieux cadre on peut lire des vers :

JUNO POTENS ET MENTIS ACUMINE PALLAS
ET ROSEO VENERIS FULGET IN ORE DECOR;
ADFUIT ELISABETH, JUNO PERCULSA REFUGIT
OPSTUPUIT PALLAS, ERUBUITQUE VENUS.

(1) Voir LIONEL CUST *A notice of the life and works of Lucas d'Heere poet and painter of Ghent : With reference to an anonymous portrait of a Lady in the possession of the Duke of St. Albans ; and to the portrait of the queen Mary of England in the possession of the Society of Antiquaries.* Westminster, Nicols and sons 1894.

(2) Les clichés qui illustrent cette communication, ainsi que la précédente : les *Collaborateurs de Patinier*, ont été gracieusement prêtés à la Société par M. L. MAETERLINCK.

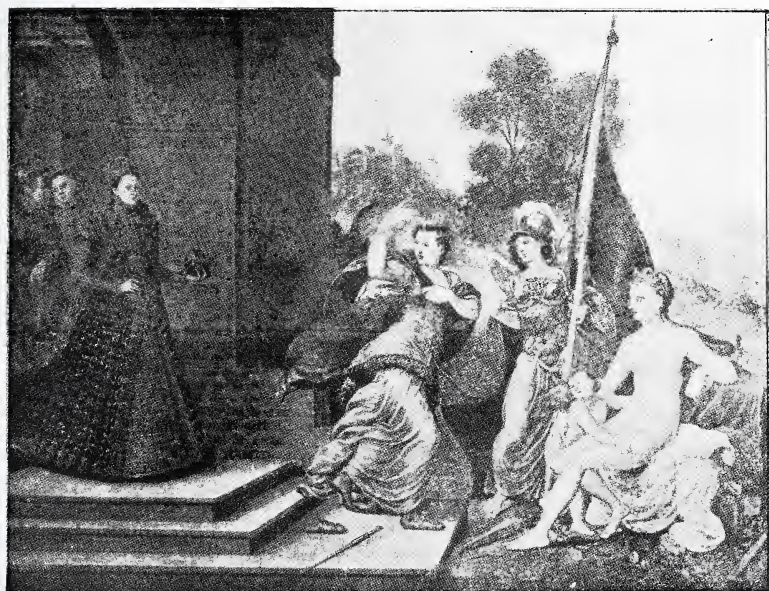


Fig. 5. — Portrait de la reine Elisabeth
par Lucas de Heere (Palais de Hampton-Court.)

La poésie latine laudative qui accompagne cette peinture, suffirait à elle seule, à défaut de la tradition et du monogramme, à indiquer pour leur auteur un de nos peintres littéraires flamands. L'évocation mythologique des trois déesses payennes nous rappelle d'un autre côté, que Lucas de Heere suivit à Anvers l'enseignement du romanisant De Vriendt, plus connu sous le nom de Frans Floris.

Son tableau bien connu de Gand, représentant la *Reine de Saba devant Salomon*, œuvre hâtive probablement peinte pour faire partie de l'ensemble décoratif qu'il exécuta pour l'église de Saint Bavon en 1559, à l'occasion de la réunion du chapitre de la Toison d'or, rappelle certainement la partie allégorique du tableau d'Hampton Court. Comme dans cette dernière peinture, notre peintre rhétoricien a jugé nécessaire d'ajouter au tableau de Gand une poésie latine, cette fois en l'honneur de Philippe II, qu'il compare et paignit sous les traits du grand roi des Juifs. Ces vers sont également inscrits sur le cadre et sont ainsi conçus :

COLLE SIONA SOLI VENIENS NICAULO SABÆI
SPEM SUPER ET FAMAM GRANDIA MIROR AIT
ALTER ITEM SALOMON, PIA REGUM GEMMA PHILIPPUS
UT FORIS HIC SOPHIÆ MIRA THEATRA DEDIT.

L'œuvre assez lâchée comme exécution est signée *Lucas Derus invenit et fecit. 1559.*

Une autre composition décorative, probablement faite à la même occasion, est conservée à la bibliothèque de Gand.

Elle représente les *Parques faisant l'horoscope de Charles-Quint*. Ici encore nous constatons des traditions romanisantes analogues au tableau de Saint-Bavon, et à la partie de droite du portrait allégorique, non moins authentique, d'Hampton Court.

Nous y constatons aussi la présence d'inscriptions latines qui indiquent très clairement pour leur auteur notre peintre poète et rhétoricien gantois :

CURRITE FELICI SUB TEGMINE CURRITE FUSI.

et plus loin :

MAGNUM JOVIS INCREMENTUM.

Quoique non signée, cette dernière peinture peut, d'après M. Lionel Cust, dont nous partageons l'avis, être restituée avec certitude à Lucas de Heere (1).

N'oublions pas de rappeler, pour ceux qui s'étonneraient de la grande différence qui existe entre les portraits officiels anglais de Luc de Heere et ses œuvres décoratives et fantaisistes, que tous nos peintres romanisants antérieurs à Rubens présentèrent cette curieuse et même particularité, de se montrer presque gothiques et continuateurs fervents des frères Van Eyck dans leurs portraits réalistes, d'un faire si serré, alors qu'ils perdaient leur originalité dans leurs grandes compositions, où ils s'efforçaient d'imiter l'esthétique des principaux artistes de l'Italie.

Frans Floris, Marten van Heemskerke, les Pourbus, De Bakker dit Palermo et tant d'autres encore, sont plus ou moins dans le même cas de Lucas de Heere.

A ce point de vue, l'étude de l'œuvre et de la vie de Luc de Heere présente un très grand intérêt, et, comme vous avez pu le constater il est certain que notre célèbre peintre poète et sculpteur gantois, l'auteur reconnu des pages décoratives plutôt médiocres de notre ville, fut le créateur d'excellents portraits dans le goût de Holbein ou d'Antonio Moro, conservés en Angleterre, et qu'il existe de très sérieuses raisons pour croire que le maître des demi figures de femmes et Lucas de Heere ne forment qu'une seule et même personne.

Cette dernière identification, si elle pouvait être définitivement admise, serait certes une contribution précieuse pour l'histoire encore bien incomplète de nos peintres gantois au XVI^e siècle. Elle serait accueillie avec d'autant plus de plaisir qu'elle mettrait plus complètement en valeur une de nos per-

(1) LIONEL CUST, *op cit.*

sonnalités artistiques et littéraires les plus sympathiques de cette époque. (*Applaudissements.*)

M^r M. Boddaert. Je crois que les motifs représentés dans les deux tableaux : *La femme lisant* et *Jane Grey*, sont des motifs qui ont été créés dans l'école de Jean de Maubeuge.

Je ne sais si M. Hulin connaît le tableau de Jean de Maubeuge conservé au Musée de Berlin et représentant *la Peseuse d'or*. C'est une femme coiffée d'un petit bonnet en style autrichien et qui tient dans la main une balance. Le sujet de l'un des tableaux qui nous occupe en ce moment, celui représentant soi-disant *Jane Grey* semble dériver de cette œuvre.

Parmi les tableaux du Musée d'Anvers qui sont attribués à Jean Mabuse, on rencontre une *Vierge avec l'Enfant Jésus*, peinte dans une manière assez italienne, œuvre qui présente aussi certaines analogies avec les œuvres du maître des demi-figures de femme.

Pour ma part, je crois que *la Peseuse d'or* de Berlin est vraiment une œuvre originale de Jean de Maubeuge et que la *Vierge avec l'enfant Jésus* du Musée d'Anvers est tout au moins une œuvre exécutée dans son atelier. Ces deux œuvres donnent une représentation de la femme bourgeoise dans son intérieur et ce motif pictural semble avoir été créé à Anvers vers 1515. Or c'est un peu avant cette époque que Jean de Maubeuge revenant d'Italie (1509) a ouvert à Anvers un atelier qui peut être considéré comme l'origine de l'Académie d'Anvers. Ce motif pictural créé dans l'atelier de Jean de Maubeuge a été reproduit et modifié ultérieurement par les disciples de celui-ci.

En 1515 Gérard David résidait aussi à Anvers où il était inscrit au registre de la gilde de Saint Luc (James Weale, Gérard David page 39). Quelques critiques, entre autres Waagen, ont déjà signalé les analogies qui existent entre les œuvres du maître des demi-figures de femmes et les œuvres restituées par la critique à Adrien Ysenbrant, élève de Gérard David. Le maître des demi-figures de femmes a subi l'influence

artistique de Jean de Maubeuge et de Gérard David. Mais où et à quelle époque? Si l'on admet comme exacte l'identification du Maître des demi-figures de femmes avec Lucas De Heere, comme le propose M. Maeterlinck, il faudrait supposer que Lucas De Heere venant poursuivre ses études artistiques à Anvers, aurait appris à connaître dans cette ville un type de représentation de la femme bourgeoise, représentation graphique dont nous avons essayé d'indiquer la formation en montrant de quels apports cette représentation était constituée (souvenirs des œuvres de David et de Jean de Maubeuge).

Ultérieurement, Lucas De Heere dans ses œuvres aurait alors modifié à son tour ce type, influencé en cela par les milieux dans lesquels il se trouvait. On sait que Lucas De Heere a travaillé alternativement à Londres et à Paris.

Et si nous examinons les reproductions ici exposées, nous trouvons dans le tableau que j'appellerai le tableau français (provenant de l'ancienne collection Pacully) un détail intéressant. Dans le fond de l'œuvre se remarque un objet d'orfèvrerie qui porte une fleur de Lys.

A supposer l'identification de M. Maeterlinck exacte, il faudrait admettre que Lucas De Heere aurait vu cet objet sur place, en France, car en Flandre au XVI^e siècle les fleurs de Lys n'étaient pas employées comme motif d'ornementation. De plus, sur un encrier représenté dans ce tableau on trouve aussi des arabesques du style de la renaissance française. Il faut donc admettre que cette œuvre a été créée en France, mais le coloris de l'œuvre décèle cependant un peintre flamand.

Remarquons aussi que ce même objet d'orfèvrerie se rencontre dans la pesese d'or de Jean de Maubeuge du Musée de Berlin. Mais comme Jean de Maubeuge peignait sous le règne de Charles-Quint, en Flandre et en Zélande, il représente un objet d'orfèvrerie qui se rencontre dans ces contrées et qui est en style de la Renaissance allemande.

Il serait intéressant d'analyser les objets qui entourent la femme lisant, dans le tableau dit : « Jane Grey » et d'examiner quel style ils révèlent.

Faisons aussi observer que l'on trouve dans le tableau de l'ancienne collection Pacully un écrit dont l'écriture semble dater de 1530.

Si cette écriture devait être datée de 1530, il deviendrait impossible d'admettre l'identification proposée par M. Maeterlinck, car Lucas De Heere n'est né qu'en 1534 et l'on ne peut supposer qu'il ait songé à reproduire dans ses œuvres une écriture ancienne.

L'hypothèse admise par le Viennois Wickhoff à savoir que l'auteur des œuvres en discussion serait Jean Clouet n'a pas résisté à une analyse approfondie. Remarquons cependant qu'il y a eu plusieurs Clouet, qui sont d'origine flamande et que l'un d'eux est arrivé à la Cour de France en 1524. Dans un ouvrage qu'il a publié il y a quelque temps sur les Clouet, M. Alphonse Germain reproduit une lettre de Marguerite de Navarre qui indique qu'en 1524 elle a pris pour peintre à son service un Clouet au traitement de 100 livres. Il serait intéressant de connaître quelques détails sur ce Clouet, frère de Jean Clouet.

Ajoutons encore que M. Henri Hymans dans son livre sur « l'Exposition des primitifs flamands à Bruges » a signalé certaines analogies entre les œuvres de Gérard David et les œuvres du Maître des demi-figures de femme. Il y a analogie en effet, mais elle réside surtout dans le coloris. Nous avons pu constater cela à l'Exposition de Bruges.

L'hypothèse émise par M. Maeterlinck est intéressante, mais elle se base principalement sur l'attribution du portrait dit « de Jane Grey » qui en est faite à Lucas De Heere. Cette paternité a-t-elle été établie? La question me semble devoir rester ouverte.

M^r H. Goossens. L'échange d'observations que je viens d'entendre m'incite, Messieurs, à vous dire que je possède une toile attribuée à Lucas de Heere. Elle représente la *Vierge avec l'Enfant divin* devant lesquels se trouve un moine agenouillé lisant dans un livre. Ce tableau vient de l'ancien béguinage de Middelbourg. C'est là que Lucas de Heere

a résidé assez longtemps après sa conversion au protestantisme. Il a épousé Eléonore Karboniers, la fille du trésorier de Veere.

J'ai pu me rendre compte que le tableau que je possède présente une certaine ressemblance avec celui placé dans la 8^e chapelle de Saint Bavon, à droite, à côté de la chapelle de l'Agneau Mystique. Mais, je n'ai pu arriver à une conclusion formelle très difficile à émettre par l'impossibilité de pouvoir placer les deux tableaux l'un à côté de l'autre.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir me prêter le secours de vos lumières en venant examiner le tableau chez moi. Nous arriverons peut-être ainsi à l'identifier définitivement et à enrichir, éventuellement, l'art gantois d'une œuvre nouvelle.

Voici la description de mon tableau :

La Madone, tenant l'Enfant sur ses genoux, est assise en plein air, derrière un buisson, sous un arbre. Un moine est agenouillé devant ce groupe et lit dans un livre. La Madone, toute à son amour maternel pour l'Enfant, suit cependant attentivement la lecture du moine. Les trois personnages sont évidemment des portraits. Peut-être le portrait du peintre lui-même, celui de sa femme Eléonore Karboniers, et de leur enfant ; ou bien ceux du Châtelain et de la Châtelaine de *Wakken* (aussi en Zélande) et de leur petit neveu ? On sait d'après Van Mander que le peintre a fait ces portraits et on voit dans le fond du tableau des tours d'un ancien château ou forteresse ressemblant aux « *Burgs* » de la féodalité en Zélande.

Lucas de Heere était, d'ailleurs, tellement habile à faire le portrait, dit Van Mander, *qui a été son élève*, qu'il réussissait la ressemblance de mémoire. Il était le fils du célèbre sculpteur et architecte Jean de Heere et de son épouse la miniaturiste Anne de Smytere.

Il est né à Gand en 1534, fut élève de son père, puis, de l'ami de celui-ci, Frans Floris, à Anvers. Mon tableau provient de l'ancien béguinage de Middelbourg. Il pourrait

donc bien avoir été fait vers 1577, alors que Luc de Heere, encore banni de Gand pour cause d'opinion religieuse, se trouvait à Middelbourg avec sa femme et y participa avec elle à la Communion protestante. Il est mort en 1584. Le susdit tableau peint sur panneau, haut. 1,20 cent., larg. 92 cent., est bien de l'époque de *Lucas de Heere*, c'est-à-dire du passage des gothiques à la renaissance. On y peut trouver aussi, sauf erreur, son style et sa manière.

M^r le Président.

Nous remercions M. Goossens pour son aimable invitation et, sans doute, les membres que la chose intéresse voudront-ils en profiter.

M^r G. Hulin. L'heure est malheureusement très avancée. Un grand nombre de faits viennent d'être apportés par M. Maeterlinck, tant en son nom qu'en celui de M. Wurzbach, et par M. Boddaert, et j'aurais à contester la plupart de ces faits. Avant de faire des théories philosophiques et littéraires sur l'œuvre d'un peintre, il faut partir de faits bien établis. Or, beaucoup de ceux qui ont été avancés sont inexacts.

Je m'étonne que M. Wurzbach ait émis des erreurs aussi incompréhensibles. Au moins M. Wickhof avait-il respecté la chronologie.

Pour admettre que l'œuvre du Maître des demi-figures est postérieure à 1550, il faut méconnaître et l'histoire du costume, et celle du style et des formes de l'art dans notre pays au XVI^e siècle. Car, il ne s'agit pas seulement des costumes, (on disait tantôt que Lucas de Heere pourrait avoir peint ses personnages en les revêtant de costumes plus anciens), mais encore et surtout du style de la peinture, du type de la composition et de ce que nous pourrions appeler la *mode*, déterminée par le goût de l'amateur.

Ces tableaux de demi-figures correspondent, en effet, à une mode qui a fleuri chez nous entre 1520 et 1540. Et le maître anonyme était loin d'être le seul fabricant de tableaux de ce genre. Il y avait en même temps : *Adriaen Ysenbrant*, *Ambrosius Benson*, le *Maître de la Vierge au*

perroquet, etc. qui faisaient des choses analogues. Le tableau de Berlin, cité par M. Boddaert, en offre un spécimen Il n'est pas certain qu'il soit de Mabuse — les conservateurs eux-mêmes expriment des doutes à ce sujet — mais il est dans son style.

Il n'existe qu'une seule méthode à suivre lorsqu'il s'agit d'attribuer un tableau à un peintre, de qui quelques œuvres sont connues, qui peuvent être prises comme points de comparaison. On doit analyser avec soin le style de ces œuvres et y comparer toutes celles qu'on se propose d'identifier.

Or, nous avons, ici à Gand, deux œuvres absolument authentiques de Lucas de Heere, l'une, c'est *Salomon et la Reine de Saba*, l'autre, les volets de tryptique, cités par Carel van Mander, et dont je vous ai entretenus l'an dernier.

L'analyse de ces œuvres montre que Lucas de Heere était un élève secondaire de Frans Floris. Nous y voyons la manière romanisante de son maître; elles ne présentent aucune analogie avec la manière du *Maître des demi-figures*.

Il y a, en Angleterre, un groupe de tableaux qui portent un monogramme qu'on a lu H E, et qui est plus probablement H F L. L'un de ceux-ci, le tableau de la reine Elisabeth, coïncide avec son séjour en Angleterre, en 1559. Le style est également d'un romanisant; et la même signature se trouve sur un tableau du même style, au Musée de Copenhague, muni d'une longue inscription en vers latins, ce qui n'aurait rien d'étonnant de la part du peintre-poète.

Quant au tableau de la soi-disant *Jane Grey*, je ne m'étonne pas du tout qu'on le trouve analogue aux œuvres du maître des demi-figures, puisqu'il est manifestement de lui. Par contre il ne représente pas Jane Grey Il faut se méfier des portraits de gens célèbres qui se trouvent en Angleterre : Dans le courant du XVII^e siècle, et au XVIII^e, il y a eu une série de collectionneurs, beaucoup plus antiquaires qu'amateurs de tableaux, qui achetaient un tableau non pour la peinture, mais parce qu'il représentait un personnage histo-

rique. Marie Stuart et Jane Grey furent particulièrement en faveur ; cette dernière semble avoir été spécialement sympathique. Alors, de toutes les *Madeleines* en demi-figure qui existaient en Angleterre, on a fait des Jane Grey et autres personnages de ce genre. On a même fabriqué deux ou trois mariages de rois d'Angleterre au moyen de volets de triptyques, dont la partie centrale avait disparu. Visiblement, pour qui sait regarder un tableau, les saints ou les saintes, ont, par des repeints, été munis de sceptres et de couronnes. C'est ainsi qu'une Sainte Catherine avec un Saint Jean pouvaient se transformer en un couple royal. C'est ainsi également que le soi-disant Van Eyck du duc de Devonshire est devenu l'intronisation de Saint Thomas a Becket : On a ajouté les armoiries de l'archevêché de Cantorbéry, et le tour était joué.

Donc, quand on rencontre un nom de personnage illustre anglais sous un tableau flamand du XV^e ou du XVI^e siècle, il faut commencer par se méfier.

Le soi-disant portrait de Jane Grey n'est le portrait de personne. C'est sans doute aussi une *Madeleine* ou simplement un sujet aimable de fantaisie.

Bref, les tableaux du maître des demi-figures sont peints par un artiste inconnu, entre 1520 et 1540 ; celui-ci a probablement travaillé à Anvers, à Malines ou à Bruxelles, plus probablement à Anvers. Chez lui le paysage est absolument flamand. De Lucas de Heere, nous ne connaissons avec certitude que les tableaux qui sont à Gand ; il serait intéressant de contrôler avec beaucoup de soin tous les tableaux qui portent le monogramme que j'ai indiqué tantôt, afin de voir si, en réalité, ils peuvent être de Lucas de Heere ; enfin, il n'y a pas de portrait de Jane Grey peint par de Heere.

Jenin de Maubeuge, quand il est revenu d'Italie, est allé immédiatement se fixer à Middelbourg. Il n'a jamais tenu d'atelier à Anvers. Il est venu deux ou trois fois travailler chez Marguerite d'Autriche à Malines et chez Christian de Danemark à Lierre. Mais, il était établi et fixé, avec sa famille, à

Middelbourg, non loin de ses principaux protecteurs, d'abord Philippe, puis Adolphe de Bourgogne, seigneur de Veere.

M^r le Président.

La question reste en suspens.

Nous reprendrons la discussion dans la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures.

Algemeene vergadering van 13 Maart 1907.

Assemblée générale du 13 Mars 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Mededeelingen. — Communications.

II. L'art à l'école. — Motion pratique (A. Vermast).

III. De kerk van Ninove en haar mobilier (E. Soens).

IV. A propos de quelques immeubles de la rue Basse, intéressants au point de vue archéologique; avec croquis-plan au tableau (A. Heins).

La séance est ouverte à 8.30 h. du soir sous la présidence de M. le chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé au registre de présence : MM. le chanoine Vanden Gheyn, président; V. van der Haeghen et G. Hulin, vice-présidents; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires; A. Diegerick, bibliothécaire; E. Coppieters Stochove et A. Heins, conseillers et MM. E. Coryn, Cruyplants, E. De Munter, H. de Tracy, J. Dutry-Van Loo, V. Fris, Gallet-Miry, A. Goderus, L. Goffin, L. Janson, H. Le Roy, Joseph Nève, Léon Nève, E. Sacré, E. Soens, F. Van den Bosch, A. Van der Mensbrugge, R. Van der Mensbrugge, E. Van Goethem, Vermast, V. Willem.

M. Schoorman se fait excuser.

Ballottage de membres honoraires.

MM. J. Heyse, notaire, Henri Hacquaert, régent à l'école moyenne de l'Etat, et Désiré Destanberg, instituteur en chef, à Gand, sont admis en qualité de membres honoraires.

I.

Communications.

M^r le Président annonce qu'à la date de ce jour il est arrivé 900 adhésions au Congrès et que dans quelques jours le premier fascicule des Mémoires sera distribué aux adhérents.

M^r J. Dutry-Van Loo. Je suis informé indirectement que la petite maison sise dans les prairies des moines et habitée autrefois par le blanchisseur Beyaert a été acquise par une société immobilière qui la fera démolir. Cette maison présente un certain caractère artistique et je crois qu'il y a encore d'anciens vestiges à l'intérieur. M^r Heins ne pourrait-il pas aller en prendre des croquis?

M^r A. Heins. Cette maison, qui est habitée actuellement par M^r Maes, a été photographiée par mes soins. C'est l'ancien fief de la seigneurie de Raveschoot du 14^e siècle. Cette habitation a été modifiée depuis. Néanmoins, elle méritait qu'on lui portât quelque intérêt et les photographies qui en ont été faites sont déposées à la Bibliothèque et aux Archives de la ville.

M^r le Président. Nous ne pouvons malheureusement que nous borner à exprimer le regret de voir disparaître cette maison si intéressante.

II.

L'art à l'école. Motion pratique.

M^r Vermast.

Nous avons consacré, l'an dernier, deux séances à la question de l'art à l'école. Je n'ai pas l'intention de rouvrir cette discussion. Mais, comme nous sommes d'accord sur le principe, je me permets de vous faire quelques propositions d'ordre pratique. J'espère que vous voudrez bien examiner

ces propositions, les amender si vous le jugez nécessaire, et m'aider à en poursuivre ensuite la réalisation.

La première proposition que j'ai l'honneur de vous faire, se rapporte à la musique.

Il existe au Conservatoire de Gand un cours de musique de chambre qui obtient un grand succès et qui donne tous les ans une série d'auditions publiques dont les programmes se composent généralement d'œuvres classiques. Les élèves des classes supérieures de nos principaux établissements d'instruction ne pourraient-ils pas être admis, sinon à ces auditions, tout au moins à une répétition générale?

Ne pourrait-on pas trouver un homme compétent qui voudrait bien, avant chacune de ces auditions, prendre la parole pour faire connaître les auteurs qui figurent au programme, quelle est la place qu'ils occupent dans le développement historique de l'art musical, la caractéristique de leurs œuvres et un mot de leurs principales productions. Il pourrait même, me paraît-il, s'étendre quelque peu au sujet de l'œuvre dont on entendra l'exécution et essayer de faire comprendre à son auditoire la valeur particulière de cette œuvre.

Peut être même pourrions-nous obtenir que le programme de ces auditions soit combiné de telle sorte que, dans un cycle de trois ou quatre années, on pourrait nous présenter successivement tous les grands maîtres des derniers siècles, de manière que les auditeurs puissent acquérir ainsi une idée très nette du développement musical.

De la musique, passons à la peinture. Nous avons organisé, dans presque toutes les écoles de la ville, des visites au musée. Ces visites ne produisent guère de résultat. Les élèves s'y rendent sous la conduite d'un professeur, passent à travers les différentes salles, regardent souvent ce qu'ils ne doivent pas regarder et ne remarquent pas ce qu'ils doivent remarquer. Ils n'ont que des impressions extrêmement fugitives qui s'effacent rapidement et j'ai pu constater par moi-même que ces promenades ne produisaient aucun effet

utile ou durable. Généralement, les professeurs chargés de la conduite des élèves n'ont pas la compétence voulue et se bornent à lire le catalogue; naturellement, cela n'intéresse pas les élèves et ne produit donc rien.

Je pense que nous devrions essayer d'organiser ces visites méthodiquement, non pas pour une école seulement, mais pour différentes écoles à la fois; bien entendu, seuls, les élèves des classes supérieures y assisteraient.

Quatre visites bien dirigées par un homme compétent suffiraient.

La première se ferait à la cathédrale de St-Bavon pour l'Agneau mystique de Van Eyck et le tableau de Rubens; la seconde au musée pour compléter l'étude des primitifs et de l'école de Rubens; la troisième, au musée également, pour les peintres des deux derniers siècles et la quatrième, toujours au musée, pour les peintres contemporains.

Mais, je le répète, ces visites mêmes conduites avec cette méthode, devraient être dirigées par un homme compétent, capable de situer l'artiste devant l'œuvre duquel on se trouve, de faire ressortir ce qu'il y a de caractéristique dans son son talent, de parler de l'époque et du milieu dans lesquels il a vécu, des influences qu'il a subies et de montrer les conséquences et les marques de tout cela dans l'œuvre que les élèves ont devant les yeux.

Tout comme les visites au musée, les visites archéologiques n'ont absolument rien produit.

Là aussi, il faudrait plus de méthode et le concours d'un homme compétent qui puisse intéresser les élèves.

Telles sont mes propositions dans leur principe.

Il s'agirait maintenant de savoir si l'assemblée estime que ce principe est réalisable et s'il y a utilité à le réaliser. Resterait alors à examiner les moyens d'arriver au but poursuivi.

M^r le Président. Je crois que nous pouvons nous rallier au principe d'organiser des visites méthodiques et collectives (adhésion).

M^r Vermast. Il entre, je pense, dans les intentions de la société de soutenir tout ce qui est enseignement d'art.

M^r le Président. Il n'y a pas de doute à cet égard.

M^r Vermast. Par conséquent, l'assemblée peut être consultée sur le point de savoir s'il y a utilité à organiser ces séances musicales et ces visites comme je viens de le proposer.

M^r le Président. Pour les auditions de musique, je pense que la question serait assez facilement résolue si la direction du Conservatoire veut bien y consentir.

M^r Vermast. Je ne demande en ce moment qu'une décision de principe, car il me paraît impossible que nous discussions ici, en assemblée générale, les détails d'application.

Je pense que le seul moyen d'arriver au but serait la constitution d'une commission de quatre ou cinq membres qui prendraient, en notre lieu et place, les mesures nécessaires pour arriver à l'organisation méthodique de ces auditions et de ces visites artistiques et archéologiques.

M^r H. Le Roy. Ne pensez-vous pas qu'il serait nécessaire que ces visites fussent précédées d'un cours sérieux d'histoire de l'art avec projections ?

M^r Vermast. Dans les athénées et les écoles moyennes, les professeurs de dessin trouvent dans leur programme une note disant qu'ils doivent donner un certain nombre de causeries sur l'histoire de l'art. Seulement, j'ai pu constater que ces causeries ne produisent que bien peu de chose.

M^r Le Roy. Le temps fait sans doute défaut.

M^r Vermast. Oui, et il ne s'agit, remarquez-le, dans aucun cas, d'un cours d'histoire de l'art. Il ne saurait, d'ailleurs, en être question dans les écoles.

Tout ce que nous demandons, c'est que les visites qu'on fait actuellement sans aucune utilité, soient rendues plus fructueuses. Peut-être que l'organisateur de ces visites trouverait l'occasion de faire, en même temps un petit cours d'histoire de l'art qui, je crois, serait singulièrement plus intéressant et plus vivant que celui qui serait donné dans une classe de l'école.

M^r A. Heins. Comment, M^r le Directeur, a-t-on pu constater que ces visites ne produisaient aucun résultat?

M^r Vermast. Parce que nous avons pu voir que les élèves ne s'y intéressaient pas et qu'ils en revenaient sans avoir acquis aucune nouvelle notion. Il faudrait quelqu'un de très compétent pour les y intéresser.

M^r Sacré. M^r le Président nous a dit, l'an dernier, que les corridors de l'Institut qu'il dirige, sont ornés de gravures ou de photographies représentant les chefs-d'œuvre de l'art. Je crois que c'est là un excellent moyen de former le goût des élèves. Un autre moyen à préconiser c'est celui des projections. C'est là un enseignement bien vivant et qui produit une forte impression sur l'esprit de l'élève. Il faudrait commencer par là.

Les visites également donneraient de meilleurs résultats — et ici je suis tout à fait d'accord avec M^r Vermast — si elles étaient conduites par un homme compétent. M^r Vermast nous a avoué qu'il n'y en a pas dans nos écoles. Il y a donc une lacune dans la préparation des professeurs de dessin. Et cette lacune il faut sans doute la chercher dans le programme des écoles normales. Les professeurs n'y reçoivent pas un enseignement esthétique suffisant. C'est là, évidemment, l'origine du mal dont on se plaint...

M^r Vermast. Je crois que nous dévions du sujet.

M^r le Président. M^r Vermast nous a dit effectivement que l'une des causes de l'état de choses actuel réside dans le fait que les professeurs ne sont généralement pas compétents. Et il demande si nous ne trouverions pas ici des hommes compétents. Je crois que cela mérite d'être examiné et étudié.

M^r Vermast. Nous ne pouvons pas étudier cela ici par le détail. Je propose la nomination d'une commission qui étudierait mes propositions et les moyens de les réaliser.

M^r le Président. C'est entendu. Cette commission pourrait être composée de quelques membres du bureau, ainsi que de MM. Vermast, Heins et Hip. Le Roy, et elle serait chargée de trouver les moyens pratiques d'arriver à la réalisation des idées de M^r Vermast.

M^r Vermast. Si nous pouvons préparer une génération, nous pouvons compter sur elle plus tard pour préparer les autres.

M^r le Président. Je dois un mot d'explication au sujet de ce que vient de dire M^r Sacré. Nous avons à l'Institut St-Liévin des rhétoriciens; ce sont naturellement des jeunes gens plus développés que les élèves des écoles moyennes ou primaires. Les reproductions d'œuvres de maîtres restent exposées pendant plusieurs semaines et nos élèves ont ainsi tout le temps de les voir et de les discuter. Tandis que les visites dans les musées sont assez hâtives et, en tout cas, ne sont pas répétées suffisamment pour pouvoir laisser une impression durable.

M^r Vermast. L'un n'exclut pas l'autre. On peut exposer dans les vestibules et couloirs des écoles des reproductions des chefs-d'œuvre des maîtres de l'art et visiter aussi les musées.

M^r le Président. Évidemment. Si nous sommes d'accord sur la proposition de M^r Vermast de nommer une commission, je crois qu'il conviendrait d'adjoindre aux membres du Bureau qui désireraient faire partie de cette commission, MM. Vermast, Le Roy et Heins (adhésion).

M^r Sacré. Émettons un vœu.

M^r le Président. C'est trop tôt. Nous ferons un prompt rapport et nous émettrons des vœux après.

III.

De Kerk van Ninove en haar mobilier.

M^r Soens donne lecture de son travail destiné aux *Annales*. (*Applaudissements*.)

M^r le Président. Je félicite M^r Soens pour son importante et intéressante étude. Pour nous qui avons déjà visité l'église de Ninove, nous savons qu'elle renferme des choses vraiment merveilleuses. Malheureusement, les livres que nous

avons consultés avant notre excursion nous renseignaient bien des erreurs. M^r le professeur Soens vient de nous révéler maintenant, non seulement les véritables auteurs des œuvres, mais encore ceux qui les avaient commandées et qui les ont payées.

M^r Heins. N'y aurait-il pas moyen d'obtenir de ceux qui ont la charge de l'administration de l'église que l'on y fasse ce qui se fait dans les églises de Gand, c'est-à-dire qu'on indique sur chaque objet sa date et le nom de son auteur? Cela serait instructif, non seulement pour les archéologues, mais même pour les gens de l'endroit.

M^r Soens. Cette idée est facile à réaliser. Le Président de la fabrique d'église est un homme très au courant des choses de l'art et, de plus, il est très généreux. Je suis convaincu qu'il assumera volontiers cette petite dépense.

M^r le Président. A ce propos, je signale que j'ai eu le plaisir de pouvoir faire mettre des étiquettes à l'église de Termonde comme dans les églises de Gand. Je crois que cet usage se vulgarisera de plus en plus.

IV.

A propos de quelques immeubles de la rue Basse, intéressants au point de vue archéologique; avec croquis-plan.

M^r A. Heins fait connaître quelques détails à ce sujet et annonce qu'il prépare un travail approfondi sur la question. Ce travail sera communiqué à la société et destiné aux *Annales*. (*Applaudissements*.)

La séance est levée à 10.30 heures.

Algemeene vergadering van 10 April 1907.

Assemblée générale du 10 Avril 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Mededeelingen. — Communications.

II. Faut-il considérer Lucas de Heere comme étant le maître des demi-figures de femmes? (L. Maeterlinck). Discussion.

III. Quelques observations sur les méthodes de l'art dans les écoles (F. Vanden Bosch).

IV. De vloer der groote zaal van het Stadhuis. — Een misslag bij de herstelling van deze zaal (A. van Werveke).

V. De oudst gekende Vrijmetselaarsloge te Gent en de kenteekens van haar leden (A. van Werveke).

VI. A propos de la démolition de l'ancienne Cour de Raveschoot (Prairies des moines). Examen des bâtimens, détails d'architecture, de sculpture, etc. du XV^e et du XVII^e siècle (A. Heins).

La séance est ouverte à 8.35 h. sous la présidence de M^r le Chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé le registre de présence : MM. le Chanoine Van den Gheyn, président ; V. van der Haeghen, vice-président ; P. Bergmans, secrétaire ; R. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire ; E. Coppieters-Stochove, A. Heins et A. van Werveke, conseillers, et MM. M. Boddaert, J. Casier, H. Coppieters-Stochove, E. Coryn, C. de Smet de Naeyer, D. Destanberg, H. de Tracy, J. Deyaert, J. Dutry-van Loo, V. Fris,

A. Gallet, L. Goffin, L. Janson, L. Jotthier, L. Lieievrouw-Coopman, L. Maeterlinck, Millard, J.-E. Nève, Onderet, G. Philippo, E. Sacré, E. Serdobbel, Th. Timmermans, F. Vanden Bosch, G. Willemsen.

Ballottage de membres honoraires.

MM. E. Cruyt, notaire ; le chevalier de Hontheim, officier de cavalerie ; Désiré Van der Haeghen, architecte ; Désiré Poelman, avoué, à Gand ; et Paul Saintenoy, architecte, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts, à Bruxelles, sont admis en qualité de membres honoraires.

I.

Communications.

M^r le Président.

Le nombre d'adhésions reçues à la date de ce jour, au congrès du mois d'août, dépasse 1000. Une note détaillée paraîtra, à ce sujet, sous peu, dans les journaux.

La 5^e session de la Fédération archéologique de la Flandre orientale se tiendra à Lokeren, le 26 mai prochain. Vous savez, Messieurs, le charme qu'offrent ces réunions régionales et j'espère que celle de Lokeren, dans laquelle seront discutées diverses questions intéressantes, n'aura pas moins de succès que ses devancières. Dans l'après-midi aura lieu une excursion au château de M^r le Chevalier de Nève de Roden, à Waesmunster.

Nous avons reçu de la « société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques », une invitation au congrès qui se tiendra cette année à Avallon du 11 au 19 juin.

Une lettre de Cornelissen relative au Martyre de Saint-Liévin de Rubens.

Le **R. P. J. Van den Gheyn**, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale à Bruxelles, envoie la note suivante, dont M^r P. Bergmans donne lecture :

La Bibliothèque royale de Belgique a récemment acquis une lettre d'Égide-Norbert Cornelissen (1).

Cette lettre adressée au *Journal de Gand*, à la date du 15 mai 1815, n'est pas sans intérêt pour l'histoire des beaux-arts.

Nous avons pensé faire chose utile en la communiquant aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, qu'elle intéresse au premier chef.

Voici cette lettre.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur, l'*Oracle* et le *Journal de Gand* ont inséré une lettre de M. van Nieuwenhuijs dans laquelle, pour justifier, s'il est possible, l'aliénation de quelques tableaux de Jean van Eyck et l'acquisition qu'il dit en avoir fait, il allègue l'exemple d'autres aliénations de même nature, récentes, dit-il, et il cite nommément celle du tableau de Rubens, représentant le « *martyre de Saint Liévin*, tableau qui ornait la cathédrale de Saint-Bavon et vendu, quoiqu'il représentât le patron de la ville ».

Les chanoines de Saint-Bavon n'ont pas vendu ce tableau ; ce tableau n'était pas placé dans la cathédrale ; il avait été peint par Rubens pour l'église des jésuites, dite de *Sainte-Pharaïlde* ; après la suppression de l'ordre, le gouvernement autrichien l'a fait exposer en vente publique, ainsi que les

(1) Voir sur Égide-Norbert Cornelissen l'article d'Ad. Quetelet dans la *Biographie nationale*, t. IV, col. 400-404, et pour la liste de ses œuvres, *Bibliographie nationale*, t. I, p. 290-292. Cette lettre fait partie, à la Bibliothèque royale, du recueil coté II. 3744.

autres biens meubles et immeubles des jésuites, et il fut acheté pour le compte du duc d'Orléans et pour la somme de 16 à 1700 livres de gros de change ; transporté en France, il fit longtemps l'ornement de la galerie du palais royal, et il fut du nombre des tableaux de cette galerie qui ne furent pas transportés en Angleterre en 1794, après le supplice du duc d'Orléans, il devint, ce qu'on appelait alors, une propriété de la nation, et fut placé au Muséum du Louvre, jusqu'à l'époque où le muséum succursal de Bruxelles fut créé et doté par le gouvernement français.

Le tableau se trouve encore dans ce muséum et on est tellement convaincu à Gand, qu'il était légalement devenu une propriété particulière que jamais la régence ne l'a sérieusement réclamé, comme elle a réclamé et obtenu de la justice de S. M. le *Saint-Bavon* qui faisait aussi partie de la dotation du muséum de Bruxelles.

J'ai pensé que ces détails pour autant qu'ils rectifient une erreur de M. Nieuwenhuijs, ne seraient pas sans quelque intérêt.

N. CORNELISSEN,

Secrétaire de l'Académie royale de dessin.

Gand, 15 mai 1815.

Avec l'auteur de cette lettre, nous pensons également que ces détails sur l'histoire du tableau du « martyr de Saint-Liévin » méritent d'être retenus et signalés (1).

Il n'y a guère d'espoir que de Bruxelles le tableau de Rubens revienne jamais à Gand. Et pourtant, comme le remarque très justement Cornelissen, il y aurait pour cela d'aussi bonnes raisons, sinon de meilleures, que pour bien d'autres œuvres.

(1) Cf. la description et l'histoire de ce tableau par A.-J. WAUTERS, *Catalogue historique et descriptif des tableaux anciens du Musée de Bruxelles*, 2^e édition, 1906, p. 151-52.

II.

Faut-il considérer LUCAS DE HEERE comme étant le maître des demi figures de femmes?

M^r L. Maeterlinck.

Notre distingué confrère M^r G. Hulin, en commentant notre dernière communication consacrée à l'œuvre encore en partie ignoré de Lucas de Heere, nous assure qu'il n'existe qu'une seule méthode à suivre lorsqu'il s'agit d'attribuer un tableau à un peintre de qui quelques œuvres sont connues. Elles doivent, dit-il, être prises comme points de comparaison et il convient de les analyser avec soin, en en comparant le style à toutes celles qu'on se propose d'identifier.

D'après M^r Hulin, il n'existe que deux œuvres absolument authentiques de Lucas de Heere, l'une c'est le tableau représentant *Salomon et la reine de Saba* déjà cité, l'autre des volets de triptyques mentionnés par Carl van Mander, également conservés à la Cathédrale de S^t Bavon (1).

Effectivement, dans son précieux *schilder boek*, en faisant la biographie de son maître de Heere, l'auteur du livre des peintres nous dit : « A S^t Jean (c'est le nom que portait alors l'église actuelle de S^t Bavon) il y avait de lui (de Lucas de Heere) un grand et bel *Epitaphium*, au milieu une *résurrection*; sur l'un des volets, *les disciples d'Emmaüs* et sur l'autre *Madeleine et le Christ dans un jardin*. » (1) (Ces volets sont reproduits dans la communication faite récemment par M^r Hulin) (2). Les envers des deux panneaux réunis forment une seule composition *le Christ ressuscité apparaissant à sa Mère*.

(1) CARL VAN MANDER, *Het Schilderboek*. « Tot S^t Jans was van hem een groot Epitaphium, in midden een *Ferryssnis*; in d'een deur, de *Disciplen van Emaus*; en d'ander *Magdalena* by Christum in 't Hofken. »

(2) G. HULIN. *Notes sur quelques tableaux gantois*. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, 14^e an. n^o 2, 1906.

Or, l'analyse de ces dernières œuvres nous fournit une preuve de plus que Lucas de Heere fut bien un des peintres les plus déconcertants qui existent. En effet, si nous trouvons dans sa peinture du *roi Salomon* la caractéristique bien définie de l'art de Frans Floris d'Anvers, dont il suivit l'enseignement, les volets de triptyque cités par M^r Hulin ne présentent pas du tout le même aspect. Ce sont des peintures romanesques quelconques, où plusieurs influences peuvent être relevées. Elles se rapprochent beaucoup plus de l'école des Pourbus que de celle de son ancien maître anversois. — Le style, les types, les costumes, la couleur même, tout cela présente un aspect absolument dissemblable.

Je dirai plus, en comparant ces divers volets entre eux, on note à première vue des différences d'exécution sensibles. Ainsi le *Christ devant Caïphe* semble presque gothique, tandis que le *Christ à la Colonne*, les *disciples d'Emmaüs* et d'autres volets, énumérés plus haut montrent diverses réminiscences italiennes d'origines différentes. Seul le volet de la *Madeleine et du Bon Jardinier* nous feraient songer jusqu'à un certain point, à un élève de Frans Floris.

En appliquant aux peintures du musée de Gand, le procédé des comparaisons, préconisé au commencement de cette étude, nous avons eu l'heureuse surprise de constater que l'un des deux volets d'un triptyque, dont la partie du milieu a disparu, présente les plus grandes analogies avec certains des panneaux conservés à S^t Bavon, qui, nous l'avons vu plus haut, sont incontestablement de la main de Lucas de Heere.

Ce panneau, le n^o 60 du catalogue (1), fig. 6 représente *S^t Jean Baptiste dans un paysage*. C'est bien la même couleur générale un peu crue, le même genre de type, peu individualisé, le même genre de pose maniérée, le tout emprunté sans grande conviction à l'esthétique des grands maîtres de la Péninsule, alors à la mode.

(1) *Ville de Gand. Musée des beaux-arts. Catalogue précédé d'une notice de* L. MAETERLINCK. Gand, 1905, p. 25.



Fig. 6. — *St-Jean-Baptiste
dans un paysage.*



Fig. 7. — *Un moine de
l'ordre de Citeaux.*

(Musée des beaux-arts de Gand).

L'autre volet, fig. 7 (le n° 61 du catalogue) nous est plus précieux, car il représente justement un de ces portraits de donateurs dont nous déplorions jusqu'ici l'absence hors de l'Angleterre. C'est l'image d'un moine de l'ordre de Cîteaux, probablement un abbé de Baudeloo. Il est représenté à genoux dans un paysage, et le faire du site champêtre rappelle non seulement le jardin du *Bon Jardinier* de St-Bavon, mais aussi le paysage du *St Jean Baptiste* de notre musée, ainsi que le fond de droite du tableau d'Hampton-Court représentant : *Elisabeth avec les trois déesses*. Comme dans cette dernière peinture, on remarquera dans la buée de l'horizon qui sert de fond au moine à genoux, un de ces anciens châteaux, ou forteresses, dont Lucas de Heere, d'après son biographe van Mander, aimait à orner les fonds de ses paysages.

Faisons remarquer de plus, que la même différence qui s'observe, en Angleterre, entre la valeur artistique de ses portraits et ses sujets mythologiques ou historiques, existe aussi dans nos deux peintures de genres si différents découverts au musée de Gand. Le sujet religieux, fait de « chic » étant très inférieur sous tous les rapports au portrait du moine donateur, si bien étudié d'après nature, caractérisé et individualisé à souhait suivant la tradition flamande de nos grands maîtres primitifs. La peinture elle-même semble toute autre, celle du portrait pleine d'observation, et présentant des finesses de tons et de couleurs, que l'on n'observe pas dans le pastiche romanisant qui lui fait pendant. La différence dans l'exécution des mains est surtout sensible ; celles du *St Jean Baptiste* sont maniérées, disproportionnées et peu naturelles, tandis que celles « si bien construites » du moine, sont personnelles et détaillées jusque dans leurs moindres rides.

Et cependant, ces deux peintures de valeur si inégale sont bien de la même main. Elles proviennent d'un seul triptyque, car les revers des deux volets réunis forment une composition complète : une *Vanitas*.

Ce dernier sujet où nous voyons (fig. 8) une bière couverte d'un drap mortuaire, sur lequel sont déposés une

tête de mort et d'autres ornements ainsi qu'une pelle et un sceptre qui se croisent, nous rappellent que Lucas de Heere le Rhétoricien de la Chambre de Jésus à la fleur de Beaume « Jesus met de balsem bloeme », était comme ses confrères un grand amateur de mises en scènes et de compositions emblématiques à portée philosophique. On sait qu'il en composa un grand nombre lors des fêtes et des joyeuses entrées qui eurent lieu dans sa ville natale (1).

Remarquons encore, que la facture de notre « Vanitas » ou « nature morte » — c'est bien le cas de le dire, — ne rappelle guère ni celle du *S^t Jean Baptiste* ni celle du *moine blanc* qui se trouvent peints sur l'autre face. Il est vrai que ces volets extérieurs semblent avoir beaucoup souffert et qu'ils ont subi il y a longtemps déjà des surpeints regrettables.

Comme sur les tableaux les plus authentiques de de Heere, notamment *le roi Salomon et la reine de Saba*, de *S^t-Bavon*, *les Vierges sages et les Vierges folles* du musée de Copenhage, les peintures anglaises, déjà citées, et d'autres encore, on retrouve sur les peintures du musée de Gand des quatrains certainement de la composition de notre peintre poète.

Celui qui se trouve placé à gauche de la *Vanitas* (revers du volet représentant *S^t Jean Baptiste*) est ainsi conçu :

CRVX TVA CHRISTE MIHI MISERO MEA CRIMINA PĀDIT
DISPLICEAT FACIENS. VT MEA VITA MIHI.
SED VOX HEC. CŌSŪMATŪ EST. ME RECREAT VT NON.
DESPEREM. QVAMVIS IMPIETATE GRAVIS.

Celui de droite, placé derrière le *portrait du moine blanc* (de Baudeloo ?) traduit le premier en langue flamande :

O HEERE V CRVCE TOOCHT MIJ CLĒRLIJCK MĪ MISDĒT
ĒN MAECT DAT ICK BEN BIJCANS DESPERĒT
MAER DIT V SOETE WOORT. HET IS AL VERVVLT
VERHEVCHT MĪ HERTE. HOE GROOT DZ IS MĪ SCVLT.

(1) L. MAETERLINCK. *Nos peintres rhétoriciens flamands des XV^e et XVI^e siècles.* (Art moderne. Août 1906.)



LUCAS DE HEERE.

Fig. 8. — *Vanitas*. (Revers des deux volets précédents).
 (Musée des beaux-arts de Gand).

La présence de ces vers équivaut à une signature, car on sait que notre peintre rhétoricien composa nombre de poèmes en latin, en flamand et même en langue française.

Un mot encore, au sujet du pseudo portrait de *Jane Grey*, qui d'après le Dr von Wurzbach a été attribué à Luc. de Heere depuis l'époque de son exécution. Il se peut, fort bien comme nous le dit M^r Hulin, que ce ne soit pas là l'effigie de la jeune et infortunée reine d'Angleterre. Il est possible que ce soit « une peinture de genre, baptisée après coup ». Mais je ne puis partager la manière de voir de notre confrère lorsqu'il affirme que ce tableau ne peut avoir été fait après 1540. M^r Hulin donne pour raison la mode de la peinture.

Mais les modes des peintures comme celles des costumes dureraient longtemps à ces époques. Les fausses manches larges, si typiques, que l'on remarque sur les tableaux représentant des jeunes dames, attribués au maître des demi figures de femmes et que nous avons remarqué notamment sur le tableau de la *Dame qui écrit*, datent il est vrai du temps de François I. La reine *Claude*, première femme de ce roi de France, les portait déjà (1) comme on peut le voir sur un de ses portraits du temps; mais nous les voyons aussi sur un portrait de Jane Grey probablement peint d'après nature par Holbeïn (2) où nous remarquons de plus le même genre de coiffure et le même décolleté en carré, qui caractérise l'image conservée par l'Earl Spencer (fig. 1). Certains accessoires, par exemple l'écrivoire, de la *dame écrivant* (fig. 2) semblent même contemporains du règne de Charles IX, ce qui peut nous reporter jusque vers 1560, date qui correspond à l'activité artistique de L. de Heere.

Ces mêmes manches exagérées, en fourrure cette fois, ne

(1) Voir PAUQUET FRÈRES. *Modes et costumes historiques Français et Etrangers dessinés et gravés d'après les meilleurs maîtres de chaque époque et les documents les plus authentiques*. Deux vol. — Paris, G. Janet. Carrefour de l'Observatoire. 11.

(2) Id., id.

les voyons-nous pas sur le portrait de la reine Mary (fig. 3), qui porte le monogramme de Lucas de Heere et qui certainement fut fait pendant son séjour à Londres?

Il est vrai encore, comme nous le disent MM. Hulin et Boddaert, que les œuvres appartenant au genre du maître des demi figures de femmes se voient avant 1540, mais nous avons, par contre, la preuve que leur vogue se continua jusqu'aux dernières années du XVI^e siècle et les premières du XVII^e. Des contemporains et des élèves de Lucas de Heere, notamment Marcus Gerards de Bruges, père et fils, peignirent en Angleterre, où ils moururent, de nombreux portraits à mi-corps que l'on a confondus parfois avec les œuvres de notre maître anonyme (1).

Dans le dernier catalogue du musée de Vienne, les portraits d'un jeune homme et de sa gracieuse campagne, figurent encore actuellement comme des œuvres du maître des demi figures de femmes (2), et cela parce que la jeune dame porte également le costume et notamment le corsage caractéristique (décolleté en carré) que nous avons remarqué sur les fig. 1 et 2 (*Jane Grey* et la *dame écrivant*). Or ce sont en réalité des peintures de l'un de nos deux Gerards, car un inventaire du mobilier de l'archiduc Léopold Wilhelm, presque contemporain (datant de 1659) porte cette mention : « N. 267 et 268 originale gemälde von Gerhard von Brugge ». Or le père Gerards mourut d'après van Mander en 1604, et le fils, qui fut peintre de cour près de la femme de Jacques I, vécut jusqu'en 1635. C'est à dire bien après le décès de Lucas de Heere, mort en 1584. On sait que d'après de Busscher Marc Gerards II fut à Gand l'élève de Lucas de Heere.

(1) Marcus Gerards I, fils d'Egbert. Né à Bruges vers 1530, élève de son père en 1558. En 1571, peintre de la reine Elisabeth, mort vers 1604.

Marcus Gerards II, fils de Marcus, né en 1561, mort à Londres, âgé de 74 ans (le 19 janvier 1635).

(2) Voir Dr A. VON WURZBACH. *Niederländisches Künstler-Lexikon*, auf gründ archivalischer Forschungen bearbeitet Erster Band, pp. 558 et 559. — Halm und Goldmann. Wien und Leipzig. 1906.

Parmi les œuvres conservées en Angleterre, et exécutées soit par le père soit par le fils Gerards, nous remarquons encore des portraits de la reine Elisabeth, jadis attribués à Lucas de Heere; M^r Digby possède un portrait de cette souveraine portée en palanquin, lorsqu'accompagnée de sa suite, elle se rend au château de Lord Hundson. Ce tableau porte la date de 1571. Le Marquis Exeter, conserve son portrait en demi figure, d'autres images connues du même genre, se distinguent par les nuances des éventails que manie avec grâce la même reine d'Angleterre. La comtesse de Pembroke possède l'effigie de Mary Sidney, née en 1555, qui mourut en 1621. Cette dame est encore représentée à mi-corps, assise, et dans l'attitude d'une femme poète, c'est à dire tout à fait dans la pose de la *dame écrivant* attribuée jusqu'ici au maître des demi figures.

Nous avons signalé déjà que plusieurs portraits datant de l'époque du séjour de Lucas de Heere en Angleterre, et signés de son monogramme, sont de vrais tableaux du maître des demi figures. L'effigie de Lady Dacre (Mary Nevil) par exemple, dont nous avons donné un croquis (fig. 4) appartient incontestablement, comme peinture et comme mise en page, au genre attribué au peintre anonyme à qui nous devons les *jeunes musiciennes* chantant les vers de Clément Marot et la dame du tableau appartenant à M^r Pacully.

Même l'objection de l'écriture, qui semble dater de 1530, n'en est pas une lorsque l'on songe à un artiste archéologue tel que de Heere, qui probablement voulut mettre d'accord dans ses peintures une manière d'écrire abolie et le costume ancien de la *dame qui écrit*. Nous avons vu plus haut que notre peintre put reconstituer avec une vérité parfaite des ensembles plus compliqués, notamment des intérieurs et des personnages de l'époque d'Henri VIII, et de son contemporain François I. — (Voir le portrait d'*Henri VIII entouré de sa famille* et accompagné de figures allégoriques, qui se trouve à Sudeley Castel) (1).

(1) Ce tableau est décrit dans le chapitre précédent.

Je crois dans ces conditions, qu'il y a lieu d'admettre l'hypothèse que j'ai eu l'honneur de vous soumettre dans une communication précédente, c'est à dire qu'il y a lieu de croire que Lucas de Heere et le maître des demi figures de femmes ne forment qu'un seul et même artiste. Cette hypothèse se trouvant solidement établie et étayée par tout ce que nous savons d'une façon certaine de l'œuvre et de la vie de notre peintre rhétoricien gantois.

Comme nous croyons l'avoir démontré, les réserves ou les objections tout d'abord formulées par MM. Boddaert et G. Hulin ne reposent, d'autre part, sur aucune preuve certaine.

Admettons donc avec le Dr von Wurzbach, que selon toutes probabilités, Lucas de Heere, l'excellent portraitiste dont on connaît les œuvres de Londres, — et dont je viens de vous signaler un portrait inconnu conservé au musée de Gand, — fut aussi l'auteur des curieux portraits fantaisistes attribués jusqu'ici au maître des demi figures de femmes. Cette manière de voir, déjà favorablement accueillie à l'étranger, notamment en Allemagne, ne peut être rejetée sans raisons sérieuses à Gand, dans la ville d'art qui vit naître cet artiste distingué dont l'œuvre jette un si vif éclat sur notre école de peinture gantoise au XVI^e siècle.

M^r le Président. Nous avons, avant tout, me paraît-il, à nous réjouir de la découverte faite par M^r Maeterlinck d'un Lucas de Heere au Musée de Gand. Je crois que l'attribution qu'il en fait est absolument plausible.

Vu l'absence de M^r Hulin, nous ajournerons la discussion à notre assemblée du mois de mai.

M^r M. Boddaert. Pour ce qui me concerne, je désire également étudier le portrait de Jane Grey, qui contient des éléments fort intéressants.

Je demande donc que la parole me soit réservée dans une séance ultérieure.

M^r V. Fris. Je crois que la question serait définitivement élucidée si l'on prouvait que ce soi-disant portrait de Jane

Grey représente effectivement Jane Grey. L'œuvre aurait, par le fait même, une date certaine et indiscutable.

Malheureusement, rien n'est moins prouvé.

M^r Maeterlinck. Cela n'a aucune importance. Je n'ai pas dit d'ailleurs que ce fut le portrait de Jane Grey. J'ai dit le « soi-disant », le « pseudo » portrait de Jane Grey (1).

M^r V. Fris. Oui, mais, dès lors, toutes vos déductions et conclusions ne reposent sur rien. Car, tel a bien été le point de départ de votre essai d'identification.

Il faudrait prouver que ce portrait représente réellement Jane Grey et, à cet effet, mettre en regard d'autres portraits existants de Jane Grey. Cela serait un argument probant. Les autres sont d'ordre secondaire, et d'ailleurs tous très discutables.

M^r L. Maeterlinck. J'ai dit et crois avoir prouvé que les œuvres de Lucas de Heere peuvent être identifiées avec celles du maître des demi figures, *au point de vue des dates*, c'est là le point important.

M^r V. Fris. Ce sont là de pures hypothèses.

M^r Maeterlinck. Ce ne sont pas là des hypothèses. Vous aurez remarqué que j'ai cité d'autres peintures que le soi-disant portrait de *Jane Grey*, pour prouver que le genre du maître des demi figures de femmes se continua bien après la mort de cette infortunée reine. On a pu voir plus haut qu'elles furent non seulement contemporaines de l'époque où vivait Lucas de Heere, mais que les Gerhard de Bruges, — dont l'un fut son élève, — continuèrent ce genre jusque dans les premières années du XVII^e siècle.

M^r le Président. La discussion est remise à la prochaine séance.

(1) On se rappellera que Jane Grey mourut sur l'échafaud en 1554, l'année de l'arrivée de Lucas de Heere à Londres. Notre peintre peut donc avoir connu cette jeune reine d'Angleterre et fut certainement frappé par sa mort tragique. On a vu plus haut que l'ouvrage de *Pauquet frères* donne un portrait de *Jane Grey* « d'après Holbein » ayant le même costume que la *dame écrivant*.

III.

Quelques observations sur les méthodes de
l'art dans les écoles.

M^r F. Vanden Bosch.

A propos des visites scolaires aux Musées, nous entendîmes ici, à notre dernière assemblée, ce dialogue entre l'honorable M. Vermast et notre distingué président : le premier affirmait que les visites scolaires avaient fait faillite. « Les enfants, disait-il, reviennent du Musée, ennuyés, fatigués et n'ayant rien retenu. » M^r le Chanoine Van den Gheyn protestait, affirmant que chez les jeunes gens confiés à ses soins, les visites aux Musées avaient produit de notables résultats. « Mais quel âge ont ces jeunes gens ? » — demanda M^r Vermast. Et notre président de répondre : « Ce sont des rhétoriciens — et j'avoue qu'en vue de ses visites, ils avaient été munis d'une préparation spéciale. »

Cette conversation est suggestive ; elle révèle que dans l'organisation de « l'Art à l'Ecole », les intentions valurent mieux que les méthodes ; il semble qu'on négligea de suivre un *processus* adapté à l'intelligence novice des enfants et à la nature même des notions qu'il fallait leur inculquer ; et — pour résumer l'erreur commise par un mot familier — on attela la charrue avant les bœufs. Au lieu de considérer les visites aux musées comme le couronnement ou, si vous aimez mieux, la récompense d'un enseignement théorique, on amena les enfants, d'emblée et sans éducation préalable, devant cette cinématographie colorisée que sont nos collections de tableaux, et les petits revinrent de ces excursions, éblouis et éreintés, n'ayant point l'occasion d'oublier quoi que ce soit, puisqu'ils n'avaient rien appris. L'enseignement artistique doit, pour être fécond ou simplement intelligible, suivre la même voie que l'enseignement littéraire ; or, avant de procéder à l'analyse

littéraire d'un auteur, n'a-t-on point l'habitude de faire l'analyse étymologique et l'analyse grammaticale ? En matière d'art, ces « travaux d'approche » sont d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de notions auxquelles l'enfant est jusque là resté absolument étranger. Que sera cette initiation préparatoire ? Elle sera définie et limitée par le but même de l'art à l'école. Il ne s'agit point évidemment d'investir l'enfant du bagage encyclopédique, indispensable à un critique d'art. Plus modeste dans ses visées, l'art à l'école se contentera de vouloir donner à l'enfant des « clartés » esthétiques, d'ouvrir son intelligence au sens du beau, de doter sa sensibilité du goût du beau ; et, en un mot, de lui apprendre à voir et à discerner, parmi les choses qui l'entourent, celles qui ont un cachet artistique, de celles qui sont laides et même de celles qui sont simplement banales.

Dans ce but, il faut, tout d'abord, envelopper l'enfant, à l'école même, d'une atmosphère propice : on a déjà fait beaucoup pour différencier les murs des classes, des murs des géôles ; à Anvers surtout on réalisa à cet égard, dans les écoles de la ville (1), un cadre-type où les regards des élèves sont attirés et où leur curiosité est sollicitée par des « illustrations » diverses et généralement méritoires : scènes d'histoires, portraits d'hommes célèbres, allégories des phases de l'industrie ou des progrès du travail, etc... Il me paraît qu'au point de vue de l'enseignement artistique, ces décorations seraient heureusement complétées par des reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, produits de la race même à laquelle appartient l'élève et par des reproductions des grands monuments, choisis dans l'ambiance où doit grandir et vivre l'enfant. Car, ne pouvant tout enseigner, ce sont évidemment les écoles d'art nationales que l'éducation artistique devra de préférence choisir comme objets de ses leçons : ces écoles sont les fleurs d'un idéal que les jeunes générations

(1) *Décoration d'écoles à Anvers. Le Samedi*, n° du 2 mars 1907.

doivent cultiver avec une prédilection jalouse; ces écoles ont des liens étroits avec cette partie de l'histoire que les jeunes générations doivent avant tout connaître; enfin, par la facilité d'accès, pour l'élève et pour le maître, à d'authentiques chefs-d'œuvre — ces écoles d'art offrent l'occasion de l'enseignement le plus pratique, le plus vivant et le plus exaltant, lorsque, pour couronnement de ses leçons, le maître conduira l'élève dans les Musées, dans les églises, sur la place publique!

Car c'est par là qu'il faudra terminer — et ce n'est que lorsque l'élève sera fourni de notions théoriques nettes, claires et sobres qu'il convient, dans des visites aux chefs-d'œuvre, de souligner l'enseignement par l'analyse des belles réalités immortelles que doivent être, par exemple pour les enfants de Flandres, l'*Adoration de l'Agneau*, les somptueuses toiles de Rubens, les fresques d'histoire de Gallait, les paysages de Verwee, de Claus et de Baertsoen — et, en ce qui concerne l'architecture, la cathédrale Saint-Bavon, l'Hôtel-de-Ville et l'édifice même où nous nous trouvons réunis.

Il importe d'ailleurs, au point de vue spécial des visites dans les musées, que le maître évite de conduire ses élèves comme un cicerone mène ces troupes d'Anglais qui, gloutonnement et sans discernement, avalent des kilomètres de toile! L'arrangement de nos musées est si peu conçu et effectué en vue d'un enseignement élémentaire et méthodique — et je ne connais, pour ma part, que le Musée de Berlin qui soit comme un livre ouvert où l'on puisse lire, en ses évolutions successives, l'histoire de l'art. Devant cette multiplicité obsédante et cette diversité déconcertante d'œuvres qu'est un musée, même les initiés sont parfois démontés; comment voulez-vous qu'un enfant, soumis à ce pèlerinage incohérent, ne soit pas dérouté? Le maître, à l'exclusion de tout le reste, guidera donc directement les élèves vers les seules œuvres démonstratives de son enseignement et si, dans de suivantes visites, il aborde d'autres œuvres, ce devra être avec le même souci scrupuleux de direction et en ayant soin de relever leurs rapports avec les œuvres-types qui devront toujours rester le pivot de toutes ses démonstrations.

Ce qui, jusqu'ici, fut cause de l'insuccès au moins relatif des tentatives de l' « Art à l'École », c'est à la fois le défaut de manuels et le défaut de maîtres.

Les historiens de l'art ne manquent point en Belgique. Ils ont la science et la compétence. Ce serait de leur part un bel acte de charité intellectuelle d'abaisser leur savoir à la portée des jeunes intelligences et, chacun dans le rayon de ses études, de résumer l'histoire de notre art national, peinture, sculpture, architecture, en des traités simples, concis, sans luxe de détails techniques et archéologiques, écrits dans un style familier, et où les démonstrations théoriques graviteraient toujours autour de quelques chefs-d'œuvre exemplaires (1).

Mais, outre des livres par qui enseigner, il faut des maîtres qui sachent enseigner. Et qui ignore qu'au point de vue de l'enseignement esthétique, les programmes de nos écoles normales ont de regrettables lacunes ! Tout notre enseignement du reste est un peu dans ce cas, et, au congrès mondial de Mons en 1905, dans la Section de l'Enseignement, parmi tant de branches diversement pratiques qui se bousculèrent à l'assaut des programmes, on fit la part vraiment trop sommaire et trop précaire au culte désintéressé de la Beauté. Chez nos normalistes, futurs professeurs et instituteurs, l'art est considéré comme une dépendance subalterne de l'histoire ; et les manuels qu'on leur met entre les mains relèguent les notions sur la peinture, la sculpture, l'architecture dans des paragraphes en petit texte — ce petit texte que l'élève néglige parce que le maître le dédaigne ! « L'art en petit texte » constitue, hélas, une tendance générale, en notre système d'éducation de plus en plus livré aux utilitarismes. C'est contre cette tendance qu'il faut protester et réagir ; et, en ce qui concerne particulièrement la réalisation de « l'art à l'école »,

(1) Je signale, à titre de modèle, une intéressante et familière leçon d'art élémentaire, consacrée à la *Descente de Croix* de Rubens et parue dans le plus récent numéro de la *Revue des Humanités*.

on peut craindre que tous les efforts resteront vains et stériles, si longtemps que les écoles normales ne verseront point dans l'enseignement un groupe de maîtres qui, ayant reçu eux-mêmes une solide et conséquente formation esthétique, sauront être, pour leurs élèves, des éducateurs et des vulgarisateurs d'Art et de Beauté. (*Applaudissements.*)

M^r le Président. Nous remercions M^r vanden Bosch des observations qu'il vient de nous présenter. Je crois que la lecture en sera très utile à tous ceux qui prendront encore la parole sur cette question qui est loin d'être vidée. Nous espérons entendre à ce sujet quelques artistes dont l'opinion serait particulièrement intéressante à connaître.

IV.

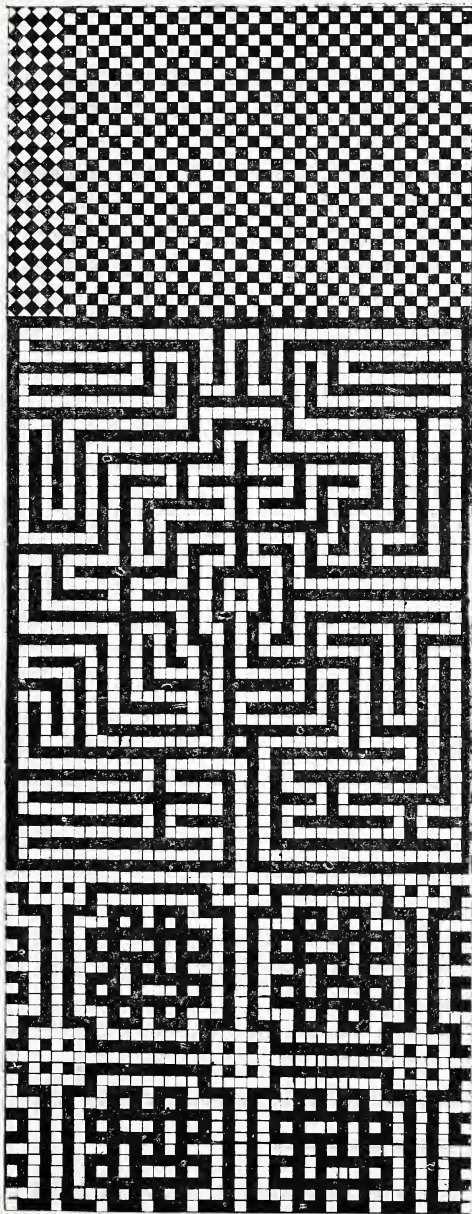
De vloer der Groote Zaal van het Stadhuis.

M^r A. van Werveke.

Ik heb de eer u voor te leggen de eerste teekening, welke getrouw den vloer der Groote Zaal van ons Stadhuis weergeeft. Ze is het werk van mijn zoon Wouter. Enkele misslagen, bij het herleggen of herstellen begaan, zijn hier verbeterd.

Die vloer van vierkante witte en blauwe steenen is samengesteld uit drie deelen, die, door hun teekening, geheel van elkander verschillen. Het deel op het uiteinde naar de Botermarkt toe bestaat uit een wit veld met een versiering in blauwen steen, gevormd door vier in elkander gestoken rechthoeken in een lijst; deze teekening is vier maal geheel en vier maal gedeeltelijk herhaald. Het middendeel is een inlegwerk van witte steenen op een blauw veld, dat reeds door Marcus van Vaernewijck in 1566 « labyrinthus oft doolhof » (1) wordt genaamd. Het deel nevens de gewezen

(1) *Den Spiegel der Nederlandscher audtheyt*, 1568, fo 122.



Vloer der Groote Zaal van het Stadhuis te Gent.
(Teekening van Wouter van Werveke.)

Kapel, thans Trouwzaal, bestaat uit een dambord van witte en blauwe steenen, waarin de gang nevens het verhoog ruitvormig is geplaatst.

Wat terstond treft, als men de teekening onder het oog heeft, veel meer dan als men zich in de zaal bevindt, dat is het volkomen gebrek aan samenhang tusschen die drie deelen. Het dambord dagteekent slechts van het jaar 1800, zooals we straks zullen zien : het heeft eigenlijk geen anderen vloer vervangen, zoodat wij er ons niet verder moeten mede bezighouden. Wat de twee andere deelen betreft, ze dagteekenen van 1533. Dan werd inderdaad de vloer gelegd van de Grootte Zaal, waar de Vierschaar of de afgesloten plaats van de rechters stond, zooals blijkt uit het bericht van Marcus van Vaernewijck :

« Item den XXVIJ. in Meye XV. hondert XXXIJJ. so
« overleet Mher Claeys Triest, riddere ende voorschepen
« wesende, ende hy dede maecken int Schepenhuyts die
« Capelle met die metalen colommen. Hi dede ooc den zolder
« leggen, ende die zale paveren als een Labyrinthus oft
« doolhof met witte en zwarte steenen, wonderlijk onder-
« scheiden, nochtans op een zeker mate ende maniere luttel
« yemant bekent, so dat mer zelden vonden heeft, die den
« inganck ende uutganck vinden condon, hoewel dattet vin-
« delick is (1). »

Dat wordt overigens bevestigd door het *Memorieboek der stad Ghent*, II, 95 : « 1533. In dit jaer was de nieuwe vier-
« schaere gherepareert (lees : ghepaveert) ende den ondersten
« soldere gheleyt van de sale, de nieuwe cappe ghemaect
« ende den steeghere vooren de strate vanden Schepenhuisse »
(*Hs. de Saint Genois*).

Beide teksten komen overeen met de *Rekening van de stad Gent*, 1533-1534, f° 80 : « Item betaelt Jan vander
« Ghere, van Bruussele, de somme van IIIJ L. gr., ter causen

(1) *Den spiegel der Nederlandscher audttheyt*, folio 122.

« ende over de leveringhe van IIIJ^c paveersteenē, te XX s. « gr., elc hondert, deser stede ghelevert naer tverclaers « vander ordonnantie. » De overige « paveersteenē » zullen betaald zijn met « diveerssche extraordinaire leveringhen » gerekend per maand (folio's 81-83).

Blijft nu te onderzoeken hoe het komt, dat de twee oude gedeelten van den vloer zoo hemelschbreed van elkander verschillen. Ze zijn immers gelegd, toen men volop aan het bouwen was van den heerlijken gothischen gevel van het Stadhuis, toen de ontwerpers, Dominicus de Waghemackere en Rombout Keldermans, nog naar Gent overkwamen om het werk na te zien, toen de beste steenhouwers en de bedrevendste metselaars hier aan den arbeid waren.

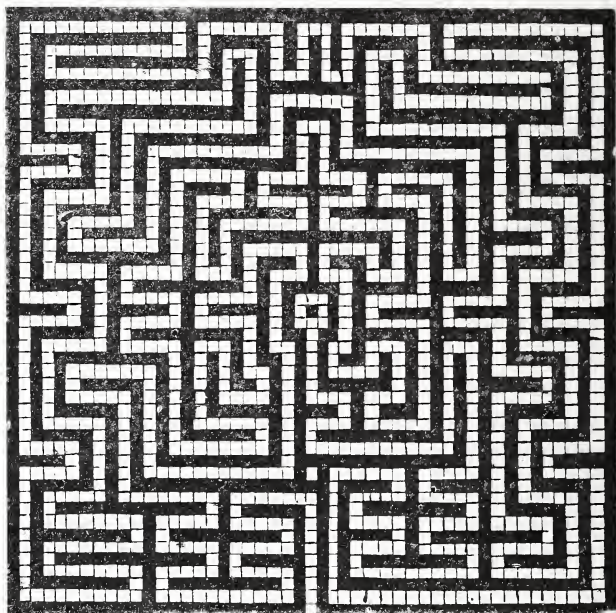
Het middendeel wordt reeds door Van Vaernewijck doolhof geheeten, maar dat is verkeerd. Een doolhof is eigenlijk een hof, waarin men verdoolt of zijn weg verliest, die dus uit zooveel in elkander loopende wegen is samengesteld, dat, als men eenmaal er in is, het lang kan aanloopen eer men den uitgang weervindt. Het inlegwerk van onzen vloer bestaat enkel uit een kunstig kronkelend lint, dat u zonder moeite van het midden van één der breedtezijden naar het middelpunt leidt, en u van daar weer naar buiten brengt.

Wij hebben hier dus te doen met een kronkelweg. Staat men vóór den ingang, dan schijnt de teekening, op het eerste zicht, symetrisch aangelegd : het is alsof alles zich regelmatig ontwikkelt rond een middelpunt, waarboven een kruis staat. Maar de gelijkheid langs beide zijden was onmogelijkheid vol te houden, en de symetrie is slechts schijn.

Onze kronkelweg heeft 41 steenen in de breedte en 49 in de lengte, dus 2009 in het geheel. Vergelijken wij hem nu met dien, welke vroeger te Sint-Omaars in den zuidelijken kruisbeuk van Sint-Bertenskerk bestond (1). Deze had ook 49 steenen in de lengte, maar even zooveel in de

(1) A. DE CAUMONT. *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*. 5^{me} édition, 1869, p. 511.

breedte, zoodat hij een volkomen vierkant vormde met 2401 steenen. De gelijkenis tusschen beide is treffend. De één heeft den ander tot voorbeeld gediend, dat is onbetwistbaar. Maar is de onze een vereenvoudiging van dien te Sint-Omaars, ofwel deze een aanvulling van den kronkelweg in ons Stadhuis? Van dezen weten we stellig, dat hij in 1533



Kronkelweg in Sint-Bertenskerk, te Sint Omaars
(volgens A. de Caumont).

werd geleid, terwijl Sint-Bertenskerk van de XIII^{de} eeuw dagteekende, zoodat met reden mag worden verondersteld, dat ook de vloer aldaar van dien tijd was. We zijn dan ook geneigd met August van Lokeren (1) aan te nemen, dat onze kronkelweg een vervorming is van dien van Sint-

(1) *Messenger*, 1862, 109.

Omaars, waarvan de teekening gekend was door één van de reizende vreemde metselaars of stenhouwers, die aan ons gothisch Stadhuis arbeidden. Als men het samenstel van de gekende kronkelwegen, hetzij verdwenen of nog bestaande, onderzoekt, dan blijkt de eerste vereischte, waaraan voldaan moet worden, de gelijke afstand van alle zijden van het middelpunt te zijn : dat bemerkt men aan den ronden kronkelweg van de Romeinsche baden te Verdes (Loir-et-Cher) (1), aan de middeleeuwsche ronde van Chartres en van Sens (2), aan den achthoekigen van Saint-Quentin (3). Onze kronkelweg maakt uitzondering op dien regel : in de breedte zijn er 8 steenen minder dan in de lengte. Daar de vloersteen en op dezelfde grootte werden afgeleverd, en men hier over dezelfde breedte niet beschikte als te Sint-Bertens, heeft men de teekening van den vloer dezer kerk moeten wijzigen, wat ze echter niet heeft verbeterd.

Ziedaar dus den uitleg, dien ons meest aannemelijk schijnt : een wijziging van een bekenden vorm. Indien we inderdaad te doen hadden met een nieuwe compositie, zou geheel de lengte van den vloer door den kronkelweg bedekt zijn geweest, terwijl men er nu een teekening heeft moeten nevens leggen, die er volstrekt niet mede overeensteemt (4).

Een misslag bij de herstelling van de Grootte Zaal van ons Stadhuis.

We zeiden reeds, dat het gedeelte van den vloer langs de Kapel, dat een dambord verbeeldt, slechts van 1800 dagtee-

(1) A. DE CAUMONT, *a. w.* 510.

(2) *Idem*, 513.

(3) BOURASSÉ. *Dictionnaire d'archéologie sacrée*. 1851. II, 269, 1160.

(4) Zie nog over onze en andere kronkelwegen : *Annales de la Société royale des Beaux-arts de Gand*, VIII, 1859-1861, 340. — *Messenger*, 1862, 106. — GUENEBALT. *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge...* Paris, II, 1845, 104. — DE POTTER. *Gent*, I, 210.

kent. Inderdaad, tot dat jaar stond aldaar de Vierschaar, de afgesloten ruimte voor de Schepenen, die vóór het Fransch bewind het ambt van rechters uitoefenden. Vierschaar beteekent eigenlijk vier banken, zoodat bij dit woord vooral aan de afsluiting moet worden gedacht. Welnu, die afsluiting was vroeger in steen, zooals blijkt uit de volgende teksten : 14 Maart 1674. « Memorie dat dese voorenstaende sententie « criminele gheprononcheert is gheworden in de collegie « kamere van mijn edele heeren schepenen van den Keure in « plaetse van in de steenen vierschaere, doordien de voor- « noemde steenen vierschaere ende de groote saele gheoc- « cupeert waeren met schilderijen, die aldaer ter ordinaire « alfasten merct te coope stonden (1).

« Actum ... 25^{em} Meije 1774.

« ... geauthoriseert ... tot het doen repareren door « d'heer Spruijt de schilderije actueelick hangende boven de « steene vierschaere (2) ».

Goetghebuer, die de zaal vóór 1800 in haar oorspronkelijken toestand had gezien, vertelde aan August van Lokeren, dat de vierschaar afgesloten was met een doorzichtbare leuning. En Van Lokeren voegt er hij, dat een deel van die leuning verkocht werd op de veiling van den abt Kervijn in 1855 (3).

De geheele Vierschaar, leuning en ingesloten ruimte, lag nogal merkelyk hooger dan de vloer van de Groote Zaal. Ze werd gedragen door een gewelf, dat boven dezen vloer uitstak.

Hoe komt het nu, dat de Vierschaar in 1800 verdwenen is? Men weet, dat de Halfvastenfoore in de Groote Zaal en andere plaatsen van het Stadhuis gehouden werd. Ten jare 1800 vond één der foorekramers, dat de Vierschaar hem belemmerde bij de uitstalling van zijn koopwaren. Hij vroeg

(1) Stadsarchief te Gent. *Crimineel register* n^o 77, f^o 145.

(2) Idem. *Resolutieboek van de werken*. Reeks 107, n^o 43, f^o 75.

(3) *Messenger*, 1862, 107.

en verkreeg de toelating om heel het steenen gevaarte weg te breken en den grond gelijk te maken met dien in het ander gedeelte der Zaal. Ziehier het stuk dat zulks bewijst. Het staat geboekt in het 17^{de} register van den Gemeenteraad, f^o 95 v^o.

« Séance du treize Germinal An huit (3 avril 1800).

« Le Commissaire du 2^{me} Bureau, Section des travaux, « fait homologuer, comme l'assemblée homologue, le traité « qu'il a fait avec le citoyen Minne, sous l'agrération de « l'Administration municipale, pour la démolition de la tri- « bune magistrale, sur la grande salle de la Maison com- « mune, consistants dans les articles suivants :

ARTICLE 1.

« Le citoyen Minne démolira à ses frais et dépens, la « tribune magistrale, qui se trouve établie dans la grande « salle de la maison commune.

ARTICLE 2.

« Il rétablira de même à ses frais et dépens la voûte, qui « se trouve au-dessous de la tribune, et fera mettre le tout « au niveau du fond de la salle.

ARTICLE 3.

« Les pierres de taille nécessaires au 2^{me} ouvrage désigné « dans l'article précédent seront fournies par l'Administration « municipale.

ARTICLE 4.

« Les matériaux provenant des objets démolis sont cédés « en toute propriété au citoyen Minne.

ARTICLE 5.

« Le citoyen Minne est en droit d'occuper, ou de faire « occuper pour son compte et sans pouvoir la souslouer, pen- « dant toute la durée de chaque foire annuelle de Gand, tant

« que les détails y relatifs demeureront organisés d'une manière compatible avec la présente stipulation, une place de « quarante-huit pieds carrés, mesure de Gand; de manière « que la longueur de la boutique, à mesurer en partant de la « muraille de la ci-devant Chapelle, soit de douze pieds, « même mesure, et sa distance parallèle de la muraille dorsale, de quatre pieds pareils; et qu'il y ait huit pieds de « montre sur les quatre pieds de la saillie de la boutique « voisine établie contre la dite muraille de la dite ci-devant « Chapelle.

ARTICLE 6.

« Le citoyen Minne ne payera pour la première année de « son occupation aucune retribution à titre de loier. Les « années suivantes le citoyen Minne payera le droit de place « à raison de huit pieds seulement de montre et au taux des « autres boutiques établies dans la salle susénoncée. Il ne « sera tenu de contribuer dans les charges accessoires à son « loier qu'à proportion de huit pieds de montre. »

In geheel dat stuk is er volstrekt geen spraak van een trap op de Vierschaar, met steenen leuning versierd met een leeuw, zooals er thans een staat in de Zaal op het verhoog. In geen enkel stuk van vóór 1800 wordt er iets van gerept en ook Goetghebuer zei er niets van aan Van Lokeren. Dit bewijst, dat zoo iets nooit heeft bestaan vóór de herstelling van 1870. Dergelijke trap was er overigens niet noodig, daar de Vierschaar merkelyk hooger lag en men van daar met een paar treden op den Tuin langs de Hoogpoort kwam. Men zal nu ook begrijpen, dat het deel van den vloer in vorm van dambord slechts in 1800 werd gelegd, en dat hij geheel de Vierschaar vervangt, zoodat deze meer vooruitkwam in de Zaal dan het tegenwoordig verhoog. Het gedeelte langs de binnenzijde, ruitvormig geplaatst, is de gang, welke, tusschen de Vierschaar en den muur, naar de Kapel leidde.

De oudst gekende Vrijmetselaarsloge te Gent en de kenteekens van haar leden.

Mr A. van Werveke.

De oorsprong van de Vrijmetselarij is in Engeland te zoeken. In de XIII^{de} eeuw reeds vindt men de metselaars en de steenhouwers werkende in aanzienlijken getalle aan den opbouw van groote kerken. De metselaars, *rough masons* (ruwe metselaars), arbeidden in de open lucht en waren bijgevolg minder in de gelegenheid onder elkander banden van vriend- of broederschap te smeden; de steenhouwers daarentegen wrochtten in planken gebouwen (Engelsch : *lodges*, Nederlandsch : *loges*, *loodsen*) en waren door dat gedurig samenzijn en door het samen trekken van een stad naar een andere meer tot vereeniging gedrongen. Ze heetten *free-stone-masons* of afgekort *free masons*, vrijmetselaars. In een parlamentsedict van het jaar 1350 komt deze naam voor de eerste maal voor. Niet alleen bij het werk waren de *free masons* vereenigd in de *loges*, maar ook buiten dat werk vormden zij een broederschap tot bevordering hunner stoffelijke en zedelijke belangen : die broederschap heette dan ook *loge*, en alle steenhouwers waren *broeders*.

De uitbreiding en de macht der *loges* werden mettertijd grooter en grooter. In de XVII^{de} eeuw voerde de bouwkundige Inigo Jones (1572-1651), de vader der Engelsche renaissance, als voorzitter van de broederschap, in de loges den geest der humaniteit in. Zoo werd de vereeniging allengs een geestelijke, vooral toen mannen van uitstekende bekwaamheid, die geen vakgenooten waren, maar wier belangstelling door de bouwkunde was gaande gemaakt, ook als broeders werden aangenomen. Met den aanvang der XVIII^{de} eeuw waren de vrijmetselaarsloges dan ook volstrekt geestelijke vereenigin-

gen geworden, waarin de bouwkunde als vak niets meer te zien had. Twee godgeleerden, de Presbyteriaan Théophile Desaguliers, een Fransch vluchteling, en de Anglicaansche James Anderson waren met den oudheidkundige Georg Payne aan het hoofd dergenen, die in 1717 de vereeniging van vier metselaarslogen te Londen tot een *groot-loge* bewerkten en de keuze van een grootmeester en twee grootofficiers doorzetten; die handelingen zijn de grondslagen van de tegenwoordige vrijmetselarij (1).

Ook op het vasteland hebben broederschappen, *loges* van steenhouwers bestaan. Wij vinden ze o. a. in de middeleeuwen aan den Dom te Keulen en wat later in de Nederlanden.

Te Gent waren de steenhouwers, naar hier gekomen om het nieuw Schepenhuis te werken, van in den beginne van den opbouw in loge vereenigd. Ze vingden den arbeid aan den 30 Juni 1517 (2), en reeds op den dag van de Vier Gekroonden, 8 November 1517, hielden ze de gebruikelijke mesdag-maaltijd, want we lezen in de *Rekening van de stad Gent 15 Augustus 1517-15 Augustus 1518*, f° 105: « Item betaelt « den steenhauwers, als hemlieden bij den College toegheleit, « thulpen den maeltijt, die zij hielden op den dach van de « Vier Ghecroonden lestleden, XIJ s. gr. »

De plaats, waar ze arbeidden, heette hier, evenals elders, loge. Het woord ontmoeten we voor het eerst in de *Rekening van de stad 15 Augustus 1518-15 Augustus 1519*, f° 98 v°, onder de werken uitgevoerd gedurende de 10^e schepenmaand, (24 April-21 Mei 1519): « Item den cost vanden ticheldeckers « ende cnapen, die an de nieuwe loege gewrocht hebben, « XIX s. VJ d. gr. » Ze stond op den oostelijken hoek van het Schepenhuisstraatje op de Hoogpoort: de stad had daartoe den 6 October 1518 het huis *Den Draak* gekocht en doen afbreken « omme de verchieringhe vanden nieuwen weercke

(1) Naar Otto Henne-Am Rhyn. *Van Holbewoner tot Koning der Aarde*. III en V.

(2) *Rekening van de stad 1517-1518*, f° 112.

« vanden scepenen huse (1). » In 1520-1521 is er zelfs spraak van twee loges. Die tweede zal waarschijnlijk de kelder van de Grootte Sikkel geweest zijn, want we vinden in de *Rekening* van het voorgaande jaar (f° 84) : « Item betaelt meester Jacop « vander Sichelén, heere van Nazaret, ter causen van dat hij « den kelder van den huuse gheeten de Sickele ghelevert ende « gheleent heeft deser stede int voorleden jaer, omme de steen- « houwers van den nieuwen weercke van den scepenhuuse, « XV s. gr. » Die post komt de volgende jaren nog voor met de bijvoeging, dat de stad aldaar den gehouwen steen legt.

Na 1520-1521 is er enkel nog spraak van « de loge ». Een eeuw, ja nog langer nadien, heette het steenen gebouw, dat het houten verving, de *loge*. Weinig gebouwen hebben tot een zoo veelzijdig gebruik gediend als de *loge* : na eerst de Vrijmetselaars geherbergd te hebben, diende ze tot stads-magazijn, dan (1630) tot « corps de garde van de borgherlycke « wacht, » later (1752) tot wachthuis van de stadssoldaten of Pandoeren, vervolgens als verblijf der pompiers tot 1830, tusschen 1840 en 1844 tot lokaal van het kunstgenootschap « Jong en leerzuchtig », van 1844 tot vóór enkele jaren tot kosteloze stadsapothek en thans is er de Werkbeurs gevestigd (2).

De oorkonden, die wij over de *loge* der steenhouwers bezitten, zijn niet talrijk : eenige korte posten uit de stads-rekeningen en een « Ordonnantie » van 1527 (o. s.). De stads-rekeningen tusschen 1522-23 en 1528-1529, waarin stellig een aantal inlichtingen over de *loge* te vinden waren, ontbreken. De « Ordonnantie » is zeer merkwaardig in meer dan één opzicht : ze laat ons toe een blik te werpen op de zeden en op de werkwijze van den aanvang der XVI^{de} eeuw ; ze is verreweg de oudste werkhuiswet, die wij bezitten, maar dat volstaat niet om een juist denkbeeld te vormen van de broederschap.

Wij zijn dus verplicht onze toevlucht te nemen tot de

(1) Stadsarchief. *Register K K*, f° 311.

(2) De Potter, *Gent*, II, 275.

meer volledige bescheiden uit Duitschland (1). Maar eer wij verder gaan, moeten wij er op wijzen hoe de steenhouders werkende in de *loge* geen poorters, maar, de meeste althans, vreemdelingen waren. Enkele bewoordingen van de « Ordon-
« nantie » doen ons dat vermoeden, o. a. waar men spreekt van gezellen, die geen veertien dagen in de *loge* werken (§ 18), van hen, die zich na veertien dagen werkens gereedschap moeten aanschaffen (§ 7), wat enkel kan gebeuren met reizende steenhouders, die, om der wille van den last, geen gereedschap medevoerden : de gezellen leenden hen dan waarschijnlijk in de eerste dagen het noodige, gelijk dit aan goede broeders betaamt. Maar nog een andere reden is er om dit aan te nemen : dikwijls werd er door bevoegde mannen op gewezen hoe, bij de herstelling van ons Stadhuis, onze Halle en andere gothische gebouwen, de hedendaagsche steenhouders moeilijk het heerlijk uitgevoerde snijwerk van hun voorvaders nabootsen. Waaraan is dit toe te schrijven? Eenvoudig hieraan, dat de werklieden van vóór drie, vier eeuwen door hun trekken van één grooten bouw naar den anderen, altijd hetzelfde slag werk uitvoerden en er natuurlijk veel meer in bedreven waren dan zij, die steeds te Gent verblijven en niet alle dagen gelegenheid hebben het fijn werk door behendige werklieden te zien uitvoeren en er zich zelven in te oefenen.

Reeds in de XIII^{de} eeuw schijnen al de *loges* tot één grooten bond te zijn vereenigd geweest, en het is aan den beroemden Dom van Keulen, dat de groote vereeniging van bouwlieden waarschijnlijk zeer veel van haar ontwikkeling te danken heeft. Haar leden ondernamen reeds in de XIII^{de} en in de XIV^{de} eeuw belangrijke kunstwerken in Engeland, Frankrijk, Italië, Spanje en misschien ook wel in de Nederlanden. In 1459 werd te Spiers, Straatsburg en Regensburg in vergaderingen van afgevaardigden der *loges* het Broederboek opgesteld onder den titel van « Inrichting en vereeniging

(1) Otto Henne-Am Rhyn, *a. w.* III, 264-266.

« van de algemeene broederschap der steenwerkers en steen-
« houters ». Het werd later in 1497 op een vergadering te
Bazel en in 1498 te Straatsburg herzien; keizer Maximiliaan I
gaf er dit jaar zijn goedkeuring aan. Uit deze en onze
oorkonden putten wij het bijzonderste omtrent de inrichting
der *loges*.

De broeders werden verdeeld in meesters, redenaars en
gezellen; dienaars (leerlingen) behoorden wel tot de vereeni-
ging, maar waren geen broeders. Aan het hoofd van ieder
loods stond een in vrijheid gekozen werk- of bouwmeester,
de baljuw.

Menige treffende bijzonderheid spreekt van den kloeken
zin der bouwlieden. Het was hun b. v. verboden gestorven
meesters en hun arbeid te smaden, hun kunst voor geld aan
te leeren: zij moesten dit uit vriendschap doen. In de *loges*
speelde de broederlijke gezelligheid een groote rol: als de
opbrengst van welkomsten en boeten zóó groot was, dat
« alle de ghesellen daerof een goede maelyt hebben mochten,
« zo » moest men « die toelegghen ende verdryncken, welke
« maelyt men stichten » moest « up eenen helegghen dach
« ende dan » moest men « regle houden » (1). Ieder vergade-
ring werd met vragen en antwoorden van den baljuw en de
gezellen der *loge* plechtig geopend. Aan den steenhouwer
werden, zoodra hij op zijn ambacht begon te reizen, de
geheime herkenningsteekenen der broederschap medegedeeld;
zij bestonden uit een begroetingsformulier, een bijzonder
teeken bij de begroeting en een bijzondere manier om iemand
de hand te drukken. Daardoor kon hij overal, waar hij kwam,
bewijzen, dat hij een broeder was en had het recht kosteloos
in de kunst onderwezen te worden. Als hij een *loge* bereikte,
waar men aan het steenhouwen was (zoo in Duitschland
althans), deed hij eerst de buitendeur dicht om naar den
trant van de steenhouwers te kunnen aankloppen. Daarop

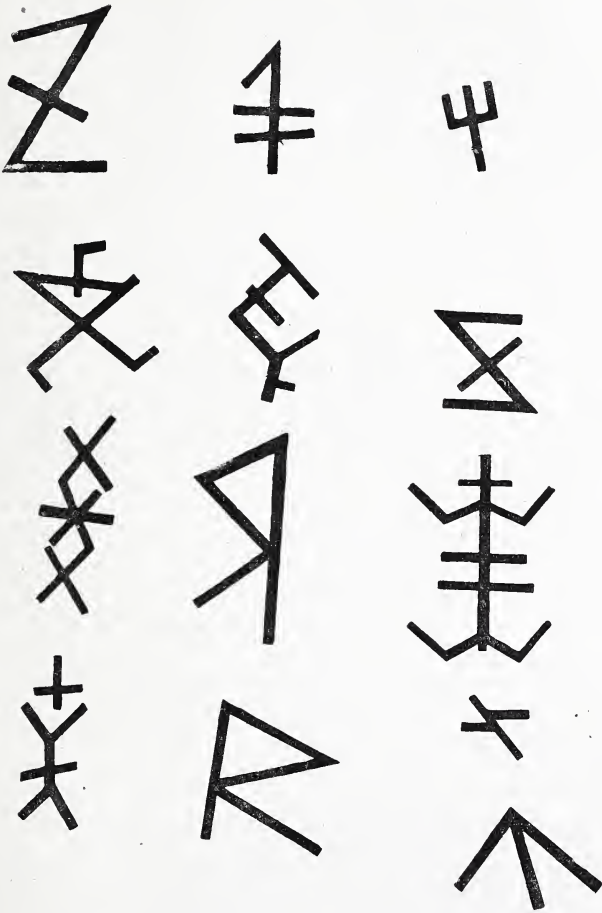
(1) Zie verder de Bijlagen, § 19.

trad hij binnen en vraagde : « Werken hier Duitsche steenhouwers? » Terstond sloten dan de gezellen de *loge* en plaatsten zich in een rechthoek naast elkander. De reizende handwerkersgezel zette dan zijn voeten in een rechthoek, trad met drie schreden op de gezellen toe en groette hen met het gebruikelijke formulier. Dan volgden eenige vragen en antwoorden, o. a. deze : « Wie heeft u gezonden? — Mijn eerbare leermeester, eerbare borgen en het geheel metselaarsgilde van N. N. — Wat moet gij leeren? — Tucht en reinheid van zeden. — Wat is tucht en reinheid van zeden? — De gewoonte en de manier van handwerkersgezellen. — Wanneer begint zij? — Zoodra ik mijn leertijd trouw en eerlijk heb ten einde gebracht. — Wanneer eindigt zij? — Als de dood mijn hart stil doet staan. »

Gedurende zijn zwerftochten liet de reizende handwerkersleerling zich in een of ander *loge*, of in de herberg, waar de broeders bij voorkeur samenkwamen, in de broederschap opnemen; hierdoor werd hij in plaats van een *groetmetselaar* een *briefmetselaar*. De ceremoniën bij de opname zijn ons niet bekend. Bij deze gelegenheid werden den nieuwen gezel het teeken aangewezen, dat hij in zijn werk moest houden. Wie ingewijd was verbond zich met een eed om geheim te houden, wat hij gezien en gehoord had.

Bij de herstelling van ons Stadhuis heeft men eenige van de kenteekens of merken (*marques de tâcherons, signes lapidaires*) teruggevonden, die elke steenhouwer « up dupperste beghinsel van zijnen steene » moest stellen, want hij was verantwoordelijk voor slecht werk : als dit door metselaars of baljuws werd vastgesteld, verbeurde hij een boete van 10 grooten (Zie § 8 van de Ordonnantie). Van een twaalfstal verschillende merken werden destijds afgietsels gemaakt, die thans in het Museum worden bewaard en waarna de nevengaande teekening is vervaardigd.

Op twee andere plaatsen te Gent zijn steenhouwersmerken te vinden : in den vooruitkomenden muur van het Conservatorium en in den muur van het Seminarie in de Sint-Baafsstraat.



Kenteekens van steenhouwers, die in de eerste helft van de XVI^e eeuw aan het Stadhuis arbeidden.

BIJLAGEN.

I. 1520-21. Betaelt Wouter Soetmans, Lodewijc de Ronne ende Lauwereins de Vaddre, steenhouwers ende baillius vanden tween logien, ter causen van dat zij als baillius dese jaerschare zorghe ghedreghen hebben in de voornoemde twee logien, als dat de ghesellen huerliedier huere houden zouden van te commene te weercke volghende der costume, ende dat tusschen hemlieden gheenen twist rijsen en soude, XX s. g. (*Rekening*, f^o 82 v^o).

II. 1528-29. Betaelt Jan de Ronde en de Jan Wayenberch, baillius vander loge, de somme van X s. g. hemlieden toegheleijdt voor huerliedier diligencie ende besurchsae mhede van desen jeghenwerdeghen jaere. (*Rekening*, f^o 69 r^o).

III. 1535-36. Item betaelt meester Laureins de Vaddere, over hem ende den anderen steenhouders weerckende jnde logye, de somme van XVJ s. gr. hemlieden toegheleyt thulpen zekere maeltijt bij hemlieden onderlinghe onderhouden. (*Rekening*, f^o 69 v^o).

IV. 1629-30..... tleveren ende maecken van tmetswerck van een camere boven de poorte van de loge staende recht over het stadthujs deser stede (volgt de beschrijving van dat werk'. — tot erectie van de voornoemde camere boven de poorte van de loge tot eene nieuwe corps de garde. (*Rekening*, f^o 228 v^o).

V. 1627-28. Betaelt den deken ende gebeuren van het schepenhuijs straetken tot hulpe vande oncosten..... int maecken..... van eenen steenput thenden de meur vande loge..... (*Rekening*, f^o 197).

Die steenput is daar sinds eenige jaren verdwenen.

VI. Ordonnancie vanden steenhauwers.

Omme ordonnancie ende reghele inde loge te houdene, van te wercke te commene, ende vanden wercke te gane ende huer huere te houden ende boeten.

(§ 1). Eerst, dat elc zal zijn inde loge smorghens ten verlatene vander clocken up de verbuerte van eenen halven grooten; behoudens dat zij voor de halve huere na de clocke inde loge zijn, zo zullen zij daarmede ghestaen. Maer waert, dat zij langher beijden,

zo salmen hen eenen halven dach afslaen, weer se voor noene te wercke commen oft niet, ende voort zo sal elc ghehouden zijn de ander hueren, alsmen afgaet, te houdene naer coustume ende usancie van dezer stede, ghelijc de metssers, ende doen alzo zij sculdich zijn van doene.

(§ 2). Item, dat niemant en sal van zijnder banc gaen staen clappen an een andre, hij en sal verbueren telcker reijse, diemen daermede bevint, eenen halven grooten ende insghelijcx zo wie joct of speelt binnen der looge zal ooc verbueren alsboven.

(§ 3). Item, voort dat ooc niemant spelen en sal om ghelt, noch om bier, noch om wijn, upde verbuerte van eenen grooten, ende ooc gheen bier inde loge halen om drijncken, dan in zijn hueren, upde verbuerte alsvooren.

(§ 4). Item, zo wie hem selven kent, dat hij bij drancke es, die blijve uuter logen, oft in ghevalle, dat hij daer comt, zal hij verbueren eenen grooten, ende waert, dat hij boven dien inde loge oft daervooren eeneghe onreijnicheijt dede, het ware van spouwen oft anderssins, die sal daeranne verbueren een alf dachuere, alzulc als hij wint.

(§ 5). Item, dat elc ghehouden es af te legghene zijn mes ofte dagghe ende riem, oft wier werckende mede bevonden worde, zal verbueren eenen grooten. Voort zo wie zweert, ofte vlouct, oft ooc deen den andren heet lieghen, zal verbueren, alzo dick alsmen dat bevindt, eenen grooten, ende ofter breedre eeneghen twist viele tusschen yemende vanden ghesellen, het zij inde loge oft daer buuten, die sal ghehouden sijn den bailliu oft eenich vanden ghesellen, diet upden twistende begheert, ter stont up te ghevene, oft in ghevalle, dat hij datte weijgherde, zal verbueren een dachuere, zulc als hij wint.

(§ 6). Item, zo wie zijnen steen valt vander banc, zal verbueren vijf grooten, ende zo wie zijn bert up zijnen steen laet ligghen, ende begonst heeft te berden oft te trecken, ende daar af gaet, ende zo wie eenen wijnckelhaec oft eenen bijneel oft een bert onder de voeten laet ligghen, zal verbueren, alzo dicke alsmen eenich vanden pointen bevint, eenen grooten.

(§ 7). Item, voort zo sal hem elc voorsien, als hij veerthien daghen inde loge ghewrocht heeft, van twee rijen ende eenen

wijnckelhaec, ende ooc van ijseren ende maelgetten redelicken, zo dat behoort, upde verbuerte van vier grooten alle daghen, zo meneghen dach als hij naer de veerthien daghen daeraf bevonden werde, dat hij se niet en hadde.

(§ 8). Item, voort zo sal elc ghehouden zijn zijn merc te stelene up dupperste beghinsel van zijuen steene, up de verbuerte van eenen grooten, ende zo wie zijnen steen bevonden werdt ongheweghen, oft uutten wijnckelhaecke, oft qualicken gebedt, die sal verbueren, alzo dicwils alsment bevint, thien grooten; ende niement en sal zijnen steen vander banc draghen, de metssers ofte baillius en zullen ghevisiteert hebben, up de boete alsovooren.

(§ 9). Item, zo wie eeneghe berderen, oft rije, oft wijnckelhaec breect, zal verbueren twee grooten, telcker reijssen dadt ghebuert.

(§ 10). Item zo wie vijst binnen der logen ende an zijn banc staende, zal verbueren eenen grooten, ende zo wie schijt, zal verbueren eenen halven grooten.

(§ 11). Item, dat niement vanden steenhouders gheen ijsers noch maelletten uuter looge en draghen, smorghens, snoenens, noch snavonts, noch in gheender tijt, upde verbuerte van eender ghelder dachuere, zulk als hij wint, alzo dicwils alst bevonden sal werden.

(§ 12). Item, dat niement gheen werdinnen inde loge laten commen om ghelt of anderssins, alzo dicwils alsmen dat bevint, zo zal elc van hemlieden verbueren eene gheele dachuere, zulk als hij wint.

(§ 13). Item, voort dat hem nietment en vervoorde jnde looge te jockene, oft speelne, oft met steenen te werpene, oft anderssins, tzij inde stonde als zij eten oft werken, upde boete ende verbuerte van eender dachuere alsovooren.

(§ 14). Item, dat niement, wie hij zij, elders uuter loge en gae wercken jn dachuere oft anderssins, ten ware bij consente vanden ontfanghere vanden wercke oft den toezindre, ooc up de verbuerte van eender dachuere.

(§ 15). Item, dat niemend en vervoordre eeneghe ijsers te nemene, ende elc anders teeckin up te slane, zo wie ter contrarie dade, die zoude verbueren een dachuere ende sal noch staen ter correctie vanden baillius ende meesters vander looge.

(§ 16). Item, dat ooc niement hem en pijn inde loge te houdene eeneghe drinckerijen van ghesellen, up de verbuerte van eender gheelder dachuere.

(§ 17). Item, dat ooc niement ter heijmelichede en ga, dan elc bij zondre, ende nemen den sluetele met hem, ende wederomme uitcommende, sluitende de duere int slot, ende hanghen den zelven sluetele anden naghele, anders doende, dat ware up de verbuerte van eender halver dachuere, zule als hij windt.

(§ 18). Item voort, zo sal elc ghehouden zijn vanden ghuenen, die hier niëux commen wercken, haren willecomme te betaelne, als zij veerthien daghen gewrocht hebben. In ghevalle dat zij niet langher en blijven werkende, zo en zullen zij gheenen willecomme gheven; ende elc sal ghestaen voor zijnen willem es commen met eender dachuere, zo hij wint. Behoudelicken dien werde yement zijn dachuere ghehoocht, ende zijnen willecomme betaelt hadde, die sal sculdich zijn wederomme zijnen willecomme te betaelne. Behaudens dat hij ghestaen sal met een half dachuere, zo hij winnen zal. Ende noch meer, deghone, die haer boeten niet betalen en willen, als zij ghevallen zijn, de baillius zullen hemlieden verbieden, dat hem niement helpen en sal draghen oft halen huerlieders steenen, upde boete alsvooren.

(§ 19). Item voort, zo sal elc ghehouden zijn zijnen willecomme ende boeten oft bruecken te betaelne, alzo haest als die ghevallen zijn, in handen vanden bailliu, ende de bailliu sal ooc sculdich zijn, het ghuene dies hij binnen der weken ontfanghen heeft, den ontfanghere vanden wercke oft toezindere over te legghene, de welcke den bailliu daeraf een briefkin gheven sal, hoe vele dat hij ontfanghen heeft, ende oft ghebuerde, dat de ghesellen gheen ghelt en hadden jnde weke, zo sal de bailliu tsaterdaechs hem doen afslaan. Ende als men bevint, dat vande willecommen ende boeten zo vele vergadert es, dat alle de ghesellen daeraf een goede maeltijt hebben mochten, zo salmen die toelegghen ende verdrijncken; welcke maeltijt men stichten sal up eenen helegghen dach, ende daer salmen regle houden, te wetene, dat elc gheselle hebben sal eenen pot keijten ende een pinte wijns. Ende daer thende de maeltijt ghedaen zijnde, te scheidene ende daer niet langher te drijnckene, upde verbuerte van vier grooten. Ende oft elc zijn boeten ende willecomme niet en betaelde, zo voorseijt es, sal verbuere een half dachuere.

(§ 20). Ende bovendien, indien ijement eeneghe daghen meer overgave oft ontvinghe, dan hij ghewrocht ende verdient hadde, dat zoude wesen telckin up de verbuerte van thien grooten.

(§ 21). Item, ende wanneer eeneghe boeten verbuert zijn, zo wert elc, diet ziet oft hoort, te kennen te ghevene den bailliu vander logen, up de selve boete, als de mesdagedhe verbuert heeft. Ende indien dat men betoghen can bij eeneghen poorters ofte inzetene dezer stede, zo zullen zij alle diet weten ende niet te kennen ghegheven en hebben, ghelden de boete alsovooren.

(Actum den VII^{en} in Aprille XV^e XXVIJ vóór Paesschen) (r).
(Stadsarchief. *Register BB*, f^o 122 r^o).

M^r le Président. Nous remercions M^r van Werveke de ses deux très intéressantes communications. L'une et l'autre seront reproduites au Bulletin avec les dessins et les marques.

M^r A. Heins. M^r van Werveke doit savoir qu'il existe encore d'autres marques de ce genre à Gand, à la façade de la Sikkel, ancienne Zaale, il y en a de nombreuses.

M^r P. Bergmans. Et sur les pierres des bâtiments du séminaire, notamment, vis à vis du bâtiment du chapitre de Saint Bavon.

M^r A. Heins. Oui et qui proviennent probablement d'un édifice antérieur. Il y en a même je crois, quelques unes sur les grandes pierres qui se trouvent à la base des murs latéraux de l'Abbattoir. Ce seraient également des pierres de remploi provenant de constructions antérieures, peut-être de la citadelle qui fut édifiée là par Charles-Quint.

M^r Serdoppel. Il en est de même à l'Abbaye de S^t Bavon.

(1) Deze dagteekening staat op f^o 105 v^o.

VI.

A propos de la démolition de l'ancienne Cour de Raveschoot (prairies des moines). Examen des bâtiments, détails d'architecture, de sculpture etc. du XV^e et du XVII^e siècle.

M^r A. Heins.

Messieurs, à notre dernière séance on a appelé notre attention sur les démolitions, alors imminentes, du vieux petit Castel de Raveschoot, au Boulevard Callier (Prairies des Moines). J'ai pu répondre à M^r Jules Dutry que des photographies avaient été faites, pour les collections des archives de la ville et celle de la Bibliothèque, de plusieurs aspects de cette demeure historique.

M^r le Président a regretté que les nécessités de la voirie, le tracé d'un nouveau Boulevard, aient ainsi fait disparaître un souvenir intéressant de notre ville.

Ayant eu l'occasion d'apprendre que des cheminées curieuses avaient été trouvées là et voulant les connaître, je me suis rendu, il y a quelques jours, sur les lieux.

J'ai profité de cette visite pour faire quelques levés de la construction qui les contenait et pour examiner attentivement les motifs de sculpture et autres qui pouvaient avoir quelque côté archéologique digne de notre étude.

Aussi, avant que toute trace de ces éléments précieux ait disparu, ai-je pensé à vous communiquer les résultats de ma petite enquête sur cette cour de Raveschoot.

Vous en dire l'histoire me paraît, en ce moment, plus ou moins prématuré, car, à première vue, les textes qui en parlent sont rares et peu circonstanciés.

Je ne connais guère, jusqu'ici, que celui de M^r V. vander Haeghen et un autre plus ancien, de Dierickx. Je pense qu'il

y aurait lieu de pousser nos chercheurs d'archives à compléter ces données que je résume en vous citant ces deux textes. (Voir Dierickx, vol. 2 page 472 et V. V. d. H. Le district de Gand, 1641 (avec vignettes).

Selon les dites notes, le fief de Raveschoot serait donc un des derniers, sinon le seul de nos petits manoirs urbains du moyen âge. La construction ou plutôt l'ensemble des bâtiments, habités en dernier lieu par M^r Maes, comprenait divers corps, soudés étroitement, mais d'époques différentes.

C'est ainsi que le pignon de devant avec sa porte en arc surbaissé et ses cartouches datés de 1637, dénotent une ajoute du XVII^e siècle faite à une partie plus ancienne et plus proche de l'ancien Escaut, dont la largeur, actuellement très réduite dans ces prairies des moines, ne va pas au delà de 3 mètres environ.

Cette partie arrière, qui à mon avis, fut le petit manoir primitif et pouvait dater du XV^e siècle, n'avait pas grande importance et ne devait, certes, constituer qu'un pied à terre. Telle que je l'ai vue, elle servait de cuisine et de dépendance au bâtiment du XVII^e siècle. Ses proportions sont modestes et je vous les indique sur le tableau (5^m × 5^m50 environ).

J'ai constaté la présence, au rez-de-chaussée de ce bâtiment, d'une énorme cheminée à montants historiés; une poutre curieuse à clous sous la semelle, avec des détails que je vais signaler; un dallage en pierres bleues, carrées, de 25 × 25 environ couvrait le sol de cette salle.

Un escalier extérieur, dans une sorte de tourelle tronquée, était accolé au bâtiment, vers le sud, et menait à l'unique étage. Celui-ci était actuellement divisé par une cloison posée sur la poutre dont il vient d'être question, et contenait une belle cheminée hors d'axe, placée à côté du manteau très proéminent de celle du bas.

Mes croquis vous donnent les aspects de ces éléments décoratifs et les photographies que vous verrez ici, complètent les données que j'ai à cœur de vous soumettre.

Les apportant, dès ce jour, à notre assemblée, j'ai été forcé d'improviser, pour ainsi dire, ma causerie et je ne puis la considérer que comme l'amorce d'un travail plus soigné et plus approfondi.

Je prépare celui-ci, en même temps qu'un autre, dont je vous entretenais sommairement à la dernière séance. Ce dernier a trait, si vous voulez bien vous en souvenir, à quelques immeubles intéressants de la Rue Basse.

Il se peut que je puisse réunir bientôt tous ces aperçus sur nos anciennes constructions gantoises; en venant vous parler de celle qui disparaît pour faire place au nouveau Boulevard courbe qui reliera l'ancien Jardin Zoologique au Pont de Terplaeten, j'ai eu le seul souci de donner à nos membres des nouvelles fraîches des démolitions sur le point d'être terminées.

Je crois savoir que les deux belles cheminées du XV^e siècle qui ornaient le petit château de Raveschoot iraient au musée lapidaire. Il est du reste de toute nécessité que ces deux beaux exemplaires, intacts et d'origine évidemment locale, aillent y rejoindre d'autres échantillons de notre art décoratif du moyen âge.

Nous devons l'heureux envoi de ces restes si importants à notre musée lapidaire, à deux de nos membres, MM. Alb. Feyerick et Maurice de Smet de Naeyer, propriétaires de l'immeuble abattu. J'ai pensé, qu'avec moi, vous applaudiriez à leur généreuse et louable initiative.

M^r le Président. Nous sommes bien reconnaissants à M^r Heins des renseignements qu'il a voulu nous donner.

M^r le Président. Permettez-moi, Messieurs, avant de lever la séance, de remercier et de féliciter M^r Fris de la publication vraiment extraordinaire qu'il vient de nous donner et dont plusieurs de nos membres ont déjà reçu un exemplaire. Je crois que tous ceux qui ont eu le temps de parcourir la

Bibliographie de l'histoire de Gand se rendront compte de l'importance du service que M^r Fris a rendu aux travailleurs et notamment à ceux qui auront à s'occuper de l'histoire de la ville de Gand. J'espère, comme il l'a fait entendre dans sa préface, qu'il fera bientôt paraître la partie moderne de son ouvrage. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 10.30 heures.

Algemeene vergadering van 12 Mei 1907.

Assemblée générale du 12 Mai 1907.

Dagorde. — Ordre du jour :

L'évolution de la peinture belge au XIX^e siècle.

Conférence avec projections lumineuses.

par M^r **Maurice Boddaert.**

La conférence de M^r M. Boddaert avait attiré un public nombreux, parmi lequel plusieurs dames. L'attrait que le sujet présentait par lui-même, a été mis en relief par la parole claire et méthodique du conférencier et par des aperçus personnels et savamment discutés.

Après avoir esquissé à grands traits l'histoire de l'école néo-classique, instaurée en France par David et montré l'influence qu'elle exerça en Belgique (Navez, Paelinck, etc.), M^r Boddaert nous indique les tendances qui se font jour dès 1812, à la suite de Proudhon et de Géricault, et surtout du grand maître romantique Eugène Delacroix. En Belgique les idées nouvelles trouvent un puissant appui dans les événements politiques même du pays : il s'agit de célébrer l'héroïsme, et de rappeler les grands faits de nos ancêtres; on était au lendemain de 1830. Les tableaux de Wappers, de De Keyser, de Slingeneyer, s'inspirent du romantisme. Puis surgit Gallait, qui, nourri d'abord de l'art de Paul Delaroche, tient le premier rang jusqu'au jour où l'école historique belge trouve en H. Leys son chef incontesté. C'est par l'étude du XVI^e siècle que le peintre anversois fixe son œuvre, en substituant l'examen attentif et consciencieux des documents anciens à l'imagination puérile parfois des peintres d'histoire qui l'avaient précédé.

Henri De Braekeleer, l'élève de Leys, pénètre dans les milieux populaires, et s'ingénie à répandre la pleine lumière

sur les intérieurs flamands; il décrit la vie simple des humbles et des artisans.

Vers 1860, une évolution nouvelle marque les progrès de notre école nationale. Courbet, qui était en France un chef révolutionnaire en politique aussi bien qu'en peinture, exerça une influence décisive sur l'école qui allait être désignée sous le nom d'école réaliste. Ch. de Groux en est chez nous le représentant le plus autorisé. Le conférencier apprécie son œuvre et cite la pléiade d'artistes qui se sont inspirés du même principe avec des tendances diverses et sur des sujets très variés. C'est Louis Dubois, c'est toute l'école paysagiste, dite de Tervueren; ce sont Alfred et Joseph Stevens; c'est Verwée et bien d'autres encore.

A la même époque, l'enseignement de Portaels produisait sur le modernisme ses plus salutaires effets et formait d'excellents paysagistes. Mais le besoin de jeter une lumière plus abondante sur ces tons gris qui avaient été la caractéristique de l'école d'alors, engendra de nouvelles tendances, qui s'affirmèrent avec une déconcertante énergie chez les maîtres de l'impressionisme. Manet en fut le précurseur à Paris, et Claude Monet, après s'être initié au pointillisme de Turner, devint le chef de l'inspiration de l'école nouvelle, qui trouva en Belgique de fervents adeptes et d'ardents protagonistes en Hermans, Vogels, Ensor, Evenepoel, Heymans, Félicien Rops. Avec Émile Claus, ces mêmes principes s'affirment dans le paysage, pour être bientôt suivis par toute une série d'artistes à tendances diverses, dans des œuvres nettement luministes.

Le conférencier a terminé en expliquant l'art de ces maîtres qui font le plus grand honneur à notre pays, tels que Baertsoen, Knopff, Laermans, Léon Frédéric, Alexandre Struys et bien d'autres.

A cet exposé si méthodique, M^r Boddaert sut prêter plus de charme encore et plus de clarté en projetant sur l'écran les meilleures œuvres des maîtres, dont il venait avec tant de science et d'érudition de nous révéler l'art et la pensée.

Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale.

V^e SESSION.

Lokeren, 26 mai 1907.

La 5^e session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale a été tenue à Lokeren le 26 mai 1907. Les fédérés étaient nombreux (1) et le modeste musée lokereinois n'eût guère pu contenir un plus grand nombre de visiteurs. C'est, en effet, par la visite de ce typique musée local que commencèrent les travaux des archéologues arrivés avant l'heure de la réception officielle.

A 10 15 h. les membres passent dans la salle du Conseil communal où M^r H. Van Hooff, président de la commission du Musée local, les présente à M^r le bourgmestre

(1) Ont signé la liste de présence : MM. A. Blomme (Termonde), Cha-noine vanden Gheyn (Gand), G. Willemsen (Saint-Nicolas), H. van Hooff (Lokeren), V^{te} de Ghellinck Vaernewyck (Audenarde), Robert Schoorman (Gand), P.-G. de Maesschalck (Saint-Nicolas), Jos. Raemdonck (Lokeren), Albert Dutry (Gand), A. Heins (Gand), Paul Bergmans (Gand), B^{on} Casier (Gand), Jos. Noens (Saint-Nicolas), F. Willemsen (Saint-Nicolas), A. Maillet (Saint-Nicolas), N. de Pauw (Gand), E. Serdobbel (Gand), Georges Brunin (Gand), Victor Fris (Gand), Emile Dilis (Saint-Nicolas), A. Wauters (Lokeren), D^r Léon de Ryck (Saint-Nicolas), Lapage (Saint-Nicolas), Edmond Sacré (Gand), van Thorenburg (Gand), Speltinck (Gand), vander Gucht (Gand), V. vander Haeghen (Gand), R. Cruyplants (Gand), Louis Janson (Gand), G. Hyde (Gand), Geo. Braun (Gand), E. de Munter (Gand), Chev. Sœnens (Gand), P. Saintenoy (Gand), Fernand Donnet (Gand), I. Vydtsloor (Saint-Nicolas), A. Cruyt (Lokeren), de Grootd (Saint-Nicolas), Edm. vander Schueren (Saint-Nicolas), Jos. van Goey (Saint-Nicolas), J. van Winckel (Lokeren), Paul Verdurmen (Saint-Nicolas), J. Belpaire (Saint-Nicolas), H. de Windt (Saint-Nicolas), G. Martens (Saint-Nicolas), Major Lebacq (Saint-Nicolas), H. Henderickx (Saint-Nicolas), L. Nerbert (Lokeren), A. Lyssens (Lokeren), H. de Pesseroey (Lokeren), G. Rubbens (Lokeren), A. van Werveke (Gand), P. Thuysbaert (Lokeren), Goedertier (Lokeren), Ed. van Neste (Lokeren), L. van Brabant (Lokeren).

Thuysbaert, à MM^{rs} les échevins Vanneste et Goedertier, assistés de M^r Van Brabant, secrétaire communal.

M^r Thuysbaert leur souhaite la bienvenue ; il fait ressortir en termes choisis et élevés l'importance patriotique et pacificatrice des études historiques et archéologiques, l'influence sociale bienfaisante de ces recherches et de ces travaux.

Lorsque a circulé le vin de Champagne municipal, M^r A. Blomme, président du cercle de Termonde et de la Fédération, remercie les autorités communales de Lokeren de l'accueil sympathique réservé aux congressistes et les félicite du souci qu'elles prennent du patrimoine artistique et archéologique.

Puis commence la séance de la Fédération.

M^r Blomme retrace à larges traits l'histoire de Lokeren qui fut habité dès l'âge de la pierre polie, ainsi que l'ont établi des trouvailles précieuses, mais dont l'histoire, à proprement parler, ne commence qu'au XV^e siècle.

Il rappelle aussi les annales de l'église Saint-Laurent dont la visite est inscrite à l'ordre du jour, et vante avec raison les remarquables spécimens de sculpture décorative qui contribuent singulièrement à la beauté de ce monument.

La Joyeuse Entrée à Lokeren, en 1732, de Mgr De Smet, évêque de Gand, d'après une chronique naïve mais vivante et colorée de de Castro, fait l'objet d'une intéressante communication de M^r E. Dilis, membre du Cercle archéologique de Saint-Nicolas.

M^r G. Willemsen, président de ce Cercle, entretient ensuite l'assemblée des démêlés que suscita, entre les « manants » de Lokeren et les bourgeois de Termonde et de Gand, la création du marché hebdomadaire de Lokeren, octroyée par Charles-Quint.

Enfin, M^r H. Van Hooff donne de curieux détails au sujet d'une remarquable collection de tableaux de maîtres flamands formée à Lokeren, au commencement du XIX^e siècle, par le fabricant de chapeaux Pierre Vrancken, collection dont la vente rapporta 187,000 fr. (pour 180 œuvres environ),

somme considérable pour l'époque et qui eût été décuplée un demi-siècle plus tard.

Ces diverses communications sont vivement applaudies.

Sur la proposition de M^r le chanoine Van den Gheyn, l'assemblée décide que la prochaine session de la Fédération se tiendra à Alost.

Après la séance, les congressistes visitent les remarquables collections de faïences, porcelaines et tableaux de M^{me} Maes, et d'antiquités, de tapisseries, de dinanderies, d'objets anciens de toute nature de M^r Van Hooff, puis l'église St-Laurent.

Au lunch, servi dans la grande salle de l'École industrielle, prennent la parole : M^r le président Blomme, qui boit aux présidents des divers cercles, sociétés et commissions de musées fédérées; M^r Van Hooff, qui remercie M^r Blomme; M^r le chanoine Van den Gheyn, qui lève son verre à l'administration communale; M^r le bourgmestre, qui accentue sa remarquable allocution du matin; enfin, M^r V. Fris, qui souligne les paroles de l'honorable premier magistrat de Lokeren concernant le rôle social de l'étude des documents et monuments du passé.

Des breaks et des landaus conduisent ensuite les membres à Waesmunster, où M^r le chevalier et M^{me} Emile de Nève de Roden font les honneurs de leur château, où abondent les tableaux de prix, les ferronneries et les bibelots de prix. Une visite à l'église de Waesmunster termine cette agréable journée (1).

(1) Le procès-verbal complet de cette session sera imprimé par les soins de la Commission du musée d'archéologie de Lokeren qui l'a organisée; notre compte-rendu sommaire est emprunté, pour la plus grande partie, à l'article de M^r A. Dutry, dans le journal le *Bien public*, Gand, 27 mai 1907.

Algemeene vergadering van 19 Juni 1907.

Assemblée générale du 19 Juin 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Mededeelingen. — Communications. Ne pourrait-on pas à l'occasion du Congrès rendre visible la fresque du tympan de l'entrée de la crypte de Saint-Bavon? (P. Bergmans).

II. L'art à l'école. Rapport de la sous-commission (A. Vermast).

III. A propos des restes d'un intérieur roman (ancien *Ouden Zac* et *Borluutsteen*), actuellement estaminet *De Ploeg* et *De Koornmarkt* au marché aux Grains (A. Heins). Avec croquis.

IV. Les peintures murales découvertes à Termonde (Ch^{ne} Van den Gheyn).

V. Le Testament autographe de Barthélémy Fini, frère du receveur de Flandre (1309). (V. Fris).

La séance est ouverte à 8.30 h. sous la présidence de M^r le Chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé la liste de présence : MM. le Chanoine Van den Gheyn, président; G. Hulin et V. van der Haeghen, vice-présidents; P. Bergmans, secrétaire; R. Schoorman, trésorier; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins et A. van Werveke, conseillers; et MM. A. Blyau, E. Coryn, E. De Munter, J. Dutry-van Loo, V. Fris, A. Gallet, H. Hacquaert, P. Hyde, L. Janson, H. Le Roy, L. Lievevrouw-Coopman,

Jos. Nève, Ondereet, G. Parmentier, R. Ramlot, E. Serdobbel, F. vanden Bösch, D. Vander Haeghen, C. van Thorenburg, A. Vermast, G. Willemsen.

M^r Roersch, secrétaire, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Ballottage de membres honoraires.

MM. Ch^{ne} Goethals; H. Lippens, antiquaire; H. Meuris, chef de bureau principal à l'Administration des Ponts et Chaussées et L. Van Hoorebeke, avocat, à Gand, sont admis en qualité de membres honoraires.

I.

Communications.

M^r le Président.

Permettez-moi, Messieurs, de rendre hommage à la mémoire d'un de nos membres qui vient de mourir subitement, M^r De Vos, curé de Scheldewindeke. C'est à M^r De Vos que nous devons la conservation des archives de l'hôpital de Grammont. A ce titre-là il a bien mérité de la Société en particulier et du monde archéologique en général. (*Marques d'adhésion.*)

L'administration communale de Gand vient de publier les anciennes façades de la ville qui ont disparu. Toutes sont reproduites, dans ce précieux répertoire, avec un soin que je puis qualifier de religieux, car on s'est aidé, pour une partie du moins de ce travail, des anciens plans qui se trouvent à l'hôtel de ville. Cette publication est véritablement faite pour plaire aux archéologues, et il me semble que cela nous impose le devoir de remercier l'administration communale. (*Applaudissements.*)

M^r P. Bergmans.

J'ai, tout d'abord, le plaisir de vous annoncer que le nombre des adhésions au prochain Congrès s'élève à 1208. Afin de rendre la visite de Gand par les étrangers aussi intéressante que possible nous avons tâché de faire en sorte qu'ils puissent voir beaucoup de choses qu'en temps ordinaire on ne voit qu'assez difficilement. C'est ainsi qu'un des tableaux importants de St-Bavon, le triptyque attribué à Gérard van der Meire, sera exposé au Musée, qu'il y aura des expositions spéciales, telles que l'Exposition rétrospective de l'architecture privée en Belgique au nouvel Hôtel des Postes, l'exposition d'ex-libris organisée par le syndicat du livre, à la Bibliothèque de l'Université, l'exposition de documents relatifs à la ville d'Ostende, notamment au siège de cette ville, également à la Bibliothèque de l'Université. A l'Université seront visibles les collections archéologiques de l'Université.

J'ai songé aussi, Messieurs, qu'il y aurait peut-être lieu de demander qu'on prenne des mesures afin qu'on puisse voir la fresque découverte il y a quelque temps, et qui décore le tympan de l'entrée de la crypte de St-Bavon. Cette fresque a suscité un grand intérêt auprès de tous ceux qui s'occupent d'histoire de la peinture. On a demandé que des mesures de conservation soient prises. On a pris une mesure provisoire qui a consisté à mettre un revêtement en planches pour la préserver des intempéries. Je crois que cette mesure provisoire devrait être remplacée par une mesure définitive. On peut se demander si, à cet effet, il n'y aurait pas lieu de transférer cette peinture. En tout cas, il faut d'abord aller au plus pressé et demander à l'autorité compétente qu'elle veuille bien, avant le Congrès, enlever le revêtement en planches et le remplacer par un abri provisoire de façon que cette peinture, sans être exposée à la détérioration, soit visible pendant la durée du Congrès.

M^r Serdobbel. A-t-on songé aussi à faciliter la visite de la peinture de Nabur Martins à l'ancienne Boucherie?

M^r le Président. Le Bureau du Congrès adressera à ce sujet une lettre à l'administration communale.

M^r Nève. Ne pourrait-on pas hâter la solution de l'entrée du Château des Comtes, et établir la clôture définitive qui remplacerait la vilaine palissade actuelle?

M^r Van Werveke. On vient d'adjuger les travaux de restauration au Palais. Cela entraînera encore un grand mouvement de chariots et la nouvelle porte qu'on pourrait placer en ce moment serait donc immédiatement abîmée.

M^r Nève. Et une herse?

M^r Van Werveke. Il ne peut être question d'une herse. Il n'y en a jamais eu. La porte définitive sera placée plus en arrière que la porte provisoire actuelle, mais, je le répète, ce n'est pas encore le moment.

M^r le Président. Des démarches seront donc faites auprès de l'autorité provinciale pour qu'il puisse être donné suite à la proposition de M^r Bergmans.

M^r A. Heins. Il y a trois ou quatre ans, M^r Serdobbel nous avait proposé d'examiner les restes du château d'Ertvelde. La propriétaire nous demanda de retarder notre examen de deux ans, je crois. Ces deux ans sont écoulés depuis longtemps et je pense qu'il conviendrait de profiter de l'été pour que nous puissions avoir à ce sujet, à notre rentrée d'octobre, des renseignements complets. Je suis de plus en plus convaincu qu'il s'agit là d'un château au moins aussi ancien que le Château des Comtes et que, par conséquent, les vestiges seraient du plus haut intérêt au point de vue de l'archéologie flamande. Peut-être serait-il utile, afin d'activer la chose, de nommer une Commission dont feraient partie M^r De Waele et d'autres confrères familiarisés avec ce genre de recherches.

M^r le Président. Le Bureau nommera cette commission et fera les démarches nécessaires.

II.

L'art à l'école.

Rapport de la sous commission.

M^r A. Vermast.

Donne lecture du rapport suivant sur la séance de la Commission spéciale pour « *l'Art à l'École* », tenue le 5 mai 1907.

Présents : MM. Van den Gheyn, président ; Van Werveke et Coppieters-Stochove, membres du bureau ; Fris, Sacré, Maeterlinck, Van den Bosch et Vermast.

M^r Vermast accepte les fonctions de rapporteur.

M^r le Président expose le but de la réunion et donne la parole à M^r Vermast.

M^r Vermast rappelle l'exposé de ses propositions (voir Bulletin, p. 114).

I. *Musique*. — On examine d'abord la proposition se rapportant à la musique ;

Organiser à l'aide du cours de musique de chambre au conservatoire un certain nombre d'auditions auxquelles assisteraient les élèves des classes supérieures de nos divers établissements d'instruction publique ; on demanderait à un homme compétent de faire, avant l'exécution de chaque numéro, une très courte, mais très substantielle causerie au sujet de l'auteur dont on entendra l'œuvre.

Tous les membres de la commission estiment que l'organisation de ces auditions peut être très utile ; MM. Fris et Sacré sont d'avis que ces auditions devraient se faire en dehors des heures de classe. — Approuvé.

MM. Van den Gheyn et Vermast sont chargés d'aller voir M^r le Directeur du Conservatoire pour solliciter son consentement et son appui pour la mise en exécution de cette première proposition.

Quels sont les établissements qui pourront envoyer des élèves? L'Athénée, l'Ecole moyenne, St. Liévin, Ste Barbe, St. Amand, l'Institut de Kerchove. Ce détail pourra se régler plus tard.

A qui s'adressera-t-on pour demander la petite causerie qui précédera l'exécution de chaque numéro?

M^r Vermast propose de s'adresser directement à M^r Mathieu; M^r Van den Gheyn ajoute que dans tous les cas M^r Mathieu pourra nous donner des indications précieuses. — Adopté.

II. *Peinture.* — M^r Vermast propose d'organiser un certain nombre de visites à St. Bavon et au Musée.

Après une assez longue discussion, la commission arrête :

a) Il y a lieu d'organiser 3 visites; la 1^e à St. Bavon (Van Eyck et Rubens), la 2^e au musée (pour compléter les primitifs et l'école de Rubens); la 3^e au musée (pour les peintres modernes et surtout pour les peintres Gantois.)

b) Il faudra former plusieurs groupes de 50 élèves au maximum.

c) M^r Van den Gheyn accepte de donner les explications pour les visites à St. Bavon (*applaudissements*). — On s'adressera à M^r G. Hulin pour demander qu'il veuille bien se charger de la 1^e visite au musée et à M^r Dutry pour solliciter sa coopération pour la 2^e visite.

III. — On décide de s'en tenir provisoirement à la musique et à la peinture et de réserver l'architecture.

IV. — A la demande de M^r Sacré, il est expressément dit que notre but n'est pas d'engager les jeunes gens à s'adonner à la production artistique, mais uniquement de leur inspirer l'amour du beau, dans l'intime conviction qu'ainsi les générations futures auront le sentiment artistique plus développé et plus sincère... au grand bien de l'art et des artistes.

V. — M^r Fris fait remarquer en même temps que nous ne demandons aucunement l'organisation d'un cours d'histoire de l'art; ce que nous voulons, c'est l'éducation du bon goût en dehors de tout verbiage.

VI. — M^r Vermast propose de faire émettre par la société le vœu suivant :

Il est désirable que dans les écoles normales on prépare les jeunes gens de manière à les rendre aptes à coopérer à l'éducation esthétique des générations futures.

Depuis lors, je me suis rendu chez M^r le Directeur du Conservatoire qui m'a parfaitement accueilli. M^r Mathieu, qui trouve notre idée très heureuse, se met à notre disposition pour organiser, comme nous l'entendons, ces auditions musicales. Il nous offre trois séances dans le cours de l'hiver prochain : une séance d'orgue et deux séances de musique classique et il voulait même s'entendre avec nous pour la composition du programme. Je lui ai demandé de vouloir bien s'en charger et d'assumer également la tâche de l'exposé qui doit précéder chaque exécution. M^r le Directeur estime qu'il est préférable, pour cela, de s'adresser aux professeurs plus particulièrement compétents. MM. Lebrun et Zimmer, pense-t-il, se chargeraient volontiers de ce travail. Toutefois pour le cas où ces messieurs croiraient ne pouvoir répondre à notre invitation, M^r Mathieu consentirait à les remplacer. Il a ajouté même que si nous voulions nous entendre avec lui nous pourrions l'aider à sauver les auditions populaires.

Le lendemain de chaque concert, il y a, en effet, vous le savez, une exécution populaire à prix réduits. Dans les derniers temps, on a modifié les conditions d'accès à ces séances, et il a été même question de les supprimer. M^r Mathieu pense que si nous pouvions créer un public, même à l'aide des écoles, ces auditions populaires pourraient être maintenues. J'ai dit à M^r le Directeur que je rendrais compte de ma demande et que la question serait mise ici à l'étude.

D'autre part, Messieurs, j'ai à vous apprendre qu'il existe, actuellement, à l'École normale, un cours d'histoire de l'Art. C'est même un de nos membres, M^r Campers, qui en est chargé. Ce cours comporte une heure par semaine.

M^r Firmin van den Bosch. Comment se fait-il que ce cours ne soit pas inscrit au programme ?

M^r Vermast. Je l'ignore, mais M^r Campers m'a dit qu'il est donné depuis 25 ans et que, chaque année, les élèves font même une visite aux musées de Gand et de Bruges.

M^r Firmin van den Bosch. M^r Vermast ne voudrait-il pas avoir l'obligeance de demander le programme de ce cours ? Cela serait utile ne fut-ce qu'à titre d'exemple pour les autres établissements où pareil cours n'existe pas.

M^r Vermast. Ce cours n'est donné que dans la section normale *moyenne*, mais, en tout cas, je me chargerai très volontiers de cette demande.

M^r le Président. Nous remercions M^r Vermast de la communication qu'il nous a faite. Je crois que nous avons le devoir de remercier très vivement M^r le Directeur du Conservatoire de son obligeance à notre égard. Si, comme tout le fait prévoir, ces auditions scolaires peuvent être organisées, nous aurons rendu — et M^r Mathieu également — un grand service au point de vue de l'éducation artistique des élèves de nos établissements d'instruction.

Le Bureau enverra, le plus tôt possible, une lettre de remerciement à M^r Mathieu.

M^r Vermast. Il est entendu, je suppose, que, dès la rentrée, la commission sera réunie à nouveau et qu'elle pourra agir pour le mieux.

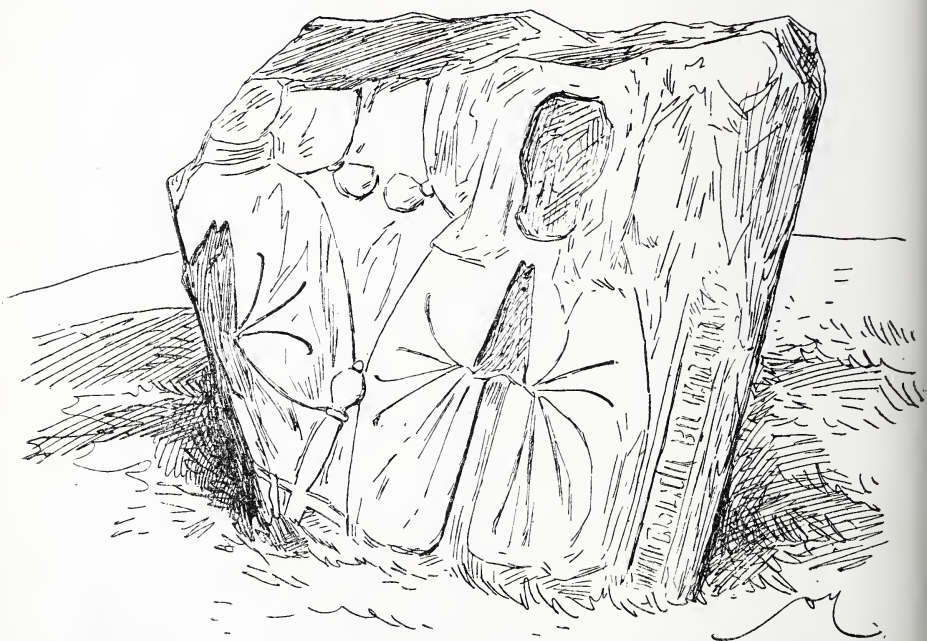
M^r le Président. Parfaitement. (*Adhésion.*)

III.

**A propos des restes d'un intérieur roman
(ancien OUDEN SAC et Borluutsteen)**

**actuellement estaminet DE PLOEG et DE KOORN-
MARKT au Marché aux Grains.**

M^r A. Heins. Avant de passer à l'objet indiqué à l'ordre du jour, permettez moi, messieurs, de vous faire une brève communication au sujet d'une dalle tumulaire que la plupart d'entre nous connaissent probablement déjà mais dont peut-



Ancienne dalle tumulaire à Meirelbeke.

être ils n'ont pas suffisamment apprécié tout l'intérêt. Je veux parler de cette vieille dalle qui se trouve abandonnée à Meirelbeke dans une prairie située à l'emplacement de l'ancien cimetière. Je l'ai étudiée de plus près et j'en ai fait le croquis

que j'ai l'honneur de vous présenter ici. Elle porte comme vous le voyez, une épée de chevalier qui paraît dénoter le XIV^e siècle avec l'inscription de *Van Upstael* nom d'une famille gantoise (qui était peut-être alliée à la famille qui habitait le petit château de Meirelbeke ayant appartenu à la famille Triest). Ce document lapidaire, comme sculpture, comme intérêt du costume, me paraît digne d'entrer dans notre musée. Il ne peut continuer à rester abandonné comme il l'est aujourd'hui.

Je prie donc le Bureau de vouloir s'adresser à « qui de droit » pour en obtenir le transfert au musée de Gand.
(*Adhésion.*)

J'arrive maintenant à l'objet porté à l'ordre du jour.

M^r A. Heins.

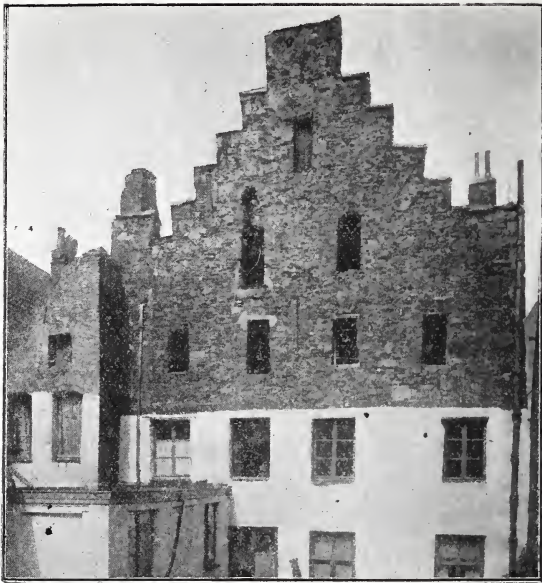
Messieurs. Beaucoup d'entre vous connaissent la vieille façade sombre en forme de pignon à escaliers qui se voit dans une sorte de cour commune intérieure, derrière les bâtiments du Marché aux Grains, et à laquelle on accède par un étroit couloir ayant son entrée dans la rue du Paradis.

On a souvent signalé l'intérêt de cet ancien bâtiment auquel le nom de notre vieille famille patricienne des Borluut est resté attaché.

Le mur pignon dont je parlais, orienté vers l'Est, est demeuré à peu près intact et sa patine noire si impressionnante, ainsi que la forme de ses baies étroites, attestent une très lointaine origine. (Voir fig. 1.)

On peut faire remonter la construction de ce bâtiment au commencement du XIII^e siècle si pas à la fin du XII^e; en ce cas il serait contemporain du château des Comtes et des deux façades romanes qui se trouvent dans les environs du Marché aux Grains, près de la Lys, c'est à dire la maison de l'Etape, celle du Spijker qui vient d'être remise en son état primitif.

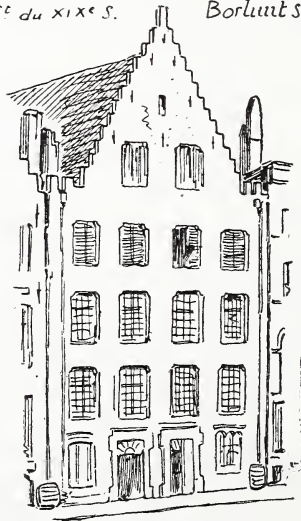
La façade antérieure de la construction que nous étudions, donnant vers le Marché aux Grains (voir fig. 2) a subi,



N° 1. — Façade postérieure du Steen vers la petite cour intérieure.

d'après un
dessin de
J. Vermeersch
C^e du XIX^e S.

Marché aux grains
Gand
Borluutsteen



N° 2. — Façade antérieure vers le Marché aux grains (état ancien).
Actuellement le pignon à gradins est enlevé.

à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle divers remaniements et elle se présente actuellement de façon très banale dans son badigeon blanc.

Le principal changement opéré à cet immeuble, de ce côté, consiste dans l'enlèvement du pignon à gradins faisant pendant à celui que nous avons examiné d'abord.

Sur un dessin de J. Vermeersch, conservé à la bibliothèque de la ville, dessin non daté, mais qui doit avoir été fait entre les années 1820 et 1830, on voit le pignon façade au complet et on remarque qu'il se prolonge un peu vers les maisons voisines, pour fermer une mince « Cattesteghe » de chaque côté.

Ces espaces sont couronnés, au sommet de la construction par deux créneaux que le dessin indique.

Le bloc important qui nous occupe est actuellement divisé en deux habitations distinctes, constituant deux cafés, dont celui de gauche est « le Ploeg » et l'autre « de Koornmarkt ».

Des murs de refend séparent ces deux cafés et divisent le bâtiment en deux parties égales.

Les poutres, qui paraissent anciennes, traversent toute la construction. Nous verrons tantôt que la toiture et le grenier unique attestent la primitive absence de cette division intérieure.

Ce grenier est très intéressant et le curieux et imposant agencement des fermes de la toiture, comme les détails d'architecture qui y sont visibles, méritent d'attirer l'attention.

En décrivant la maison, nous verrons que certains des motifs qui apparaissent dans ce comble sont de nature à faire croire qu'un incendie a pu entamer une partie de cette charpente.

Mais il est naturel que nous ne fassions la description, du reste succincte de cet immeuble, qu'après en avoir, pour autant que cela nous est possible, examiné l'histoire et l'origine ainsi que les avatars successifs.

L'auteur qui en parle le plus longuement en un document publié c'est de Potter dans son « Genêt ».

A la page 82 (de la 5^e livraison) il s'occupe des *Aardhuizen*, ou maisons pour le remisage des grains que les paysans affectaient au marché, au moyen-âge — de ces *stapelluizen*, à la page 83, il en cite au *Koornmarkt* : *den Zac*, *den Leeu*, *tScaec* et de *Cleppe* qui servait encore à cet usage en 1748.

Dans le même volume à la page 107, il précise en ce qui concerne la maison de celles qui l'environnent; il dit que celle du coin de la rue du Paradis et du Marché s'appelait *den Sac* dès 1370; à la page 109, il identifie la maison appelée de *Cooremate* avec le *steen* des *Borluut* du XIV^e siècle; d'après *Kervyn de Volkaersbeke*, *Jean Borluut* aurait occupé un *steen* au Marché aux Grains et *De Potter* ajoute que les murs de derrière de la maison en question existent encore et peuvent remonter au XIII^e siècle, si pas à une date encore plus reculée.

Mais *Van den Bemden* nous permettrait de reconnaître mieux encore l'origine de notre vétuste immeuble et ce qu'il appelle *den Houden Sac* (V. H. V. E.) aurait formé tout le bloc du coin, en somme 4 *huysinghen* (P. 53 vol. 2 du recueil conservé à la Bibliothèque). Ces quatre maisons seraient ainsi désignées en 1373-74 : *An den Coernaert up den hoernic van de Donkersteghe strekende van Goëssin Borluutsteen was, tote Pieter van Antwerpen in de Donkersteghe*. Puis d'autres notes : *huus van Jan Scotte staende an den Coirnaert dat men heed den houden Sac met den ketre daer toebehoirrende, en 1381*.

Ensuite ce bloc de 4 maisons reste toujours entier, il comprend deux maisons rue du Paradis et deux, face au Marché aux Grains (1457) et sous le *Ouden Sac* il y a une cave « *ghenaemt de Maeght van Gend* ».

Nous en arrivons ainsi à la troisième maison de la place et c'est celle que je me proposais d'étudier; chez *Van den Bemden* elle est bien le *Borluutsteen* (p. 56 de son vol. 2) et il dit qu'en 1455 une pièce d'archives la signale comme : *Huus met 4 grooten upgaende steghere daer de mueleneere up maercte dagen ten haerde up staen* — elle est aussi dé-

signée sous le nom de *Gheerds Costershuus*, den *Grooten steen*, den *witten Leeu*. Ces noms doivent correspondre au Goessins Borluutsteen et en 1446 elle se vend pour des parties par Olivier De Grave à Gheeraert De Corter. Cet Olivier y habite; elle est nommée encore en 1477 *Gheerds Costershuus*, puis en 1469 *den Grooten steen, daer den Witten leeu nu ter tydt uute steekt*; elle a une sortie : *achter met ganghe en de poorthinne in de Donkersteghe* (1498). Van den Bemden continue par la transcription sommaire de tous actes de vente et de partage de ce bien depuis cette date de la fin du XV^e jusqu'à 1557.

D'après le même chercheur le Café Français actuel, donc la 4^e maison, assez étroite, aurait été la « Cooremate ». V. H. V. E. et il donne deux actes de 1524 et de 1592 qui la concernent.

Parmi les maisons voisines, vers St-Nicolas, la 6^e aurait été le : Jan Robautsteen en 1429 et den Hoorne en 1432; la 7^e den Holieslaghershuus en 1431, etc.

Il résulte de tout ceci que les indications de De Potter et de Van den Bemden ne concordent pas tout à fait; mais pour nous, il est certain qu'il ne peut y avoir de doute quant à l'identification du Steen, du Grooten Steen avec *steeghere*, du Goessins Borluutsteen, en somme, avec notre important immeuble à étages et comble restés presque intacts, et que certainement, à sa gauche, il y avait comme actuellement deux maisons formant avec deux autres de la rue du Paradis un bien assez considérable qui fut le Zac et le Houden Zac.

Ces quelques données sur l'histoire de la construction romane, à façade blanche et plate, à corniche horizontale, que vous connaissez bien, nous permettent de passer à la partie descriptive de cette rapide étude. Elles sont du reste, ces données, de nature à devoir être examinées attentivement par de plus compétents que nous; par des archivistes en un mot qui pourront établir clairement et définitivement les rapports qui doivent exister entre les documents écrits et celui, qui en pierre, nous intéresse surtout. Je vais donc

aborder, en attendant les investigations de nos érudits, la description sommaire des motifs qui caractérisent le vieux bâtiment et les traces de construction et de distribution intérieure qui me le fait classer comme étant d'époque romane.

En façade, au Marché aux Grains, certes, elle n'aurait pu attirer nos regards; elle partage avec nombre de ses voisines cet aspect banal et veule des maisons modernisées au XIX^e siècle. Mais cependant, sous son badigeon elle accuse les proportions et les divisions d'étages primitifs, avec des ouvertures ou fenêtres probablement élargies et transformées.

Le pignon à gradins, je l'ai dit, a été rasé jusqu'au niveau du plancher du grenier — le toit a été tronqué lui aussi et un versant vers la place a diminué ce toit et en a dénaturé la forme.

Les rangs de quatre fenêtres au premier étage, du même nombre au deuxième et au troisième sont de l'époque primitive; le bas de la façade a deux portes et deux fenêtres.

Ces portes ont des encadrements visiblement faits au XVIII^e siècle.

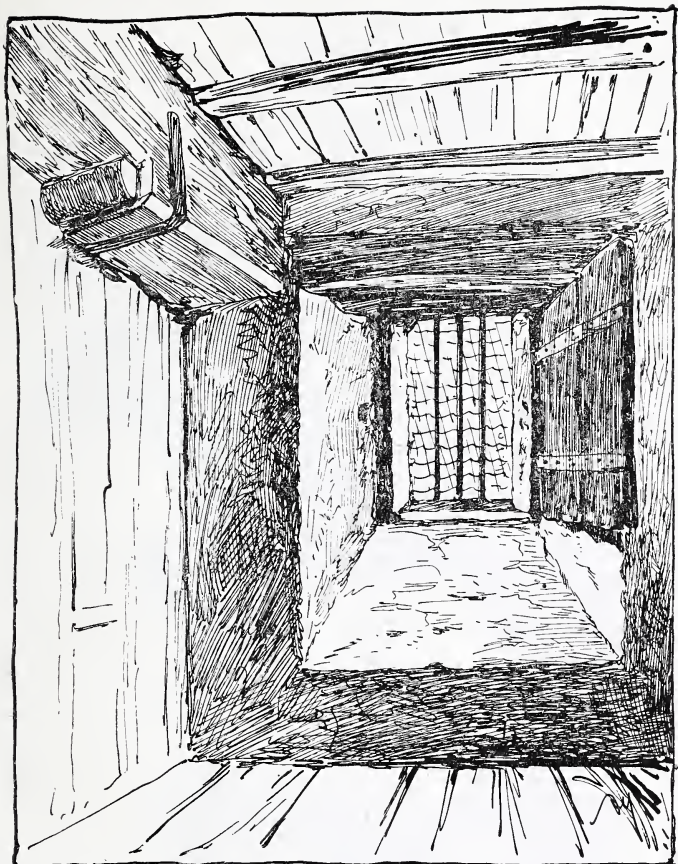
On entre dans chacun des cafés qui occupent la vaste bâtisse, en descendant une marche.

Cette dénivellation marque l'exhaussement du Marché aux Grains et il est même infiniment probable que le niveau primitif de l'intérieur est enterré, en ce moment, sous les dallages.

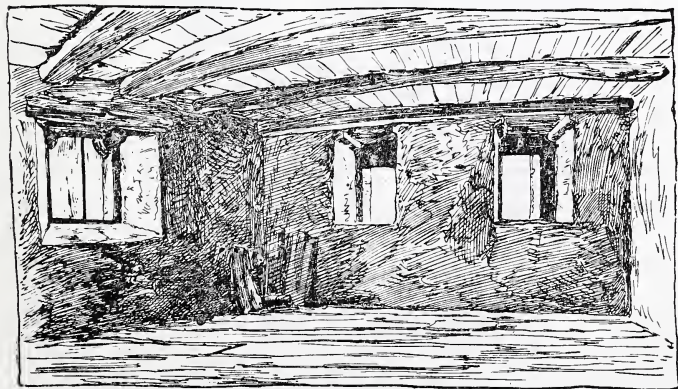
L'intérieur des salles du rez-de-chaussée n'offre rien de remarquable; il n'y a à signaler, dans celui de gauche, au fond, ornant une petite salle, qu'une cheminée à manteau et à montants à têtes qui doit dater du XV^e siècle.

Plus loin, dans chacune des habitations, une cour et des caves assez réduites et des sorties sur la sorte de petite placette ayant issue sur la rue du Paradis.

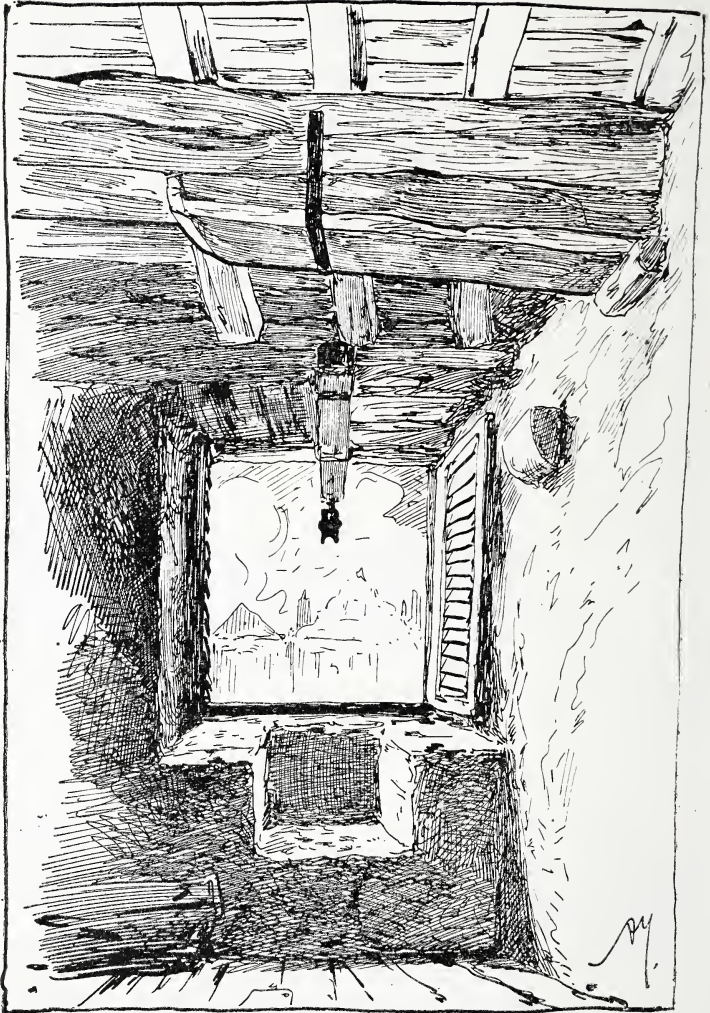
Au premier et au deuxième étage il n'y a plus guère de traces de la construction ancienne, sauf, en façade, aux baies de fenêtre, la grande épaisseur du mur; celui-ci, sans aucun doute, est construit en éclats de pierre de Tournai, comme le



N° 4. — Une fenêtre latérale avec son ancien volet.



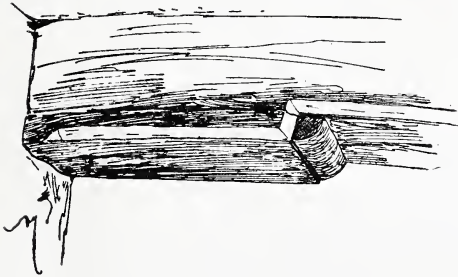
N° 5. — Le fond de la salle du 2^e étage, vers le pignon postérieur.



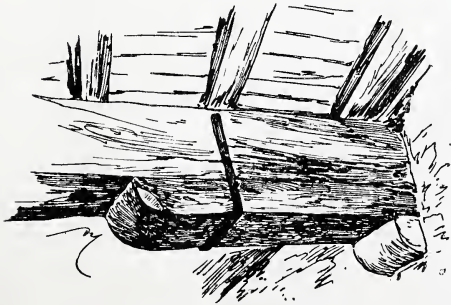
N° 3. — Une des fenêtres du 2^e étage vers le marché (pignon antérieur).



N° 6. — La fenêtre centrale du grenier
(pignon postérieur).



N° 7. — Une semelle de poutre.



N° 8. — Une semelle de poutre.

montre, au grenier, la partie du mur pignon avec ses arrachements.

Mais, si jusqu'ici je n'ai pu vous indiquer que d'assez insignifiantes particularités, je serai plus heureux en vous parlant du troisième étage; là, du moins il y a de notables détails anciens et cette partie de gauche du Borluutsteen (donc le café de Ploeg) conserve des éléments d'architecture dont les croquis qui accompagnent ces notes vous donnent l'aspect.

Ces documents archéologiques consistent notamment en deux fenêtres, vers le Marché aux Grains, ayant toujours leur forme originale, à banquettes et qui, apparemment se fermaient au moyen de volets (voir fig. 3). Ceux-ci ont été remplacés et la forme des nouveaux volets reporte leur placement au XVIII^e siècle.

Il y a aussi, vers le mur longitudinal de gauche une baie ayant conservé son volet ancien (voir fig. 4); il a vivement intéressé M^r De Waele et d'autres archéologues, lors d'une visite préparatoire que nous fîmes à cette maison, il y a quelques semaines.

Depuis cette investigation, j'ai eu l'occasion de pénétrer plus avant dans la connaissance des motifs qui m'y avaient semblé être dignes d'attention.

Les croquis vous montreront que je n'exagère pas — il y a là des poutres à biseau, sur corbeaux en pierre (voir fig. 7 et 8); il y a des fenêtres carrées perçant le pignon du fond, vers l'est et il y a surtout à la partie supérieure, ce vaste grenier avec son ancienne toiture (voir fig. 5 et 6). Il est rare d'en rencontrer d'aussi curieuse. Mais je ne veux pas abuser de votre patience et les dessins sauront vous familiariser mieux que ma parole, avec les formes rudes et simples qui se cachent en ces combles vides et abandonnés en ce moment.

Les détails que je vous communique sont, à mon avis, trop rares pour rester ignorés. Je reprendrai probablement bientôt l'examen de cet immeuble en même temps que celui d'autres constructions du moyen-âge dont je vous ai entretenus récemment.

Je pourrai arriver ainsi à former un petit dossier auquel je compte ajouter des observations plus complètes aussi sur des maisons du Marché aux Grains, situées en face de notre Borluutsteen. La grande façade du XVII^e siècle, à côté et à droite des armes de Zélande, a été appliquée aux murs anciens, à la distribution intérieure d'une maison qui, à en juger par les nombreuses cheminées ornées de têtes se trouvant dans des salles, doit être toute entière du XV^e siècle.

Tout l'intérieur accuse cette époque ; on lui a fait un revêtement extérieur au goût du jour, au moment que j'indique. Je compte poursuivre ces explorations dans quelques autres immeubles que je sais être anciens et vous aurez, Messieurs, si j'arrive à des résultats intéressants, la primeur de mes trouvailles. *(Applaudissements.)*

M^r le Président. Nous remercions M^r Heins de sa communication et nous espérons que les recherches si patientes auxquelles il veut bien se livrer sur nos anciens monuments seront toujours couronnées d'un égal succès.

IV.

Les peintures murales découvertes à Termonde.

M^r le Président. Il s'agit, messieurs, d'une découverte faite récemment à l'église collégiale de Termonde au cours des travaux de restauration de ce monument. Le document mis au jour est d'une importance telle que je n'ai pas cru pouvoir attendre jusqu'à ce jour pour en saisir le monde archéologique. J'en ai donc déjà fait l'objet d'une communication à l'Académie royale d'archéologie de Belgique dans sa séance du 9 juin. Je m'excuse de ne pas vous en avoir donné la primeur.

C'est dans le transept nord de l'église Notre-Dame que la découverte de ces peintures a été faite. La chapelle qu'elles décoraient avait un autel en l'honneur Saint Roch. Mais, cette

chapelle n'a pas toujours été dédiée à ce Saint. Elle servait jadis à la confrérie des SS. Hilduard et Christine et primitivement elle était consacrée à la Sainte Croix et à Saint Gilles. C'est ainsi qu'on peut expliquer les motifs de cette peinture. Il s'agit bien, en effet, d'une peinture qui s'adresse à la Sainte Croix, puisque nous voyons autour de la Croix le groupe traditionnel des saintes femmes d'un côté et des hommes de l'autre. Les deux parties de la fresque étaient séparés par l'arbre de la croix. Il y a eu, en effet, non pas une croix peinte sur le mur, mais une croix en bois sur laquelle il y avait une sculpture représentant le Christ.

Comme vous le voyez sur les photographies qui circulent en ce moment, c'est l'ombre de la croix en bois qui est restée sur le mur; quant à la figure du Christ, elle a disparu.

J'appelle d'abord votre attention sur les trois petits anges qui se trouvent à côté de la croix, deux du côté droit, le troisième du côté gauche. Ils tiennent des calices dans lesquels ils recueillent le sang qui est censé couler des plaies du Sauveur.

J'appelle votre attention sur ces petits anges parcequ'ils sont d'une coloration tout à fait différente de celle du groupe principal. Ils me paraissent antérieurs à ce groupe.

J'ai examiné d'assez près ces peintures pour pouvoir dire que ces anges ont été peints à fresco. Ils me rappellent, par la façon vive et alerte, dont ils sont peints, les peintures que j'ai trouvées dans les tombeaux de Bruges et ailleurs. Ces anges sont simplement dessinés au moyen d'un trait à l'ocre rouge qui était également le coloris préféré des peintures tombales, si je puis les appeler ainsi. D'autre part, nous voyons que les calices sont dessinés de façon à la fois assez nonchalante et assez rude. Tout cela contraste avec le fini et la perfection des peintures des groupes. Car, bien que la photographie ne rende pas exactement tous les détails, il suffit cependant d'un simple coup d'œil pour apercevoir immédiatement qu'on se trouve en présence de peintures faites avec un soin délicat et qui trahissent la main d'un véritable artiste.

Je tiens à vous faire observer aussi certains détails, par exemple, le costume du centurion, les passementeries et les auréoles mêmes qui sont peintes en relief. On a donc appliqué en relief une décoration spéciale.

Une courte explication maintenant sur le sujet lui-même. D'abord, du côté des saintes femmes, une chose frappe immédiatement dans cette peinture. C'est l'expression vraiment saisissante de la douleur de la Vierge dont la figure est traitée avec une maîtrise qui accuse un grand artiste. La Vierge détourne le visage de la croix et Saint Jean la soutient mais en regardant le Christ. La figure à côté de Saint Jean est également intéressante; elle a les cheveux flottants tandis que les autres figures sont voilées. Ce groupe, dans son ensemble, trahit, je le répète, une main bien exercée.

De l'autre côté, il y a un groupe de huit personnages. Il y a cinq figures, puis deux demi-figures qui se trouvent derrière. Des personnages qui se trouvent à l'avant-plan, l'un est à peine visible, l'autre est à moitié dessiné.

Au-dessus du premier personnage, il y a une banderolle portant les mots : *Vere filius Dei erat iste*.

Ce sont les paroles du centurion; d'où l'on peut facilement conclure que le premier personnage représente le centurion.

Des autres personnages qui assistent à la scène, il nous est difficile de déterminer le caractère. Nous ne pourrions pas venir à voir ces figures calmes, recueillies, si ce sont les figures des pharisiens ou du public qui assistaient à la scène du crucifiement. Sont-ce des personnages pieux comme Joseph et Nicodème d'Arimathée? C'est possible. En tout cas l'expression est plutôt une expression de recueillement que d'ironie ou de sarcasme.

Les deux dernières figures sont des figures de soldats dont le costume est intéressant. Au fond de la scène il y a une série d'armures qui méritent également d'être étudiées au point de vue de l'armurerie.

Au fond, l'on voit la ville de Jérusalem.

Quant à la date de la peinture, je n'hésite pas à dire

que les deux groupes principaux sont certainement de la première moitié du XV^e siècle et plutôt de 1450 que de 1420.

Pour les anges — M^r Hulin, tout à l'heure, peut-être me contredira — je les rapporterais plutôt à la fin du XIV^e siècle.

En d'autres termes, j'établirais une différence de cinquante ans entre la première et la deuxième peinture.

Il est donc difficile de déterminer les auteurs de ces œuvres. Il sera intéressant, à cet effet, de rapprocher ces peintures d'autres calvaires anciens mieux connus.

Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons ici en présence d'un document de toute première importance. C'est un sujet complet et, somme toute, assez bien conservé. La conservation des couleurs est telle que la moindre retouche serait, à mon avis, profondément regrettable.

S'il s'agissait de peintures de moindre valeur, je serais évidemment moins catégorique; mais les peintures murales, à l'heure présente, sont choses tellement rares, tellement précieuses, qu'elles exigent un respect absolu. Celle qui vient d'être découverte, ne doit donc plus seulement servir d'ornement à l'église, mais encore de document. Et, si l'on croit que cette peinture, dans son état actuel, ne peut plus servir de décor à l'église, il y a un moyen bien simple de la protéger et de satisfaire ceux qui s'offusqueraient de son aspect, c'est de la mettre derrière un rideau, de façon à permettre aux artistes, aux archéologues et aux hommes d'étude de la voir, le cas échéant, à l'aise. Le rideau placé dans des conditions analogues à Saint Rombaut ne défigure pas l'église; il a même ce mérite d'engager le public à voir ce qu'il recouvre, en vertu de ce sentiment bien connu qui fait qu'on désire toujours savoir ce qu'il peut bien y avoir derrière un rideau... ou un mur. (*Sourires approbatifs.*)

Je demande donc, Messieurs, qu'on ne touche pas à ces peintures, qu'on prenne à leur égard la simple mesure de conservation que je viens d'indiquer, de façon à leur garder toute leur valeur documentaire.

Mais, il serait désirable que l'on prenne des calques fidèles exacts, de ces peintures et que ces calques soient déposés au

Musée de la ville de Termonde qui, vous le savez tous, est parfaitement tenu, grâce à l'activité et à la science de M^r Blomme, l'honorable président du Tribunal et de la Société d'Archéologie de cette ville.

Je crois que le moment n'est pas encore venu de discuter cette communication dont, je le répète, je regrette de n'avoir pu vous donner la primeur. En tout cas, je vous donne la primeur de mes photographies. (*Applaudissements.*)

M^r Ramlot. Peut-être conviendrait-il d'insister auprès de la Fabrique d'église pour qu'elle ne touche pas à cette peinture, car j'ai lieu de croire qu'on ne la laissera pas subsister telle quelle.

M^r le Président. Je dois à l'obligeance de M^r le Doyen de Termonde, qui est un ami personnel, la communication de la découverte de ces peintures. J'y suis allé et lui ai dit ce que je viens de vous dire : « si certaines personnes trouvent qu'elles ne constituent pas un décor pour votre église, couvrez-le d'un rideau ». Je lui ai demandé de vouloir faire prendre des calques et je sais qu'il s'est mis, à cette fin, en relation avec M^r le président Blomme. J'ai donc tous mes apaisements.

M^r A. Heins. Je m'associe de tout cœur à la proposition que vient de faire notre honorable président et je propose à l'assemblée de demander que ces peintures soient conservées strictement dans leur état actuel.

L'œuvre est d'un intérêt absolument exceptionnel. Je n'en connais pas qui présente un intérêt pareil.

Quant aux figurines d'anges, je suis convaincu qu'elles sont du XIV^e siècle, peut-être de la fin, et je crois pouvoir être aussi formel pour avoir examiné et étudié longuement les peintures de la « Leengemeete ». Il y a eu probablement des fresques et, à un moment donné, un peintre à l'huile a refait les figures plus grandes que nature. Quant aux costumes, surtout les costumes d'hommes, ils dénotent le commencement du XV^e siècle, tout au moins la date désignée par M^r Van den Gheyn, c'est à dire de 1440 à 1450.

Si M^r Hulin veut nous donner son avis, il serait intéressant à connaître.

J'ai tenu simplement à remercier M^r le Président et à appuyer de toutes mes forces sa proposition de maintien intégral de l'œuvre en question.

M^r G. Hulin. Je suis mis, en quelque sorte, en demeure de me prononcer sur des photographies alors que, malheureusement, je ne pourrai voir les peintures qu'après demain.

Rien que sur le vu de ces photographies, je puis dire que ce sont certainement les plus importantes peintures murales du XV^e siècle qu'il y ait en Flandre. Elles sont d'une importance exceptionnelle.

Je suis seulement tenté — sur le vu des photographies bien entendu — de dire que les groupes sont du deuxième quart du XV^e siècle, vers 1430, je pense.

M^r A. Heins. D'accord.

M^r G. Hulin. Quant au fond, je le crois antérieur aux premiers années du XV^e siècle. Je ferai remarquer, à ce propos, la façon dont se termine la draperie dans le bas cela trahit les environs de l'an 1400. Ce n'est plus le pur style du XIV^e siècle.

M^r Ramlot. Ne serait-il pas utile, M^r Hulin, que, lors de votre visite, vous rencontriez quelques membres de la commission archéologique de Termonde? Je puis servir d'intermédiaire.

M^r G. Hulin. Je vous remercie et j'accepte volontiers.

M^r Firmin van den Bosch. Je crois qu'il importe que le vœu émis ici soit transmis à la Fabrique d'église.

M^r G. Hulin. Il serait inouï qu'on y portât la main. Il n'y a rien dans tout Termonde qui vaille cela!

M^r le Président. Jusqu'ici nous n'avons rien à craindre. La fabrique d'église ne pourra, en tout cas, pas y toucher sans l'intervention de la commission royale des monuments.

M^r A. Heins. Les fresques sont-elles à une certaine hauteur?

M^r le Président. A trois mètres.

M^r Ramlot. Je crois qu'il existe aussi des peintures

murales derrière l'autel St. Nicolas. M^r Broeckaert en est convaincu.

On bouleverse, en ce moment, de fond en comble, l'église N. D. de Termonde et, à ce propos, je vous signale qu'on va faire disparaître une petite annexe du XVII^e siècle.

M^r Firmin van den Bosch. En voilà des iconoclastes !

M^r Ramlot. On remet l'église complètement à neuf et vous savez ce que cela veut dire.

M^r A. Heins. Je crois qu'il y aurait lieu de voir de plus près ce qui se passe à Termonde. Il est à craindre, d'après ce que nous venons d'entendre, qu'on n'y commette des actes irréparables.

M^r le Président. Nous transmettrons donc officiellement un vœu à la fabrique d'église de Termonde.

V.

Le testament autographe de Barthélémy Fini, frère du receveur de Flandre († 1309).

M^r Fris. La pièce dont je désire vous entretenir, Messieurs, est une pièce intéressante, rare, peut-être unique, à propos d'un personnage assez obscur, mais qui, au commencement du XIV^e siècle, a joué en Flandre un rôle prépondérant.

En 1900, j'ai fait paraître dans les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire* (5^e s., t. X, f. 1), une courte note sur Thomas Fini, receveur de Flandre de 1306-1309. Je ne pus fournir sur son frère, Barthélémy Fini, d'autres détails que ceux fournis par Victor Gaillard dans son *Inventaire des Archives des Comtes de Flandre*, supplément à l'*Inventaire de J. de St. Genois*; le testament de Barthélémy Fini, analysé par Gaillard sous le n^o 591, étant considéré comme perdu à cette époque.

On l'a retrouvé depuis; et comme le document se trouve dans un piteux état, je l'ai fait photographier.

Le testament est écrit sur les deux côtés d'une bande de parchemin, grossière et très irrégulière, mesurant 23 cm. de hauteur sur 11 à 13 cm. de largeur.

Au recto, on lit de la ligne 1 à 12, un texte *en français* commençant par les mots : « Chez le testament Bertholmieu Fini » et finissant brusquement après le troisième mot de la ligne 13 : « ki hi doit ». L'écriture de cette première partie est droite, ferme et régulière.

Mais à partir de ces mots jusqu'à la fin de l'acte, au verso comme au recto, une autre main, visiblement agitée, a tracé d'une écriture très négligée la suite du testament *en italien*.

Cette partie est devenue presque illisible. Pour plus de sûreté, je transmettrai la photographie au célèbre paléographe italien, le professeur Cesare Paoli, de l'Université de Florence, qui je l'espère, voudra bien nous fournir la transcription exacte.

Comment interpréter ce fait extraordinaire d'un document écrit mi-partie dans une langue, mi-partie dans une autre; commencé par une main et achevé par une seconde main?

Nous supposons que Barthélémy Fini, accusé de concussion et arrêté vers le mois de février 1309, puis condamné à être décapité au château de Rupelmonde, aura rédigé ce testament immédiatement avant son exécution.

La première partie du testament aura été écrite par un scribe ou un notaire comtal en français; la fin du document, contenant l'énumération des dons du condamné à diverses œuvres pieuses en Italie, aura été tracée de la main même de Barthélémy Fini, dans sa langue maternelle, d'une plume tremblante et hâtive. *(Applaudissements.)*

La séance est levée à 10 1/4 heures.

Le Comité directeur de la Société a reçu notification du décès de M^{me} Leclercq, née Van Lokeren, morte à Paris le 7 juillet 1907, à l'âge de quatre-vingts ans. Le Comité exprime à la famille de M^{me} Leclercq ses sincères condoléances.

Algemeene vergadering van 23 October 1907.

Assemblée générale du 23 Octobre 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Remise d'un souvenir à l'occasion du dernier Congrès à Mr Paul Bergmans.

II. La vue de Gand (*Wannekins Aerd* et partie du marché du Vendredi) qui paraît avoir été interprétée sur les volets de « L'Annonciation du Maître de Flémalle ou de Mérode » (A. Heins).

III. Les limites de la France et de l'Empire à Gand, du IX^e au XIII^e siècle (L. Willems).

La séance est ouverte à 8.30 h. sous la présidence de Mr le Chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé la liste de présence : MM. le Chanoine Vanden Gheyn, président ; G. Hulin et V. van der Haeghen, vice-présidents ; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires ; A. Diegerick, bibliothécaire ; A. Heins et A. van Werveke, conseillers ; et MM. Marc Baertsoen, O. Bergmans, J. Bidez, E. Bourdon, G. Brunin, H. Callebaut, Ch. Christophe, E. Coryn, Fr. Cumont, Dangotte, Th. De Bruycker, b^{on} A. de Crombrugghe, W. de Haerne, A. de Kemmeter, E. Demunter, b^{on} de Pélichy, H. de Smet de Naeyer, M. de Smet de Naeyer, H. De Stoop, Henry de Tracy, J. Deyaert, Jules Drubbel, J. Dutry-Van Loo, V. Fris, Achille Gallet-Miry, Léon Goffin, Grenier, Louis Janson, Lievevrouw-Coopman, H. Lippens, Albert Maertens, Millard, E. Morel de Boucle Saint-Denis,

J. Miry, G. Parmentier, Georges Phlippe, Henri Pirenne, Edouard Pottjes, G. Rinskopf, H. Roelandts, Ernest Serdoppel, Chanoine F. Serraris, L. Van Biesbroeck, J. Van den Hende, H. Van Houtte, D. Van Reysschoot, C. Van Thorenburg, L. Varlez, A. Vermast, Verschueren, C. Vyt, Léonard Willems, Willems-Limnander, G. Willemsen.

MM. J. Casier, Paul Saintenoy, Ernest Dubois, Henri Hymans, Paul Mansion, Paul Fredericq, Charles Buls et le vicomte de Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck, expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Remise d'un souvenir à l'occasion du dernier Congrès à M^r Paul Bergmans.

M^r le Président.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Dans cette salle dont les échos nous redisent encore les joyeux souvenirs de la première et intime réception de nos Congressistes, où se pressait, il y a deux mois à peine, dans une si aimable cohue la foule de nos invités avides de renouer les liens d'une ancienne amitié, ou désireux de se créer des relations nouvelles, dans cette salle où votre ingénieuse initiative par une charmante fête sut prêter à nos solennelles assises le caractère de l'entente la plus cordiale, et de l'entrain le plus heureux, quelle circonstance meilleure pouvait nous ramener que celle de la manifestation de sympathie et de reconnaissance, que l'adhésion si prompte et si unanime de vos confrères gantois a voulu réaliser en votre honneur.

Qui parmi nous ne cherche à revivre ces jours trop vite écoulés de cet inoubliable congrès, dont chacun parle avec d'autant plus d'enthousiasme et de fierté, qu'il peut à bon droit revendiquer sa juste part du succès. Parceque nous vou-

lions donner de notre chère société d'histoire et d'archéologie une preuve nouvelle de vitalité, parce que nous avons à cœur de faire mieux connaître et apprécier le patrimoine artistique de notre belle et vieille cité de Gand, nous nous sommes tous faits les ardents et dévoués propagandistes du congrès, dont les brillants résultats devaient dépasser toutes les espérances

Et cependant malgré le zèle que tous nous avons déployé, malgré le témoignage que nous rend notre conscience d'avoir rempli tout notre devoir, dans le généreux et commun élan des meilleures volontés, il est une place que personne ne revendique, que personne même ne croit avoir le droit d'ambitionner : c'est la première. Car cette place est la vôtre, mon cher secrétaire, vous l'avez vaillamment conquise par un dévouement qui rien n'a pu enrayer, par une activité qui n'a pas voulu connaître d'obstacles, par une persévérante sagacité qui a su éviter tous les écueils, par une puissance d'organisation qui est venue à bout de toutes les difficultés, par un tact et une courtoisie qui vous ont valu toutes les sympathies.

Car il ne s'est trouvé personne qui ait cru devoir s'ériger en censeur de vos heureuses et intelligentes initiatives, personne ne s'est plaint des mesures utilement radicales que vous preniez pour la publication à date réglée des documents préliminaires, personne n'a cherché à dénigrer l'activité que vous avez déployée par l'envoi des lettres de rappel aux rapporteurs, parfois trop peu pressés d'accomplir une promesse, dont vous gardiez l'engagement avec un soin scrupuleux et sagement méthodique. Chacun en effet se rendait facilement compte que pour assurer la pleine réussite du XX^e Congrès belge d'histoire et d'archéologie, vous nous faisiez le généreux abandon du meilleur de votre temps, de ce temps, dis-je, qu'après les absorbantes occupations de votre charge journalière, vous saviez vous ménager dans le familial sanctuaire de la bibliothèque qui est la vôtre, de ce temps que vous empruntiez avec une jalouse avidité sur ce repos dominical, dont vous étiez en d'autres moments un partisan convaincu, de ce temps que je nomme le meilleur, parce qu'il s'appelle nos

loisirs ou nos délassements, que nous pouvons en faire l'usage qu'il nous plait, et que nous avons le droit de consacrer à nos travaux préférés ou aux distractions de notre choix.

Mieux que nous, vous savez ce qu'il vous en a dû coûter de persévérance et d'effort, pour venir à bout de la tâche que vous aviez si vaillamment acceptée; plus qu'aucun autre, vous vous rendez compte des soucis et des ennuis que vous a si largement valus la responsabilité d'une organisation dont vous aviez assumé de prévoir les moindres détails, en un mot si votre modestie ne vous permet pas de dire tout haut, ce que tout bas vous avez mille fois raison de penser, vos amis — et ils sont légion — tiennent à le proclamer ce soir : vous avez tout préparé, vous avez tout conduit, nous ne pouvions, mon cher Bergmans, vaincre sans vous ! (*Longs applaudissements.*)

Mais c'est mieux que des éloges, aussi mérités soient-ils, que nous avons à cœur de vous adresser.

Il y a onze ans, à date à peu près la même, j'étais aussi à pareille fête, et à ceux qui voulaient bien présenter leurs hommages au secrétaire du XI^e Congrès tenu à Gand en 1896, j'étais heureux de répondre : « Je dois des remerciements aussi à mon cher Collègue M. Bergmans qui a partagé avec moi les joies et les labeurs du secrétariat. J'ai trouvé en lui, non seulement un auxiliaire puissant, mais j'aime à le proclamer ici, un véritable ami ».

Vos applaudissements ont daigné alors, Messieurs, ratifier mes paroles; je suis sûr de réunir cette fois encore vos suffrages lorsque je dirai à notre collègue, que ce que nous voulons reconnaître ce ne sont pas seulement les signalés services qu'il a rendus à notre société, mais que nous voulons avant tout lui donner un gage inaltérable d'une amitié qui ne s'effacera jamais.

Si la présidence du Congrès a fourni tant de charmes à celui à qui vous l'avez partiellement du moins confiée, c'est qu'il se réjouissait de retrouver à ses côtés comme secrétaire-général l'ami d'autrefois.

Si tous, Messieurs, nous nous sommes si gaiement et si docilement laissés conduire par Paul Bergmans, c'est parce que les biens qui nous rattachaient à lui, étaient ceux d'une franche et loyale amitié.

Et sur quelles bases plus solides pouvions-nous établir cette commune amitié, que sur celles que nous offre l'Art « cette seule forme tangible du Beau et de l'Idéal qui sommeillent au cœur de tout homme ici-bas » comme disait en son noble langage notre regretté président Baron de Maere ?

Sans doute la Science rapproche les esprits, mais unit-elle toujours les cœurs ? Les théories si contradictoires qu'elle engendre, ne marquent-elles pas trop souvent des divergences de vues, qui non-seulement séparent les individus, mais hélas les changent parfois en irrécyclables ennemis.

L'Art, tel qu'il nous apparait, dans la mission qui est la nôtre, avec ses prestigieuses évolutions dans le passé, affirmant sa bienfaisante action par les chefs-d'œuvre dont par lui sont dotées toutes les nations, l'Art, dis-je, concentre sur un même terrain d'universelle fraternité tous ceux qui ne se soucient pas de voir délapider un patrimoine que le communisme du temps a légué à travers tous les âges. Et cette amitié que fait naturellement éclore l'amour de l'art ainsi compris, trouve le moyen facile d'écarter de sa route tout ce qui jadis devenait prétexte de ressentiment, éloigne tout ce qui est de nature à susciter d'inutiles conflits, pour ne retenir seulement que les éléments toujours nombreux d'une action commune vers un même idéal.

Lorqu'un jour, mon cher Bergmans, vous réunirez à votre table familiale ceux à qui vous attachent et les liens du sang et les liens de l'affection, vos yeux se porteront sur cet objet, que la reconnaissance et la sympathie des Congressistes gantois me fournissent l'agréable occasion de vous offrir. Vous rappelant alors les doux souvenirs du XX^e Congrès, vous aurez, je n'en doute pas, la joie de vous dire : C'est l'amitié qui l'y plaça, c'est l'amitié qui l'y maintiendra ! (*Applaudissements.*)

hasarde à aborder une question de détermination d'une vue de ville, se trouvant sur un tableau ancien. Cette fois encore il s'agit de Gand et j'eus l'occasion, il y a deux ans, de fixer définitivement, je pense, l'emplacement d'un coin de notre ville, la Vierwegscheede, peint sur un volet des Van Eyck. Au cours de mes nouvelles recherches, je me fis un devoir de ne pas perdre de vue les idées de M^r Hulin que je me permets de rappeler ici ; à la page XVI de son introduction au remarquable travail qu'il fit en 1902, relativement à l'exposition des Primitifs à Bruges, dans son catalogue critique, il écrivait que « même la plus aventureuse des conjectures peut avoir son utilité, pourvu qu'elle mène à quelque résultat contrôlable. Le probable et le simplement possible sont sans aucun danger, pour qui sait ce qu'ils sont et ce qu'ils valent, et ne l'oublie pas ensuite, et il ajoute des réflexions bien intéressantes et justes sur les conditions dans lesquelles on peut étudier la production artistique d'un peintre.

C'est ce qui va être le cas dans la question que j'aborderai dans un instant.

Cela dit et désirant ne pas m'aventurer à vous exposer mes idées, très hardies peut-être, sur une œuvre que je vais spécifier, sans que le contrôle de mes dires puisse se faire ici même, à Gand, sur place : voici le sujet de ma communication.

L'exposition de Bruges, consacrée à la Toison d'or, contenait, entr'autres œuvres de premier ordre, un triptyque que tout le monde fut heureux de pouvoir enfin admirer, cette superbe et si mystérieuse Annonciation à la Vierge du Maître de Flémalle, actuellement aussi désigné comme Maître de Mérode du nom de la propriétaire du tableau : M^{me} la Comtesse de Mérode.

Parmi ceux qui me font l'honneur de m'écouter il en est certainement beaucoup qui ont visité cette exposition et dont l'attention fut attirée spécialement sur cette peinture si intéressante.

Voulant scruter à fond, moi aussi, le tableau en question, je le fis en plusieurs fois, mais dès ma première visite, j'eus

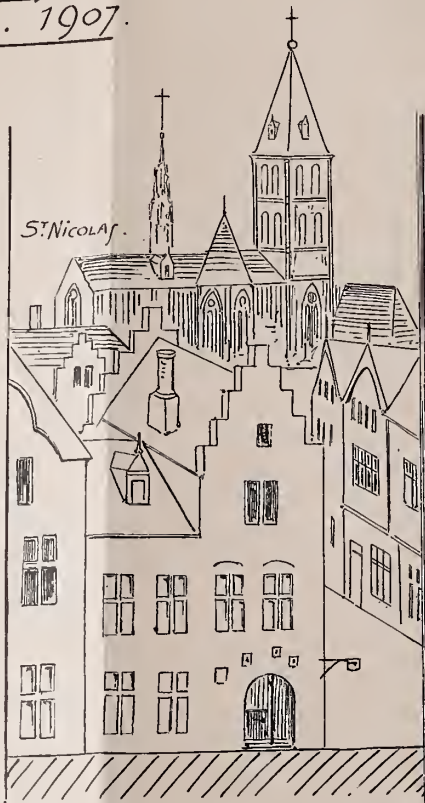
"L'ANNONCIATION" DU MAÎTRE DE FLÉMALLE
ou de MÉRODE.

EXPOSITION DE LA TOISON D'OR
à Bruges. 1907.

N° 181.



? MAISON DES INGHELBRECHTS.



STEEN VAN DER MOURE.



Wannekingsaerd.

Rue longue de la Monnaie.

VOLET DE DROITE : ST JOSEPH.

< >

l'impression, instantanée, que la vue représentée sur le volet de droite, le Saint Joseph travaillant à son établi, contenait la silhouette de la tour de l'ancienne église Sainte Pharaïlde sur l'actuel marché aux poissons de notre ville.

Ce fut là le point de départ de toute l'étude à laquelle je me suis livré depuis. Je reconnais que l'église Saint Nicolas, qui devrait être la seconde des constructions religieuses que cette vue nous montre, n'était pas aussi clairement reconnaissable que la première citée.

Mais, convaincu que je ne pouvais me tromper pour cette tour de Sainte Pharaïlde, je me mis à examiner les possibilités d'orientation de la vue et bientôt je suis arrivé à ne pas douter qu'à l'avant-plan du site se trouvait l'entrée de la rue longue de la Monnaie, la vieille « Munte » au marché du Vendredi.

En effet, le coin représenté sur l'œuvre du Maître de Flémalle doit être le Wannekens Aerd, actuellement la petite place où se trouve le Grand Canon et les maisons du commencement du marché du Vendredi, vers la gauche. Ceci était une indication assez importante déjà; et, en même temps que je fis, en présence d'un ami brugeois, M^r l'architecte Jonckheere, un croquis détaillé à grandeur exacte de l'original, je pris note des deux armoiries représentées sur les chassiss vitrés, du haut d'une fenêtre de la chambre de la vierge.

Ici je puis intercaler un passage, une nouveauté d'aujourd'hui même, dans un texte écrit depuis plusieurs jours et que je ne croyais pas devoir compléter, allonger, changer jusqu'à nouvel ordre.

Et cependant, quand vous apprendrez que j'en étais arrivé, et c'était cela que je croyais, hier encore, devoir vous apporter uniquement, que j'en étais arrivé, dis-je, à devoir classer le tableau de Bruges parmi les œuvres du XVI^e siècle, je suis maintenant partagé entre cette opinion et une autre.

Voici, en deux mots, les deux solutions.

La 1^{re} dont je vais m'occuper, celle qui ferait attribuer l'œuvre à un archaïsant du XVI^e siècle peut rester debout — elle

satisfiera et intéressera surtout les critiques qui ont deviné ou soupçonné que le peintre anonyme a travaillé à cette époque là.

La 2^{de}, celle qui, par de singulières et très curieuses indications nouvelles, nous permettrait de reconnaître dans l'œuvre de Bruges, un tableau, peint à Gand, avant le milieu du XV^e, donnera à ceux qui cherchent uniquement la solution du problème de ce côté là, une suite de possibilités que je vous exposerai après avoir épuisé des arguments en faveur de l'autre.

Toutes deux, je les ai obtenues grâce à des documents reposant en notre bibliothèque et notre ami Bergmans, ce midi même, m'y a vu à l'œuvre, pour, rapidement, contrôler mes impressions sur l'hypothèse relative au XV^e siècle.

Grâce à des recherches faites à notre bibliothèque par M^r Bergmans et moi, nous arrivâmes à déterminer les familles auxquelles les armoiries dont j'ai parlé plus haut avaient dû appartenir et c'étaient, comme je vous le dirai plus loin, celles d'une famille certainement flamande pour l'homme, les « Inghelbrecht » et pour celles de la dame, il y avait le choix entre trois familles paraissant ne pas appartenir à notre contrée.

J'étais aussi, avec mon excellent collaborateur dans ces premières recherches, arrivé à savoir que la famille Inghelbrecht avait eu des représentants à Gand dès le commencement du XV^e siècle. Cela me donna déjà un léger espoir de réussir à connaître les personnages représentés sur le volet de gauche, les donateurs.

Au moment où je venais de faire ces constatations déjà si curieuses, je reçus le numéro de l'art Flamand et Hollandais qui contient l'étude de M^r Hymans, l'éminent critique, sur cette exposition de Bruges et avidement, tout chaud encore de la trouvaille du matin, je lus son article. J'y découvris bientôt, à ma grande joie, que déjà le critique allemand Tchudi avait fait, lui aussi, la recherche au point de vue héraldique et que le résultat de son investigation à ce point de vue, concordait absolument avec ce qu'ici, nous venions de trouver aussi.

Restait à savoir comment et pourquoi les Inghelbrecht avaient voulu se rattacher à un coin de ville, comment en un mot, ils avaient pu choisir, à Gand, pour faire reproduire, celui que je vous désignais tantôt, l'entrée de la rue longue de la Monnaie.

Ici, des recherches patientes, longues et minutieuses, dans un travail de tout premier ordre pour l'étude de notre ancienne ville, les notes de feu M^r Vanden Bemden me furent d'un grand secours; en vous disant que c'est grâce à ce recueil merveilleux que les trouvailles les plus curieuses peuvent être faites pour l'identification de nos vieilles maisons gantoises, je dois ajouter, en passant, que je considère le don que fit à notre bibliothèque le regretté et passionné fureteur d'archives dont je viens de rappeler le nom, comme étant l'un de ceux qui méritent la plus vive reconnaissance, le plus sincère hommage.

Me voilà donc, reprenant le travail si passionnant de recherches dans les notes d'archives et bientôt, jugez de mon étonnement, je trouve des bouts de phrases, des extraits de vieux grimoires au milieu desquels, tout à coup, je vois se présenter le nom Inghelbrecht.

Impatient de me reconnaître dans ces extraits assez confusément classés, malheureusement, je prends des notes et l'une des plus précieuses fut naturellement celle où, dans l'année 1464-1465, je trouve une veuve d'un Willem Inghelbrecht habitant la maison occupée actuellement par M^r Hoffembom ou bien la voisine, vers le marché.

Ce que la critique étrangère n'avait pu deviner, la vue de Gand et la présence au XV^e siècle d'une famille Inghelbrecht en cette ville, je venais de les trouver réunis.

Enfin, je tenais, me semblait-il le fil conducteur, celui qui devait être si précieux pour fixer un point, important en somme, de la vie de notre maître anonyme, le peintre de la maison de Mérode.

Il aurait pu faire à Gand, vers le 1^r tiers ou le milieu du XV^e siècle, pour un Inghelbrecht et sa femme un tableau d'autel, portant leurs effigies.

Le peintre était-il pour cela et nécessairement gantois; je pus le penser et déjà mon esprit cherchait à le trouver parmi ceux qui sont indubitablement à l'œuvre en notre ville vers le milieu des années 1400, et dont nous possédons les noms. Mais, et ceci mérite toute votre attention, déjà très heureux et très empressé de communiquer ma trouvaille à celui qui devait, en mon esprit, le mieux en tirer parti, M^r Hulin, je le rencontre fortuitement et lui raconte par quelles filières, par quels détours je suis arrivé à connaître enfin un détail nouveau, et je pense tout à fait inédit, sur notre peintre de Flémalle.

Il m'en témoigne naturellement toute sa joie. Le lendemain, désirant compléter la récolte de mes notes et en même temps me tirer d'un doute qui était survenu dans mon esprit à propos de la rencontre dans les pièces d'archives de Vanden Bemden d'autres mentions des Inghelbrecht, celles-ci toutes relatives au XVI^e siècle, je me livre à un contrôle sévère des notes prises et je me dis que l'une de celles-ci, justement celle de 1464, devait être fautive.

Effectivement, elle l'était.

Je me rends aux archives de la ville et je prie M^r Vander Haeghen de m'aider à éclaircir la question; à la date du 9 août 1464 et au folio 73 du jaerregister 1464-65, que cite M^r Vanden Bemden, rien. Il faut alors chercher ailleurs et nous prenons le registre du siècle suivant qui, exactement au folio et à la date du jour indiqué, nous donne, en 1564, la mention copiée par Vanden Bemden.

Cette erreur me prouve qu'il faut, toujours, sans hésitation, confronter la copie avec l'original et ne jamais tirer parti ni jamais tenir compte de l'une sans avoir sérieusement vu et revu l'autre. Mais me voilà devant tous les Inghelbrecht du XVI^e et la veuve du XV^e disparaît. Son état civil exact me passe sous les yeux, son nom à elle, qui est Van den Sompele, ceux de leurs enfants etc. etc. et tout cela se passe environ entre 1530 à 1564.

Revirement complet.

Celui qui, hier, mon peintre d'un peu avant 1464 avait pu reproduire les traits de Inghelbrecht et de sa femme, disparaissait lui aussi, et je me trouvais devant un autre peintre qui ne peut travailler qu'au XVI^e siècle?

Au premier abord cela me parut assez étrange et, comme à vous, inadmissible et j'étais près à abandonner la partie, ne voulant pas me donner cette espèce de démenti à moi-même, et d'être obligé de chevaucher ainsi de siècle en siècle.

Et cependant, tout à coup la lumière se fait; je me souviens d'avoir lu, assez distraitemment, quelques lignes de M^r Hymans et même d'autres aussi de la plume de M^r Hulin. Le premier, dans l'étude que je vous signalais tout d'abord, avait écrit ceci : certains critiques n'hésitent pas à voir dans notre maître de Flémalle, un simple archaïsant, ayant vécu au XVI^e siècle, et l'autre, M^r Hulin, tout en continuant à considérer le peintre anonyme comme pouvant être Jacques Daret, connu comme artiste tournaisien ou d'Arras, se prend à trouver qu'il est en avance sur les artistes de son temps. Voici du reste ce qu'il écrit :

« Comme l'art du XV^e siècle va descendre cette pente (le souci du récit pittoresque) comme le sens architectural va se dissoudre, comme la peinture va devenir de plus en plus objet meuble, tableau de chevalet, on peut dire que le maître de Flémalle était en avance sur son temps. »

Voyez vous, Messieurs, maintenant ce qui tout à coup me frappa, moi aussi. Obligé de trouver mon peintre au XVI^e siècle, si je ne veux pas que tout mon système croule, que le tableau de Bruges ne puisse pas être une vue de Gand et ne puisse pas représenter un Inghelbrecht de cette ville, je me demandais si vraiment les critiques faisant de ce peintre étonnant un simple archaïsant, un gothique d'une école S^t Luc d'alors, n'ont pas eu le sentiment de la vérité, s'ils n'ont pas mis la main sur un très extraordinaire plagiaire, de talent et de science consommée.

Car et c'est ici que la chose se corse et devient tout à fait curieuse, il faudrait donc, en n'en restant qu'à l'œuvre qui

nous intéresse, que les donateurs, d'accord avec leur peintre, se soient affublés de costumes démodés, de forme et de coupe remontant à un siècle, et, il faut alors nécessairement l'admettre, l'artiste et ses complices bénévoles auraient créé, vers 1540-50, un tableau qu'auraient dû ou pu signer Van Eyck ou Daret, ou Vander Weyden ou tant d'autres du 1^r quart du XV^e siècle.

Je sais que cela paraîtra d'une fantaisie un peu outrancière, que des gens sérieux ont déjà pu sursauter en apprenant que j'allais risquer cette étonnante conjecture.

Et cependant, pour l'étayer, je vais me permettre de vous signaler une chose à laquelle je ne m'attendais pas, extrêmement curieuse comme vous allez le voir.

Elle m'a paru typique et je ne veux pas en tenir pour moi seul la très intéressante saveur. Il semblerait, d'après ce que m'a dit l'autre jour un de mes estimés confrères M^r de Tracy, que le chandelier qui se trouve sur la table de la Vierge est du XVI^e siècle et ne peut être du XV^e et que cela l'avait intrigué au plus haut point lorsqu'il se trouvait devant le tableau, à Bruges. Voilà notre archaïsant qui se serait trahi par un détail ; je n'ai pas la compétence voulue pour juger de la valeur de la remarque de M^r de Tracy. Je sais que, comme peintre, il a fait d'autres constatations du même genre dans ces étonnantes œuvres du maître de Flémalle.

Quant à moi, je vous dirai que j'en ai aussi quelques unes en réserve ; il me faudra naturellement combattre un peu des critiques et des écrivains d'art. Mais l'œil d'un peintre peut et doit enfin avoir saisi, lui aussi quelque chose dans une œuvre, dans un ensemble d'œuvres d'un peintre et c'est cela qu'il sera peut-être intéressant de faire valoir à l'occasion.

Enfin, Messieurs, votre patience pourrait être lasse et je me résume : Je cherchais comme tout le monde, à identifier des peintures ayant toutes les apparences et je souligne, d'œuvres du XV^e siècle, il se ferait qu'elles pourraient n'être que du XVI^e et que les faits précis, nets et clairs

qui me l'indiquent, à moi, pourrout mettre des hésitants sur la voie. Il est donc possible, jusqu'à plus ample informé, que ce soit à un brave artiste gothisant, si j'ose ainsi forger un mot nouveau, qu'à mon avis nous avons à faire, et puisqu'il se cache obstinément, cherchons à découvrir son nom, son origine.

Les petites remarques dont je viens de vous faire part peuvent nous donner une certaine orientation, des indications peut-être précieuses. Mon seul but a été de les soumettre à votre jugement et de ne pas laisser se perdre des notions, étranges évidemment, nouvelles et soupçonnées certes, que la chance et une certaine curiosité m'ont fait découvrir. Je n'hésiterai pas un instant à abandonner mon système s'il le faut, mais il y avait lieu, au risque même de paraître un peu... hardi et un peu... aventureux, car je devine d'autres mots, à donner le vol à ce petit essaim d'hypothèses et de conjectures...

Sérieusement, il y aura, me semble-t-il, à réfléchir un peu avant de considérer ma contribution si imprévue à l'histoire du maître de Flémalle, comme étant sans valeur aucune.

Je pense au contraire que la critique de notre pays et celle qui, si passionnément, s'occupe aussi à l'étranger de notre énigmatique maître peintre se trouvera heureuse de pouvoir chercher sur une piste inattendue. Comme c'est tout fortuitement que je l'ai rencontrée, que probablement elle aurait pu échapper à l'attention de ces chercheurs, je me fais un devoir de donner à ceux-ci des éléments nouveaux. Et si le maître de Flémalle n'est qu'un archaïsant, comme on a pu le supposer, si même les œuvres qu'on lui attribue devraient être, comme l'écho m'en est revenu, partagées entre trois auteurs différents au lieu de l'être au seul Daret du XV^e, mes indications pourront avoir aidé à le démontrer.

Je pourrais terminer cette communication, Messieurs, en conviant mes collègues à vouloir d'abord contrôler mes dires quant aux trouvailles faites dans les archives. Je les invite aussi à les compléter — il y aurait à poursuivre cette

étude du côté des Inghelbrecht du XV^e. — Car enfin, je ne puis pas négliger de vous rappeler que nous en avons ici au début de ce siècle. C'est ce que nous apprend van den Bemden. Il y a aussi intérêt à connaître les alliances de la famille en question. Si je trouve une Vanden Sompele, au XVI^e, il se peut, mais j'en suis peu certain, que l'on trouve, plus tôt, au XV^e donc, une Calcum dit de Lohausen, une Lichtenberg ou plus difficilement encore une Inisan de Kerynisan, parmi les épouses de ceux de ce siècle là.

C'est cependant de ce côté que des recherches d'archives peuvent aboutir.

Quant à moi, et pour résumer la première partie de mon étude, je crois que la vue de gauche sur le panneau du St Joseph est bien une vue de Gand. Je le présume d'autant plus que je sais qu'un steen, en 1430, est construit au coin, pour Marguerite de Ghistelles, par les entrepreneurs Baert et Fiers, à l'emplacement d'un autre steen qui était le « Miere Vrouwe van der Mouresteen » et que celui-ci est peint sur le tableau. De plus, la vue du côté du marché du Vendredi semble se continuer sur le volet des donateurs et représenter exactement les maisons que possédaient là, en même temps que dans la rue longue Monnaie, les Inghelbrecht du XVI^e siècle.

Avouez que tout cela est étrange et qu'en tout état de cause je ne pouvais pas laisser se perdre la trace si imprévue de ces coïncidences entre l'œuvre exposée à Bruges, cette superbe Annonciation et des habitants de Gand, au XVI^e siècle, comme aussi des immeubles qu'ils possèdent en cette ville, au coin expressément désigné par moi; ce sont, au marché du Vendredi : 't Gulden peert, le Sterre, le Gouden Hont, etc., et rue longue de la Monnaie le Zwartten Leeu.

Comme plus haut, j'ai dû intercaler entre la page 3 et 4 de mon manuscrit primitif une page 3^{is}, ici, à la suite de la dernière du même travail, la 12^e, je vais rapidement vous dire comment, depuis aujourd'hui même, je puis indiquer aux chercheurs, la piste inespérée, qui permettrait de tout rejeter

de ce qui concerne le XVI^e siècle et par conséquent les Inghelbrecht, pour chercher du côté des Massemine, Ghistelles, Calcken, etc.

Cette étude ultime, improvisée en quelque sorte, puisque je n'ai disposé que de quelques heures pour rédiger les lignes que je vais lire maintenant, je l'ai entamée sur un indice hasardeux, mais à ne pas négliger.

Les armoiries du sire de Ghistelles sont : sur champ d'or, un chevron d'argent, au semis d'hermines de sable. Cette rédaction, peu conforme aux usages d'héraldique peut-être, vous fera cependant remarquer que le chevron existe dans l'écu des Inghelbrecht et dans celui des Ghistelles. Voici donc comment j'ai pensé à chercher de leur côté. Les Ghistelles, dont une représentante est justement Marguerite dont le beau tombeau existe à S^t Bavon, dans la crypte, et qui fut décrit dans notre inventaire archéologique, sont établis à Gand dès le commencement du XV^e siècle.

La dame Marguerite, dont vainement, au moment où l'on rédigeait la fiche de l'inventaire, on avait cherché à connaître l'état civil, je la connais de bien plus près depuis ce matin. Au moment où je travaillais il y a deux ans, à mon étude sur un coin de Gaud peint par Van Eyck, la Vierwegscheede et les environs de la Neder- et Opperscheldstraete, où je venais de trouver la maison de Josse Vyt, j'avais remarqué que cette Marguerite de Ghistelles était, en somme, une voisine de notre donateur du retable de S^t Bavon et qu'elle habitait un steen attenant à celui de Gérard le Diable.

Je savais donc que je pouvais chercher dans les si précieux recueils de vanden Bemden ce qui pouvait y exister d'utile à relever à propos de cette famille de Ghistelles.

Pourquoi et comment avais-je à m'intéresser à cette famille patricienne, me demanderez-vous. Quand je vous parlais, plus haut, de la maison du coin du marché du Vendredi, ayant apparence de steen, avec son pignon à redans et sa partie à corniche plate, de cet immeuble ayant nom Steen van der Moere, dès le XIV^e siècle, je vous disais qu'il avait été

construit ou reconstruit en 1430 par les entrepreneurs Baert et Fiers pour Marguerite de Ghistelles.

Cette femme riche, certainement patricienne, qui se fait faire un de nos plus splendides tombeaux, ou bien à qui ses héritiers le consacrent, n'a pas habité, peut-être, la maison faite en 1430 — elle meurt, nous le savons en 1431, et très probablement en son steen de la rue Nederschelde. Elle est donc de la paroisse de S^t Jean ou de S^t Bavon en ce moment là.

Et maintenant, car ma nouvelle trouvaille ne peut guère s'étendre au delà de quelques indications, à compléter par moi ou par d'autres marchant sur cette voie, je pense ceci.

Marguerite de Ghistelles, ce que l'on n'avait probablement pas remarqué, fut mariée et fut la femme de Daniel de Massemine; les deux époux ont eu plusieurs enfants. Elle est fille de Jean de Ghistelles et d'une dame van der Moere.

Voici donc le fait intéressant. Probablement disposée à quitter son steen, incommode ou trop vétuste de la Nederschelde et j'en connais quelque peu la forme par un dessin du XVI^e siècle, elle fait construire sur un bien qui appartient à sa famille maternelle, dès longtemps, au coin du marché du Vendredi, une nouvelle maison, celle de 1430.

Hypothèse soit! mais sur le tableau il y a là un steen; est-ce déjà celui de Baert et Fiers, est-ce celui qu'ils vont abattre? Je suis disposé à croire que c'est le moins ancien que nous voyons représenté sur cette œuvre de Bruges et, si vous l'admettez aussi, nous pouvons concevoir ceci, le portrait de ce steen, dans la peinture, date de 1430 à 31 — ou bien il est d'avant cette date et représente le steen primitif du XIV^e siècle.

Je me dois de vous dire aussi comment nous pourrions alors penser que l'œuvre représente le couple Massemine-Ghistelle — et ici on m'objectera nécessairement les armoiries du retable de Bruges.

Je n'ai, pour l'instant, d'autre réponse valable en faveur de mes deux nouveaux personnages, donc donateurs, que ceci. Les armoiries dans le tableau, ne sont-elles pas retouchées; des experts devraient donc, sur l'œuvre originale, avec la

volonté de parvenir à découvrir la vérité, examiner surtout ce point là. Les armoiries des Ghistelles ont un chevron — c'est le principal de ce qui a pu résister, dans la peinture, d'une indication d'armoiries antérieure à des retouches, c'est aussi cet endroit de l'œuvre qui, à diverses époques, peut avoir subi des atteintes voulues de dégradation.

Et alors, puisque notre Marguerite de Ghistelles est aussi de Calcken, que les armoiries de cette seigneurie sont barrées d'une fasce dont une trace pouvait être restée dans le panneau, s'il a été détérioré à cet endroit, nous pourrions nous arrêter provisoirement à ceci.

Si les armoiries sont visiblement, *indéniablement intactes*, elles sont bien Inghelbrecht-Calcum ou autre du côté féminin.

Si elles présentent les traces quelconques de retouches, elles peuvent avoir été Ghistelles-Calcken ou même van der Moere. La maison au pignon à gradins, si intentionnellement mise en vedette dans l'œuvre, serait le sujet principal du coin représenté, et non plus celle que l'on voit au travers de la porte du volet de donateurs.

Si tout ceci peut être considéré comme une indication quelque peu plausible, on pourra donc donner, avec une seule œuvre et un seul détail de celle-ci, qui est un site de ville, matière à recherches aux partisans de la solution de l'archaïsme du XVI^e, et à ceux qui, comme on peut s'y attendre, veulent trouver, sans hésitation du moins dans cette œuvre principale de notre anonyme, un tableau du XV^e.

Et elle aurait, dans cette occurrence, été faite, mettons avant 1431, date de la mort de Marguerite de Ghistelles, et, qui plus est, sept ans avant l'achèvement du rétable des Vyt. Qu'on n'oublie pas que les Vyt-Borluut sont les voisins de Marguerite de Ghistelles, qu'elle et son mari peuvent parfaitement savoir que le rétable des Van Eyck en question s'élabore à quelques pas de leur hôtel et la nouvelle orientation que je donne aux recherches permettrait ainsi de penser que le couple Massemine-Ghistelles a connu les Van Eyck, qu'à l'un d'eux ou à un de leurs aides, il a pu demander un

petit retable, genre de celui dont ils voyaient, probablement, se créer pièce à pièce le merveilleux ensemble.

Cela expliquerait toutes les ressemblances entre l'œuvre des Van Eyck et celle de Bruges n° 181, portraits des donateurs, fleurs et plantes du jardin, une vue de ville et une maison spécialement mise en évidence, etc.

J'ai idée que tout cela, bien mûri, bien examiné par de plus compétents que moi, par des chercheurs ayant plus d'intérêt aussi que moi à établir la vérité, pourrait enfin nous donner la solution d'un problème passionnant.

Je ne retiens donc de ma communication que ces points essentiels :

Sans rien affirmer, je crois que la vue est une vue de Gand — je pense que le steen van der Moere y est représenté intentionnellement — avec d'autres indices nous trouvons alors une œuvre gantoise du XV^e siècle. Autre solution, si la première ne satisfait pas aux conditions d'une rigoureuse critique, c'est celle que j'ai hésité à présenter, mais qui a ses avantages et ses séductions ; l'œuvre serait du XVI^e et les éléments tout aussi importants s'accumulent pour espérer de trouver bientôt, par leur emploi, la vérité si longtemps attendue au sujet de l'identité véritable du maître de Mérode qui jusqu'ici était Jaques Daret de Tournai, pour la plupart des critiques d'art.

M^r Hulin. Je regrette, Messieurs, de ne pas pouvoir me rallier aux conclusions de M. Heins.

Je distingue dans ces conclusions deux points essentiels. Le premier concerne le lieu où le tableau a été peint (M. Heins croit que le site représenté est un coin de Gand) ; — le second concerne la date (M. Heins est d'avis que le tableau n'aurait été peint qu'au XVI^e siècle).

Quant à ce dernier point, ma réponse est nette et catégorique : le tableau est certainement du XV^e siècle, et même selon toute apparence du deuxième quart de ce siècle.

Pour le premier point, je n'oserais pas nier la possibilité

que le tableau ait été peint à Gand. Je suis seulement sceptique à cet égard, et me contente de dire que nous n'avons aucune preuve, aucun indice suffisant pour conclure que la vue représente un site gantois.

Sauf dans quelques cas bien rares, il est fort difficile de reconnaître, dans les œuvres de cette époque, une vue de telle ou telle ville déterminée. C'est ainsi que dans un tableau célèbre de Johannes van Eyck : *la Vierge du chancelier Rollin*, au musée du Louvre, on a reconnu successivement des vues de Lyon, de Liège et de Maestricht; pour chacune de ces villes, on alléguait des arguments plausibles. Ces essais d'identification sont si difficiles parce que les villes ont trop changé d'aspect au bout de quatre siècles. Il y a pourtant des exceptions, telles certaines vues de Bruges où l'on voit fidèlement représentées plusieurs tours reconnaissables, surtout celle de Notre-Dame; telle aussi chez Memlinc, dans la châsse de sainte Ursule, la vue de Cologne, où se voient exactement la cathédrale inachevée, St. Géréon, etc.

D'ailleurs, je suis convaincu que la plupart des sites que nous voyons dans les tableaux de cette époque, sont des compositions imaginaires et ne représentent donc aucune ville réelle; bien que le peintre se soit naturellement inspiré d'éléments empruntés à divers endroits.

Pour nous convaincre de l'identité d'une vue de ville, il ne suffit donc pas qu'on nous indique quelques traits de ressemblance, il faut, en outre, qu'il n'y ait aucun trait incompatible avec l'hypothèse.

Or, je ne vois entre la vue de ville en question et le site gantois désigné, qu'une seule ressemblance positive, et encore très vague : on y voit en effet dans le lointain l'étage supérieur d'une tour octogone. A Gand, Sainte-Pharaïlde avait une tour octogone. Est-ce suffisant? Si tous les détails d'architecture étaient absolument semblables à ceux de la tour connue, la coïncidence aurait un certain poids. Mais ce n'est pas le cas. Dans le tableau, on ne discerne pas bien si la tourelle est construite en brique ou en une pierre

brunâtre. Les angles sont formés de pierres blanches arrondies en formes de colonnettes, pourvues de chapiteaux. Sur ceux-ci reposent les terminaisons de rampants de gables, aussi en pierre blanche et munis de feuilles de choux, lesquels surmontent des fenêtres ogivales. Au-dessus des chapiteaux les nervures verticales continuent, comme pour amorcer l'étage suivant resté inachevé. La flèche en ardoises est aussi simple que possible.

Dans aucune des représentations qui nous restent de la tour de Sainte-Pharaïlde, ces détails ne se retrouvent : notamment, aux angles il y a des contreforts au lieu de colonnettes ; il n'y a pas de gables ; les fenêtres paraissent se terminer en plein cintre, et aux limites des étages il y a une décoration formée de chevrons accolés que nous ne rencontrons pas dans le tableau. Aussi la tour représentée ressemble-t-elle tout autant (et tout aussi peu) à l'étage supérieur de St. Gommaire à Lierre, et à n'importe quelle autre tour simplement octogone.

Pour le reste, je n'aperçois plus aucune ressemblance assurée. Le peintre nous montre une place, à laquelle vient aboutir une rue. Aucune des constructions qui s'y élèvent n'est reconnaissable. Néanmoins M. Heius veut y voir les maisons qui bordaient le *Wannekins aerd* et une partie du *Vrijdagmarkt*, parce que à Gand c'est la seule place d'où la tour de Sainte-Pharaïlde ait pu se voir à l'endroit qu'elle occupe dans le tableau. La rue serait alors la *Langemunt*. Mais le tableau proteste contre cette explication : sa rue, au lieu d'aboutir à une place (le marché aux Légumes), court droit vers le côté septentrional d'une assez grande église, chose incompatible avec la topographie gantoise. Cette église, le monument le plus important et le plus en vue du tableau, ne ressemble *en rien* à Saint-Nicolas, ni à aucune autre église gantoise. Examinez les, partie par partie, tout y est très différent. La seule chose qui reste, c'est que le type d'architecture, très-simple, des maisons, ne présente pas les particularités typiques de la construction brugeoise. On y reconnaît plutôt le style ganto-tournaisien. Pour ma part, je considère précisément le peintre comme un Tournaisien, mais laissons cette question

de côté pour le moment. Je ne nie donc pas la *possibilité* que le tableau soit d'origine gantoise; je me borne à constater que la vue de ville ne nous en fournit point la preuve.

M. Heins a aussi tiré argument de la personnalité du donateur. D'après ses armoiries, celui-ci est un Inghelbrechts et il rencontre des personnes de ce nom à Gand au XV^e siècle et aussi au XVI^e. Faisons observer que ce même nom de famille se rencontre aussi ailleurs : à Bruges, à Malines, en Hollande. Ce qu'il s'agit de trouver c'est non pas un Inghelbrechts quelconque, mais bien la famille qui portait l'écusson représenté. D'autres Inghelbrechts ont porté d'autres armes, ou n'en ont pas porté du tout.

Question préalable : peut-on avec certitude identifier les porteurs d'un écusson? — Cela dépend des cas : certaines données héraldiques sont si fréquentes qu'elles ont été combinées plusieurs fois de la même manière, de sorte qu'on ne peut reconnaître la famille que si on possède d'autres indications, telles que le temps et le lieu, ou bien les alliances. Tel est le cas pour les armes de la donatrice : d'or à la fasce de gueules accompagnée de trois annelets du même. — Combinaison archi-banale de pièces et de meubles héraldiques extrêmement répandus. Il serait très imprudent de donner d'après cela à cette dame le nom von Calcum ou tout autre.

Heureusement pour nous, il en est autrement de l'écu du mari : d'or au chevron de sable chargé sur sa pointe d'une chaîne de quatre chaînons d'argent, ployée dans le sens du chevron. Ceci est une combinaison sans doute unique. Sauf en Navarre, les chaînes sont fort rares en héraldique, et les particularités sont ici déterminées de façon si précise quant au nombre des chaînons, à leur position etc., que les considérations de probabilité nous permettent d'écarter l'éventualité d'une seconde famille portant par hasard les mêmes armes. Il s'agit donc de savoir qui étaient les Inghelbrechts qui au XV^e siècle ont usé de cet écusson. J'ai heureusement en mains la preuve de cet usage pour une famille : celle-ci existait à Malines, tout juste *dans la première moitié du XV^e siècle*. En voici la preuve :

Une famille patricienne malinoise bien connue, celle des *Huens* porte depuis des siècles un écu écartelé : le quatrième quartier représente précisément les armes en question des *Inghelbrechts*. Or, circonstance heureuse pour nous, nous savons à la suite de quelle alliance ce quartier est entré dans le blason des *Huens*. C'est à la suite du mariage, contracté en 1457 à Malines par Simon *Huens*, avec sa seconde femme *Barbe Neeffs*, laquelle vivait encore en 1496, et était fille de *Jean Neeffs* dit *van Laken* et de *Elisabeth Inghelbrechts* (*Ingelbrechts* ou *Ymbrechts*). Leurs enfants écartelèrent les armes de *Huens* avec celles de *Neeffs* et de *Inghelbrechts*. Cette *Elisabeth Inghelbrechts* qui devait être de la même génération que les donateurs du triptyque, constitue, jusqu'à présent, le seul point d'attache certain que je connaisse pour l'identification de ceux-ci. Je ne doute pas que des recherches habilement faites dans les archives de Malines ne permettent de reconstituer sa parenté, parmi laquelle on trouvera les donateurs. C'est aux généalogistes à résoudre l'énigme. Tant d'autres problèmes de l'histoire de la peinture pourraient être éclaircis par eux !

Revenons maintenant à la question de date. Les arguments principaux, en cette matière, ne peuvent malheureusement pas se traduire en paroles. Il faut, pour dater une peinture, une grande habitude des tableaux ; elle seule permet de distinguer l'âge de la peinture d'après son style, sa technique, etc. Mais, il est d'autres arguments qui, quoique d'ordre accessoire, ont cependant un poids incontestable. Premièrement, toutes les personnes qui se sont occupées du retable de Mérode ont reconnu que ce tableau est, sans aucun doute, de la même main que les deux volets du musée du Prado. Or, ceux-ci portent une inscription et une date : 1438. Dira-t-on que cette date est fautive ? Je répondrais que le donateur est un personnage historiquement connu, un théologien allemand qui a pris part au concile de Bâle. La date est donc digne de foi. Ensuite, il y a les costumes. Tous les portraits du même peintre représentent comme ici des personnes vêtues à la mode de la première moitié du XV^e siècle. A qui persua-

dera-t-on que toutes s'étaient déguisées ainsi pour plaire à une lubie du peintre?

L'eussent-elles voulu, comment auraient-elles eu les connaissances nécessaires pour le faire exactement?

Nous sommes incontestablement plus avancés en archéologie que les gens du 16^e siècle, et néanmoins, quand nous tâchons de faire des costumes anciens, — par exemple, pour un cortège historique, — quiconque est quelque peu au courant voit immédiatement par où cela cloche. Il n'y a jamais un seul de ces costumes qui soit rigoureusement correct. Or, remarquons-le bien, les costumes des tableaux du maître de Flémalle sont absolument exacts. Ils sont à toute évidence de la première moitié du 15^e siècle.

Le théologien Henri de Werle n'est d'ailleurs pas le seul personnage connu qui figure parmi ses modèles.

Reste l'argument du chandelier. Il n'est pas fait pour me surprendre ni pour m'inquiéter.

A chaque instant, dans l'histoire de la peinture, nous rencontrons des objections semblables. A propos d'un autre tableau un collectionneur de poteries est venu déclarer qu'il était impossible que ce tableau fût de telle date, attendu que les poteries qui s'y trouvaient peintes n'avaient été fabriquées que plus tard. Une autre fois c'était une garde d'épée. Vous vous souvenez des casques à visière mobile invoqués contre l'authenticité des peintures murales de la *Leugemeete*. Un manuscrit daté est venu heureusement réfuter l'objection.

Mais, d'après quelle méthode établit-on la date de tels objets? Se base-t-on sur un exemplaire daté? Qu'est-ce qui prouve alors que c'est un des plus anciens?

La plupart du temps, nous nous trompons considérablement en de telles matières. La chronologie des ustensiles, des meubles et même des formes architecturales est établie d'une façon en général bien moins sûre et moins exacte que celle des peintures. C'est en sens inverse qu'il faudrait conclure, et les historiens de l'ameublement, des arts décoratifs, et même de l'architecture, auraient beaucoup à apprendre des renseignements que fournissent les tableaux et les miniatures.

Cet argument me paraît donc d'un poids insuffisant.

Non seulement, cette peinture ne peut pas être du 16^e siècle par les raisons que je viens de dire, mais encore parce que dès le XV^e siècle les œuvres du Maître de Flémalle ont été copiées. Cet été, nous avons vu à Bruges une œuvre importante d'un véritable archaïsant celui-là, ou plutôt d'un retardataire imitateur attitré du maître de Flémalle : Colin De Coter qui peignait peu avant 1500 les portraits de *Philippe le Beau* et de *Jeanne la Folle*. Personne ne confondra ses œuvres avec celles du maître. Bien plus, dans le manuscrit, malheureusement brûlé aujourd'hui, qui se trouvait à Turin, et dont les miniatures les plus récentes sont du milieu du XV^e siècle, se trouve copiée la grande *Descente de Croix* du maître de Flémalle dont un volet est conservé, en partie, au musée de Francfort. L'hôpital St. Julien à Bruges en possédait une copie à l'huile, aussi du XV^e siècle, laquelle appartient maintenant au musée de Liverpool.

Faut-il que je cite d'autres copies et imitations remontant au XV^e siècle ?

Je conclus : quant à la date, le tableau est certainement une œuvre de la première moitié ou, au plus tard, du milieu du XV^e siècle. Quant à la question de savoir si elle a été peinte à Gand, nous n'avons aucun motif spécial de le croire.

M^r A. Heins. M^r Hulin, que j'ai eu l'occasion d'entretenir de cette question il y a quelques jours, me paraît surtout se souvenir de mon impression première et il ne me paraît pas tenir très exactement compte de ce que je viens de lire. Je suis donc obligé de répéter que je n'ai aucun système préconçu. Ce que je désire, c'est voir se poursuivre les recherches et qu'on veuille bien réexaminer les documents dont je signale l'existence. *Je ne prétends pas que l'œuvre soit du 16^e siècle.* Nous verrons et c'est tout ce que je désire, après étude des documents du XV^e et de ceux du XVI^e siècle, ce que ces sources nouvelles auront pu fournir de vraiment utile.

M^r Hulin nous dit que les vues représentées dans les tableaux de cette époque sont souvent des œuvres de fantaisie.

Plus que lui ou tout au moins autant que lui j'ai l'expérience de ces choses et je sais qu'il s'y mêle toujours de la fantaisie, mais il y a toujours aussi, je pense, un fond de réalité.

La ressemblance complète entre les vues représentées et les tableaux anciens est, M^r Hulin vient de le signaler encore, extrêmement rare et cependant il voudrait, au moyen d'un détail sur lequel il insiste, cette tour de Sainte Pharaïlde, prendre le peintre en faute, parce que le dessin du XVI^e siècle que nous avons de cette tour et le motif dans le tableau ne sont pas identiques.

Le principal, à mon avis, c'est que la tour est octogonale, ce qui est rare et surtout que la *situation* respective de cette église, et même de celle de St. Nicolas, un peu déplacée je le veux bien vers la droite, à l'égard de l'avant plan et de l'amorce de la rue longue Monnaie si clairement indiquée, me paraît très convaincante. C'est plus une question de *topographie* que de rendu fidèle qui m'a guidé.

M^r Hulin n'a pas paru attacher d'importance à la seconde partie de ma communication argumentant en faveur d'une œuvre créée à Gand en 1430 et se rattachant à la famille de Massemine dont il vient d'esquisser à l'instant les accointances possibles avec le maître de Flémalle. Je pense que cela même est déjà caractéristique.

Je suis tout prêt à admettre que l'œuvre date du XV^e siècle. J'apporte ici une documentation assez neuve en faveur de cette hypothèse que M^r Hulin et ses confrères en critique veulent maintenir. Ces documents se trouvent précisément à mon avis dans ce tableau et peut-être seront-ce ceux-là qu'ils pourraient négliger.

Pour l'écusson, il m'a paru assez peu déchiffrable. On peut supposer que toute l'œuvre a été retouchée.

Nous avons à Gand une œuvre d'importance capitale, le tableau des Van Eyck. Ce tableau a dû relativement peu souffrir, il a peu voyagé. Je pense avoir lu qu'il subit néanmoins de très importantes restaurations, celles-ci nécessitées par son âge même.

A Bruges au musée des Halles il y a un tableau intéres-

sant, de l'école de Lancelot Blondeel, portant un nombre considérable de personnages. On l'a laissé intact, je veux dire sans restauration, et c'est un exemple de l'état dans lequel les tableaux anciens ont dû nous parvenir, c'est-à-dire presque absolument abîmé.

Les restaurations, à travers les âges, de tableaux aussi anciens, sont, en quelque sorte, fatales, inévitables.

Pour le tableau des Van Eyck, à St. Bavon, vous savez qu'il y en a qui vont jusqu'à dire qu'il reste très peu de chose d'original.

M^r le Président. Que n'a-t-on pas écrit ?

M^r A. Heins. Soit, mais nous savons cependant qu'il a été restauré. On restaure tous les jours des tableaux anciens ; nous voyons cela se passer sous nos yeux. Je crois donc être en droit de dire que cette œuvre qui, comme toute autre, a subi les outrages du temps, doit avoir été restaurée peut-être à plusieurs reprises, et que, par conséquent, il s'agirait de savoir si les armoiries qui y ont été peintes primitivement sont bien celles que nous voyons aujourd'hui. Cela est très important et mériterait un examen sérieux sur l'original, l'attention étant particulièrement attirée sur ce point.

Je compte reprendre à la première occasion cette discussion au point de vue d'autres détails que je ne puis aborder en ce moment.

M^r Hulin. Un mot encore, puisque M^r Heins le veut, au sujet de l'hypothèse : Marguerite de Ghisteltes. Je ne sais comment la rattacher au tableau. M^r Heins part de l'idée que le site est gantois et que la tourelle octogone est celle de Sainte-Pharaïlde. Là-dessus il conclut que la place est le Marché du Vendredi ; d'où il infère que la maison du coin doit être la propriété de Marguerite de Ghisteltes. Maintenant, par une nouvelle et assez audacieuse enjambée, il suppose que les donateurs doivent être les propriétaires de cette maison. C'est une accumulation de conjectures. Si le point de départ est inexact, tout s'écroule. Et même si le point de départ était vrai, ... *non sequitur*.

M^r Heins aurait pu avec autant et plus d'apparence de raison conclure que le peintre devait être Jan de Stoovere, qui précisément demeurait au Wannekinsaerd.

M^r A. Heins. Je sais où il habitait ; très exactement l'une des maisons du Marché du Vendredi proche le Steen de Ghistelles.

M^r Hulin. Si vous voulez bien publier ces renseignements, tout ce que vous aurez trouvé à ce sujet sera extrêmement intéressant. Mais je nie le lien avec le tableau, puisque le site n'est pas identifié.

La famille de Ghistelles est bien connue ; c'est une des plus grandes lignées féodales des Flandres, de même que les Masmynes. Les Van der Moere également. M^r Heins n'a aucun motif de croire que les armoiries aient été changées. Et pourquoi aurait-on masqué des écussons illustres sous ceux d'obscurs patriciens de Malines ? — Serait-ce l'œuvre d'un retoucheur ?

Quand les retoucheurs n'arrivent pas à déchiffrer des écussons très abîmés, ils mettent généralement à leur place des armoiries de fantaisie, anti-héraldiques ou banales, ou bien des armes connues de tout le monde, mais ils ne vont pas péniblement dénicher des armoiries rarissimes.

Il ne suffit pas de dire que tel ou tel point d'un tableau peut avoir été modifié. Il faut apporter des raisons de le croire. Si M^r Heins pense que le tableau est truqué, quelle confiance peut-il accorder à la vue de ville ? C'est d'ailleurs la première fois que j'entends arguer de l'excellent état de conservation d'une peinture pour prouver qu'elle doit avoir été repeinte. Elle porte du reste des traces fort visibles de réparation ; sur le volet dextre une fente traversait de haut en bas le visage du donateur.

Aussi bien, je crois que M^r Heins n'affirme pas que le blason ait été modifié. Personne d'ailleurs n'a fait semblable remarque. C'est le seul indice d'origine que nous fournisse le tableau. Il n'y a aucune raison de douter de sa sincérité.

M^r A. Heins. Je le veux bien et cependant il faudrait encore, comme je viens de le demander qu'un examen nou-

veau, spécial, soit fait au sujet de ces armoiries. Au surplus, je crois pouvoir affirmer de nouveau et mon texte écrit, qui précède, le prouve, que je n'ai pas de parti-pris. Mon étude est le résultat de recherches faites de bonne foi; il y a là des coïncidences bizarres, curieuses et dont il serait bon de ne pas faire l'abandon; au contraire, je souhaite qu'elles soient scrutées de près et complétées par des *recherches d'archives*.

M^r le Président. M^r Heins nous cite l'état de conservation du tableau genre Lancelot Blondeel à Bruges qui permet de déterminer, pour ainsi dire par contraste, l'état dans lequel devaient se trouver les autres tableaux anciens.

J'appelle, à ce propos, l'attention sur l'état de conservation des armoiries des membres de la Toison d'or. Ces peintures datent certainement de 1559. Elles n'ont jamais été retouchées. Or, elles sont intactes; on peut même dire que leur état de conservation est splendide.

Quant à la pseudo-vue de St. Nicolas, je me permets également d'insister sur l'argument qu'on vient de faire valoir contre cette hypothèse. Rien n'indique que ce soit cette église que le peintre a voulu représenter. Or, c'est là la clef de voûte, en quelque sorte, de toute l'identification du site.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, nous devons féliciter notre cher confrère M^r Heins des recherches qu'il vient de faire. Ce sont souvent ceux qui émettent courageusement des théories hasardées, allant à l'encontre des traditions admises, qui font jaillir la vérité. A ce point de vue M^r Heins a rendu un véritable service aux savants, aux érudits et aux artistes en amenant leur attention sur ce point. La meilleure récompense qu'il attend, avec le désintéressement qui le caractérise, sera de voir les érudits suivre la piste qu'il a indiquée. (*Applaudissements.*)

Vu l'heure avancée, je demande à M^r Willems de vouloir nous réserver sa communication pour la prochaine séance.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

Algemeene vergadering van 13 November 1907.

Assemblée générale du 13 Novembre 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Communications diverses.

II. A propos de la restauration de l'église Notre-Dame à Termonde. (Lettre de MM. Vaerwyck.)

III. Les limites de la France et de l'Empire à Gand du IX^e au XIII^e siècle. (L. Willems.)

IV. Projet de publication du 2^e volume de la Bibliographie de l'histoire de Gand : partie moderne. (V. Fris.)

La séance est ouverte à 8.30 h. du soir sous la présidence de M^r le Chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé le registre de présence : MM. le Chanoine Vanden Gheyn, président ; G. Hulin et V. van der Haeghen, vice-présidents ; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires ; Robert Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire ; Arm. Heins et A. van Werveke, conseillers ; et MM. Gustave Claeys-Boúúaert, Fr. Coppejans, Henri de Smet de Naeyer, Jules Dutry-Van Loo, V. Fris, Charles Laroy, Lievevrouw-Coopman, H. Meuris, Joseph Nève, Léon Nève, Firmin Van den Bosch, André Van der Mensbrugge, Rob. Van der Mensbrugge, Victor Willem, L. Willéms, G. Willemsen.

M^r Joseph Casier s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Ballottage de membres honoraires.

MM. Albert Counson, chargé de cours à l'Université, à Gand; Th. De Graeve, photographe-éditeur, à Gand; H. Hymans, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, sont admis en qualité de membres honoraires.

I.

Communications.

M^r le Président.

Nous avons projeté de tenir à Alost la prochaine session de la Fédération des Sociétés archéologiques de la Flandre Orientale et nous avons prié M^r le Président de la Société d'archéologie de cette ville de nous recevoir. M^r Moens nous a fait remarquer que plusieurs travaux de restauration sont en voie d'exécution à Alost, et nous a priés de vouloir remettre notre visite à l'année 1909, époque à laquelle on aura un plus grand nombre de choses intéressantes à nous montrer.

Le bureau de la fédération a fait choix alors de la ville de Grammont. L'excursion aura lieu vers le mois de juin.

II.

A propos de la restauration de l'église Notre-Dame à Termonde.

M^r le Président.

Voici, Messieurs, la lettre que nous avons reçue à ce propos de MM. les architectes Vaerwyck.

Monsieur le Président,

Nous avons reçu le bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, 15^e année n^o 4 contenant le procès-verbal de la séance du 19 juin 1907.

Nous protestons contre certaines communications faites en cette séance par des membres de la société relativement aux travaux de restauration effectués en ce moment à l'église N.-D. de Termonde. Nous croyons qu'il serait plus simple d'aller voir sur place ce qui se fait réellement, avant de lancer pareilles nouvelles, sensationnelles, et on ne s'exposerait pas à débiter des histoires faites de toute pièce, histoires, très à la mode lorsqu'il s'agit de restaurations.

1° *On ne bouleverse pas de fond en comble l'église N.-D. de Termonde.*

Un plan général a été arrêté et, vu l'importance des travaux projetés, ceux-ci s'exécutent par parties.

En ce moment, loin de bouleverser le tout, on restaure le chœur de la Vierge et la chapelle Sainte-Anne, et cela, avec un soin qu'on semble ne pas toujours connaître, lorsqu'il s'agit de certaines restaurations que pourtant force archéologues approuvent et admirent.

2° *Ces iconoclastes ne vont pas faire disparaître une petite annexe du XVII^e siècle.*

Si avant de répandre ces racontars on s'était donné la peine s'examiner les plans de restauration, approuvés par la Commission Royale des Monuments en séance du 28 octobre 1905 n° 3250 (rapport du 3 novembre) on aurait pu voir que loin de faire disparaître cette annexe du XVII^e siècle elle est conservée, mais que simplement, la toiture informe qui la couvre pour le moment est modifiée, et ce pour une raison inévitable.

3° Il a été dit *qu'on remet l'église complètement à neuf...* Nous ne comprenons pas ce qu'on entend par là, car en y entrant on ne remarque rien d'anormal, les travaux s'exécutant dans une partie quasi séparée du reste de l'édifice et d'un style spécial.

Au reste, inutile de voir de plus près ce qui se passe à Termonde, des actes irréparables ne sont pas à craindre, car, devant la moindre trace de polychromie ancienne, les travaux sont arrêtés en attendant notre visite; c'est ce qui fut fait lors de la découverte de l'importante scène du calvaire.

Nous nous empresserons, Monsieur le Président, de vous renseigner les découvertes que nous pourrions encore faire au cours des travaux et nous vous prions de bien vouloir insérer la présente dans le bulletin prochain, afin que l'on puisse juger les critiques faites au sujet des travaux de restauration de l'Eglise N.-D. de Termonde, à leur juste valeur.

Agrééz, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond respect.

Les Architectes,

H. VAERWYCK.

VALENTIN VAERWYCK.

Je dois ajouter, à ce propos, un mot au sujet des peintures. Lors de la dernière réunion, je ne suis pas intervenu dans le débat, parce que je ne croyais pas le moment propice pour communiquer les documents officiels que j'avais en ma possession. Je dois cependant, en ma qualité de président, être impartial et rendre à chacun la justice qui lui est due. Ce devoir m'impose l'obligation de dire dans quelles circonstances M^r le doyen de Termonde a cru devoir intervenir à propos des peintures découvertes dans son église. Le jour même de la découverte il m'a informé de celle-ci. Je me suis rendu à Termonde dès le lendemain. Le surlendemain M^r le Doyen a prévenu le président du cercle archéologique de Termonde et ensuite la commission royale des monuments.

Je crois qu'il serait difficile d'agir plus promptement. Il m'a déclaré qu'il voulait faire trancher la question de la restauration ou de la non-restauration de ces peintures par les personnes compétentes que je viens d'indiquer, et qu'il s'en remettrait entièrement à leur décision.

Le 14 juin 1907, à la suite de la lettre qui lui avait été écrite par le secrétaire du conseil de fabrique de l'église N.-D. de Termonde, M^r le Président de la commission royale des monuments me priaît de lui faire rapport sur la découverte faite à Termonde.

J'ai tardé quelque temps de donner suite à cette demande parce que je désirais adresser à la commission de Bruxelles un

exemplaire de la communication que j'avais faite ici et à l'académie royale d'archéologie de Belgique. Malheureusement la publication de cette communication s'est fait attendre, et c'est à cause de ce retard que la commission royale des monuments n'avait pas encore envoyé un délégué à Termonde.

La publication de mon rapport à l'Académie royale d'archéologie d'Anvers continuant à être remise, j'ai fait un autre rapport très succinct dans lequel j'ai insisté pour le maintien intégral de ces peintures, en indiquant la solution que je vais avoir l'honneur de vous faire connaître.

M^r J. Janssens, membre de la commission royale des monuments, s'est rendu à Termonde, a examiné ces peintures et m'a déclaré qu'il acceptait la proposition que j'avais faite. Or, cette proposition, la voici. Elle figure dans le rapport que, comme secrétaire de la commission provinciale des monuments de la Flandre Orientale, j'ai eu l'honneur de lire à la réunion générale des délégués, qui s'est tenue à Bruxelles au mois d'octobre dernier.

« Jem'empresse de signaler à votre bienveillante attention non pas le fait de la découverte sensationnelle de l'admirable peinture murale du XV^e siècle à l'église Notre-Dame de Termonde — il vous a été communiqué par nos soins en temps opportun — mais l'ingénieux moyen proposé par M^r Coppéjans, artiste-peintre à Gand, en vue de sa conservation.

Il présente le précieux avantage de concilier les intérêts et de donner satisfaction aux divers partis en présence. En effet — et la discussion reprend à chaque heureuse trouvaille de fresques anciennes — les uns prétendent qu'il ne faut pas sous prétexte de restauration chercher à interpréter ces vénérables peintures par des retouches aussi habiles soient-elles. C'est l'intégrité même du document qu'il faut avant tout sauvegarder. Les autres au contraire font remarquer que l'endroit où se trouvent ces peintures exige, que celles-ci continuent à rehausser le décor général de l'édifice; elles ne peuvent, disent-ils, compromettre l'ensemble d'une restauration sagement conçue et prudemment conduite.

Les deux opinions se défendent avec une chaleur et s'appuient sur des arguments qui demandent à être examinés sans parti pris. A Termonde l'importance exceptionnelle de la trouvaille est cause que le début menace de devenir irritant.

Or voici la solution qu'a trouvée M^r Coppejans, et dont je crois pouvoir me faire l'écho devant vous. Il s'agirait de préserver cette peinture qui se trouve dans le creux d'une niche, et à laquelle on ne ferait pas subir la moindre retouche, au moyen d'un double volet sur la face extérieure duquel on reproduirait une copie exacte mais restaurée de l'original.

Cette proposition serait sans doute la plus coûteuse, mais elle me paraît devoir rallier tous les suffrages, et nous n'en doutons pas, le département des Beaux-Arts trouvera bien les ressources nécessaires pour en supporter généreusement tous les frais. »

M^r le Président de la commission royale des monuments a déclaré qu'il acceptait cette solution et qu'il allait faire, auprès du Département compétent, les démarches nécessaires pour obtenir à cet effet les subsides indispensables.

M^r le Doyen m'a dit à quel point il a été sensible aux critiques qui ont été formulées ici. Nous serons d'accord pour reconnaître que son attitude a été absolument correcte. Il ne pouvait agir autrement et mieux qu'il n'a fait. Je crois que nous serons d'accord également pour déclarer que la solution trouvée par notre collègue M^r Coppejans est la plus rationnelle et que nous pouvons l'appuyer sans réserve.

M^r Ramlot. MM. Vaerwyck nous proposent d'aller à Termonde. Je crois qu'il conviendrait d'accepter cette invitation afin de nous rendre compte de visu des travaux qui vont être faits à l'église. Dans leur lettre MM. Vaerwyck disent qu'on va remplacer le toit de la chapelle absidiale par un autre. Cela est-il commandé par une raison majeure?

M^r le Président. Une brochure a paru au sujet de cette restauration et si on le désire je la déposerai à notre bibliothèque.

La phrase qui a choqué MM. Vaerwyck est celle-ci :
« On bouleverse, en ce moment, de fond en comble, l'église
« N.-D. de Termonde, et, à ce propos, je vous signale qu'on
« va faire disparaître une petite annexe du XVII^e siècle. »

« *M^r Firmin Van den Bosch.* En voilà des iconoclastes. »

« *M^r Ramlot.* On remet l'église complètement à neuf et
« vous savez ce que cela veut dire ! »

Or, MM., cela n'est pas exact. Non seulement, il n'est pas question de faire disparaître cette chapelle, mais, il y a quelques jours à peine, on venait me consulter pour savoir si l'on ne mettrait pas en cet endroit certaines boiseries qui doivent être déplacées. Loin donc de faire disparaître cette annexe, on cherche à l'embellir.

Ce qui est exact, c'est qu'il faudra changer le versant du toit. Cette mesure est absolument indispensable pour obtenir l'effet que doit produire la grande verrière restaurée. Mais, cela ne diminuera en rien la valeur de la chapelle.

M^r Ramlot. En modifiant ce toit, ne changera-t-on pas l'aspect général de la chapelle? C'est une question qu'il est permis de se poser.

M^r le Président. J'admets que nous puissions discuter l'utilité de la modification de ce toit. Mais, n'allons pas jusqu'à dire qu'on va bouleverser complètement l'église.

M^r Ramlot. On ne bouleverse pas complètement l'église, soit, seulement on la restaure complètement.

M^r le Président. M^r Vaerwyck a donc eu le droit de protester contre ces paroles qui ont figuré dans notre Bulletin. Si vous voulez consulter le livre qui a été publié au sujet de cette restauration, vous verrez qu'il n'est pas question de bouleverser l'église de fond en comble. Le grattage fera réparaître de magnifiques moulures, qui maintenant sont perdues sous d'épaisses couches de badigeon. D'ailleurs les peintres jadis ont poussé à ce point le souci de produire des surfaces parfaitement unies, qu'ils ont brisé à coups de marteau certains profils et moulures.

Je crois réellement, Messieurs, que c'eût été alors le moment de protester, et non pas aujourd'hui qu'un architecte consciencieux veut remettre l'église dans un état convenable.

M^r Ramlot. Comme on nous appelle en témoignage, ne pourrions-nous pas aller à Termonde?

M^r le Président. Je ne demande pas mieux.

M^r Ramlot. Le badigeonnage contre lequel on nous accuse de ne pas avoir protesté, s'est peut être fait avant que nous existions.

M^r le Président. Nous pourrions aller à Termonde. C'était, d'ailleurs, également l'avis de M^r Heins qui disait le 12 mai : « Je crois qu'il y aurait lieu de voir de plus près ce qui se passe à Termonde. Il est à craindre, d'après ce que nous venons d'entendre, qu'on y commette des actes irréparables. »

M^r A. Heins. Je suis allé à Termonde. La peinture qui y a été découverte est effectivement très intéressante et je remercie encore M^r le Président de l'envoi qu'il m'a fait de sa brochure avec les photographies.

Je suis d'avis que la proposition de M^r Coppejans est excellente et je pense qu'elle sera admise par chacun.

Quant à la restauration, je ne connais pas les plans et je ne m'aventurerai pas à donner un avis pour le moment. Il faudrait d'abord avoir comparé les plans avec l'état actuel de l'église.

C'est une église très intéressante, qui mérite toute notre attention et je crois qu'il conviendrait d'adopter la proposition de M^r Ramlot tendant à aller voir sur place ce qu'on a l'intention de faire.

M^r Ramlot. On pourrait dire à M^r Vaerwyck que nous n'avons pas critiqué son travail de restauration mais que nous désirerions l'examiner.

M^r le Président. Messieurs, pour mieux faire ressortir encore la prudence avec laquelle a agi M^r le Doyen de Ter-

monde dans la question de la conservation de cette peinture, je vous signalerai que, tandis que moi je défendais à Bruxelles, lors de la réunion que je rappellais tantôt, l'intégrité des documents, un autre secrétaire de commission provinciale des monuments a insisté sur la belle restauration des peintures murales anciennes découvertes dans une église de son ressort.

Vous voyez donc que dans les institutions officielles on discute encore l'opportunité ou la non-opportunité d'une restauration de ce genre. Cela prouve combien la question est difficile et complexe. Et cela nous montre aussi que M^r le Doyen de Termonde a agi avec un tact et une intelligence que nous devons reconnaître et auxquels nous devons rendre hommage.

M^r Ramlot. M^r le Doyen nous a donné toute satisfaction.

M^r Heins. Pour ce qui regarde la restauration de l'église, nous savons que lorsqu'on a décidé de la remettre dans son état primitif, il n'y a guère moyen d'enrayer ce travail.

L'église de Damme, qui était un chef-d'œuvre d'archaïsme, est devenue ainsi une église parfaitement banale.

M^r P. Verhaegen. Ce n'est pas une restauration.

M^r Heins. Non, c'est une réfection, c'est-à-dire qu'elle a été refaite. On a enlevé des sculptures du XIII^e siècle pour les remplacer par des sculptures neuves. Les originaux se trouvent dans la cour d'un sculpteur de Bruges (*exclamations*).

M^r P. Verhaegen. Il ne faut pas citer l'église de Damme comme un modèle de restauration.

M^r Heins. J'ai un faible par les églises telles qu'elles nous sont parvenues, même avec leur badigeon.

A Courtrai également on a enlevé tous les marbres et on est arrivé à faire ainsi une église, en somme, assez banale.

M^r le Président. Nous ne pouvons pas cependant nous substituer à la commission des monuments.

M^r Ramlot. Non, mais nous pouvons cependant, ne

fut-ce qu'à titre de simple curiosité, aller voir ce qu'on va faire à Termonde.

M^r le Président. Parfaitement. On écrira donc à MM. Vaerwyck.

III.

**Les limites de la France et de l'Empire à Gand
du IX^e au XIII^e siècle.**

M^r L. Willems donne lecture d'un travail accueilli par les applaudissements de l'assemblée. La publication en est réservée aux *Annales* de la société. — Commissaires : MM. H. Pirenne et V. Fris.

IV.

**Projet de publication du 2^e volume de la Biblio-
graphie de l'histoire de Gand : partie
moderne.**

M^r V. Fris. Le bienveillant accueil fait par le public à la Bibliographie de l'histoire de Gand au Moyen-âge nous a engagé à continuer la rédaction de ce répertoire méthodique et raisonné depuis les débuts de l'époque moderne jusqu'à la première période des temps contemporains. Bien que nous nous soyons arrêté à l'année 1830, ce second volume est naturellement plus volumineux que le premier.

Dans la préface nous avons exposé comment nous nous sommes initié à la connaissance de la littérature de l'histoire moderne ; c'est par une étude approfondie de l'histoire du XVI^e au XVIII^e siècles des Provinces-Unies, qui sont le pivot de la diplomatie et de la politique européennes aux temps modernes, que nous avons tâché de nous familiariser avec les travaux — et particulièrement ceux parus à l'étranger — où le nom de Gand réapparaît fréquemment.

Il importe de dire que depuis le XVII^e siècle, l'histoire gantoise prend un caractère de plus en plus local. Si vers le milieu du XVI^e siècle, et même sous Hembyze et Ryhove, la ville joue encore un rôle d'importance dans l'histoire nationale, dès le commencement du siècle suivant, avec la reconquête des provinces méridionales par Farnèse, son grand rôle est bien fini. Bientôt la ville cesse même d'être la capitale de la Flandre. Car le plat pays, s'arrachant enfin à l'hégémonie des chefs-villes, commence à revendiquer son autonomie et à suivre sa propre voie. Sous le gouvernement autrichien, l'autorité de Gand sur les petites villes et la châtellenie expire d'une façon décisive. Dès lors son histoire se confine entre ses murs et les limites de sa banlieue; elle intéresse désormais beaucoup moins l'histoire nationale, voire même flamande.

Par suite, nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère quelque peu fastidieux des recherches bibliographiques concernant les trois derniers siècles. Heureusement que nous avons pour nous guider à travers le dédale des productions locales cette œuvre admirable et précieuse qui s'appelle la *Bibliographie Gantoise* de M^r Ferdinand Van der Haeghen.

Autant nous avons puisé à l'*Inventaire des Archives* de M^r Victor Van der Haeghen pour la rédaction de la partie médiévale, autant nous avons recouru cette fois à l'œuvre colossale de notre savant bibliothécaire. Ainsi, à cinquante ans de distance, deux noms dominent les recherches historiques et archéologiques gantoises : MM. Van der Haeghen, le père et le fils, élevant deux monuments qui s'adaptent et se complètent. De là, que nous prions nos deux éminents concitoyens d'accepter la dédicace de cet ouvrage.

Le plan du volume précédent a été maintenu. Mais il va de soi que certains chapitres ou paragraphes, tel celui consacré à l'Imprimerie, ont pris ici une extension et une importance plus grandes. De plus, Pamphlets et Journaux ont exigé une rubrique nouvelle.

De même que dans la première partie de cet ouvrage, nous avons traité avec un assez grand luxe de détails, toute

la partie historiographique, nous avons tâché d'établir avec le plus d'exactitude possible la valeur des sources (chroniques, histoires, mémoires), non moins que le parti que l'historien de Gand pouvait en tirer.

Nous avons pu passer rapidement sur les Recueils généraux d'actes et sur les ouvrages d'ensemble sur Gand, parce que nous en avons indiqué une assez longue série au tome premier. Par contre, nous n'avons pas hésité à tracer une ébauche de l'histoire politique moderne gantoise en l'étayant sans cesse de documents bibliographiques. Les divisions de cette histoire s'imposaient d'elles-mêmes : les règnes de Charles V et de Philippe II, le régime espagnol, la domination autrichienne, le gouvernement hollandais, enfin la révolution belge.

On a eu quelque peine à se maintenir dans les limites prescrites dans le chapitre consacré à la bibliographie des Institutions, à cause de la dépendance croissante des pouvoirs locaux vis à vis des administrations provinciale et centrale. Peut-être le lecteur sera-t-il étonné de rencontrer en cet endroit de nombreux titres d'ouvrages généraux qui, à première vue, semblent n'avoir aucun rapport avec le sujet. Seulement, la faute en est à la nécessité de montrer que, par l'effet de la centralisation à outrance, les institutions ne peuvent se comprendre que dans leur ensemble.

Si le nombre des ouvrages cités, relatifs à l'histoire économique et sociale de Gand durant les trois derniers siècles, est très restreint, qu'on n'en accuse pas l'auteur; les phénomènes économiques et sociaux de la Flandre du XVII^e et XVIII^e siècles n'ont guère encore provoqué l'intérêt des chercheurs jusqu'à ce jour.

Quelques pages ont été consacrées aux phases nouvelles de l'hérésie, à la Réforme; dans l'histoire ecclésiastique, l'établissement de l'évêché de Gand et du séminaire, le transfert de nombreux établissements monastiques en ville ont particulièrement attiré notre attention.

Plus loin, nous avons essayé de classer méthodiquement

les innombrables ouvrages et articles consacrés aux manifestations des divers arts à Gand. L'histoire littéraire, plus abondante en productions durant cette période qu'au Moyen-âge, est spécialement intéressante pour la bibliographie des ouvrages humanistes, il en est de même pour l'histoire de l'Enseignement et des sciences — maîtres d'écoles et savants — qui nous a fourni un grand nombre d'articles.

Sous la rubrique de l'histoire Militaire, un grand nombre de titres; mais peu pour tout ce qui concerne les Mœurs et les Traditions populaires. La longue énumération de noms d'Hommes remarquables sera sans doute un sujet d'étonnement pour plus d'un gantois.

Enfin, la Topographie, grâce à l'admirable entreprise de la publication de l'Atlas gantois par la commission locale des monuments, forme l'un des chapitres les plus abondants en renseignements bibliographiques.

Nous osons demander au Bureau de vouloir désigner, pour l'examen de notre manuscrit, trois commissaires, qui seront évidemment MM. Pirenne, V. Van der Haeghen et P. Bergmans. Nous prions MM. les secrétaires de bien vouloir, le cas échéant, s'aboucher avec un éditeur pour la publication du volume.

M^r le Président. Nous ne doutons pas que ce second travail sera le digne pendant de celui qui a précédé et nous remercions M^r Fris d'en réserver l'honneur de la publication à notre société.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

Séance des membres effectifs du
Samedi 30 Novembre 1907.

Vergadering der gewone leden van
Zaterdag 30 November 1907.

La séance est ouverte à 5 h. de relevée, sous la présidence de M^r le Chanoine Vanden Gheyn, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le Chanoine Vanden Gheyn, président ; P. Bergmans et A. Roersch, secrétaires ; Rob. Schoorman, trésorier ; A. Diegerick, bibliothécaire ; A. Heins, Ern. Coppieters-Stochove, A. Van Werveke, conseillers et MM. Jos. Casier, V. Fris, V. Willem et L. Willems.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. A. de Ceuleneer, Pirenne, et J. Vanden Heuvel.

I.

Renouvellement partiel du bureau.

MM. G. Hulin, vice-président, A. Roersch, secrétaire, A. Diegerick, bibliothécaire, E. Coppieters-Stochove et A. Heins, conseillers, membres sortants et rééligibles, sont réélus.

II.

Élection de deux membres effectifs.

MM. Fr. Coppejans et H. de Smet de Naeyer, membres honoraires, sont élus membres effectifs en remplacement de MM. le baron de Béthune et A. van Assche, décédés.

III.

Projet de publication extraordinaire.

Le secrétaire est chargé de régler les détails de la publication de la seconde partie de la *Bibliographie de l'histoire de Gand*, par M^r V. Fris, comme publication n° 3 de la Société.

IV.

De la possibilité d'organiser à Gand une exposition spéciale, consacrée à un peintre gantois.

M^r E. Coppieters-Stochove.

Depuis quelques années l'attention est attirée sur les peintres gantois. Dans le n° 2 du Bulletin de la présente année, notre honorable confrère, M^r Maeterlinck a traité les œuvres de Luc de Heere par rapport à celles du maître des demi-figures de femmes. M. Van der Haeghen a publié dans les Annales le Livre des Peintres et donne une série de détails et de dates, qui peuvent être de la plus grande utilité.

L'appétit vient en mangeant. Il ne manque pas d'amateurs à présent, qui demandent à connaître et à étudier les œuvres des artistes, dont les noms sont connus. Ce but, me semble-t-il, pourrait être atteint en organisant des expositions partielles se rapportant exclusivement à un artiste déterminé et pas à d'autres.

C'est d'ailleurs une tendance qui se manifeste assez clairement de nos jours. On s'aperçoit qu'en voulant embrasser trop à la fois, comme pour nous le cas s'est souvent présenté, dans plusieurs de nos expositions, on ne profite pas assez, mais qu'il est plus intéressant de concentrer l'attention sur quelques œuvres à part. En les mettant ainsi l'une à côté de l'autre, on les étudie, on les compare, on finit par y découvrir les caractères distinctifs. Si le hasard nous fournit des millésimes, ou des dates, l'intérêt est doublé.

Ce sera la vie entière de l'artiste qui va se dérouler sous nos yeux, ses diverses manières de faire, dans sa jeunesse,

dans l'âge mur, dans sa vieillesse, les influences qu'ont eues sur lui ses voyages, ses fréquentations.

C'est ce genre d'études qu'il serait désirable de propager, à commencer par nos artistes de Gand, au sujet desquels nous connaissons encore très peu, et à propos desquels, il y a tant de questions à élucider.

Il est vrai que certains d'entre eux, ne laissent qu'un très petit nombre d'œuvres, et qu'une exposition particulière dans ces conditions ne serait pas possible, mais, il n'y a rien qui empêche d'en réunir deux, trois et même plus, en maintenant bien entendu l'idée fondamentale qui est de grouper ce qui se rapporte à un même auteur. On pourrait même aller plus loin dans cette voie, et entrevoir une exposition générale comprenant toutes les œuvres, que nous ont laissées nos peintres.

La mise en pratique de cette idée ne sera certes pas facile et ceux qui voudront s'en charger rencontreront de grandes difficultés. Mais, combien n'en a-t-on pas rencontré à Anvers pour réunir les œuvres de Van Dyck et de Jordaens, et plus récemment à Bruges pour les primitifs flamands et la Toison d'or, et cependant, on a pu les vaincre et nous présenter des choses admirables. Avec le caractère ferme et tenace qui caractérise la population gantoise, pourquoi ne réussirait-on pas ici? Il n'est du reste pas possible de mettre le projet à exécution dans un avenir très rapproché, il doit être étudié à fond, mais j'espère bien, qu'il trouvera des partisans et qu'en un jour, pas trop éloigné, il deviendra une réalité.

Un échange de vues a lieu sur la proposition de M^r Coppieters-Stochove.

V.

L'assemblée s'occupe ensuite des préparatifs de la séance publique et solennelle de Février.

La séance est levée à 6 heures.

Algemeene vergadering van 11 December 1907.

Assemblée générale du 11 Décembre 1907.

Dagorde. — Ordre du jour.

I. Communications.

II. Comptes-rendu analytique des publications offertes à la Société (A. Diegerick).

III. Le manuscrit gantois du *Liber floridus* et ses miniatures (V. vander Haeghen).

IV. De la possibilité d'organiser à Gand une exposition spéciale, consacrée à un peintre gantois (E. Coppieters-Stochove). — *Discussion*.

V. Het Auweet, de groote parade van Halfvasten vóór 1540 (A. Van Werveke).

VI. Les maisons gantoises datées (Pr. Claeys).

VII. Lucas d'Heere. Contributions nouvelles et inédites à l'étude de sa vie et de ses œuvres (L. Maeterlinck).

La séance est ouverte à 8.30 h. du soir sous la présidence de M^r le Chanoine Vanden Gheyn.

Ont signé le registre de présence : MM. G. Vanden Gheyn, président; V. vander Haeghen et G. Hulin, vice-présidents; Alphonse Roersch, secrétaire; A. Diegerick, bibliothécaire; A. Heins, E. Coppieters-Stochove et A. Van Werveke, conseillers; et MM. Adam, Brunin, J. Casier, E. Coryn, chevalier

de Formanoir de la Cazerie, DeGrave, E. De Munter, J. Dutry-Van Loo, V. Fris, Hacquaert, P. Hyde, L. Janson, Laroy, Lievevrouw-Coopman, Lippens, J. Maertens, Nève, Philippo, R. Ramlot, Serdobbel, Van Biesbroeck, A. et R. Vander Mensbrugge, L. Van Hoorebeke, Vermast, V. Willem, G. Willemsen.

MM. Paul Bergmans, Hymans et Robert Schoorman, empêchés s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Communications.

M^r le Président.

Sur la tombe à peine close de notre collègue et ami M^r Lacquet, permettez-moi de déposer le tribut si mérité de notre commune sympathie, et de notre reconnaissance émue.

A la séance inaugurale de la fondation de notre société M^r Lacquet sut gagner la confiance des membres répondant à l'appel du baron de Maere, puisqu'aussitôt ils le choisirent comme trésorier-bibliothécaire de la société naissante.

Sa prudente gestion non-seulement décida de la viabilité de la nouvelle association, mais détermina l'essor qu'elle ne devait pas tarder à prendre.

Lorsqu'en 1896 notre société, alors l'une des filles cadettes de l'archéologie belge, assumait la lourde charge d'organiser les assises de la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, le comité fut heureux de pouvoir compter sur l'expérience et la sagacité de son trésorier, pour lui remettre la gestion des fonds du Congrès. Pas n'est besoin de rappeler que M^r Lacquet une fois de plus justifia l'entière confiance qu'on avait en son habileté qui d'ailleurs se traduisit par un heureux reliquat destiné à commencer la publication de l'Inventaire archéologique.

C'est à regret que le société en 1897 apprit que ce trésorier si zélé et si consciencieux renonçait à un mandat que tous les membres désiraient si vivement lui renouveler.

Cependant le dévouement de M^r Lacquet restait acquis à la société, et si ces dernières années le virent moins assidu à nos réunions, c'est que le deuil d'abord, c'est qu'ensuite sa santé déjà ébranlée l'obligèrent à s'éloigner de nous. Mais toutefois il voulut, semble-t-il, consacrer à cette société à laquelle il était si sincèrement attaché, les derniers restes d'une ardeur hélas trop prête à s'éteindre.

Il accepta lors de notre récent congrès, d'assurer le côté financier de l'exposition de l'habitation privée, et à cet effet il s'occupa avec une réelle énergie des mille détails d'une installation nécessairement hâtive dans des locaux improvisés et à peine achevés. Il se fit jeune encore avec nous pour prendre une part active au travail si fiévreux du secrétariat pendant la durée du Congrès.

Ce fut sa dernière contribution au succès de notre œuvre commune. A ce collègue si méritant et si dévoué, nous accordons MM. l'hommage toujours bien senti de notre souvenir le plus cher et le plus durable.

M^r V. Van der Haeghen.

ERNEST LACQUET.

Nous avons assisté ce matin aux obsèques de notre regretté collègue M^r Ernest Lacquet.

M^r le chanoine Vanden Gheyn vient de rendre hommage à sa mémoire comme membre fondateur de notre société d'histoire et d'archéologie.

Permettez-moi de vous dire un mot de sa carrière comme membre de la Commission pour la conservation des monuments de la ville de Gand.

Voici un mois à peine, le 7 novembre dernier, nous constations avec plaisir que M^r Lacquet faisait partie de cette importante association depuis vingt ans. Sitôt entré dans la

compagnie il avait manifesté un zèle vraiment remarquable et qui ne s'était jamais ralenti.

Les témoignages de son inlassable activité sont d'ailleurs consignés dans des procès-verbaux qui seront publiés.

Mais ce n'est pas seulement par son assiduité aux séances qu'il se distinguait. Il était toujours prêt à étudier au préalable les dossiers de toutes les questions à l'ordre du jour. Il avait une compétence toute spéciale pour discuter les projets et les devis de restauration des monuments anciens. Homme pratique avant tout, il éclairait ses collègues sur les meilleurs procédés pour obtenir un résultat durable, sur le coût exact de l'opération, sur tous les détails enfin de l'entreprise.

La restauration décidée, il ne refusait jamais de faire partie des sous-commissions chargées de la surveillance. Et vous savez tous combien il prenait au sérieux cette mission souvent délicate et toujours fatigante. Nous l'avons vu à l'œuvre dans ces dernières années notamment lors de l'importante restauration de la superbe Halle au drap. Pendant des mois il ne quitta pour ainsi dire pas les chantiers du travail. Je ne dois pas vous dire qu'il défendait avec conviction les moindres exigences de l'archéologie. Au besoin il n'hésitait pas à proférer des paroles un peu rudes, et qu'il soulignait volontiers d'un geste énergique!

M^r Lacquet ne s'est pas rendu moins utile lors du magnifique travail qui a remis au jour ce coin charmant qui s'appelle l'*Achter Sikkel*.

Mais nous ne pouvons faire ici l'histoire des monuments de Gand pendant un quart de siècle. Je me bornerai à rappeler encore que nous devons à M^r Lacquet la conservation d'un grand nombre de ces pignons anciens qui donnent un cachet si pittoresque à plusieurs de nos rues. C'est très souvent à la suite des démarches personnelles qu'il avait faites que les propriétaires ont consenti à s'entendre avec la commission des monuments pour entamer des restaurations conformes aux règles de l'archéologie. Il prêchait d'ailleurs d'exemple

en faisant à ses frais remettre dans leur état primitif des maisons qui lui appartenaient.

Dans ces derniers temps, il s'était consacré entièrement à la réalisation du beau projet de restauration des façades qui encadrent le château des comtes à la place Sainte Pharaïlde. Le rapport général de la Commission, qui vient précisément de paraître, appelle l'attention sur la part prépondérante que M^r Lacquet avait eue dans les multiples et très laborieuses négociations avec les propriétaires et les locataires de cette place. Il n'a pu hélas! voir la réalisation complète de son rêve.

Dans notre Commission la mort de M^r Lacquet laisse un vide qu'il sera difficile de combler.

M^r Dutry-Van Loo. Messieurs, au nom de la famille de M^r Lacquet, je vous remercie du fond du cœur de l'hommage que vous venez de rendre à la mémoire de notre regretté confrère et ami.

M^r le Président. J'ai le plaisir de vous annoncer que grâce à l'initiative de notre commission de l'**Art à l'École**, la première des conférences-auditions aura lieu Dimanche prochain, au Conservatoire. Les élèves des classes supérieures de nos divers établissements d'instruction moyenne y assisteront. Il ne nous est malheureusement pas possible, faute de place, d'y inviter les membres de notre Société.

M^r André Vander Mensbrughe. Je désirerais savoir, M^r le Président, si l'on s'est déjà occupé de la question du maintien de l'ex-citadelle.

M^r le Président. Pas que je sache. Si vous voulez introduire cette question, nous serons heureux de la porter à l'ordre du jour.

II.

Compte-rendu analytique des publications
offertes à la Société.

M^r A. Diegerick.

MESSIEURS.

J'ai l'honneur de vous présenter un succinct aperçu des quelques publications qui ont bienveillamment été offertes par leurs auteurs à la bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, pendant l'année 1907.

La petite église de Landscauter que nous connaissons tous, a fait de la part de M. Robert van der Mensbrugge, Ingénieur des constructions civiles à Gand, l'objet d'un travail intitulé : *Landscauter et son Église. Monographie accompagnée d'un avant-projet de restauration et ornée de planches et de plans.*

La première partie de ce travail constitue la partie historique et descriptive de l'église, dont la construction remonte au XII^e siècle. M. van der Mensbrugge examine les différentes transformations subies par l'église, nous en décrit l'intérieur ainsi que le mobilier. Ceci fait, l'auteur arrivant à l'éventualité d'une restauration de l'église, passe en revue les différents travaux que nécessiterait celle-ci, tout en y apportant la grande circonspection qu'exige toujours le travail si délicat d'une restauration de monument.

Monographie de l'église Notre-Dame de Mouzon, par Joseph Casier. (Extrait de la Revue historique Ardennaise). Mouzon, ville française, située sur la Meuse, dans le département des Ardennes, possède une ancienne église abbatiale de Notre-Dame dont la construction date de l'année 1231. Les moines de Mouzon en édifiant leur monument, semblent s'être inspirés fidèlement du plan de la belle église de Laon qu'ils avaient sous les yeux. Notre-Dame de Mouzon, pas plus que d'autres monuments, n'a traversé les siècles sans subir les injures du temps ou de l'incurie et les caprices du goût ou les transformations nécessaires. Ces différentes modifications, les

désastres occasionnés au monument par les sièges que subit Mouzon et d'autres vandalismes plus modernes avaient mis l'église dans un état fort précaire.

Heureusement, en 1855, la Commission des monuments historiques et les pouvoirs publics s'émurent de cette situation. M^r l'Architecte Boeswillwald fut chargé de procéder à un examen complet de l'église et conclut en affirmant que cette ancienne église abbatiale des Bénédictines, la perle des Ardennes, comme on l'a nommée, était la plus importante église des Ardennes et qu'elle méritait d'être conservée comme un beau type du XIII^e siècle. La restauration fut commencée en 1867.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Casier dans sa description si complète, si documentée et si richement illustrée de l'extérieur et surtout de l'intérieur de ce monument. C'est l'œuvre architecturale de l'église qui a spécialement attiré l'auteur de cette intéressante monographie; c'est elle qu'il a tâché de mettre en lumière pour attirer l'attention sur un monument trop peu connu et lui susciter de nombreux admirateurs.

La peinture murale de la Collégiale de Termonde par le Chanoine Van den Gheyn. La découverte de précieuses peintures murales du XV^e siècle à l'église collégiale de Termonde, a fait, de la part de notre honorable Président, M. le Chanoine Van den Gheyn, l'objet d'une première communication à l'Académie royale d'archéologie de Belgique à Auvers. L'auteur a bien voulu nous gratifier d'un exemplaire de ce travail rendu particulièrement intéressant par quatre photographies représentant les peintures. Depuis, cette précieuse découverte a fait et fera encore, probablement, l'objet de discussions et de rapports au sein de notre société. Nous croyons donc superflu de nous étendre encore sur ce sujet.

M^r Paul Saintenoy, Président de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, nous a envoyé le discours qu'il prononça en prenant possession du siège présidentiel pour l'année 1907. C'est une savante étude sur *Le manuscrit de l'histoire de l'art de Seroux d'Agincourt*.

Seroux d'Agincourt est l'auteur du célèbre ouvrage intitulé : « Histoire de l'art par les monuments depuis sa décadence au IV^e siècle, jusqu'à son renouvellement au XVI^e siècle. » 1810-1823. Paris. Six vol. in folio. Cet ouvrage fut successivement traduit en Italien, en Allemand et en Anglais.

M^r Saintenoy, devenu l'heureux possesseur du manuscrit original de ce grand ouvrage et de la correspondance de son auteur durant sa rédaction, nous fournit de nombreux renseignements généalogiques sur la famille Seroux d'Agincourt, ainsi que de nombreux détails biographiques inédits sur ce savant qui consacra tous ses biens et sa vie entière à l'art, avec un complet désintéressement.

Citons encore de M^r Saintenoy une notice sur *Un portrait de Pontanus* (16^e siècle). Joannes Pontanus, célèbre historien et professeur du collège d'Harderwyck dans la Gueldre, fut également docteur en médecine, philologue, mathématicien et physicien. Il était historiographe du roi de Danemark et des États de Gueldre.

M^r P. Bergmans nous communique *Une lettre du philologue Achaintre*. 1771-1830, philologue attaché quelque temps en qualité de correcteur à l'imprimerie Firmin Didot. Par cette lettre, Achaintre sollicite une place à l'Université de Paris, demande qui resta sans suite.

Dans ses *Coups d'œil et coups de plume. Notes et croquis d'archéologie pittoresque*, M^r Armand Heins nous présente une série d'intéressants croquis, où, comme le dit l'auteur, la similitude d'époque et de valeur archéologique des objets ou des monuments signalés est la raison la plus légitime de leur réunion. Tous ces sujets inconnus ou inédits se rapportent à la période médiévale et sont accompagnés d'excellentes notices descriptives.

M^r Ch. Gillemann qui se livre toujours avec le même bonheur à ses études numismatiques, nous a envoyé un extrait de la « Revue belge de Numismatique » intitulé : *Un sceau de l'abbaye de Chelles*. Chelles, localité française située entre

Paris et Meaux, posséda jadis une des plus riches abbayes de femmes de la France. M^r Gilleman a la bonne fortune de posséder dans ses collections numismatiques un rarissime sceau de la dite abbaye, datant de XVIII^e siècle et dont il nous donne la description.

Signalons encore du même auteur un extrait de la « Gazette Numismatique » intitulé : *Une médaille qui ne fut pas frappée*. Il s'agit d'une médaille que les États de Flandre comptaient frapper et distribuer aux volontaires appartenant aux quatre anciennes confréries militaires de Gand, St. Georges, St. Michel, St. Sébastien et St. Antoine, pour le zèle dont ils avaient fait preuve en 1787 en apaisant des tentatives d'émeute. Mais ce projet rencontra l'opposition du gouvernement, et la médaille, dont les dessins et légendes avaient déjà été dressés, ne fut pas frappée!

Comme précédemment, M^r Prosper Claeys, notre infatigable historiographe gantois, a eu l'excellente idée de réunir en un volume comprenant 330 pages, *Notes et souvenirs. Tome troisième*, les nombreux articles parus depuis 1903 dans un des principaux organes de notre presse locale. Ainsi sont sauvées de l'oubli toutes ces notices d'histoire locale lues avec tant d'intérêt, mais dont l'existence, confiée à la conservation éphémère d'un journal quotidien, était irrémédiablement condamnée. Ce livre sera toujours lu et consulté avec le plus grand intérêt. Je devrais, Messieurs, vous donner lecture de la table complète des matières traitées dans ce volume, tant la variété et l'intérêt des notices sont grands. Non seulement les événements du XVIII^e siècle, mais nombre de faits de la seconde moitié du XIX^e siècle sont, grâce à M^r Claeys, rappelés à notre souvenir et ce livre constituera ainsi une des sources précieuses de notre future histoire de Gand.

Notre intéressante série de guides de nos villes flamandes vient de s'enrichir par la publication de celui de Nieuport intitulé : *Nieuport ancien et moderne. Guide du visiteur. Texte, clichés et croquis par Camille Wybo. Ouvrage illustré de 62 photogravures*. L'auteur a bien voulu en offrir un exemplaire à notre bibliothèque.

Comme ses villes sœurs, Furnes et Dixmude, Nieuport a maintenant aussi son guide, d'excellent aspect, nous exposant en ses 134 pages, un résumé des principaux faits historiques de cette intéressante cité et une description complète de ses monuments. Nieuport jusqu'à ce jour, était trop peu connu. Espérons que l'excellent travail de M. Wybo contribuera à faire mieux connaître et visiter la jolie petite cité nieuportoise.

Outre les ouvrages et notices dont je viens, Messieurs, d'avoir l'honneur de vous entretenir, notre bibliothèque s'est accrue de quelques livres et de nombreuses brochures concernant surtout l'archéologie et la préhistoire. Ces travaux ont été remis par leurs auteurs au bureau du XX^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Celui-ci, conformément à l'usage traditionnel, a bien voulu les déposer à la bibliothèque de notre Société.

(Applaudissements).

M le Président remercie M^r Diegerick de son compte-rendu si clair et si complet.

III.

Le manuscrit gantois du Liber floridus et ses miniatures.

M^r V. Vander Haeghen propose de remettre sa communication à une prochaine séance, les photographies nécessaires n'étant pas encore prêtes.

IV.

De la possibilité d'organiser à Gand une exposition spéciale, consacrée à un peintre gantois.

M^r E. Coppieters-Stochove.

Le n° 6 du Bulletin, distribué hier, vous a fait connaître l'objet de ma motion. Après les études, qui ont été faites depuis un certain temps sur les peintres gantois, je me suis demandé s'il ne serait pas désirable de nous familiariser avec leurs œuvres, en étudiant celles-ci par artiste. On atteint ce but, me semble-t-il, en organisant des expositions où l'on grouperait ce qui se rapporte à un même auteur. Mais, parmi nos peintres, il en est qui n'ont laissé qu'un très petit nombre d'œuvres, qui prises à part, ne sauraient constituer une exposition suffisamment importante : dans ce cas, rien n'empêcherait de réunir plusieurs maîtres et de les présenter ainsi groupés au public. L'idéal serait une exposition générale où figureraient toutes les œuvres de nos artistes, dont la plupart nous sont inconnus, car leurs productions se trouvent éparpillées dans des églises, couvents, musées ou dans des collections particulières.

Pour le moment, je ne fais qu'émettre l'idée. Si elle a le bonheur de plaire, et si le Cercle y voit une possibilité de réussite, je demande qu'on veuille bien nommer une commission dans le but de l'étudier et de présenter un rapport.

M^r Serdobbel. Je voudrais poser quelques questions préalables. S'agit-il d'une exposition des œuvres d'un peintre gantois du XVI^e du XVII^e ou du XVIII^e siècle?

M^r Coppieters-Stochove. On prendrait comme point de départ le peintre le plus ancien.

M^r Serdobbel. Parmi les peintres gantois, plusieurs ont habité Gand mais n'y sont pas nés. Faudra-t-il les dénommer peintres « gantois » ?

M^r Coppieters-Stochove. C'est une question de détail à examiner.

M^r Heins. Ne serait-il pas prudent d'adopter le vœu qui a été émis à la dernière assemblée des membres effectifs; c'est-à-dire de nommer une commission ayant pour but d'étudier la question qui me paraît fort complexe. Il y a aussi la question des voies et moyens qui est de la plus haute importance.

M^r Hulin. Quoique je ne me dissimule pas les grandes difficultés inhérentes à la proposition de M^r Coppieters-Stochove, en principe tout au moins, elle me sourit beaucoup.

Si nous pouvions réunir en une exposition les œuvres des Van Eyck et de Vander Goes, ces géants de la peinture, elle attirerait, sans aucun doute, une grande affluence de visiteurs.

Malheureusement, nous pouvons affirmer dès à présent, que nous n'arriverons jamais à pareil résultat.

Vous savez, MM. que les négociations entamées, l'année dernière, pour l'exposition de l'œuvre des Van Eyck n'ont pas abouti. Il en sera de même cette fois, car nous savons d'avance que le musée de Florence n'enverra pas l'« Adoration » de Vander Goes, pas plus que le Musée de Berlin ne nous enverra sa « Nativité ».

Pour le XV^e siècle, nous avons Juste de Gand, dont la plupart des chefs-d'œuvres sont au Louvre et n'en sortiront pas. La plupart des tableaux de Lucas d'Heere se trouvent en Angleterre et ne traverseront pas la Manche. Quant à l'école des miniaturistes tels que les Benninck, la plupart de leurs œuvres se trouvent à la Bibliothèque impériale de Vienne qui ne s'en dessaisira pas.

L'idée de M^r Coppieters-Stochove est excellente, mais sa réalisation présente, comme il s'en rendra compte lui-même, des difficultés assez sérieuses.

C'est fâcheux, car ce serait une excellente aubaine pour les historiens de l'art de voir réunies ici à Gand, les œuvres d'artistes qui ont habité cette ville. Ce n'est pas dans les musées

que les historiens de l'art ont l'occasion de pouvoir s'instruire, car la plupart de ces musées relèguent dans leurs greniers les œuvres dont l'intérêt documentaire dépasse la valeur artistique.

Il y a là quelque chose à faire et j'estime, avec la plupart de mes confrères, que la place des œuvres de ce genre, puisqu'on ne peut les placer dans les musées de peinture, est tout indiquée dans les musées historiques.

M^r Heins. Trois obstacles importants empêchent sans doute, la réalisation de la proposition de M^r Coppieters-Stochove. 1^o) le petit nombre d'œuvres qu'on pourra réunir, 2^o) le local qui nous fait défaut et 3^o) les frais.

M^r le Président. Pour donner une suite pratique à l'idée de M^r Coppieters-Stochove, je propose de composer une commission d'hommes compétents, qui sera chargée de l'examen de sa proposition.

M^r Roersch. L'idée de constituer une commission me paraît excellente, mais encore faut-il que cette commission ne fût pas composée de personnalités trop sceptiques... telles que M Heins. Cette commission devrait, tout au moins, être animée du désir de faire réussir la proposition qui nous est faite. Telle exposition dont le projet fut critiqué de prime abord à réussi par la suite à merveille.

Monsieur Heins nous a dit également, à l'assemblée des membres effectifs, que seuls les intellectuels s'intéressaient aux peintres gantois, que cela ne suffirait pas à attirer l'attention du grand public. Mais qui donc s'intéressait aux primitifs flamands et aux primitifs français avant leur résurrection par les intellectuels?

M^r le Président. Nous pourrions dès à présent, désigner les membres de cette commission.

M. M. Casier, Coppieters-Stochove, Heins, Hulin et Maeterlinck me semblent tout indiqués. (*Adhésion*).

Het Auweet, de groote parade van Halfvasten vóór 1540.

M^r A. Van Werveke.

't Is den 25 Maart 1500, den Woensdag van Halfvasten, te zes uren 's avonds. Aan alle drie huizen hangt een lantaarn met brandende kaars. 't Volk stroomt naar het midden van de stad. Op Groenselmarkt, Hoogpoort, Botermarkt, Kalandenberg, Kouter, Veldstraat en Korenmarkt is 't een gaan en keeren van kooplieden uit alle bekende deelen der wereld, van bezoekers uit alle streken van Vlaanderen, een bonte mengeling van allerhande kleederdrachten, van vreemd klinkende talen. Friezen en Franschen, Engelschen en Duitschers, Spanjaards en Italianen, Mooren en Arabieren, Denen en Zwellen hebben hun koopwaren opgeborgen en mengen zich nu tusschen de Vlamingen, verwachtende de dingen die komen zullen.

Daar treden uit vele woningen de gewapende burgers en begeven zich elk naar het huis van zijn nering, waar deken en gezwornen hen wachten aan den disch. Vleeschhouwers en vischkoopers, makelaars en bakkers, brouwers en schippers, scheepsbouwers en huidevetters, smeden en grauwwerkers, alle drie en vijftig kleine neringen, wevers en wie verder tot het wolambacht behoort, allen maken goede sier. Vroolijke kout en dicht en zang klinken door de zaal, tot de knaap binnentreedt en zegt: « Heer deken, « 't is tijd: de klok slaat tien! »

Elkeen verlaat de tafel, snoert 't harnas aan armen en beenen, het pantser vóór de borst, zet den helm met wuivenden vederbos op het hoofd, grijpt de strijdbijl, den gepinden staf of de speer en volgt deken en gezwornen, gehuld in hun zwaren staatsietabbaard. Buiten vormen zich de gelederen; de nering stapt op. Daar komen, uit de drie en twintig wijken van de wevers, uit de drie en vijftig kleine neringen

dichte drommen van top tot teen gewapende ambachtslieden toegestroomd. Ze vullen Hoogpoort en Botermarkt, Zandberg en Nederpolder, Poeliersmarkt en Goulen-Leeuwplaats. Al deze krijgers, ten strijde gereed, nemen de hun aangeduide plaats in. Dekenen en gezworenen stijgen op tot den Collatiezolder, waar hoogbaljuw en onderbaljuw, schepenen van der Keure en schepenen van Gedeele, pensionarissen en secretarissen hen wachten. De presentmeester leidt zijn knapen met schotels suikergoed door de zaal, de bekers met Rijn-, roode en Beanewijn worden rondgedeeld en met volle teugen drinkt men op den voorspoed van Gent en het heil van den pas geboren hertog Karel.

Daar wordt, tusschen elf uren en middernacht, het gegons van de pratende en klinkende overheden overstemd door zwaren klokkengalm : Roeland luidt het hooggetijde ! Joos Triest, eerste schepenen van der Keure, verheft de stem : « Heeren, gaan we nu in de gelederen ! Elkeen gedrage zich « flink en houde hoog de faam van Gent ten aanzien van « onzen geduchten heer Hertog en Mevrouw zijne Groot- « moeder, in 't bijzijn van kooplieden uit alle streken der « wereld ! » Daar daalt de rijk getabberde overheid de trap van de Raadzaal af en elkeen neemt zijn plaats.

Nog immer zendt Roeland zijn plechtig geluid over de feestvierende stad. Daar klinkt uit de zilveren trompetten het sein tot den optocht, de schalmeien pijpen hun feestmuziek, de trommels roffelen in de maat : het leger zet zich in beweging tusschen de opeengepakte menigte nieuwsgierigen, dorstig naar krijgsgewoel, hunkerend naar prachtvertoou in het klassieke land van macht, kunst en goede sier. Aan alle vensters liggen jonkvrouwen, rijk gedost in pels en zijde, aan hals en borst schitterend van goud en edelgesteenten ; standaarden en banieren wapperen tusschen festoen aan de gevels. Het huis van Pieter d'Amblaing is behangen met kostbare tapijten, 's hertogen standaard wappert aan de spits van den gevel, honderden kaarsen branden op dera's in de zaal.

Daar kondigt het geschal der trompetten de nadering van

het Auweet aan. « De Hertog! » roept de heraut tot de wachtende menigte : Philips de Schoone verschijnt aan het venster met zijn grootmoeder, Johanna van Castilië, derde vrouw van Karel den Stoute. En nog immer luidt Roeland! Daar komt het hoofd van den stoet aangestapt onder trompetgeschal en schalmeigepijp en trommelgeroffel, in het licht van honderden fakkels en handkaarsen. Voorop gaan de hoogbaljuw, de onderbaljuw en de zes en twintig schepenen, de pensionarissen en de secretarissen; dan volgen met hun trompetten de wijken van de wevers voorafgegaan van den deken en elke met haar gezwornen, en dan stappen achter den opperdeken de drie en vijftig neringen, elke met haar eigen deken en gezwornen, elke met haar trompetten. Bijna ieder man heeft zijn knaap met een licht, dat zich weerkaatst in het gepolijste harnas van de krijgers. De wind speelt in den wuivenden vederbos op de helmen, wapenrusting en wapens kletteren onder den marsch. Trotsch als nooit verwonnen helden stappen de Gentsche burgers in het gelid. Niets onderscheidt hen van ridders, en, waren ze te paard gezeten, zelfs de Hertog zou meenen wapenschouw te houden over het puik van Vlaanderen's adel. En nog immer luidt Roeland triomf, nog immer schetteren trompetten, nog immer stappen de gelederen voorbij in het licht van honderden toortsen. Meer dan tachtig benden volgen elkander op, en die drie duizend man vormen slechts het derde gedeelte van het leger, dat Vlaanderen's hoofdstad in tijden van gevaar te been kan brengen!

Twee uren lang kronkelt de stoet door de voornaamste straten van de stad, en keert eindelijk weer naar zijn uitgangspunt, het Stadhuis. Daar, boven de trap, richt de eerste schepen het woord tot de neringen : « De Wet dankt u, « heeren, voor uwe deelneming aan het Auweet : gij hebt « eer gedaan aan de stad. Doet immer zóó in de toekomst, « om de faam van Gent op te houden » Daarop gaan baljuws en schepenen het overige van den nacht wakende doorbrengen op den Collatiezolder, en elke nering trekt naar

haar huis, waar weer wordt gegeten en gedronken, tot de krijgslieden bij het morgenkrieken zich ter rust begeven, de meesten afgemat van het zonderlinge krijgsbedrijf en velen ook bedwelmd door de goede sier.

Ziedaar, naar mijn beste weten, een nogal getrouwe schets van de Gentsche parade, in de middeleeuwen gekend onder den naam van het Auweet te Halfvasten.

Van waar komt die zonderlinge naam? Auweet, leert ons Verdam in zijn *Middelnederlandsch Woordenboek*, komt van het oud-Fransch « agait, agueit, aweit », een afleiding van « gaite, gueite, guaite », dat zijn oorsprong heeft uit wacht, wachten. Inderdaad onze oudste stadsrekeningen toonen dat ten duidelijkste aan. Zoo leest men in die van 1324-1325 : « (Item ghaven d'ontfanghers) Janne van der Clusen van « 4 tortichen gheorbord in 't hawet bi nachte met scepenen, « 16 lb. » (1) De rekening 1353-1354 (f° 29) geeft dezen duidelijken tekst : « Item den aweyters, die wieken verjare « voer Alf Oest... » = De wakers, die waakten verleden jaar vóór Half Augustus...

Gaan wij nu na, hoe het woord aweit, auweet, van zijn oorspronkelijke beteekenis van waak, wacht, overgegaan is tot de bijzondere beteekenis van parade te Halfvasten. Dat zal ons tevens den oorsprong van dien optocht doen kennen.

Wij hebben reeds gezien, dat ter gelegenheid van de Halfvastenmarkt een menigte kooplieden uit alle landen der gekende wereld naar Gent kwamen met allerhande koopwaren, die slechts dan zonder rechten mochten verkocht worden. Die toeloop van kooplieden bracht niet alleen een stroom van koopers uit geheel Vlaanderen en zelfs uit den vreemde binnen onze muren, maar allerhande gespuis van heinde en ver maakte heerwegen en straten onveilig. Een sterke wacht moest dus de orde handhaven, en zoo lezen wij b. v. in de rekening van de stad over 1354-1355, f° 68 : « Item si 48 seriante, die ommeghinghen t'Alfvastenen 4

(1) *Gentsche Stads- en Baljumsrekeningen 1280-1336*, 394, 39.

« daghe, 65 lb. 6 s. 8 d. » In 1357-1358, f° 278, zien wij, dat het « de dekenen en hare knapen » zijn, « die 4 daghen « ghewapent ommeghinghen t'Alfvastinen. » Evenzoo voor de volgende jaren (1). In 1365-1366, f° 249, komt een nieuwe soort van uitgave voor : « Item... van 5300 wieken... die « binnen desen jare verbornen sijn up Scepenhuus ende « t' Alfvastinen, 247 lb. Item Willem Portkin ende sinen « ghesellen, van den vierpannen ende wieken te draghen, « 4 lb. » De wacht ging dus 's avonds rond de stad vergezeld van fakkel- en ander licht. In 1369-1370, f° 19 v°, verschijnt weer een nieuwe post : « Item van 45 ponden was, die 6 « ghehuurde tortijsen laecten t'Alfvastinen binnen 3 avoude, « dat men se *met scepenen* ommedrouch ten Aweete..., ende « van *crude ende wijne 's avonds in Scepenenkamer*, 11 s. 5 d. « gro. » Het zijn dus niet alleen meer de dekens en hun knapen, die de wacht van Halfvasten vormen, maar nu zijn er ook de schepenen bij, en deze, terwijl ze in het Schepenhuis zijn, laten op kosten van de stad lekkernijen en wijn opdienen. In 1372-1373 is het gezelschap te Halfvasten in de Schepenkamer reeds vermeerderd. Men leest f° 53 v° : « Item van crude ende wijne, die scepenen, dekene, ontfan- « ghers hadden ende die met hemlieden waecten in Scepenen- « kamere binnen 3 nachten ten Alfvastinen, 69 lb. 8 s. 4 d. »

Te Halfvasten 1390 is de wacht een oprechte parade geworden. We vinden nu voor het eerst in de rekening (2), dat « Symoen de Reutre ende sijn ghesellen trompten ende « pepen t' Alfvastinen », d. i. op trompetten en schalmeien speelden. Nu ook voor het eerst « lude men d'Alfvastine- « clocke ». In deze rekening wordt niet vermeld of de neringen nu ook in den optocht vertegenwoordigd waren, om de eenvoudige reden, dat zulks geen aanleiding gaf tot uitgaven ten laste van de stad. Maar we kunnen gerust aannemen, dat

(1) *Rekening* 1360-1361, f° 109 v°; 1361-1362, f° 140; 1362-1363, f° 174.

(2) *De Rekening der stad Gent. Tijdsak van Philips van Artevelde*, 426.

de neringen de schepenen volgden, daar het voorafgaan van muziek op een wezenlijken optocht wijst.

In de rekening 1401-1402, f° 38, komt, tusschen de reeds vermelde posten, een nieuwe uitgave voor, namelijk : « Item den menestrelen, sanghers, dichters ende speellieden « ghegheven in hovesscheden, die t' Alffastenen songhen, « pepen ende dichten in Schepenencamere, 12 s. gr. » Te beginnen van Halfvasten 1402 hebben dus de schepenen en hun gezelschap op het Stadhuis den tijd gekort door het inrichten van een kunstfeest, waarop zangers hun liederen voordroegen en dichters hun werken en speellieden hun vaardigheid toonden in het bespelen van vedel, schalmei, fluit of klarinet. Het woord « menestreel », dat zoowel dichter als speelman kan beteekenen, is in 1402-1403 vervangen door « heraut ». Te beginnen van 1405-1406, f° 114, vermeldt men alleen « dichters ende sanghers ». In 1446-1447, f° 340 v°, geeft de tekst : « dichters, sanghers ende andere « ghesellen van consten, die dichten, songhen ende speelden « te Halfvastinen in Scepenencamere ». De volgende jaren vindt men hetzelfde, tot in 1450-1451, f° 118 v°, waar er staat : « den ghesellen van consten, die dichten, pepen ende speel- « den, » en het volgende jaar, f° 217, « den ghesellen van « consten, die dichten, pepen, speelden ende zonghen ». Van Halfvasten 1452 af aan werd voor de drie Halfvastenavonden, vóór het uitgaan van het Auweet namelijk, een concert ingericht, waarin zich dichters, schalmeispeelers, andere speellieden en zangers lieten hooren. Dat bleef zoo tot de afschaffing van het Auweet in 1539, met dit verschil, dat te beginnen van de rekening 1517-1518, f° 111, geen spraak meer is van speellieden.

Nu en dan werden de schepenen en hun gezelschap nog op iets anders vergast. Op Halfvasten 1409 komt Ghijs, de zot van Kortrijk, kluchten vertellen (1). In 1439 doet « joncker de droeghe, dienaer » van hertog Philips den

(1) *Rekening* 1408-1409, f° 183 v°.

Goede, hetzelfde (1). In 1449 is het de beurt van den zot van Luik en van den « drooghen joncheer » van Gent (2). In de XVI^{de} eeuw is het niet meer één enkel persoon, maar een « gheselschip van den ghilde van den drooghen », onder het bestuur van Lieven van Campene, die kluchtspelen ver- toont (3). Ten jare 1440 speelde « mijns heeren meester « Adriaens Claret (4) » en in 1441 speelden ook « twee ghe- « sellen van consten metten claretten (5) ». In 1453 speelt Jan- nijn « voor de capitaine ende scepenen up de flueyte (6) » en in 1481 laten « vier menestruers van Brugghe » hun kunst vóór schepenen hooren (7).

Buiten kunstenaars waren kunstmakers ook welkom bij schepenen. Zoo leeren ons de rekeningen 1508-1509, f^o 145, en 1516-1517, f^o 104, dat Gillis Womus of Weylius, van Eksaarde, betaald wordt, « van dat hij te Halfvasten « ommeghinc metten Hauweyte up 2 hooghe schaetsen. »

Wij hebben reeds gezeid, dat de trompetters en de schal- meiers vóór de schepenen speelden in het Auweet. Ten jare 1472 bracht men daar verandering in: de stadsmuzikanten werden nu op het Belfort geplaatst om daar te spelen, bege- leid door het geluid van Roeland. In 1477 werd weer het oude gebruik gevolgd, en, buiten de jaren 1486 en 1487, toen nog eens op het Belfort werd gespeeld, stapten de muzikanten van de stad weer altijd vóór de overheid (8).

Er bestaat een beschrijving van het Auweet door een ongenoemde, « fait par manière de passe-temps et pour

(1) *Rekening* 1438-1439, f^o 251 v^o.

(2) *Rekening* 1448-1449, f^o 456 v^o.

(3) *Rekening* 1439 1440, f^o 303.

(4) *Rekening* 1532-1533, f^o 78 v^o; 1533-1534, f^o 64; 1534-1535, f^o 65; 1535-1536, f^o 45 v^o.

(5) *Rekening* 1440-1441, f^o 367.

(6) *Rekening* 1452-1453, f^o 331.

(7) *Rekening* 1480-1481, f^o 256 v^o.

(8) *Rekening* 1471-1472, f^o 107, e. v. jaren, 1477-1478, f^o 35 e. v. jaren; 1485-1486, f^o 114 e. v. jaar; 1487-1488, f^o 373 v^o e. v. jaren.

« mémoire ci-après ou temps advenir, et fut escript en la
« ville de Lille, ou dit pays de Flandres, en l'an mil cinq
« cens quarante et ung (1) ». 't Is het verhaal van een oog-
getuige, maar tevens van een zeer partijdig persoon, die van
de Gentenaars geen goed weet te vertellen en Keizer Karel
als een god beschouwd. Buiten overdrijvingen en herha-
lingen, is het een zeer gekleurd opstel, waaruit we een en
ander moeten overnemen.

« Et estoit icelluy 't Auwewet certain bon nombre de
« gens tous armés et bien embastonnés de chascun des cin-
« quante-trois mestiers une bonne quantité... lesquels tous
« ensamble faisoient une grande et bonne compagnie d'hom-
« mes, et avoient la pluspart desdis mestiers les armures et
« harnas à ce propices et à eulx appartenans, lesquelles armu-
« res estoient gardées ès maisons appartenans aux cors d'i-
« ceulx mestiers. »

Marcus van Vaernewijck rept ook een woord over het
Auwet en beweert, dat in die « blyde feeste sy met duysent
« mannen in harnasch gingen op de dry Halfvastennach-
« ten. » Hij, die gewoon is de zaken nogal te overdrijven,
blijft dit maal stellig ouder de werkelijkheid. Inderdaad, het
getal strijdbare mannen kan voor de eerste helft der XVI^{de}
eeuw op 8000 tot 10000 man geschat worden, en daar nu
het derde der mannen uit elke nering met dekenen en ge-
zwooruen elken avond van de drie Halfvastendagen, Woens-
dag, Donderdag en Vrijdag, in den optocht verschenen (2),
zijn we zeker, dat het kleine leger minstens 3000 man sterk
was. De bijdrage van de neringen staat klaar aangegeven in
de « Oordinaanche hoe de temmerliede van Ghend sullen te
« Alfastenen waken ende Auweet doen » (3). Deze leert ons

(1) *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint par un anonyme...*
par M. Gachard. Bruxelles, 1846 (Collection de chroniques belges inédites
publiée par le Gouvernement), 174, 83.

(2) *D'n Spieghel der Nederlantscher audttheyt*, 1568, f^o 116, 2^e kol.

(3) Stadsarchief te Gent. Reeks 190¹ nr 1. — Zie ook de Ordonnantie
voor de Oude-Kleerkoopers, *Jaarregister*, 1465-1466, f^o 9.

tevens, dat « elc man moet ghewapent commen met eenre
« witter ghepollijster hoeftwapene, met eenen pantchiere,
« met eenre burstplaten ofte een jacke met 2 pypen ende met
« twee platin hantscoen. Ende die bet ghewapent sijn, die
« sullen hem wapenen ten alresuverlijcsten, dat si moghen,
« ter eeren van den ambochte ende van hemselven. » De
boeten ontvangen van degenen, die zonder wettelijke redenen
in het Auweet afwezig zijn, zullen besteed worden « omme
« wapene ende beenharnassche mede te coepene t' 's ambachts
« behouf. » Hieruit blijkt de echtheid van hetgeen de Rijsel-
sche kroniekschrijver zegt : « Ilz n'estoient point armés en
« piétons, mais en hommes d'armes, depuis le coupet de la
« teste jusques au bas des pietz... Ils estoient fort et double-
« ment armés, de sorte que, s'ilz eussent esté mis par terre,
« il n'eust esté en leur puissance de eulx savoir relever (1). »

Onder de liefvalligheden, door den Rijselschen kroniek-
schrijver verhaalt, dient ook dit aangehaald te worden : « Les
« doyens et jurés, avec aucuns des plus notables de chescun
« mestier, et aussy ceulx qui estoient ordonnez pour estre
« ainsy armez, se rassambloient environ les sept heures du
« soir en la maison appartenant à leur dit mestier, et illecq
« estoit faict ung bancquet, et y bancquetoient de telle sorte
« que la pluspart estoient tousjours yvres, et puis s'armoient
« des dictes armures, quant ilz estoient bien arméz de vin par
« ded ns, et lors estoient-ilz en leur grant forche et vigheur,
« et leur sambloit proprement qu'ilz estoient les seigneurs de
« toutes autres villes du pays de Flandres, et que le conte ne
« pouvoit bonnement rien en icelluy pays sans eulx. » Na ver-
teld te hebben hoe de stoet terug naar het stadhuis keerde,
zegt hij : « Ceulx de la loy (de schepenen) rentroient en la

(1) Ook een post uit de rekening 22 Februari-1 October 1477, f° 30 v° van de Vleeschhouwers bevestigt dat : « Eerst betaelt drie vleeschauwers, « die t' Alfastenen waecten te vullen harnassche, elc 4 s. gr. Item betaelt « 17 andere vleeschauwers, die oec waecten met zwarten gurneyen ende « met pansiers daerondre, elcken 2 s. gr. » (Stadsarchief te Gent. *Reeks* 157, n° 4).

« maison échevinale, et, après y avoir de rechief prins ypo-
 « cras et drageries, se retournoit chescun en sa maison (1), et
 « les doyens et jurez avec leurs gendarmeries, chascun retour-
 « noit ès maisons de leurs mestiers, où ilz alloient banqueter
 « toute la reste de la nuyt, aux despens du cors des dits mes-
 « siers, et illecq se parenyvroient comme pourcheaux...
 « C'estoit une vraye ydolatrie et mahommerie à les ainsy
 « veoir, et où innumérables maux et péchiés se faisoient et
 « commectioient, tant par yvronneries, pailiardies, débatz,
 « homicides et autres telles et samblables méshantez, où
 « Dieu le tout-puissant estoient bien souvent grandement
 « offensé, et plus qu'ils n'eussent fait de jour, à cause que
 « c'estoient de nuit. » Moest men den schrijver op zijn woord
 gelooven, dan was de gansche stad Gent een oprecht moorde-
 naarshol, de neringhuizen plaatsen van losbandigheid en
 ontucht, waar duizenden mannen zich bedronken om, eens op
 straat, elkander te lijf te gaan. Maar hij zelf bewijst, dat hij
 erg overdrijft: « Les dis doyens et jurez se partoient, avec
 « leurs hommes ainsy armez, de leurs dictes maisons. à piet
 « *et en ordre...* en la maison échevinale... Lors se partoient
 « tous de la dicte maison échevinale *en bon ordre...* et illecq
 « tous retournez, se mectioient chascun des doyens et jurez
 « avec leurs gens ainsy armez *en ordre*, et se tenoient tous coïz
 « à l'entour d'icelle maison. » Men zal bekennen, dat die
 massa dronkaards zich flink konden houden !

Wij zullen nu niet beweren, dat er nooit in of om het
 Auweetouregelmatigheden gebeurden. Uit een voorbod van de
 schepenen, 20 Maart 1419, blijkt, dat er mannen uit de kleine
 neringen en uit de wijken van de weverij de gewoonte hadden
 genomen meer knechten mede te brengen in het Auweet, dan
 zij noodig hadden om hun licht te dragen, en dat de toe-
 schouwers somtijds al te luidruchtig waren (2). En de schepe-

(1) Dat is een misslag: alle rekeningen leeren dat de schepenen den
 geheelen nacht de wacht hielden.

(2) Stadsarchief. Register *Voorboden* 1402-1436, f° 66 v°.

nen moesten soms maatregelen nemen om te beletten, dat de opgeroepen mannen de parade verlieten, vóór ze daartoe gemachtigd waren (1). De Ribauden, 's konings kinderen of moorknechten, die de vuurpannen en fakkels hielden vóór de schepenen, gedroegen zich soms « ontamelic ende oneerbaer-« lic » en duwden de toeschouwers op ruwe wijze op zijde; maar dat zelfde verwijt wordt bij dergelijke gelegenheden heden nog aan politiedienaars en gendarmen gedaan (2)!

Wat nu de zoogezelde braspartijen in de neringhuizen en ten Stadhuize betreft, over de eerste zijn we slecht ingelicht, maar des te beter over de tweede. Van jaar tot jaar kunnen we in de rekeningen van de stad nagaan wat er gegeten werd en hoeveel er gedronken is. 't Zijn inderdaad groote hoeveelheden, maar er waren ook veel deelnemers. De hoog- en de onderbaljuw, de schepenen, de opperdekens, de pensionarissen en de secretarissen, de presentmeester en andere bedienden kunnen geschat worden op 50 personen; de deken en de gezworenen van de 53 kleine neringen, de gezworenen van de 23 wijken van de wevers, gemiddeld op 4 personen elk gerekend, maken 304 personen; dus een totaal van 354 man voor elken avond, en voor de drie avonden 1062 man. Te Halfvasten 1454 werden wat minder dan 10 Kg. « trogie » of suikergoed genuttigd, daarbij brood, krakelingen en haring waarvan de hoeveelheid niet wordt opgegeven, en men drook 104 liter Beanewijn en 121 liter Petauwijn en wat meer dan een vat bier (3). In 1500 waren er 18 Kg. suikergoed, 420 liter wijn, en weer brood, krakelingen, haring en bier (4). In 1539, de laatste maal, dat het Auweet uitging, werden 883 liter wijn gedronken en bier, en haring, brood, salade en nog een en ander gegeten (5). Dat maakt dus gemiddeld 8 tienden

(1) Register *Voorboden*, 1402-1432, f° 110.

(2) *Jaarregister* 1458-1459, f° 85 v°.

(3) *Rekening* 1453-1454, f° 420.

(4) *Rekening* 1499-1500, f° 273.

(5) *Rekening* 1538-1539, f° 76.

liter wijn per persoon, zeker veel te veel voor de meesten onzer, maar wij zouden haring, brood, salade en suikergoed toch geen banket noemen!

Wij hebben zoo even aangetoond, dat de Rijselsche kroniekschrijver bij zijn beschrijving van het Auweet veel heeft overdreven. Een ander bewijs daarvan is het feit, dat dikwijls voorname personages in den lande of uit den vreemde met belangstelling de parade kwamen zien: in 1431 zijn het Philips de Goede en zijn echtgenoot en geheel het hof (1), in 1432 de kardinaal van Engeland (2), in 1444 weer Philips de Goede en zijn echtgenoot, de graaf van Nevers, de graaf van Etampes, de graaf van Meurs en veel andere personen van het hof (3), in 1500 Philips de Schoone en zijn grootmoeder, Margaretha van York, derde vrouw van Karel den Stout (4).

Wat we niet zijn te weet gekomen, dat is de geheele weg, door het Auweet in de stad afgeleid. De Rijselsche kroniekschrijver zegt, dat de tocht ongeveer twee uur duurde, en uit enkele rekeningen van de stad vernemen we, dat men onder anderen langs de Hoogstraat, de Peperstraat, de Burgstraat, de Hoofdbrug, de Zuivelbrug, Onderbergen, de Voldersstraat, de Koesstraat, de Gouvernementstraat en andere trok (5).

Het Auweet werd afgeschaft door Keizer Karel, den 13 April 1540, bij artikel 74 van zijn « Concession caroline »: « Nous avons aboly et abolissons à perpétuité le ghet de le My-
« Quaresme, qui se nomme l'Auweet,... et d'abondant, d'effen-
« dons aus dis de Gand faire assablées quelzcouques ou en
« quelque façon que ce soit, avecques port d'armes ou bastons
« invisibles, à peine, à chascun qui contreviendrait, de confis-
« cation de corps et de biens (6). » Dit besluit deed den Rijsel-
schen kroniekschrijver juichen. Hoort liever:

(1) *Rekening* 1430-1431, fo 191.

(2) *Rekening* 1431-1432, fo 279 vo.

(3) *Rekening* 1443-1444, fo 169.

(4) *Rekening* 1499-1500, fo 260.

(5) *Rekening* 1493-1494, fo 364; 1498-1499, fo 86; 1499-1500, fo 281; 1501-1502, fo 196 vo.

(6) Gachard. *Relation...* 134, 135, 174.

« Se fut une fort belle euvre de ainsy l'avoir mis jus, et
« celluy ou ceulx qui en furent cause vers l'Empereur de
« l'abolir et mectre jus fierent une fort bonne œuvre, et où
« ilz eurent et obtiendrent grand mérite, d'estre ainsy cause
« d'un tel et sy grand bien, et dont tant de maulx et incon-
« véniens en pouvaient advenir et estoient advenus par cy-
« devant. Ledit 't Auwewet, qui est à dire la vieuse ou an-
« chienne loy, ainsy du tout abolye et mis jus, fut le com-
« menchement de abolyr pluseurs de leurs anciennes et
« mauvaises manières de faire, qu'ilz avoient de longtems
« observées et bien gardées en la ville de Gand, de quoi les
« dis Gantois, ou au moins la plus grant part, furent fort
« courouchiez et ne l'eussent jamais souffert de l'abolir,
« s'ilz eussent peu; mais n'estoit en leur puissance, car tous
« pouvoirs et auctoritez qu'ilz souloient avoir assez et large-
« ment leur estoient desjà rostées, et partant n'en osoient
« riens dire de ce qu'ilz pensoient; il y avoit trop grant
« empèschement en la ville. Mais, se l'Empereur n'eust esté
« maistre d'icelle, ilz ne l'eussent jamais souffert le ainsy
« avoir mis jus, ne pareillement autres choses qu'ilz souffri-
« rent encoires, car ilz n'y pouvoient pour lors résister, mais
« disoient bien entre eulx, coyement, que, quant l'Empereur
« seroit de retour en Espagne, qu'ilz le remectroient sus, et
« qu'ilz ne tiendroient riens de tout ce que Sa Maigesté y
« auroit fait, statuet et ordonnet en icelle ville. Toutesvoyes
« on leur feist bien tenir tout ce que Sa dicte Maigesté y
« ordonna estre fait et tenu, car icelle, avant son partement,
« y laissa et planta ung merveilleux et fort chasteau qui les
« castia bien, et tient en toute servitude, comme vous orez
« cy-après; au moyen duquel et de toutes autres leurs forches
« et richesses appartenans au cors des mestiers, qui leurs
« furent restées, avec tous leurs privilèges abolyz, ilz seront
« à tous-jours mais domptez. »

Dat het afschaffen van het Auweet voor de Gentenaars een gevoelige slag was, bij al hetgeen ze door Keizer Karel's strengheid verloren, kunnen we gereedelijk aannemen. Lang

moet de geheugenis van de parade bij het volk gebleven zijn, want we zien, dat ze in de XVII^{de} eeuw' weer ingevoerd was door de burgerwacht, doch op kleiner schaal : te Halfvasten 1684 en 1685 namen twee compagniën aan de parade deel en te dier gelegenheid werd één keer een ton, en een ander keer 70 Kg. (1) buskruit afgeschoten.

M^r le Président remercie et félicite l'orateur de son beau travail.

VI.

Maisons particulières et Monuments publics portant une date dans leurs façades ou pignons.

M^r Prosper Claeys.

Il existe encore à Gand un grand nombre de maisons anciennes, principalement du XVIII^e siècle, dont la façade ou le pignon porte la date de leur construction. Les chiffres formant ces dates sont ordinairement en pierre; quelques uns sont en fer. On en trouve également formés par les ancrs fixées dans la muraille.

Nous avons, en parcourant la ville, pris note de ces maisons qui toutes ont conservé, sauf de légères modifications pour quelques-unes, leur ancienne façade. Il y en a ainsi plus d'une centaine antérieures au XIX^e siècle.

La restauration de ces spécimens de notre architecture locale d'autrefois ne serait ni difficile, ni coûteuse. Pour la plupart de ces maisons, ce travail de restauration ou de rétablissement pourrait s'effectuer d'après des données certaines et authentiques fournies par nos archives communales.

Ce riche dépôt public possède une longue série de demandes d'autorisation de bâtir des maisons nouvelles ou d'appor-

(1) Stadsarchief te Gent. 8^{ste} resolutieboek van schepenen van der Keure, f^o 119 v^o en f^o 140 v^o.

ter des changements à des façades de maisons existantes. Plusieurs de ces requêtes, adressées aux échevins de la Keure, sont accompagnées du dessin de la façade à construire ou à modifier.

Ces dessins, ordinairement au lavis, sont en général fort bien exécutés. Il y en a dans le nombre qui présentent un véritable caractère artistique.

Le travail de restauration que nous préconisons ici, nous assurerait la conservation d'intéressants spécimens d'anciens pignons. Le nombre de ceux-ci a, malheureusement, dans ces derniers temps diminué d'une façon considérable à la suite de la démolition de plusieurs quartiers, démolition nécessitée par des mesures d'hygiène ou par le percement de nouvelles voies de communication.

En outre il ne faut pas perdre de vue qu'à côté de ces maisons, portant dans leurs façades la date de leur construction, il existe encore à Gand bien d'autres maisons antérieures au XIX^e siècle et dont le rétablissement dans leur état primitif est tout aussi désirable. Nous nous bornerons à citer la gracieuse suite de maisons situées à l'extrémité de la rue de Bruges vers le pont de la Décollation.

Toutes ces façades, dont beaucoup ont un véritable cachet d'élégance, intelligemment restaurées, donneraient à notre cité un aspect d'originalité que bien des villes, plus peuplées et plus riches en constructions modernes, seraient heureuses de posséder. Elles constitueraient une attraction de plus pour les étrangers, dont le nombre augmente tous les jours, qui viennent visiter la ville de Gand attirés par le renom que possèdent au loin les merveilles de notre architecture civile, militaire et religieuse.

Nous ne pouvons assez engager les propriétaires qui élèvent de nouvelles constructions à s'inspirer, pour la forme à donner aux façades de celles-ci, de ces nombreux dessins ou *Modellen*, ainsi que le portent les requêtes adressées aux échevins de la keure, qui se trouvent aux archives commu-

nales. Nous sommes persuadé que, comme aux siècles derniers, l'appui des pouvoirs officiels, qui se font un devoir d'encourager la restauration des anciens monuments publics et des maisons particulières, ne leur ferait pas défaut

A l'œuvre donc et qu'on s'abstienne de nous doter exclusivement de ces façades, style moderne et universel, à ornements en pierre ou en plâtre et qui, d'une uniformité désespérante, ne se distinguent le plus souvent que par leur insignifiante et prétentieuse banalité.

Cet appel aux propriétaires, nous l'adressons également aux architectes chargés de confectionner les plans des nouvelles bâtisses. Nous sommes persuadé que, eux aussi, seraient heureux de pouvoir sortir de cette route battue que, bien souvent et contre leur avis, ils sont obligés de suivre.

Leurs conseils pèseraient d'un grand poids dans la réforme que tous les amis du vieux et du nouveau Gand seraient heureux de voir s'opérer.

L'usage de dater, si nous pouvons nous exprimer ainsi, les maisons particulières, tombé en désuétude après le XVIII^e siècle, a repris dans ces derniers temps. C'est surtout depuis les transformations opérées dans plusieurs quartiers de la ville, et dont le percement de la rue de Flandre fut une des premières et des plus importantes, que cet usage a été remis en vigueur.

L'apposition de la date sur la façade d'une maison particulière ou d'un monument public présente un double avantage. Elle nous fait connaître l'année de la construction et nous donne en même temps une idée du style architectural de l'époque.

Nous avons également commencé le relevé des maisons particulières datées, construites au XIX^e et au XX^e siècle. Mais nous nous sommes arrêté devant l'étendue et l'éloignement de certains quartiers, principalement de ceux de création récente, à parcourir et à visiter. Nous laisserons le soin d'achever ce travail, très utile pour l'histoire architecturale de

nos rues et de nos places publiques, à de plus jeunes que nous. Tous les renseignements que nous avons déjà pu réunir à ce sujet sont à leur disposition.

Tout nous permet d'espérer que notre appel sera entendu et qu'après les maisons datées, antérieures au XIX^e siècle, un des prochains bulletins de la Société d'Histoire et d'Archéologie publiera la liste complète des maisons particulières datées, construites depuis la fin du XVIII^e siècle et dont la plus ancienne est, croyons-nous, celle de la rue des Remouleurs n^o 89, portant sous le balcon la date de 1808.

En parcourant les dossiers des demandes en autorisation de bâtir ou de modifier des maisons, adressées aux échevins de la Keure, nous avons pu constater que la ville de Gand possédait encore au XVIII^e siècle un grand nombre de constructions dont les façades, donnant sur la rue, étaient en bois. *Eenen houten ghevel*, portent les requêtes.

Voici quelques exemples empruntés à ces dossiers.

Dans une requête de l'année 1734 le propriétaire de la maison, située rue longue des Violettes et marquée aujourd'hui n^o 24, décrit celle-ci de la manière suivante :

Een Huys ende erfve ghestaen ende ghelegghen by S^{te} Anna Capelle ghenaeamt het Ossenhoofd wesende eenen houten ghevel den welken den suppliant van nieurs geirne in steen saude willen doen maecken.

La chapelle de Sainte-Anne, mentionnée dans cette requête, fut convertie plus tard en église paroissiale. Elle était située sur l'emplacement occupé aujourd'hui, rue longue des Violettes, par les deux maisons portant les n^{os} 51 et 53.

Elle fut démolie en 1865. La nouvelle église Sainte-Anne de la place van Artevelde a été ouverte au culte le 27 octobre 1862.

Une requête de 1739 concernant une maison de la rue de la porte de Bruges numérotée aujourd'hui 11, porte :

Een huys ghestaen ende ghelegghen aen de Brugsche poorte by het hospitaal, eene peerdesmesse wesende ende eenen houten

ghevel den welcken den suppliant geirne saude doen vermaecken in steen.

Dans une requête de 1754 demandant l'autorisation de reconstruire le pignon de la maison, située rue longue de la Monnaie et portant maintenant le n° 15, on trouve :

...in plaetse van den hanten ghevel geirne saude doen bauwen eenen blauwen arduynen ghevel.

Il existait encore à Gand plusieurs maisons à façades ou pignons en bois au commencement du XIX^e siècle. Dans les années 1818 et 1819 seules on en fit disparaître une quinzaine situés dans les rues Magelein, de la porte de Bruges, des Echevins, Haut-Port, longue de la Monnaie, du Vieux-Bourg, de la Catalogne, courte du Jour et sur les marchés aux Grains, aux Oiseaux et au Foin.

Il n'y a plus aujourd'hui à Gand qu'un seul pignon en bois : c'est celui, donnant sur la Lieve, de la maison située rue Breydel n° 26.

La ville accordait autrefois des subsides aux propriétaires construisant de nouvelles maisons dont les façades se distinguaient par leur caractère artistique ou architectural.

C'est dans les comptes communaux de l'exercice 1612-1613 que nous rencontrons pour la première fois un chapitre de dépenses portant pour titre : *gratuyteyten ter causen van het maecken vande nieuwe huysen ende ghevels*. Il se pourrait cependant que des subsides de ce genre fussent déjà octroyés avant cette époque, mais en étant inscrits sans désignations particulières et sous une rubrique générale de dépenses pour travaux publics.

Voici, à titre d'exemple, la mention d'un subside de dix livres de gros, ou environ cent et dix francs de notre monnaie, accordé en 1666 au propriétaire de la maison située rempart des Chaudronniers, n° 12, et portant dans la façade la date de 1666. Dans les comptes de la ville de l'exercice 1667-1668 nous trouvons au folio 144 la mention de cette dépense :

Betaelt Jan vander Linden de somme van thien ponden

*grooten hem bygheleyt ter causen van het maecken eener
nieuwen Ghevel voor zynen huuse ghestaen ende ghelegghen op
de Ketelveste volgens de requeste ende ordonnantie vanden
XXIII^{en} september 1666 X lb. gr.*

M^r l'archiviste Victor vander Haeghen a publié une notice sur cette maison dans l'*Inventaire archéologique de la ville de Gand*, n^o 196.

Nous en rencontrons un autre exemple dans les comptes communaux de l'exercice 1655-1656 où nous lisons au folio 146 v^o :

*Betaelt meester Lieven Sanders de somme van dry ponden
grooten hem bygheleyt ter causen dat hy heeft ghedaen maecken
eenen nieuwen steenen ghevel voor den huuse van Adriaen
Verspurt ghestaen ende ghelegghen inde swartesustershuus-
straete volghende de requeste ende ordonnantie vanden IX^{en} no-
vember 1655 III lb. gr.*

Il s'agit ici probablement de la démolition d'un pignon en bois et de son remplacement par un pignon en pierre, *nieuwen steenen ghevel*, pour la construction duquel le propriétaire reçoit de la ville un subside de trois livres de gros.

Cette maison est celle de la rue des Sœurs noires, marquée n^o 15 et portant la date 1655 dans la façade.

Puisque nous nous occupons de maisons, rappelons que le numérotage de celles-ci fut introduit à Gand en 1785, en même temps que l'apposition des plaques indiquant les noms des rues, quais et places publiques.

Pour la facilité des recherches nous avons rangé les maisons datées, antérieures à 1800, par ordre alphabétique.

Nous complétons notre travail par la nomenclature des monuments datés, sans distinction d'époques. Outre la date beaucoup d'entre eux portent des inscriptions rappelant leur origine. Nous en citerons quelques-unes.

Si involontairement des erreurs de chiffres ou des oublis se sont glissés dans la confection de ces listes, on voudra bien nous les signaler et en même temps les excuser eu égard aux

longues investigations auxquelles nous avons été obligé de nous livrer.

En terminant nous nous faisons un devoir et un plaisir de remercier notre collègue, M^r Jules Dutry, qui a eu l'obligeance de vérifier et de contrôler sur place l'exactitude des dates que nous avons relevées sur les maisons particulières et sur les monuments publics de la ville de Gand.

Maisons antérieures au XIX^e siècle.

A.

Rue de l'Ange, n^o 4. — 1778.

Rue de l'Ange, n^o 11. — 1772.

B.

Rue du Bas-Polder, n^o 1. — 1547. Les chiffres formant la date sont placés sur quatre ancras de la rue du Bas-Polder, et sur quatre ancras de la place du Sablon.

Rue longue des Bateaux, n^o 33. — 1733.

Marché au Bétail, n^o 4. — 1670.

Quai au Blé, n^o 7. — 1740.

Quai au Blé, n^o 16. — 1731.

Vieux quai au Bois, n^o 12. — 1760.

Digue de Brabant, n^{os} 20 et 22. — 1752.

Digue de Brabant, n^o 34. — 1752.

Rue Breidel, n^{os} 7 et 9. — 1755.

Rue Breidel, n^o 28. — 1645.

Rue Breidel, n^o 32. — 1706.

Rue de Bruges, n^o 10. — 1775.

Rue de Bruges, n^o 40. — 1731.

Ancien Grand Béguinage.

Place du Béguinage, n^o 11. — 1681.

Place du Béguinage, n^o 16. — 1664.

Rue des Béguines, n^o 4. — 1660.

Rue Frœbel, n° 3. — 1655.

Rue Hippolyte Lammens, n° 20. — 1651.

Rue Hippolyte Lammens, n° 22. — 1661.

Rue Mathieu Geswein, n° 3. — 1721.

Rue Mathieu Geswein, n° 11. — 1671.

Rue des Prébendières, n° 2. — 1671.

Rue des Prébendières, n° 31. — 1670.

Rue des Prébendières, n° 35. — 1607.

La commission des hospices civils de la ville de Gand est propriétaire du vaste enclos de l'ancien Grand Béguinage.

En mémoire de quelques-uns de ses bienfaiteurs qui lui ont légué toute ou partie de leur fortune, elle a donné leur nom à plusieurs des rues anciennes et des rues nouvelles de l'ancien Béguinage. Ce sont :

Jean Verspeyen, décédé en 1837.

Hippolyte Lammens, décédé en 1858.

Hector van Wittenberghe, décédé en 1862.

Mathieu Geswein, décédé en 1868.

Sophie van Aken, décédée en 1871.

Petit Béguinage.

N° 121. — 1698.

N° 177. — 1662.

N° 185. — 1634.

N° 203. — 1664.

N° 215. — 1662.

N° 219. — 1738.

C.

Rue de la Calandre, nos 12 et 14. — 1715.

Rue de la Catalogne, n° 11. — 1673.

Rue Sainte Cathérine, n° 11. — 1701.

Rue de la Caverne, n° 4. — 1721.

Rue des Champs, n° 44. — 1713.

Rue des Champs, n° 51. — 1717.

- Rue des Champs, n° 53. — 1721.
Rue des Champs, n° 53. — 1714.
Rue du Chantier, n° 13. — 1729.
Plaine des Chaudronniers, n° 4. — 1754.
Rempart des Chaudronniers, n° 12. — 1666.
Avenue de la Cour, n° 5. — 1725.
Avenue de la Cour, n° 26. — 1714.

D.

- Rue aux Draps, n° 12. — 1577. Les chiffres sont fixés sur quatre ancres de la façade.
Rue aux Draps, n° 22. — 1730.

E.

- Fossé Sainte Elisabeth, n° 47. — 1627.

F.

- Marché au Foin, n° 4. — 1676.
Rue de la Forge, n° 85. — 1623. Façade postérieure.

G.

- Rue Saint-Georges, n° 50. — 1675.
Rue Saint-Georges, n° 59. — 1657.
Rue Saint-Georges, n° 70. — 1747.
Marché aux Grains, n° 7. — 1672.
Marché aux Grains, n° 33. — 1702.
Marché aux Grains, n° 35. — 1652.
Quai de la Grue, nos 43-77. — 1363. Ancien *Alyns Hospital*.

H.

- Hameau Maison-Dieu, nos 79, 81 et 83. — 1726.
Rue Haute, n° 48. — 1644.
Rue Haute, n° 159. — 1663.

Rue Haut-Port, n° 8. — 1732.

Rue Haut-Port, n°s 67, 69 et Sablon. — 1714.

Quai aux Herbes, n° 5. — 1765.

Ruelle de l'Hôtel de Ville, n° 3. — 1672.

I.

Rue de l'Incendie, n° 63. — 1721.

L.

Rue du Laitage, n° 5. — 1632.

Marché aux Légumes, n°s 18 et 19. — 1667.

Marché au Lin, n°s 8 et 9. — 1717.

Place du Lion d'or, n° 10. — 1755.

Place du Lion d'or, n° 15. — 1539. Cette date est celle du fameux *Landjuweel* organisé par les *Fonteinisten* qui avaient leur *Gildenhuis* dans cette maison. Celle-ci porte dans sa façade les armoiries de cette chambre de rhétorique.

M.

Rue Magelein, n° 4. — 1734.

Rue Magelein, n° 10. — 1720.

Rue Magelein, n° 19. — 1693.

Place du Marais, n° 23. — 1693.

Rue du Miroir, n° 25. — 1746.

Rue de la Monnaie, n° 5. — 1756.

Rue courte de la Monnaie, n° 9. — 1728.

Rue longue de la Monnaie, n° 3. — 1759.

Rue longue de la Monnaie, n° 10. — 1717.

Rue longue de la Monnaie, n° 14. — 1698.

Rue longue de la Monnaie, n° 15. — 1754.

Rue longue de la Monnaie, n°s 31 et 33. — La façade donnant sur la rivière, quai de la Grue, porte la date de 1753.

Rue longue de la Monnaie, n°s 55 et 57. — 1776.

Rue longue de la Monnaie, n° 62. — 1728.

Rue longue de la Monnaie, n° 67. — La façade donnant sur la place du Grand Canon porte la date de 1456.

P.

- Rue du Paradis, n° 9. — 1581.
Rue des Peignes, n° 26. — 1635.
Place Sainte Pharaïlde, n° 2. — 1737.
Rue longue des Pierres, n° 4. — 1707.
Rue neuve Saint-Pierre, n° 82. — 1758.
Petit marché aux Poissons, n° 1. — 1754.
Rue du Pont-Madou, n° 24. — 1768.
Rue de la Porte de Bruges, n° 11. — 1739.

R.

- Rue des Remouleurs, n° 77. — 1729.

S.

- Rue Saint-Sauveur, n° 77. — 1757.
Rue Savaen, nos 30 et 32. — 1753.
Rue Savaen, n° 34. — 1775.
Rue du Serpent, nos 14 et 16. — 1750.
Rue des Sœurs noires, n° 15. — 1656.

T.

Rue aux Tripes, n° 10. — 1755. Les chiffres en fer sont placés dans la partie supérieure vitrée (*waaijer*) de la porte d'entrée.

- Rue aux Truies, n° 7. — 1687.

V.

Marché du Vendredi, n° 37. — 1674.
Marché du Vendredi, n° 40. — 1675.
Rue aux Vents nos 1 et 3 (*Volksbelang.*) — 1518. Dans un des greniers de cette ancienne construction on a laissé subsister une vieille façade en bois, donnant autrefois sur une cour aujourd'hui surbâtie.

- Rue aux Vents, n° 10. — 1761.

Rue longue des Violettes, n° 24 — 1738.

Rue longue des Violettes, nos 54 et 56. — 1743.

Rue longue des Violettes, n° 112. — 1657.

Monuments publics datés.

1180. — **Château des Comtes** Au-dessus de la grande porte d'entrée se trouve, sur trois pierres superposées, l'inscription suivante formée de huit lignes :

Anno incarnationis M. C. LXXX. Philippus, comes Flandrie et Viromandie, filius Thirici comitis et cibilie hoc castellum componi.

Voir *Inventaire archéologique*, n° 181. Julius Vuylsteke.

1489. — **Le Rabot**. L'inscription, rappelant dans quelles circonstances ce fortin a été construit, est taillée en relief sur deux pierres placées dans la partie extérieure du Rabot :

L'inscription forme deux strophes de sept vers chacune. Les deux premiers vers de la seconde strophe donnent la date de la pose de la première pierre du Rabot : le 13 juin, *Wedemaent*, 1489.

Voir *Inventaire archéologique*, n° 124. Ernest Lacquet.

1531. — **La Maison des Bateliers**. Cette date est celle de l'achèvement de cette maison corporative.

1548. — **Cathédrale de Saint-Bavon**. Les chiffres sont placés au-dessus de la grande fenêtre ogivale surmontant la porte latérale d'entrée de la rue du Limbourg.

1564. — **Hospice Wenemaer**, place Sainte Pharaïlde. Les chiffres sont fixés à quatre ancras de la façade.

1584. — **Chapitre de Saint-Bavon**, rue Saint-Bavon, près de l' *Heilig Graf*. L'année 1584 est celle de la chute de l'administration communale protestante qui régit la ville de Gand depuis 1577 jusqu'à la rentrée des Espagnols.

1621. — **Mont de Piété**. Outre la date, la façade porte encore l'inscription suivante :

Hier leent men den aerme oock sonder interest.

Voir *Inventaire archéologique*, n° 167. M^r Paul Bergmans

1622. — **Hôtel de ville.** Cette date, assez effacée, se trouve dans le fronton de la grande lucarne de la façade donnant sur le marché au Beurre. C'est en 1622 que fut achevée cette partie de l'hôtel de ville commencée en 1595.

1654. — **Eglise Sainte Elisabeth,** dans l'ancien Grand-Béguinage. Cette date se trouve dans la grande façade.

1658. — **Eglise du Petit Béguinage.** La façade de devant porte la date de 1720, et la façade postérieure celle de 1658, année de la construction de l'église.

1662. — **Chapelle du Petit Béguinage.** Cette chapelle se trouve près de la grande porte d'entrée de la rue longue des Violettes.

1666. — **Hôpital de la Bijloke.** Le couvent des sœurs de l'hôpital de la *Bijloke* a été construit en 1666. Cette date se trouve dans un cartouche de la façade nord.

1667. — **Hôpital de la Bijloke.** L'ancienne boulangerie de l'hôpital a été construite en 1667. Dans un cartouche de la façade donnant sur le quai de la *Bijloke* on distingue encore les chiffres 166...

C'est en 1228 que l'hôpital Sainte Marie, situé rue de la Vallée près de l'église Saint Michel, a été transféré au *portus monialium* et prit le nom de *Bijloke*.

1700. — **Hôtel de ville.** Cette date est celle de l'achèvement de la partie située au coin de la rue Haut-Port et de la ruelle de l'Hôtel de ville, et connue sous le nom de Conciergerie.

1712. — **Eglise des Carmes déchaussés.**

1719. — **Eglise Saint Pierre.** L'ancien Oratoire des moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre fut achevé en 1819. L'église paroissiale, située à côté de l'oratoire, fut démolie en 1798-1799. L'oratoire, après avoir servi de Musée de tableaux et de magasin de fourrages, fut rendu au culte catholique en 1810 et devint église paroissiale.

1745. — **Temple protestant,** près de l'église Saint-Jacques. C'est l'ancienne chapelle de l'hospice pour aliénés

connu autrefois sous le nom de *Sinte Jan ten Dulle*, converti dans le langage populaire en *Sinte Jan in d'Olie*.

1751. — **Eglise Saint-Jacques.** La date surmonte la porte d'entrée de la sacristie située du côté de la rue Saint-Georges.

1761. — **Chapelle du Nouveau-Bois.** La date est placée dans la façade de la tour donnant sur la rue des Deux-Ponts.

1771. — **Chapelle du Schreiboorn.** L'hospice et la chapelle du *Schreiboorn*, tels qu'ils existent encore aujourd'hui, ont été construits en 1771-1772 sur les plans de l'architecte gantois J.-B. Simoens.

1772. — **Maison de Force.** Cette date, qui se trouve dans le toit du bâtiment situé à la Coupure, est formée par des ardoises disposées de façon à représenter le chiffre 1772.

Le 17 janvier 1772 l'impératrice Marie-Thérèse octroya des lettres patentes approuvant la décision, prise par les Etats de Flandre le 13 juillet 1771, de construire une maison de détention à la Coupure.

1826. — **Palais de l'Université.** Le Palais de l'Université, rue des Foulons, fut inauguré le 3 octobre 1826. Dans le fronton on plaça l'inscription suivante :

*Auspice Gulielmo I acad. conditore posuit S.P.Q.G.
M.D.CCC.XXVI.*

Le gouvernement belge fit enlever en 1831 cette inscription qui rappelait un des nombreux bienfaits que la ville de Gand devait au gouvernement néerlandais. Elle fut remplacée en 1840.

1826. — **Porte d'entrée de la Citadelle,** faubourg de Courtrai. Cette porte monumentale est surmontée de l'inscription suivante qui donne la date de sa construction :

Nemo me impune lacesset.

Anno XI post proelium ad waterloo extracta.

Voir *Inventaire archéologique*, n° 260. Victor de Muynck.

1833. — **Société la Concorde,** place d'Armes. La date

est placée dans un des côtés de la porte d'entrée intérieure. C'est en 1833, croyons-nous, que fut construit le péristyle, agrandi et modifié depuis cette époque.

1847-1892. — **Hospice des Aveuglés.** Cet hospice fut fondé en 1848 à l'aide des ressources fournies par le legs de J. L. Van Caneghem dont il porte le nom. La date de 1892 rappelle le souvenir d'un autre bienfaiteur de l'hospice, l'ingénieur B. Laurentius.

1859. — **Ecole des zonder Naam niet zonder Hart.** Cette école communale pour garçons a été construite au moyen d'un subside important, produit d'une tombola, remis à la ville par cette société philanthropique qui lui a donné son nom. La pose solennelle de la première pierre en eut lieu le 11 juillet 1859.

1860. — **Ecole Callier**, rue du Nouveau Bois. Cette école primaire et professionnelle pour jeunes filles porte le nom de Gustave Callier, professeur à l'Université et échevin de l'instruction publique de 1858 à 1863. Il mourut le 9 septembre 1863 à l'âge de 44 ans.

1878. — **Nouvelle Boucherie.** Type d'un bâtiment d'allures officielles et administratives dont la disparition constituerait une notable amélioration pour cette partie si intéressante de la ville.

1882. — **Ecole Andries.** Cette école communale pour jeunes filles porte le nom de l'Ingénieur Charles Andries, professeur à l'Université et conseiller communal, qui en 1878 remplit ad interim les fonctions d'échevin de l'instruction publique. Andries décéda à Gand le 8 novembre 1878.

1884. — **Eglise Saint-Jacques.** La date se trouve dans le toit faisant face à la rue neuve Saint-Jacques. Les chiffres sont encadrés et formés d'ardoises d'une nuance plus claire que les autres. Cette date est celle de la restauration de la grande tour et du toit.

1886. — **Couvent des Sœurs Grises**, rue du Limbourg.

1886. — **Académie flamande.** L'Académie flamande

fondée en 1886, occupe l'ancien hôtel Oomberghe, construit en 1746.

1890. — **Ecole moyenne de l'Etat**, quai de l'Evêché.

1897. — **Théâtre Néerlandais**. L'ouverture solennelle du nouveau Théâtre néerlandais, dont la construction fut achevée en 1897, eut lieu le 1 octobre 1899.

Nous terminons en exprimant le vœu que dans d'autres villes on fasse également le relevé des maisons particulières et des monuments publics datés.

Ce serait le moyen de constater dans quelles proportions cet usage était répandu dans notre pays, et vers quelle époque il a disparu pour reprendre plus tard surtout dans ces derniers temps, ainsi que nous le voyons pour la ville de Gand.

(Applaudissements).

M^r Dutry. Ce travail va être continué par M^r Claeys et moi. *(Applaudissements)*.

VII.

Lucas d'Heere. Contributions nouvelles et inédites à l'étude de sa vie et de ses œuvres.

M^r le Président. M^r Maeterlinck nous prie de remettre sa communication à une séance ultérieure. *(Adhésion)*. Il attend des documents fort intéressants qui lui avaient été promis et qui ne lui parviendront que dans quelque temps.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

BIJZONDERE REGISTERS. — INDEX SPÉCIAUX.

Alphabetische lijst van zaken.

Auweel te Gent (Het), blz. 254.

A.

B.

Bergmans (Betooging ter eere van den heer Paul), blz. 196.

Boeken aan de Maatschappij geschonken, blz. 27, 246.

C.

Cornelissen (E.-N.), blz. 123.

D.

Dendermonde : Muurschilderingen, blz. 187.

— Herstellingen van Onze-Lieve-Vrouwkerk, blz. 226.

E.

Fini (Berthelmaus), blz. 193.

Flemalle (de meester van), blz. 201.

G.

Gent : Levensbeschrijving van Gentenaars, blz. 62.

— Stadhuis, blz. 138.

— Vrijmetselaarsloge, blz. 147.

— Hof van Raveschoot, blz. 159.

— Overblijfsels van een Romaansch huis op de Korenmarkt, blz. 176.

— Gezicht te Gent op een schilderij van den meester van Flemalle, blz. 201.

— Bibliographie van de Geschiedenis van Gent, blz. 234.

— Het Auweet, blz. 254.

— Gejaarteekende gevels, blz. 267.

H.

Heere (Lucas de), blz. 93, 125.

K.

Kunst in de school (de), blz. 114, 134, 172.

I.

Lacquet (Ernest), blz. 242.

Levensbeschrijving van Gentenaars, blz. 62.

Lippe de Loddere, blz. 63

M.

Meirelbeke (Grafzerk te), blz. 176.

Merode (de Meester van), blz. 201.

Minjau (Olivier van), blz. 69.

N.

Ninove (Kerk van), blz. 119.

R.

Raveschoot (Hof van), te Gent, blz. 159.

Reylof (O. de), Latijnsch dichter, blz. 43.

Rubens (Het martelaarschap van Sint-Lieven door P.-P.), blz. 124.

S.

Schilderkunst in de XIX^{de} eeuw (De Belgische), blz. 163.

Schilders (tentoonstelling van werken van gentsche), blz. 239, 259.

T.

Tiendaagsche veldtocht, blz. 58.

V.

Verbond van Oost-Vlaanderen (Geschied en Oudheidkundig), blz. 165.

Verslag van het jaar 1906, blz. 35.

Vyt (Joos), blz. 51.

Ville (Pieter de), blz. 75.

Vloer der groote zaal van het Stadhuis (Gent), blz. 138.

Vrijmetselaarsloge te Gent, blz. 147.

W.

Weyts (Jacob), blz. 80.

Z.

Zeveren (Daneel van), blz. 73.

Table alphabétique des matières.

A.

Art à l'École (1'), pp. 114, 134, 172.

« *Auweest* » (1'), à Gand, p. 254.

B.

Bergmans (Paul), Manifestation en son honneur, p. 196.

Biographie gantoise, p. 62.

C.

Cornelissen (E.-N), p. 123.

D.

Dallage de la Grande Salle de l'Hôtel de ville à Gand, p. 138.

Dix-Jours (Campagne de), p. 58.

F.

Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale, p. 165.

Fini (Barthélemy), p. 193.

Flémalle (le maître de), p. 201.

G.

Gand : Hôtel de Ville, p. 138.

» *Loge maçonnique*, p. 147.

» *Cour de Raveschoot*, p. 159.

» *Restes d'un intérieur roman au Marché aux Grains*, p. 176.

» *Vue de Gand sur un tableau du Maître de Flémalle*, p. 201.

» *Bibliographie de l'histoire de Gand*, p. 234.

» *Bibliographie gantoise*, p. 62.

» *L'Auweest*, p. 254.

» *Edifices datés*, p. 267.

H.

Heere (Lucas de), pp. 93, 125.

L.

Lacquet (Ernest), p. 242.

Lippe de Loddere, p. 63.

Loge maçonnique à Gand, p. 147.

M.

Meirelbeke (Dalle tumulaire), p. 176.

Mérode (le maître de), p. 201.

Minjau (Olivier van), p. 69.

N.

Ninove (Eglise de), p. 119.

O.

Ouvrages offertes à la Société, pp. 27, 246.

P.

Peintres gantois (Exposition), pp. 239, 259.

Peinture belge au XIX^e siècle, p. 163.

R.

Rapport sur l'année 1906, p. 35.

Raveschoot (Cour de), à Gand, p. 159.

Reylof (O. de), poète latin, p. 43.

Rubens (P.-P.), le martyre de St-Liévin, p. 123.

T.

Termonde. Peintures murales, p. 187.

— Restauration de Notre-Dame, p. 226.

V.

Ville (Pierre de), p. 75.

Vyt (Josse), p. 84.

W.

Weyts (Jacques), p. 80.

Z.

Zeveren (Daniel van), p. 73.

Alphabetische register van sprekers. Index alphabétique par noms d'auteurs.

B.

BERGMANS (P.), pp. 43, 61, 123, 158, 170, 200.

BODDAERT (M.), pp. 105, 132, 163.

C.

CLAEYS (Fr.), pp. 267, 282.

COPPIETERS STOCHOVE (E.), pp. 239, 251, 252.

D.

DIEGERICK (A.), pp. 27, 246.

DUTRY (JULES), pp. 114, 245, 282.

F.

FRIS (V.), pp. 62, 91, 132, 133, 193, 234.

G.

GOOSSENS (H.), p. 107.

H.

HEINS (A.), pp. 114, 118, 119, 158, 159, 171, 176, 201, 220, 222, 223, 232, 252.

HULIN (G.), pp. 90, 91, 109, 192, 214, 222, 223, 252.

L.

LE ROY (H.), p. 117.

LIGY (A.), p. 58.

M.

MAETERLINCK (L.), pp. 93, 125, 133.

N.

NÈVE (J.-E.), p. 171.

R.

RAMLOT (R.), pp. 191, 192, 193, 230, 231, 232, 233, 234.

ROERSCH (A.), pp. 35, 253.

S.

- SACRÉ (E.), p. 118.
SCHOORMAN (R.), p. 41.
SERDOBBEL (E.), pp. 170, 251.
SOENS (E.), p. 119.

V.

- VAN DEN BOSCH (F.), pp. 134, 174, 175, 192, 193.
VANDEN GHEYN (G.), pp. 26, 34, 40, 42, 51, 61, 89, 109, 112, 116, 117, 118,
122, 132, 133, 161, 169, 171, 175, 187, 191, 192, 193, 196, 222, 224, 225,
232, 233, 234, 237, 242, 245, 250, 252, 267, 282.
VAN DEN GHEYN (J.), p. 123.
VAN DER HAEGHEN (V.), pp. 243, 250.
VAN DER MENSBRUGGHE (A.), p. 245.
VAN WERVEKE (A.), pp. 138, 158, 171, 254, 267.
VERMAST (A.), pp. 114, 119, 172.
VERHAEGEN (P.), p. 233.

W

- WILLEMS (L.), p. 234.
-

Tafel der prenten. — Table des illustrations.

Figuren in den tekst. — Figures dans le texte.

Reine Marie	97
Mary Neville	101
Vloer der groote Zaal van het Stadhuis te Gent	139
Kronkelweg in Sint-Bertenskerk te St-Omaars	142
Kenteekens van steenhouwers	153
Ancienne dalle tumulaire à Meirelbeke	176
Gand, Borluutsteen, Marché aux Grains	178
„ „ „ (8 planches)	182-184

*
* *

Platen buiten tekst. — Planches hors texte.

Hôtel Reylof, rue Haute à Gand (état actuel)	43
„ (projet primitif)	52
Lucas de Heere. Jane Gray	53
„ Dame écrivant	94
„ La reine Elisabeth	102
„ Volets de triptyque (Gand)	126
„ Vanitas	128
Le Maître de Flémalle ou de Mérode. L'annonciation. Détails	202

INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIÈRES.

Composition du comité-directeur pour 1907. — Samenstelling van den bestuurraad voor 1907	5
Échanges. — Letterkundig verkeer	7
Liste des membres. — Ledenlijst	11
Membres décédés. — Afgestorvene leden	23
Procès verbal de l'assemblée générale du 16 janvier 1907	25
Communications	26
Élection de MM. H. Goossens et F. Van den Bosch, comme membres honoraires	26
Compte-rendu analytique des ouvrages offerts à la Société, par M ^r A. Diegerick	27
Rapport sur les travaux de la société en 1906, par M ^r Alph. Roersch	35
Rapport sur la situation financière, par M ^r R. Schoorman	41
Un poète latin gantois du XVIII ^e siècle : Olivier de Reylof. Communication de M ^r P. Bergmans (avec illustrations)	43
Pièces justificatives	51
Olivier de Reylof (note additionnelle)	57
Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 février	58
Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 février	60
Élection de MM. C. De Bast, F. Van Im Schoot, J. Grenier et J. De Clercq comme membres honoraires	61
Communications	61
Contributions à la Biographie gantoise, communication de M ^r V. Fris	62
Faut-il considérer Lucas de Heere comme étant le maître des demi-figures des femmes?, communication de M ^r L. Maeterlinck	93
Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars	113
Élection de MM. J. Heyse, H. Hacquaert et D. Destanberg, comme membres honoraires	113
Communications	114
L'art à l'école. Proposition de M ^r Vermast	114
Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 avril	121
Élection de MM. E. Cruyt, le chevalier de Hontheim, D. Van der Haeghen, D. Poelman et P. Saintenoy, comme membres honoraires	122

Communications	122
Une lettre de Cornelissen relative au Martyre de Saint-Liévin de Rubens, communication du R. P. J. Van den Gheyn	133
Faut-il considérer Lucas de Heere comme étant le maître des demi-figures de femmes?, communication de M ^r L. Maeterlinck, avec illustrations	125
Quelques observations sur les méthodes de l'art dans les écoles, par M ^r F. Van den Bosch	134
De vloer der Groote zaal van het Stadhuis, door M ^r A. Van Werveke met platen	138
De oudst gekende Vrijmetselaarsloge te Gent en de kenteekens van haar leden. door M ^r A. Van Werveke	147
A propos de la démolition de l'ancienne Cour de Raveschoot (prairies des moines), communication de M ^r A. Heins	159
Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai	163
L'évolution de la peinture belge au XIX ^e siècle. Conférence de M ^r Maurice Boddaert (résumé)	163
Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale. Procès-verbal de la 5 ^e session. Lokeren, 26 mai	165
Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin	168
Élection de MM. le chanoine Goethals, H. Lippens, H. Meuris, L. Van Hoorebeke comme membres honoraires	169
Communications diverses	169
L'art à l'école. Rapport de M ^r A. Vermast	172
A propos des restes d'un intérieur roman au Marché aux Grains. Communication de M ^r Armand Heins	176
Les peintures murales découvertes à Termonde. Communication de M ^r le chanoine Van den Gheyn	187
Le testament autographe de Barth. Fini (1309). Communication de M ^r Victor Fris	193
Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 octobre	195
Remise d'un souvenir à l'occasion du dernier congrès à M ^r P. Bergmans Allocation de M ^r le chanoine Vanden Gheyn, président	196
Réponse de M ^r Paul Bergmans	
La vue de Gand qui paraît avoir été interprétée sur les volets de l'Annonciation du Maître de Flémalle ou de Mérode. Communication de M ^r Armand Heins	201
Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre	225
Élection de MM. A. Counson, Th. De Graeve et Henri Hymans comme membres honoraires	226
A propos de la restauration de l'église de Notre-Dame à Termonde. Lettre de MM. Vaerwyck	226
Les limites de la France et de l'Empire à Gand. Communication de M ^r L. Willems	234

Projet de publication de la Bibliographie de l'Histoire de Gand, 2 ^d volume, par M ^r Victor Fris	234
Procès verbal de la séance des membres effectifs du 30 novembre	238
Réélection de MM. Hulin, Roersch, Diegerick, E. Coppieters Stochove, Heins, membres du bureau	238
Élection de MM. Coppejans et H. de Smet de Naeyer comme membres effectifs	238
Projet d'Exposition des œuvres d'un peintre gantois, par M ^r E. Cop- pi-eters Stochove	239
Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre	241
Communications	242
Allocutions de M ^r le chanoine Vanden Gheyn et de M ^r V. Van der Hae- ghen à l'occasion du décès de M ^r E. Lacquet	242
Compte-rendu des publications offertes à la Société, par M ^r A. Diegerick	246
Projet d'exposition des œuvres d'un peintre gantois. Discussion	251
Het Auweet, de groote parade van Halfvasten vóór 1540, door M ^r A. Van Werveke	254
Maisons particulières et monuments publics portant une date dans leurs façades ou pignons, par M ^r Prosper Claeys	267
Index : Alphetische lijst van zaken	283
Table alphabétique des matières	285
Alphetische register van sprekers. — Index alphetique par noms d'auteurs	287
Tafel der prenten. — Table des illustrations	289
Inhoudstafel. — Table des matières	290

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00673 4269

